

LE TÉMOIGNAGE DES DISCIPLES DE LA PAROLE

« C'est l'Esprit qui fait vivre ; la chair ne sert de rien. »
(Jean 6:63)

Tome Second

LAUSANNE, Georges Bridel, libraire
GENÈVE, G. Kaufmann, libraire

1845

Édition septembre 2026

Table des matières

1 – Essai d'une collection de passages sur l'histoire de la Loi.....	1
Esquisse de l'histoire de la Loi.....	1
La Loi est un tout indivisible, et, comme telle, ayant été pleinement accomplie en Christ, elle est abolie et remplacée par une nouvelle alliance.....	5
Position de l'Église en Christ pour obéir à Dieu dans l'esprit d'adoption.....	7
Utilité de la Loi pour le chrétien et son usage dans l'économie actuelle.....	10
Conclusion.....	12
2 – Connaître la volonté du Père pour la faire – J.N.D.....	13
3 – Pensées sur le culte et le combat – 1 Thess. 5:21.....	15
4 – Lettre sur cette question : L'Église sera-t-elle enlevée avant l'arrivée des signes annoncés par le Seigneur, en Matthieu 24 ? – L.B.....	20
5 – Dieu est digne de toutes mes pensées.....	26
6 – Pensées sur quelques passages.....	26
7 – Épaphrodite – Phil. 2:25-50 ; 4:18.....	27
8 – Quelques pensées sur le livre de Job.....	31
9 – Galates 3:15 à 4:17.....	35
L'argument – Galates 3:15 à 4:7.....	35
10 – Remarques sur le 2 ^e chapitre de Daniel – Samuel Prideaux Tregelles.....	39
11 – Du témoignage de la fin.....	44
Introduction.....	44
<i>But et plan de cet écrit.....</i>	44
<i>Témoignage à l'évangile du Règne.....</i>	45
<i>Le Témoignage de la fin.....</i>	47
1) <i>Témoignage actif et sanglant.....</i>	48
2) <i>Témoignage passif et muet.....</i>	50
Du règne apporté à Israël rejeté.....	51
<i>Révélation de Jésus à la nation Juive d'après les prophètes de l'Ancien Testament.....</i>	51
<i>Enseignement de Jésus à ses disciples touchant son Règne comme Messie.....</i>	52
<i>Ministère des disciples d'après l'enseignement de leur Maître et d'après ses ordres touchant son Règne.....</i>	53
<i>D'où Jésus est parti ; comment il est parti ; où il est allé.....</i>	55
Époque de l'indignation de Dieu contre Israël et de sa longue patience envers le monde.....	55
<i>De la position de l'Église, et du témoignage qu'elle doit rendre au monde pendant son passage ici-bas.....</i>	55
<i>Confusion de l'évangile du Règne avec le Règne de l'évangile.....</i>	61
Du témoignage de la fin.....	65
<i>La consommation de ce siècle-ci et le siècle à venir.....</i>	65
<i>En quelle qualité et de quelle manière Jésus sera manifesté au monde ; en quelle manière Il reviendra, où et quand il reviendra.....</i>	68
<i>L'attente intelligente.....</i>	69
Conclusion.....	72
Note A.....	73
Note B.....	74
12 – La responsabilité de l'homme et Dieu seul.....	75

1 – Essai d'une collection de passages sur l'histoire de la Loi

Là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté. Si vous êtes conduits par l'Esprit, vous n'êtes pas sous la loi. 2 Cor. 3:17. Gal. 5:18.

L'Essai que nous présentons à nos frères en Jésus peut, avec le secours de Dieu, être utile à ceux d'entre eux qui n'ont pas encore pleinement accepté, par la foi, tous les fruits de l'œuvre de Christ. Il n'est pas suffisant pour les rachetés de croire que Christ est fin de Loi *en justification* à tout croyant ; il faut encore qu'ils connaissent toute l'étendue de leurs privilèges et la sainteté de la vocation de l'Épouse du Seigneur, *pour marcher* ici-bas d'une manière digne de l'évangile de notre grand Dieu et Sauveur Jésus Christ. Pour ceux qui sont parvenus à l'intelligence de l'Église du Seigneur, nous espérons qu'ils trouveront quelque intérêt dans l'histoire de la Loi ; mais nous savons que, placés devant Dieu conformément à sa propre volonté, ils connaissent déjà la grandeur de la responsabilité qui leur est imposée suivant ces paroles de Paul : « Je somme chacun *de vous qui croyez* de marcher d'une manière digne du Dieu qui vous appelle à son règne et à sa gloire. » Nous ajouterons néanmoins à l'histoire de la Loi quelques réflexions sur son abolition comme économie et comme moyen de sanctification, pour présenter ensuite l'obéissance chrétienne comme notre seul moyen de glorifier Dieu devant les hommes et de faire des œuvres qui lui soient agréables, « parce qu'elles sont faites en Lui »¹.

Esquisse de l'histoire de la Loi

Abraham avait reçu des promesses à la fois terrestres et spirituelles, dont le caractère spécial était de ne dépendre, pour leur accomplissement, d'aucune condition qui lui fût imposée, mais seulement de la fidélité et de la véracité de Dieu ; en d'autres termes, elles étaient gratuites : aussi est-il dit que la bonne nouvelle fut annoncée d'avance à Abraham².

Ayant cru contre espérance avec espérance, il ne forma point de doute sur la promesse de Dieu par incrédulité, et sa foi lui fut comptée pour justice. La promesse ne fut donc pas faite à Abraham par le moyen d'une loi, mais par le moyen de la justice de la foi, *afin que ce fût selon la grâce*³.

Il dépendait des Israélites de demeurer, par la foi, au bénéfice de la promesse faite à la semence d'Abraham selon la chair, car c'est à eux qu'appartiennent proprement les alliances et les promesses⁴ ; et le salut vient des Juifs, soit par leur incrédulité et leur rejet quant à l'économie actuelle, soit par leur future réception quant au millénium⁵, soit surtout parce que Christ est la semence d'Abraham. Lorsque l'Éternel les fit sortir d'Égypte, il n'avait point parlé avec les pères et ne leur avait point donné de commandement touchant les holocaustes et les sacrifices. « Mais voici, dit-il, ce que je leur ai commandé, disant : Écoutez ma voix, et je serai votre Dieu, et vous serez mon peuple ; et marchez dans toutes les voies que je vous ai ordonnées, afin que vous soyez heureux. Mais ils n'ont point incliné leur oreille, ils ont suivi d'autres conseils et la dureté de leur cœur mauvais, ils se sont éloignés et ne se sont point retournés jusqu'à moi »⁶. « Car la maison de Jacob se rebella contre Dieu, et ils n'agréèrent point de l'écouter ; toutefois Dieu les tira hors du pays d'Égypte. Il le fit pour l'amour de son nom... et Il les amena au désert »⁷.

La Pâque avait été instituée, afin de rappeler la mémoire de cette délivrance ; les détails de cette fête solennelle montrent qu'elle préfigurait Jésus, le grand Libérateur, Jésus, notre Pâque⁸. Malgré cette délivrance, le peuple se révolte au bord de la mer Rouge. « N'est-ce pas ce que nous te disions en Égypte, en te disant : Retire-toi de nous et que nous servions les Égyptiens ? Car il vaut mieux que nous les servions, que si nous mourions au désert »⁹. L'Éternel semble ignorer cette première transgression qui suit de si près la délivrance ; le peuple passe la mer Rouge à pied sec ; Pharaon est englouti. Arrivé à Mara, Israël murmure de nouveau contre Moïse, en disant : « Que boirons-nous ? Alors l'Éternel lui proposa là une ordonnance et une loi et *il l'éprouva là*. » C'est au verset

¹ Jean 3:21.

² Gal. 3:8.

³ Rom. 4:13-22.

⁴ Rom. 9:4 ; Actes 2:39 ; conf. Éph. 2:12.

⁵ Comp. Matt. 19:28 ; Rom. 11:15.

⁶ Jér. 7:22-25

⁷ Éz. 20:8-10.

⁸ 1 Cor. 5:7.

⁹ Ex. 14:11-15.

26 qu'on trouve les paroles que l'Éternel prononce « *pour les éprouver* »¹⁰ et auxquelles se rapporte probablement le passage de Jérémie 7:22-25, cité plus haut.

Toute loi, toute ordonnance de l'Éternel est parfaite en elle-même. Il ne peut être tenté par aucun mal ; aussi ne tente-t-Il personne ; mais Il sonde les cœurs et les reins, Il connaît ce qui est au-dedans de l'homme, et les épreuves qu'Il lui dispense ont pour but de manifester et de faire ressortir le péché aux yeux de la conscience ; c'est là le but de la Loi dans l'intention de Dieu¹¹. La Loi donne la connaissance du péché, de sa nature, de sa puissance, de la sainteté de Dieu ; mais elle ne donne pas *le moyen d'opérer le bien* ; elle aiguise ainsi le péché ; car sans la Loi le péché est mort ; c'est pourquoi elle est appelée la puissance du péché¹². Les Juifs, lois d'avoir le sentiment de la condamnation qui tue devant la Loi sainte, ignoraient la puissance du péché sur l'homme, dans son état naturel de chute et d'inimitié contre Dieu ; ils avaient oublié qu'Adam innocent était tombé, sous la responsabilité de cette seule déclaration : « Au jour où tu en mangeras tu mourras de mort. » Dieu voulant leur faire connaître la loi du péché qui était en eux et les inviter par là à s'en remettre à sa grâce, les éprouve en leur proposant des commandements dont la sévérité va en augmentant en proportion de leur endurcissement. À mesure que les délivrances et le pardon se succèdent, le cœur naturel s'endurcit et Dieu découvre de plus en plus sa sainteté par la spiritualité de la Loi, « car la Loi n'est pas péché » ; mais c'est la faiblesse de la chair qui rend la Loi impuissante, et la connaissance de l'amour de Dieu ne pénètre que dans les cœurs qui ont abandonné leur propre justice.

Le chrétien aime à considérer la grâce de Dieu qui guérissait son peuple après chaque chute, le faisant camper près des eaux abondantes, à l'abri des palmiers, comme pour l'inviter de nouveau à revenir à la promesse gratuite faite aux pères. L'amour de Dieu, semblable à une source intarissable d'eaux vives, se répand toujours et sans interruption sur les pécheurs, malgré leur malice¹³.

L'Éternel attend toujours la réponse du peuple rebelle ; Il lui donne tout le temps nécessaire pour réfléchir ; mais l'endurcissement de leur cœur avait besoin de nouvelles épreuves et de nouveaux châtiments ; il se traduit par une nouvelle révolte dans le désert de Sin¹⁴. « Et toute l'assemblée des enfants d'Israël murmura dans ce désert contre Moïse et Aaron. » Alors l'Éternel leur manifeste encore sa grâce et sa gloire, pour les faire souvenir qu'Il était leur Dieu, l'Éternel qui les avait tirés du pays d'Égypte. Cette gloire se montre ici de loin, avec moins de majesté et plus voilée, pour ainsi dire, qu'en Sinaï plus tard. Il avait ouï leurs murmures contre Lui et Il ajoute la gloire à la justice, lorsque leur aveuglement continue à s'augmenter¹⁵. Le commandement, donné au sujet de la bienfaisante manne, avait peu d'étendue ; il était facile à exécuter pour ceux qui auraient eu confiance dans la bonté de Dieu qui pardonne jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de remède : ce n'est plus, il est vrai, le commandement général de suivre les voies de Dieu, mais ce n'est pas encore la Loi de Sinaï avec tous ses détails et toutes ses ordonnances ; c'est un léger fardeau *qu'un enfant* peut porter ; mais, pour l'homme esclave du péché qui n'est fort que de sa propre justice, c'est un joug insupportable. « L'Éternel dit à Moïse : voici, je vais vous faire pleuvoir des cieux du pain, et le peuple sortira et en recueillera chaque jour la provision d'un jour, *afin que je l'éprouve*, s'il observera ma loi ou non ; mais qu'ils apprêtent au sixième ce qu'ils auront apporté, et que ce soit le double de ce qu'ils recueilleront chaque jour. » Cependant quelques-uns réservèrent de la manne jusqu'au matin (v.20) ; puis, le septième jour, quelques-uns sortirent du camp pour en recueillir. En sorte que la troisième révolte d'Israël amène une seconde épreuve de la part de Dieu, épreuve dont l'unique résultat est une double infraction à son commandement ; et cependant le Seigneur, agissant toujours en grâce, leur avait donné de la chair¹⁶ outre le pain qu'ils avaient demandé. « Et l'Éternel dit à Moïse : Jusques à quand refuserez-vous de garder mes commandements et mes lois ? »

Le peuple continue à marcher, mais la proposition de l'Éternel¹⁷ reste toujours sans autre réponse qu'une nouvelle révolte en Rephidim. Et Moïse nomma le lieu Tentation et Dispute, parce qu'ils avaient tenté l'Éternel, en disant : « L'Éternel est-il au milieu de nous, ou non ? »¹⁸. Cette cinquième transgression semble, comme la première, passer inaperçue de l'Éternel, qui y répond en abreuvant le peuple et en lui accordant (mais en faveur de l'intercession de Moïse) une victoire signalée sur Amalek. La seule miséricorde de Dieu s'exerce en toute occa-

¹⁰ Remarquons toutefois que, si l'Éternel propose ici à son peuple des ordonnances à observer, il ne mentionne que des bénédictions en cas de fidélité ; il n'est pas encore question du contraire, c'est-à-dire de sanction pénale, ou de châtiments en cas de désobéissance.

¹¹ Rom. 4:15 ; 5:13 ; 7:5 ; 8:11 ; 3:20.

¹² 1 Cor. 15:56 ; Rom. 5:20.

¹³ Ex. 15:26 :27.

¹⁴ Ex. 16.

¹⁵ Nous voyons quelque chose d'analogue dans l'histoire de ce Pharaon que Dieu avait suscité, afin de faire voir en lui sa puissance. Ce monarque orgueilleux avait endurci lui-même son cœur quatre fois, avant que l'Éternel en vînt à exécuter sur lui le plus terrible de ses jugements terrestres, en l'endurcissant à son tour. Comparer pour les derniers temps, 2 Thess. 2:10 : « parce qu'ils n'ont pas accueilli l'amour de la vérité pour être sauvés, Dieu leur enverra efficace d'erreur pour qu'ils croient le mensonge. »

¹⁶ Il ne faut pas confondre les cailles données ici en grâce avec celles de Nombres 11. Ces dernières donnent la mort, car alors le peuple était sous la Loi qui impute les transgressions, tandis que la grâce pardonne et fortifie.

¹⁷ Ex. 15:26.

¹⁸ Ex. 17.

sion envers son peuple, parce que la Loi, dont l'inflexibilité produit la vengeance, n'était pas encore venue et acceptée.

Enfin Dieu veut une réponse¹⁹ : « Maintenant donc *si* vous obéissez exactement à ma voix, et *si* vous gardez mon alliance, *vous serez* aussi d'entre tous les peuples mon plus précieux joyau, quoique toute la terre m'appartienne, et vous *me serez* un royaume de sacrificateurs et une nation sainte. » Et tout le peuple répondit d'un commun accord en disant : Nous ferons tout ce que l'Éternel a dit. « Et l'Éternel, dit Moïse, ouït la voix de vos paroles pendant que vous me parliez, et l'Éternel me dit : J'ai ouï la voix des discours de ce peuple, lesquels ils t'ont tenus ; et ce qu'ils ont dit, ils l'ont bien dit. Oh ! s'ils avaient toujours ce même cœur pour me craindre et pour garder tous mes commandements, afin qu'ils prospérassent, eux et leurs enfants à jamais ! »²⁰. Israël, ému passagèrement à la vue de la gloire de l'Éternel, avait pris *une bonne* résolution ; car le cœur charnel, lorsqu'il est touché par quelque grande apparition, peut dire : « Tout ce que l'Éternel notre Dieu t'aura dit, nous l'entendrons et nous le ferons ; » toutefois les impressions charnelles durent peu, lorsqu'elles n'ont pas pour objet et pour cause la convoitise des yeux, la convoitise de la chair ou l'orgueil de la vie. Ce qui avait disposé pour un moment le cœur d'Israël à l'obéissance, c'était la vue de la gloire et de la majesté du Dieu fort et terrible²¹ ; mais la crainte ne forme que des esclaves indociles et qui même peu à peu s'endurcissent sous le fouet de l'exacteur.

Moïse scella donc l'alliance en répandant le sang sur l'autel et sur le peuple ; et le peuple, après avoir entendu la lecture du livre de l'alliance, répéta : Nous ferons tout ce que l'Éternel a dit et nous obéirons²². Mais le peuple, voyant que Moïse tardait tant à descendre (il n'y avait pas quarante jours qu'il était monté), retourne à la grossière idolâtrie de l'Égypte et se fabrique un veau d'or, pour qu'il marche devant eux. Alors l'Éternel dit à Moïse : « Va, descends, car *ton* peuple que *tu* as fait monter du pays d'Égypte s'est corrompu... J'ai regardé ce peuple ; et voici, c'est un peuple de cou roide »²³.

La première alliance avait été scellée avec du sang ; l'Éternel exerce dès lors la justice de la Loi en frappant le peuple, « parce qu'ils avaient été les auteurs du veau qu'Aaron avait fait »²⁴, mais il ne rétablit pas l'alliance qui avait été enfreinte. Moïse brise les tables qui étaient l'ouvrage de l'Éternel et gravées de son écriture. L'intercession de Moïse sauve Israël et Aaron.

Une seconde alliance est proposée au peuple, et l'Éternel dit à Moïse : « Écris ces paroles, car suivant la teneur de ces paroles, j'ai traité alliance *avec toi et avec Israël* »²⁵.

Ce fut donc le médiateur qui tailla les tables sur lesquelles les dix paroles furent écrites et la gloire de l'Éternel resplendit sur sa face, en sorte qu'Aaron et tous les enfants d'Israël craignirent d'approcher de Moïse, revêtu de ce sceau de l'Éternel. Nous trouvons ici deux caractères, qui distinguent la seconde alliance de la première : un médiateur entre Dieu et le peuple, et la gloire de l'Éternel reposant sur ce médiateur²⁶.

Chacun connaît l'histoire déplorable des transgressions du peuple, des sacrificateurs et des principaux d'Israël, pendant les quarante ans d'épreuve dans le désert. Moïse, arrive au terme de ses travaux, écrit le Deutéronome, en partie pour retracer ce qui précède à la mémoire d'Israël ; car la miséricorde de Dieu ne veut pas la ruine du pécheur mais sa conversion, et jamais il ne laisse manquer les avertissements. « Qu'il te souvienne de tout le chemin par lequel l'Éternel ton Dieu t'a fait marcher durant ces quarante années dans le désert, *afin de t'humilier et de t'éprouver*, pour connaître ce qui était dans ton cœur, et si tu garderais ses commandements ou non. C'est Lui qui t'a fait marcher par ce désert grand et terrible, désert de serpents même brûlants... qui te donna à manger dans ce désert la manne que tes pères n'avaient point connue, *afin de t'humilier et de t'éprouver* pour te faire ensuite du bien. – Et vous avez été rebelles à l'Éternel dès le jour où je vous ai connus. »²⁷.

« Regardez, je vous propose aujourd'hui la bénédiction et la malédiction. Et quand l'Éternel ton Dieu t'aura fait entrer au pays où tu vas, pour le posséder, tu prononceras *alors* les bénédictions, étant sur la montagne de Garizim, et les malédictions, étant sur la montagne d'Ébal. Maudit soit celui qui ne persévère pas dans les paroles de cette Loi pour les faire, et tout le peuple dira : Amen. – L'homme qui aura fait ces choses vivra par elles »²⁸. Qui ne croirait que le peuple, enseigné par quarante années d'expériences, redoutera ce langage inflexible et qu'il s'humiliera, pour retourner aux promesses gratuites ! N'ont-ils pas déjà senti la verge de la colère de Dieu, mise en activité par la Loi ? Ne doivent-ils pas savoir que tous ceux qui sont sous une loi, loin de conquérir la vie par son moyen, seront jugés par cette loi et périront par elle ?²⁹.

¹⁹ Ex. 19.

²⁰ Ex. 19:8 ; Deut. 5:28-29.

²¹ Deut. 5:23-27.

²² Ex. 24:3 :7.

²³ Ex. 32:7 :9.

²⁴ Ex. 32:35.

²⁵ Ex. 34:27.

²⁶ Ex. 34:1-4:18-30 ; Deut. 10:1-2 ; 2 Cor. 3:13.

²⁷ Deut. 8 ; Ps. 136:16 ; Nomb. 13:14.

²⁸ Deut. 9:26 :29 ; 27:12-13:26 ; 28:15 ; Josué 8:34.

²⁹ Rom. 2:12-14 ; 3:9-27 ; 5:20 ; 10:5 ; Gal. 2:16 ; Jacq. 2:10-11.

Mais il y a encore une ressource ; l'Éternel, comme pour donner à son peuple le temps de réfléchir, lui proposa, par Moïse, une troisième alliance en Moab, OUTRE l'alliance qu'il avait traitée avec eux en Horeb. Il s'agit, dans cette troisième alliance, de conserver ou de perdre le pays dans lequel ils vont être introduits. « Ce n'est pas seulement avec vous que je traite cette alliance et cette exécution du serment que vous faites, mais c'est tant avec ceux qui sont ici avec nous aujourd'hui devant l'Éternel, qu'avec ceux qui ne sont point ici avec nous aujourd'hui, afin que l'Éternel ton Dieu t'établisse *aujourd'hui* pour son peuple et qu'il te soit Dieu, ainsi qu'il l'a juré à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob »³⁰. La génération précédente avait été consumée, pour avoir péché contre la gloire de Dieu qu'elle avait vue et foulée aux pieds ; celle-ci ne voit pas la gloire ; mais Dieu, dans sa grâce, lui ouvre le chemin de la vie, « pour lui faire du bien. » Israël reçoit ici une plus grande grâce : c'est le secret de la vie ou de la mort, secret que leurs cœurs charnels n'avaient pas encore découvert. « L'Éternel ne vous a point donné un cœur pour connaître, ni des yeux pour voir, ni des oreilles pour entendre, *jusqu'à aujourd'hui* »³¹. « Cette parole est fort près de toi, dans ta bouche et dans ton cœur ; » « car du cœur on croit pour la justification (justice) et de la bouche on fait confession pour le salut. » La source des affections, des pensées et des actions est dans le cœur ; si cette source est corrompue, comment fournirait-elle le moyen d'accomplir une seule des volontés de Celui qui est parfait et trois fois saint ? de Celui qui n'a point égard à ce à quoi l'homme a égard ; car l'homme a égard à ce qui est devant les yeux, mais l'Éternel a égard au cœur³². Les sacrifices d'action de grâces et le fruit de lèvres qui confessent le nom de Dieu sont le culte suivant la Parole ; et ces fruits ne peuvent sortir d'un cœur incirconcis ; car de l'abondance du cœur la bouche parle. La nouvelle génération n'avait pas encore prononcé l'exécution du serment ; toute ressource n'était pas perdue ; le peuple pouvait encore s'humilier : il semble que Jéhovah, dans sa sollicitude, voie à regret Israël abandonner la promesse gratuite pour s'appuyer sur sa propre justice.

Josué introduit enfin le peuple en Canaan, malgré leurs transgressions et leur infidélité à garder les statuts et les commandements de l'Éternel, « lesquels si l'homme accomplit, il vivra par eux »³³. Ce moment est important pour le chrétien qui considère dans cette histoire le caractère de l'Éternel et celui du pauvre pécheur rebelle et orgueilleux. Il s'agit ici de renouveler et de consacrer définitivement l'alliance si souvent enfreinte ; c'est *la dernière épreuve* que la longue patience de Dieu leur avait ménagée. Rien n'avait manqué de sa part, ni les tribulations pour manifester au peuple ce qui était dans son cœur et pour l'humilier, ni les châtiments rigoureux, après les transgressions, pour les corriger, ni la manifestation de la gloire du Dieu Fort et Jaloux, ni la grâce qui pardonne et qui ouvre les secrets trésors de la vie : rien, non rien n'avait manqué de la part de Dieu pour ramener leurs pensées à la promesse du Christ. Ils rejettent définitivement cette dernière, et choisissent *eux-mêmes* le plus rude des précepteurs qui put les mener à Jésus³⁴ ; leur voie est large en apparence, aux yeux de la chair, mais elle est sans issue. Ah ! qu'il en eut été autrement, si, dans le sentiment de leur totale incapacité, ils avaient demandé à l'Éternel un cœur pour connaître, des yeux pour voir, des oreilles pour entendre ! Dieu leur aurait donné libéralement la sagesse et la connaissance qui les auraient ramenés à la grâce. Au lieu de cela, Israël se confia en sa propre force et voulut escalader le ciel³⁵, pour ravir la justice de Celui en qui la Loi est accomplie, et dans lequel viennent se résumer toutes les promesses, qui sont, en Lui, Oui et Amen.

Israël, humilié, aurait dit : « Seigneur ! ta Loi est juste, sainte, bonne, spirituelle et parfaite, puisqu'elle vient de toi ; mais nous ne pourrions pas garder tes commandements ; car c'est toi qui as dit : Je ne vous ai point donné un cœur pour connaître, ni des yeux pour voir, ni des oreilles pour entendre jusqu'à aujourd'hui. Toutefois nous avons éprouvé que, si nous sommes infidèles, Toi, tu es fidèle et que tu nous aimes à cause de nos pères ; quoique déçus à tous égards, nous sommes la postérité d'Abraham, nous avons tes promesses gratuites, nous nous y tenons fermes ; donne-nous un cœur tendre pour te connaître comme le Dieu d'amour, pour recevoir toutes tes bénédictions et pour n'espérer qu'en Toi seul ; garde-nous du mal et souviens-toi de Ta gratuite. »

Mais leur cœur était endurci comme celui de leurs pères, le voile qui disparaît en Christ ne pouvant être ôté que lorsqu'ils se seront retournés vers le Seigneur.

Josué donc leur lut haut toutes les paroles de la Loi, tant les bénédictions que les malédictions, selon tout ce qui est écrit au livre de la Loi³⁶. Puis encore une fois, avant de quitter la scène de ses travaux, ce grand capitaine du peuple de Dieu l'assembla à Sichem et lui dit de la part de l'Éternel : « *Vous ne pourrez pas servir l'Éternel, car c'est le Dieu Saint, c'est le Dieu Fort qui est jaloux ; Il ne pardonnera point votre révolte ni vos péchés. Et le peuple répondit à Josué : Non ! mais nous servirons l'Éternel.* » N'est-ce pas un dernier avertissement donné au peuple, d'abandonner toute confiance en lui-même et d'attendre l'arrivée du Libérateur, suivant la promesse ? « Et Josué dit au peuple : vous êtes témoins *contre vous-mêmes*, que vous avez *vous-mêmes* choisi l'Éternel *pour le servir*. Et ils répondirent : Nous en sommes témoins... Puis Josué renvoya le peuple chacun en son héritage »³⁷.

³⁰ Deut. 29:13-15.

³¹ Deut. 29:4.

³² Deut. 30:14 ; 1 Sam. 16:7.

³³ Éz. 20:11 :13, 21.

³⁴ Gal. 3:24.

³⁵ Rom. 10:6-9.

³⁶ Jos. 8:34.

³⁷ Jos. 24:1 :9, 19:21, 28.

Ce dernier appel à la conscience des Juifs après leur mise en possession de l'héritage et depuis les nouvelles désobéissances du peuple dans la terre promise a quelques rapports avec la prédication de Pierre et avec celle d'Étienne avant son martyre³⁸, surtout en ce que le moment extrême est arrivé pour accepter le témoignage de ces hommes de Dieu avant que tout espoir de grâce ne soit perdu. Si les Juifs eussent écouté Pierre leurs péchés auraient été effacés et les temps de rafraîchissement seraient venus par la présence du Seigneur³⁹. S'ils se fussent convertis à Jésus en entendant les justes reproches d'Étienne ils auraient abandonné cette Loi *qu'ils n'avaient point gardée*. Il est certain du moins qu'à ces deux époques le témoignage fut rendu comme un dernier appel à la grâce et à la conversion, adresse à ceux qui l'entendirent.

Si donc on nous demande : pourquoi la Loi fut-elle donnée ? l'Écriture répond : Elle fut ajoutée à cause des transgressions *jusqu'à ce que* vint la semence qui avait été promise⁴⁰ (ou « à qui la promesse avait été faite ») ; et « l'Écriture a renfermé toutes choses sous le péché, afin que la promesse par la foi en Jésus Christ fut donnée aux croyants (ou, « afin que la promesse fut donnée aux croyants par le moyen de la foi en Jésus Christ »). » « Néanmoins la Loi venue quatre cent trente ans après la promesse, n'abroge pas celle-ci de manière à la rendre impuissante ; » car Jésus, ayant enduré la croix et méprisé la honte, s'est assis à la droite du trône de Dieu, attendant que ses ennemis lui servent de marchepied, pour qu'il vienne rétablir toutes choses dans son empire usurpé par Satan.

La justice de Dieu punit son peuple suivant la rigueur de la Loi ; mais sa grâce emploie le temps de l'indignation contre Lo-Ammi à se former un peuple céleste et une Épouse pour le Fils bien-aimé qui trouve en elle sa joie et la récompense des souffrances qu'il a endurées. Christ crucifié et ressuscité est l'épi de blé tombé en terre qui produit beaucoup de fruit. L'Église ici-bas continue Christ et le témoignage qu'il est venu rendre à la véracité de Dieu ; car si nous sommes de Christ nous sommes tous fils de Dieu par le moyen de la foi et nous sommes par conséquent la semence d'Abraham⁴¹.

La venue de Christ mit fin à l'économie de la Loi, car Il l'a parfaitement accomplie, et c'est cependant au nom de *leur Loi* que les Juifs ont renié et crucifié Celui qu'ils ont haï gratuitement selon la parole qui était écrite dans *leur Loi*. « Nous avons, disent-ils, une Loi et selon *notre Loi* il doit mourir. » Mais Jésus tourne contre eux le témoignage de cette Loi qu'ils n'avaient point gardée et dont ni eux ni leurs pères n'ont pu porter le joug. « Les hommes ont préféré les ténèbres à la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. Moïse ne vous a-t-il pas donné la Loi ? Et *nul de vous ne pratique la Loi !* Pourquoi cherchez-vous à me faire mourir ? »⁴².

La Loi est un tout indivisible, et, comme telle, ayant été pleinement accomplie en Christ, elle est abolie et remplacée par une nouvelle alliance

La Loi est un tout, un système bien lié, un ensemble indivisible, qu'il n'est pas loisible à l'homme de scinder d'altérer de modifier, de quelque manière que ce soit. Dieu n'a jamais dit : Vous pouvez en prendre ceci, en laisser cela. Quel que soit donc le point de vue sous lequel on l'envisage et on la reçoive, il faut la considérer dans son entier, la garder dans son entier, ou la laisser dans son entier. — Cela est si vrai qu'il est dit : « Quiconque gardera toute la Loi et bronchera en un seul de ses commandements, est coupable à l'égard de tous. »

La circoncision, quoique donnée aux pères avant la Loi, était devenue le signe du joug de la servitude. Eh bien ! voici ce que dit Paul aux Galates : « J'atteste à tout homme qui se fait circoncire, qu'il est obligé de pratiquer la Loi tout entière »⁴³. Si l'on en prend une seule ordonnance, il faut prendre tout le reste ; ainsi la circoncision entraîne avec elle les sacrifices, les ablutions, le culte, l'observation des jours, la sainteté des lieux, le sacerdoce lévitique, etc, aussi bien que tous les préceptes de la Loi, qui prononce des malédictions contre quiconque ne la garde pas dans toute sa plénitude⁴⁴.

Or, que voyons-nous de nos jours chez la généralité des chrétiens ? La tendance constante à renoncer à la liberté par laquelle Christ les a rendus libres, à se replacer ou à replacer leurs frères sous le joug de l'esclavage ; l'esprit des Galates judaïsant en un mot. Combien, en effet, n'est-il pas de chrétiens qui, désirant vivre selon les préceptes de la Loi du Sinaï, la divisent en diverses catégories de leur invention, afin de pouvoir à *leur gré* retrancher ce qu'ils y trouvent de juif ; ou qui même se permettent d'accommoder à leurs vues tel ou tel de ces préceptes !

Citons un exemple de cet étrange procédé. Beaucoup de chrétiens, regardant le quatrième commandement comme obligatoire pour eux, en font dépendre le devoir de sanctifier ce qu'ils appellent le Sabbat chrétien. Mais,

³⁸ Act. 3:12-26 ; 7.

³⁹ Comp. Hébr. 8:10-12 ; 10:16-17 ; Act. 3:20 ; Osée 13:14.

⁴⁰ ὁ ἐπηγγέλται (Gal. 3:19), variante estimée.

⁴¹ Gal. 3:29. Comp. 16.

⁴² Act. 7:53 ; 15:10 :28 ; Jean 15:25 ; 19:7 ; 3:19 ; 7:19.

⁴³ Gal. 5:1-3.

⁴⁴ Deut. 27:26 ; Gal. 3:13.

en même temps ils altèrent considérablement cette Loi : 1° En changeant, sans y être aucunement autorisés par la Parole, le jour que le quatrième commandement ordonne de sanctifier ; 2° en s'écartant, sans trop de scrupules, de la stricte sanctification de ce jour, telle que la Loi la voulait, et cela en alléguant la liberté chrétienne, comme si la liberté pouvait s'allier avec la Loi du mont Sinaï, qui ne produit que des esclaves ; 3° en ne tenant aucun compte de la sanction que Dieu avait attachée à ce commandement, et qui n'était rien moins que la peine de mort⁴⁵. Nous verrons plus tard d'autres exemples de cet exercice arbitraire et téméraire de la raison humaine, sur la Loi du Seigneur.

Agir ainsi, nous le répétons, c'est retrancher, d'un seul coup et de sa propre autorité, la plus grande partie des statuts et des ordonnances, en gardant le reste à son choix pour le faire ; c'est un procédé que la Bible n'autorise jamais. Quiconque aura affaibli un seul de ces plus petits commandements sera appelé le plus petit dans le règne des cieux⁴⁶. Or, pense-t-on que le chrétien légal, qui aura affaibli ou détruit tout ou partie de cette Loi, sera grand dans ce règne ?

Nous ne parlons pas des inconséquences de ce système humain qui retient quelques lambeaux des cérémonies de la Loi, de son culte, de sa sacrificature, de ses fêtes, voulant ainsi conserver les ombres que la présence du corps et la lumière de l'évangile ont rendues inutiles ; mais nous ferons observer que le chrétien légal, s'il se croit justifié par la foi, doit retrancher de la Loi, tout en la prenant pour sa règle, la seule chose qui lui donne le vrai caractère de Loi, sa sanction qui dit : Si tu fais cela, tu vivras ; si tu ne le fais pas, tu mourras, et : « Maudit soit quiconque ne persévère pas dans TOUTES LES CHOSES ÉCRITES AU LIVRE DE LA LOI, pour les pratiquer. » C'est ainsi que, trop souvent, des enfants de Dieu, ne conservant qu'un squelette incomplet de la Loi, l'allient avec la grâce, lui ôtant à la fois son caractère typique, d'un côté, et, de l'autre, son caractère conditionnel, qui en font la force et l'essence. Cela encore n'est enseigné nulle part dans la Bible.

À bien des égards, la Loi juive était accommodée à la dureté du cœur des Juifs. « Car au commencement il n'en était pas ainsi⁴⁷. Ce qui précède nous a mis à même de comprendre comment, malgré cette condescendance du Législateur, Ézéchiël put dire, de la part de l'Éternel Lui-même, aux anciens d'Israël : « *A cause de cela, je leur ai donné des statuts qui n'étaient pas bons et des ordonnances par lesquelles ils ne vivraient point* »⁴⁸. Serait-il possible qu'après 1500 années d'un ministère infructueux, ces ordonnances eussent reçu de la grâce une valeur qu'elles n'avaient pas jusqu'à Christ ? Mais la Parole nous dit, au contraire, que le Fils de Dieu a mis fin à l'économie de la Loi en accomplissant celle-ci, en sorte que nous n'avons plus rien à faire avec le ministère de mort et de condamnation, qui a disparu devant le ministère permanent de justice et de gloire⁴⁹. « Lorsque fut arrivé l'accomplissement du temps, Dieu envoya son propre Fils, né de femme, *né sous la Loi*, afin qu'il rachetât ceux qui sont sous la Loi, afin que nous reçussions l'adoption. » Ailleurs les ordonnances de la Loi sont nommées l'ombre des choses à venir dont le corps est Christ. La Loi, ayant l'ombre des biens à venir et non l'image⁵⁰ même des choses, le culte lévitique se faisait en symbole et en ombre des choses célestes, et les événements même de leur histoire leur arrivaient en types et furent *écrits pour notre instruction*, à nous que la fin des siècles a atteints... afin que, par la patience et la consolation des Écritures, nous retinssions l'espérance⁵¹.

Cet aperçu serait suffisant à la rigueur pour prouver que la Loi est complètement mise de côté, comme n'ayant jamais consommé ni justifié personne, et qu'elle appartient désormais à l'histoire des voies de Dieu ; mais il est à propos de compléter cette vue par quelques autres citations de l'Écriture.

Le peuple de Dieu avait été constitué comme tel par une Loi ; cette constitution avait pour base le sacerdoce lévitique. Si cette base est ôtée, c'est-à-dire si le sacerdoce lévitique est changé, la Loi constitutive n'existe plus ; elle a perdu sa force et le peuple n'est plus le peuple de Dieu. Or, en fait, cela est arrivé à la lettre ; car Israël est toujours Lo-Ammi (pas mon peuple) et de plus les promesses n'ont pas été consommées en sa faveur ; elles ne le seront que lorsque le résidu d'Israël se sera retourné vers le Seigneur et que le voile étant ôté de dessus leur cœur, ils verront Celui qu'ils ont percé.

« *Il y a DONC abolition du commandement précédent* (à cause de sa faiblesse et de son inutilité, la Loi n'ayant rien consommé) ; » *car le sacerdoce étant changé, il y a aussi de nécessité un changement de Loi*⁵².

« Et Christ a obtenu un office d'autant plus excellent, qu'il est aussi le médiateur *d'une meilleure alliance*, constituée sur de meilleures promesses. » *Car si cette première-là eut été sans reproche, il n'y aurait pas eu lieu d'en chercher une seconde*⁵³.

⁴⁵ voir Nombres 15:32-35.

⁴⁶ Matt. 5:19. *λύω, enfreindre ou détruire, plutôt qu'affaiblir*

⁴⁷ Comp. Matt. 5:31-32 ; 19:8.

⁴⁸ Éz. 20:25. Comp. 11.

⁴⁹ 2 Cor. 3:7 :9, 11 ; Hébr. 8 ; 13.

⁵⁰ Christ est aussi l'image des perfections de la grâce de Dieu. Nous voyons cette image comme dans un miroir par le moyen de la foi (2 Cor. 3:8) ; telle est la vue du nouvel homme : elle lui est donnée pour le conduire, par l'espérance, au-dessus des difficultés de la vie, jusqu'à ce que la foi soit remplacée par la vue même du Seigneur tel qu'Il est.

⁵¹ Col. 2:17 ; Hébr. 10:1 :11 ; 8:5 ; 1 Cor. 10:11 ; Rom. 15:4.

⁵² Hébr. 7:11 :12, 18:19.

⁵³ Hébr. 8:6-7.

Le temps de redressement est donc venu avec Christ qui doit *consommer* la nouvelle ou la meilleure alliance en faveur de la maison d'Israël et de Juda⁵⁴, et quoique cette alliance ne soit pas encore consommée, elle est ferme et scellée du sang du Médiateur⁵⁵.

A-t-on bien réfléchi à toute la portée de ces paroles⁵⁶ : « Dieu ôte le premier (la loi qui n'avait que l'ombre des biens à venir), pour établir le second », savoir Christ, qui a dit : « Voici, je viens pour faire, ô Dieu, ta volonté ? » « C'est par cette volonté que nous sommes sanctifiés, au moyen de l'offrande du corps de Jésus Christ, faite une seule fois » (v.10).

Ici encore, nous voyons Christ remplaçant entièrement la Loi, en sorte que vouloir rétablir celle-ci, en tout ou en partie, soit comme économie soit comme règle, c'est faire le contraire de ce que Dieu a fait, c'est établir de nouveau le premier, et par conséquent, en principe, sinon d'intention, c'est ôter le second, c'est rejeter Christ.

L'histoire des alliances et de leur ratification nous a expliqué comment il a fallu que Jésus vînt accomplir la Loi et toute justice. Il l'a fait en apportant sur la terre sa sainteté et sa justice pour vaincre le Prince du péché et ses tentations ; Il l'a fait en devenant, à la place des esclaves charnels et impuissants de la Loi, le vrai serviteur de l'Éternel, dans l'amour et dans l'obéissance jusqu'à la mort de la croix. Car ce qui était impossible à la Loi en ce qu'elle était faible, par le moyen de la chair, Dieu, ayant envoyé son Fils en ressemblance de chair de péché et pour le péché, condamna le péché dans la chair, afin que le juste droit de la Loi fut accompli en nous, qui marchons, non selon la chair mais selon l'Esprit⁵⁷ ; et ainsi il y a introduction d'une meilleure espérance, par le moyen de laquelle nous nous approchons de Dieu⁵⁸, qui aussi nous a rendus capables d'être serviteurs d'une nouvelle alliance, non de lettre, mais d'esprit ; car la lettre tue, mais l'Esprit fait vivre.

Position de l'Église en Christ pour obéir à Dieu dans l'esprit d'adoption

Le point de vue sous lequel nous venons de considérer l'abolition de la Loi, pouvait avoir une grande importance dans l'Épître aux Hébreux, qui s'adresse à des Juifs convertis, chez lesquels il fallait une immense activité de foi pour saisir Christ, invisible dans la gloire, comme accomplissant, en toutes choses, la Loi et la justice.

Mais la position des enfants de Dieu par rapport à la Loi tient essentiellement aux conséquences de leur union avec Christ. En Christ la Loi a été *obéie* et *accomplie*, même quant à la peine qu'elle prononce contre le pécheur

⁵⁴ Hébr. 9:10 ; Jér. 31:31-34.

⁵⁵ Le Deutéronome est comme l'héritage laissé à Israël par le grand Prophète, que l'Écriture compare à Jésus en tant que Prophète. Ce livre est une récapitulation du passé et de l'avenir. Nous voyons Ch. 4:26-30 et 40, des promesses pour le *dernier temps*, la rentrée des Juifs dans leur héritage pour toujours. Les dix premiers versets du Chapitre 30, annoncent la conversion future d'Israël après l'indignation causée par les transgressions de la loi. La prophétie prédit au peuple ses chutes, son apostasie (31:16 :19-22:25-30 ; 32:15-44), c'étaient là des avertissements et des appels à la conversion vers la grâce, qui promettait à ceux qui renonceraient à leur propre justice, un nouveau cœur et un esprit nouveau pour garder les ordonnances de l'Éternel et pour marcher dans ses statuts.

Voici quelques passages qui annoncent cette grâce, réservée au peuple juif pour le dernier temps : Deut. 4:29 :30 ; 29:4 ; 30:5 :6, 10. (Comparer pour l'époque v. 1-8) ; Lev. 26:41-42 ; Ésaïe 2:3 ; 11:12-13 ; 29:18-24 ; 32:5 ; 35 ; 51:3-5:11, 12. Jérémie 24:6 :7 ; 31:31-35. Hébr. 8:8-12 ; Daniel 11:33 ; 12:3 :4, 10 ; Michée 4:1-2 ; Zach. 8:21-25 ; 12:10 ; 13:9 ; Rom. 11 ; 23:25-30.

Cette nouvelle naissance de toute une nation était une chose terrestre (Jean 3:12) que les docteurs d'Israël ne croyaient pas et que maint docteur de nos jours confond avec les choses célestes ou avec la nouvelle naissance individuelle pendant l'époque actuelle de la formation de l'Église (Comp. Ps. 102:18 ; 110:3, pour l'époque v. 6. Ésaïe 66:8 ; Éz. 37).

Il est clair que ces choses promises pour le dernier temps ne le sont pas pour le dernier Jugement, dans lequel les cieux et la terre seront détruits, mais pour la consommation du siècle ou de la 70^e semaine de Daniel. Nous sommes dans une époque intermédiaire entre la 69^e et la 70^e semaine, et le Seigneur a promis à ceux qui croient en Lui, d'être avec eux par son Esprit, jusqu'à la fin ou jusqu'à la consommation de cette 70^e semaine, non jusqu'à la fin du monde.

Il faut que les nations aient accompli leur temps et cessé de fouler aux pieds la sainte cité, pour que la dernière prière du Médiateur pour Israël trouve une réponse effective en Dieu, « qui sera apaisé envers leurs injustices et ne se souviendra plus de leurs péchés ni de leur iniquité. » Alors la richesse du sang de l'Agneau ne se répandra plus seulement sur l'Église élue, mais, combinée avec la présence glorieuse du Seigneur et avec l'enchaînement de Satan, elle agira sur la création entière. Le Fils de l'homme viendra donc consommer l'alliance avec la semence d'Abraham suivant la chair, après sa victoire sur Satan et ses jugements sur le monde, c'est-à-dire après qu'il aura cueilli l'ivraie et ôté les scandales de son Royaume.

Ainsi, quoique les Juifs doivent chercher à rétablir leur ancien culte après leur prochain retour en Canaan, cependant l'alliance de la Loi a disparu aux yeux de Dieu et elle ne sera consommée quant à ce peuple que lorsqu'ils verront Celui qu'ils ont percé et qu'ils diront : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! »

Ce qui importe à notre sujet, c'est la place que l'Église occupe dans cette meilleure alliance, comme unie au Médiateur, rassemblée par son Esprit, buvant son sang, se nourrissant de sa chair et continuant son témoignage.

⁵⁶ Hébr. 10:9.

⁵⁷ Rom. 8:3-4.

⁵⁸ Hébr. 7:19.

et le péché ; aussi Christ est-il fin de Loi *en justification* à tous ceux qui croient et qui, devenus par la foi membres de son corps, doivent marcher « comme il convient à des saints. »

En Christ, nous sommes morts à la Loi et ressuscités pour Lui être une épouse. Nous devons obéissance à notre Époux et non à une Loi dont cet Époux nous a affranchis, en l'accomplissant dans l'obéissance et la malédiction. Enfin la Loi est destinée à des hommes sur la terre et non à des ressuscités ; or nous sommes ressuscités avec Christ, assis avec Lui dans les cieux célestes et déjà participants ici-bas de la nature divine.

La foi purifie le cœur, y répand l'amour de Dieu et produit ainsi les affections célestes, par le moyen du Saint Esprit qui nous a été donné ; car l'amour et la foi développent l'esprit d'adoption et l'espérance des choses célestes. Tandis que la Loi ne donne ni le désir, ni la force d'obéir à Dieu, ni la connaissance de son amour, mais qu'elle rend les hommes esclaves de la crainte, « la foi qui opère dans l'amour », est, dans le nouvel homme, le principe qui aime et recherche la volonté du Père ; c'est le tout du chrétien ; c'est ce qui lui suffit pour sa marche ; c'est ce qui « peut quelque chose en Jésus Christ »⁵⁹. Ce qui est de Dieu en nous trouve la pensée et la volonté de Dieu dans les préceptes de l'évangile, et c'est dans la communion avec Celui qui a accompli la Loi que nous trouvons la force de marcher dans l'amour, comme des enfants bien-aimés. L'Esprit de Christ, qui habite en nous, prend de ce qui est à Lui pour nous le donner, et ce n'est pas un Esprit de faiblesse et de timidité, mais de puissance, et d'amour et de bon sens. Car nous n'avons pas reçu un esprit d'esclavage, pour être de nouveau dans la crainte ; mais nous avons reçu un Esprit d'adoption par lequel nous crions Abba ! Père ! Il n'y a point de crainte dans l'amour ; mais l'amour parfait chasse la crainte, parce que la crainte renferme une punition ; et celui qui craint n'est pas consommé dans l'amour⁶⁰.

Les préceptes de l'évangile sont toujours présentés comme *des conséquences*, découlant de l'amour de Christ pour nous et de la vie de Christ en nous. Ces préceptes, reçus dans le cœur comme la volonté de notre bon Père, deviennent une lumière ou des jalons pour suivre les traces de notre Époux, au lieu d'être un fardeau imposé à nos consciences ou une Loi saisie seulement par l'intelligence. Il ne s'agit point pour nous d'obéir par la force de notre propre volonté aux ordonnances de la Loi du Dieu de Sinaï, mais de demeurer en Jésus pour être agréables au Père qui nous a adoptés. Or Dieu regarde au cœur et n'y trouve rien d'agréable que ce qu'Il y a opéré Lui-même. Si Christ habite dans nos cœurs par la foi, ses affections et ses pensées, devenues les nôtres, doivent produire des fruits d'amour ; voilà pourquoi la foi sans les œuvres est morte, car sans la foi nous ne pouvons produire que des œuvres de propre justice et de propre volonté, quelle que soit leur apparence aux yeux de la chair.

Le joug de Christ est doux et son fardeau léger, puisque nous possédons l'Esprit de Christ qui est force et puissance et que nous sommes unis à Celui qui nous a affranchis de la Loi du péché et de la mort. Comment sera-t-il libre et joyeux, celui qui prétend passer avec une sainte humilité *mais sans frayeur* à travers les éclairs et les foudres de la vengeance de Dieu, pour être jugé sur ses œuvres, oubliant ainsi que Dieu, jugeant le chrétien, jugerait Christ en lui ? Comment l'amour de Dieu serait-il consommé dans l'homme qui cherche *sa règle* dans la Loi, au lieu de regarder à Celui qui lui a donné la vie éternelle et le témoignage de l'Esprit ?

L'Église est le corps de Christ, os de ses os, chair de sa chair, l'Épouse du Roi de la terre et des cieux, sa cohéritière, jouissant, pour l'éternité et dès à présent, par la foi, de sa paix et de sa gloire. *Or celui qui a cette espérance en Lui se purifie comme Lui aussi est pur.* Celui qui dit : « Je l'ai connu », et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur ; car il oublie qu'il y va de la gloire de Christ, qui est fort en nous quand nous sommes faibles en Lui.

Le service de l'esclave et l'obéissance de l'enfant de Dieu diffèrent essentiellement par les traits suivants : La Loi a été donnée par Moïse. Son enseignement consiste à faire pour vivre. La grâce et la vérité *sont venues* par le moyen de Jésus Christ. Vivre et faire, c'est la grâce ; car si nous vivons par l'Esprit, nous marcherons aussi par l'Esprit. Celui qui s'unit au Seigneur est un seul Esprit avec Lui.

Les docteurs qui placent leurs troupeaux sous la Loi ne comprennent guère mieux l'obéissance chrétienne et l'union avec Christ que ceux qui, amorcent les âmes par les désirs de la chair, par les impudicités... leur promettent la liberté, tandis qu'ils sont eux-mêmes esclaves de la corruption⁶¹ ; « car on est asservi à Celui par lequel on est subjugué. » Si donc je suis asservi au péché et au monde, je suis leur esclave. Si je suis asservi à la Loi, je suis esclave de la Loi. Si je suis affranchi de la Loi du péché et de la mort, je suis l'esclave de la justice, l'enfant adopté de Dieu, et j'ai trouvé en Christ la vérité, la liberté, la sanctification et la vie éternelle.

⁵⁹ Gal. 5:6.

⁶⁰ 2 Tim. 1:7 ; Rom. 8:15 ; 1 Jean 4:18.

⁶¹ Est-il nécessaire de dire que nous ne comparons pas l'état des premiers avec celui des seconds quant à leur salut, mais seulement quant à leur intelligence de l'Église et quant à leur marche dans la joie et dans la liberté, marche qui doit nécessairement se ressentir de la fausseté de leurs vues ? Nous ne jugeons point non plus les intentions des chrétiens, qui professent et qui enseignent des doctrines fausses ou relâchées ; mais nous nous bornons à dire qu'il est des positions, dans lesquelles un chrétien admet aisément certains enseignements traditionnels. C'est ainsi que Saul, zélé Pharisien, était un homme sincère, et que Nicodème, quoiqu'ayant de bonnes intentions, allait de nuit vers Jésus et ne pouvait comprendre la nouvelle naissance. Tous deux étaient zélés, mais attachés à la tradition les Pharisiens, et jaloux de conserver la bonne opinion de la nation juive.

La doctrine évangélique de l'obéissance libre et filiale est aussi opposée au légalisme, qui fait une règle de la Loi mutilée et privée de sanction par son mélange avec la grâce, qu'à la licence et à l'anarchie qui ne veulent point de règle. Le chrétien sait fort bien que le Seigneur Jésus est Maître et Juge actuellement *dans et sur* la maison de Dieu et que s'Il est un parfait Sauveur, Il est aussi un Juge souverain et parfait. Celui qui regarde de tout son cœur à Jésus ne tombe pas, et celui qui est tombé apprend, en regardant à Jésus, à être humble et à ne plus se laisser surprendre par l'ennemi. L'obéissance de l'homme nouveau vient d'un principe divin d'amour qui est en lui ; elle est filiale, spirituelle, intelligente, respectueuse, libre et joyeuse. L'enfant de Dieu obéit dans l'humilité, connaissant la source de la grâce qui lui est faite, car il rapporte tout à Celui qui lui a tout donné.

Il faut *demeurer en Christ* pour ne pas succomber aux convoitises des choses visibles et pour ne pas fléchir sous les usages, les institutions et les opinions d'un monde ennemi de Dieu et qui gît tout entier dans le mal. D'un autre côté, la foi dans le sang de Jésus peut seule nous relever, lorsque le manque de foi aux promesses nous a momentanément livrés à l'ennemi. Si quelqu'un a péché, qu'il le confesse à Dieu, se souvenant qu'il a un Avocat auquel le Père ne refuse rien. Dieu n'a pas voulu que ses enfants, en cherchant à Lui obéir, pussent demeurer courbés sous le joug du péché ; mais il leur a fourni, dans l'efficace du sang de Christ, un moyen de purifier leur conscience, afin qu'ils pussent constamment s'approcher de Lui et Lui rendre culte⁶².

Depuis les temps de l'Apôtre Paul, on a toujours vu des hommes, entièrement morts dans leurs fautes et dans leurs péchés, vivant selon de train de ce monde, suivant le prince de la puissance de l'air, se poser en jaloux défenseurs de la morale et accuser la doctrine de la justification par la foi d'ouvrir la porte à la licence et au vice ; mais en même temps ils s'élèvent contre les mœurs trop austères, à leur gré, de ceux dont ils représentent les principes comme immoraux, sans jamais s'apercevoir que ces accusations contradictoires se détruisent l'une l'autre. Eh bien ! n'a-t-on pas vu de tout temps, ne voit-on pas encore, dans la sphère chrétienne, un fait entièrement analogue ? Combien de chrétiens et, entre autres, de docteurs, fort ingénieux dans l'art d'allier l'évangile avec les comforts de la vie, le soin de leurs affaires et bien des jouissances mondaines, s'élèvent avec une sainte indignation contre ceux de leurs frères qui, se croyant affranchis de la Loi, se contentent de la foi opérante par l'amour et ne s'en croient que d'autant plus obligés de vivre uniquement pour Celui qui mourut et ressuscita pour eux, et d'avoir leurs pensées et leurs affections aux choses d'en haut et non à celles de la terre ! Combien de chrétiens toujours disposés à jeter à la face de ces derniers l'épithète injurieuse d'*antinomiens*⁶³, tout en les accusant de mener une vie trop séparée du monde, de ses plaisirs et de sa religion !

Une pareille contradiction ne peut venir que de l'ignorance des ressources de la grâce et de la position des rachetés devant Dieu en Jésus Christ ; quoi qu'il en soit, ces accusations contradictoires honorent certainement la doctrine de la liberté des enfants de Dieu. C'est une preuve positive que les affranchis du Seigneur connaissent « la volonté de Dieu, lorsqu'en faisant le bien, ils ferment la bouche à l'ignorance des hommes insensés, *comme libres* et non point comme faisant servir la liberté de couverture à la malice, mais comme esclaves de Dieu. Car vous, frères, vous avez été appelés à la liberté ; seulement ne prenez pas la liberté pour occasion à la chair, mais par l'amour asservissez-vous les uns aux autres. » Pour marcher d'une manière digne de notre vocation et de l'évangile de Dieu, il faut avoir un sentiment humble et profond de la grâce qui nous a été faite, c'est-à-dire qu'il nous est absolument indispensable de croire et de recevoir pleinement cette vérité : que Dieu nous a *rendus dignes*⁶⁴ d'avoir part à l'héritage des saints dans la lumière. La gloire des enfants de Dieu est un article de foi ; c'est parce qu'ils étaient indignes de ces grâces que Dieu les en a rendus dignes, par pure grâce, en vertu de son conseil prédéterminé, en les choisissant et en les tirant hors du présent siècle mauvais pour les unir à Jésus. Si nous comparons cette position qui est la nôtre avec notre ancien état de condamnation et d'inimitié, ce ne peut être que pour nous humilier quant au vieil homme et à son abjection, mais aussi pour nous élever à la louange et à l'adoration du Père, qui nous a rendus dignes d'être vêtus de vêtements blancs et de marcher avec Celui qui nous aime et qui nous a lavés de nos péchés dans son sang, et qui *nous a faits* rois et sacrificateurs à son Dieu et Père.

La Loi veut qu'on fasse *pour devenir saints*. « Si vous obéissez exactement à ma voix et Si vous gardez mon alliance, VOUS *me* SEREZ un royaume de sacrificateurs et une nation sainte »⁶⁵. Mais la grâce veut qu'on fasse *parce qu'on est devenu* saint par grâce. « Mais, pour vous, VOUS ÊTES la race élue, la sacrificature royale, la nation sainte, le peuple acquis, AFIN QUE VOUS annonciez les vertus de Celui qui vous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière. Vous aussi, tels que des pierres vivantes, VOUS ÊTES édifiés comme une maison spi-

⁶² Hébr. 9:13-14.

⁶³ Les *antinomiens* sont ceux qui abusent de la grâce et la tournent en dissolution, en niant la nécessité de l'obéissance pour le croyant. Ce sont ceux qui ne veulent de loi *dans aucun sens* ; or, tel n'est pas le cas du chrétien fidèle et affranchi : quoique convaincu qu'il n'a plus affaire avec la loi du Sinaï, qui n'est que « de faibles et pauvres éléments, vers lesquels il ne doit plus se tourner et auxquels il ne doit pas s'asservir » (Gal. 4:9), il n'en peut pas moins dire avec Paul : « Bien que je ne sois point *sans loi* à l'égard de Dieu, mais que je sois *sous une loi* à l'égard de Christ » (1 Cor. 9:21). *L'homme sans loi* (*ἀνομος*) dans ce sens, est le titre donné à l'Antéchrist (2 Thess. 2:8), que Daniel (11:36) appelle de même : « le roi qui fera selon sa volonté. » Et Jean (1^{re} Épître, 4:4) dit que le péché est *ἡ ἀνομία*, c'est-à-dire l'action d'un *ἀνομος* ou d'un homme sans loi, d'un homme qui n'obéit qu'à lui-même. C'est le cas de toutes les œuvres de l'homme inconverti.

⁶⁴ Col. 1:12 ; 2 Thess. 1:11 ; Apoc. 3:4. Jean 1:12 :16.

⁶⁵ Ex. 19:5-6. Voyez aussi Deut. 26:17 ; 29:12-13.

rituelle *pour être*⁶⁶ une sacrificature sainte »⁶⁷. La Parole de Dieu est sa pensée révélée à l'Église sur le monde et sur elle-même. Cette pensée n'est-elle pas clairement exprimée ici, et ne devons-nous pas éprouver une vive tristesse en voyant *des chrétiens* chercher à rabaisser ces privilèges et accuser des frères d'exagérer ce qu'il y a de sublime dans ce résultat de l'union de l'Église à son Époux ? N'est-ce pas se priver volontairement de la vraie source de force et de joie que d'affaiblir ou de tenir dans l'ombre la pensée de Dieu sur le corps de Christ, et de signaler comme des chrétiens judaïsant ceux qui cherchent à réaliser, dans leur marche la position à part que Dieu a faite à ses saints ici-bas et pour l'éternité ? Oh ! si l'amour de la vérité, si le respect pour la Parole de Dieu pouvait l'emporter sur les traditions humaines et sur les systèmes humains, on ne verrait pas, dans nos temps d'épreuve, les chrétiens, désunis sur des doctrines aussi fondamentales, les attaquer amèrement, tout en parlant d'union et de support mutuel dans l'amour !

La position des esclaves sous la Loi est donc tout à fait différente de celle des enfants sous l'adoption, et c'est ce qui explique la force avec laquelle Paul s'élève contre toute confusion entre ces deux positions. Il faut avant tout que le racheté croie fermement qu'il est saint et juste en Christ ; il faut qu'il demeure au bénéfice de cette grâce de Dieu, pour saisir et pour réaliser les conséquences de son union avec le Fils de Dieu. La règle de conduite du chrétien, c'est la sainteté de Celui qui l'a racheté.

Sa force pour marcher dans l'amour, c'est l'Esprit de Dieu qui l'a vivifié et qui habite en lui. Sa persévérance est nourrie par l'espérance ; sa sûreté et sa paix, c'est le sang de Christ et la puissance de Dieu qui le garde pour l'héritage, gardé de même pour lui. Et si, perdant de vue sa vocation et l'amour de Dieu, le chrétien vient à s'endormir et à se coucher parmi les morts, c'est encore le Seigneur qui le juge ici-bas à la manière des hommes, en la chair, afin qu'il ne soit pas condamné avec le monde. Christ étant notre justification, notre vie et notre sanctification, Christ ayant accompli la Loi, il est clair que le moindre mélange de la Loi avec la grâce nous fait déchoir de celle-ci ; dans ce cas, en effet, ou bien nous ne retenons pas fermement et exclusivement la grâce pour notre justification ; ou bien nous l'abandonnons, en quelque degré, pour notre sanctification pratique. Toute loi que l'homme accepte ou qu'il s'impose pour la faire est impuissante pour l'amener à la sainteté ou pour l'y maintenir aussi bien que pour le justifier. Si le racheté se place sous la Loi de Sinaï et qu'il la prenne pour sa règle de conduite, cela ne sert qu'à faire reprendre vie au péché⁶⁸, à prouver et à éprouver sa puissance et l'infirmité de la chair. Si l'homme se fait une loi pour la suivre ; c'est une mesure de sainteté humaine et charnelle qu'il se donne, mesure qui ne peut être qu'une abomination devant le Dieu juste et trois fois saint : car toute règle de sainteté qui n'est pas la sainteté du Seigneur Lui-même est une mesure rabaisée et indigne de l'évangile et de ses disciples.

Utilité de la Loi pour le chrétien et son usage dans l'économie actuelle

Le chrétien « croit toutes les choses conformes à la Loi et celles qui sont écrites dans les prophètes »⁶⁹, vu que ces choses ne lui parlent que de Christ, de sa venue, de sa mort, de sa résurrection, de son office actuel, de son retour et de son règne. C'est une étude pleine de fruits et d'instruction pour le fidèle, que de rechercher sous ce voile précieux les perfections du Sauveur du monde, et nous aimons à trouver, réalisées en Jésus, toutes les choses qui avaient été promises en figure dans la Loi. Car en lui se résument toutes les promesses de salut, et le chrétien, qui connaît Jésus sous toutes ses faces, prévoit les destinées de tout ce que le monde estime le plus, se repose à l'ombre de la justice du Bien-aimé et peut demeurer en paix dans la communion avec le Père et le Fils par le Saint Esprit. Considérée à sa place, la Loi n'est pas seulement le pédagogue qui nous a amenés à Christ, mais elle est encore précieuse au chrétien pour l'instruire des voies de Dieu, de sa fidélité et de la perfection de l'œuvre de Christ devant le Père. Les Épîtres aux Hébreux, aux Galates et aux Romains sont une preuve de l'utilité de la connaissance de la Loi, car elles la considèrent et l'expliquent sous divers points de vue qui tous viennent aboutir à son accomplissement en Christ. Un des grands privilèges du chrétien consiste en ce qu'il peut étudier la Loi avec intelligence et sans voile ; car, par la grâce de Dieu, ses rachetés sont unis à Celui en qui « le voile disparaît » et dont ils possèdent la pensée.⁷⁰

Paul partait de la Loi pour démontrer la sainteté de Dieu, la ruine de l'homme, la nécessité de la foi au sang de Jésus pour être justifié et de l'union à Jésus pour être sanctifié. « Rendons-nous donc impuissante la Loi, par le moyen de la foi ? Qu'ainsi n'advienne ! au contraire nous établissons la Loi ! » En effet, la Loi était la base et le point de départ de toute l'argumentation de Paul, puisque la Loi et les prophètes, dit-il, sont là pour rendre témoignage à la justice par grâce *sans Loi*. Voilà comment, au moyen de la Loi, Paul prouve la nécessité de la foi, ainsi qu'il le dit dans le même Chapitre : Maintenant donc une justice de Dieu est manifestée *sans Loi* par le moyen de la foi en Jésus Christ⁷¹. L'utilité de la Loi est donc incontestable et immense, pourvu qu'on la comprenne et qu'on la laisse à sa *place*, comme faisait Paul, soit dans les passages que nous venons de citer, soit lorsqu'il écrivait à

⁶⁶ εἰς Tischendorf.

⁶⁷ 1 Pierre 2:5 :9 ; Apoc. 1:6 ; 5:9-10.

⁶⁸ Rom. 7:9.

⁶⁹ Actes 24:14.

⁷⁰ 2 Cor. 3:12-18.

⁷¹ Rom. 3:30 :21-22.

Timothée : « La Loi n'est pas établie pour le juste⁷². » Mais nous le demandons, est-ce en faire « un usage légitime » que de la lire au peuple céleste, en lui appliquant ces paroles : « *Écoute, ISRAËL ?* » n'est-ce pas là, au contraire, mépriser les préceptes du Royaume de Christ et le « MAIS MOI, JE VOUS DIS » du Seigneur Jésus ? Le discours sur la montagne met la Loi de côté plus absolument qu'aucune chose au monde. Le verset 48 de Matthieu 5 est une promesse, réalisée pour l'Église en Celui en qui tout fidèle est rendu parfait⁷³, car « en cela est consommé l'amour par rapport à nous, afin que nous ayons assurance au jour du jugement, c'est que *tel qu'il est, tels nous sommes dans ce monde* »⁷⁴. Les lois du Royaume, en donnant aux Juifs la perfection du Père pour but, introduisent l'absolue nécessité de la grâce, des relations filiales, et d'un cœur nouveau ; la règle et la mesure deviennent dès lors plus élevées que la règle et la mesure de la Loi ; c'est pourquoi l'Église ne peut marcher vers cette sainteté que dans une pleine confiance en l'œuvre de Christ pour nous et en nous. Tout comme aussi la nation juive devra ressusciter, recevoir un cœur tendre et devenir un peuple nouveau pour obéir à ces nouvelles obligations. Si donc on lit la Loi ancienne au peuple céleste, on met de côté la mesure céleste de sainteté : « Vous serez donc parfaits, comme votre Père qui est dans les cieux est parfait ; » on met de côté le moyen d'obéir et on annule la force du chrétien : « Le péché n'aura pas domination sur vous, CAR vous n'êtes pas sous la Loi, mais sous la grâce. » « Car vous n'êtes plus esclaves, mais fils, et parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de Son Fils, criant : Abba ! Père ! »

Ce n'est point non plus faire « un usage légitime » de la Loi d'Israël que de la lire à un peuple incirconcis de cœur et d'oreilles, à moins qu'on n'oublie jamais d'ajouter aux commandements leur terrible sanction : « Maudit soit quiconque ne persévère pas dans toutes les choses écrites au livre de la Loi, pour les pratiquer ; » à moins encore qu'on ne termine cette lecture par les propres paroles de l'Éternel en un cas analogue : « Vous ne pourrez pas servir l'Éternel, car c'est le Dieu saint, c'est le Dieu Fort qui est jaloux. »

Or, nous le répétons, la nécessité indispensable de la foi et de la nouvelle naissance sera démontrée bien plus efficacement aux rebelles par la Loi du règne de Christ, que par la Loi de Sinaï, puisque (sans parler de la fausseté de l'application de celle-ci et de la vérité de l'application de la première aux Gentils de nos jours) plus la règle se rapproche de la sainteté de Dieu sans accommodement à la faiblesse de la chair, plus aussi la nécessité de la rédemption et de l'union à Jésus se révèlent à la conscience.

Mais, dit-on, Dieu n'a-t-il pas pris soin de distinguer, d'une manière éclatante, les *Dix Paroles* de tout le reste de la Loi, en les prononçant Lui-même à tout le peuple, puis en les gravant Lui-même, par deux fois, sur les tables de pierre ; et enfin en faisant placer ces tables dans l'Arche de son alliance ? Nous ne nions pas que les Dix Paroles n'eussent une importance particulière ; mais nous les considérons surtout comme le résumé de toutes les autres ordonnances, de tous les autres préceptes, de tout l'ensemble de la Loi, en un mot. Tout ce qui a rapport au culte de l'Éternel, toute la loi cérémonielle, comme disent les théologiens, n'est-elle pas contenue en germe, dans les premiers commandements ? Et si Dieu a voulu que les tables de la Loi fussent placées dans l'Arche, sous le propitiatoire, ce symbole si vivant de Jésus qui est *la propitiation* pour nos péchés, *le propitiatoire* établi d'avance⁷⁵, tout ce que nous demandons, c'est qu'on les laisse là où Dieu les a mises. Car c'était là aussi un type pour nous, qui nous représente, d'un côté, Jésus disant : « Mon Dieu... ta loi est au-dedans de mes entrailles ; » et, de l'autre, la place maintenant occupée par la Loi. Elle est cachée en Christ, Christ la recouvre, en sorte que, tant que nous regardons à Christ, nous n'apercevons nullement cette Loi des ordonnances qui nous était contraire. Il est vrai aussi, d'un autre côté, que si le Chrétien cesse de regarder à Jésus, s'il ôte le couvercle de l'Arche, le Propitiatoire, la Loi lui apparaît de nouveau avec son cortège de terreurs et son efficace de mort. C'est ce dont Paul avait fait l'expérience⁷⁶ ; c'est un déplorable état dont, comme lui, nous sommes délivrés par la loi de l'Esprit de vie dans le Christ Jésus.

Nous désirons compléter notre pensée sur l'utilité de la Loi laissée à sa place, et sur son emploi pour toucher la conscience, c'est-à-dire que nous voudrions développer les versets 8 et 9 de 1 Tim. 1, en prenant, dans la vie du Seigneur Jésus, des exemples du discernement spirituel qui est nécessaire aux serviteurs de Dieu, pour « ravir hors du feu »⁷⁷ les âmes des rebelles qui ne veulent pas se soumettre.

Un jeune magistrat s'adresse au Seigneur en se plaçant en face du jugement, comme le prouve sa question « Bon Maître, *que faudra-t-il que j'aie fait* pour hériter de la vie éternelle ? »⁷⁸. Jésus l'ayant regardé l'aima ; il avait trouvé de la confiance en Lui et une certaine droiture de cœur qui ignorait les liens par lesquels il était retenu. Il lui présente et lui rappelle les commandements⁷⁹. Ce jeune homme les avait gardés pour « entrer dans la vie », mais avec cette obéissance légale qui au lieu de rechercher l'amour de Dieu veut conquérir le ciel tout en

⁷² 1 Tim, 1:8-9. Établissent-ils donc la Loi, comme Paul, ceux qui veulent l'imposer aux justes par la foi ?

⁷³ Col. 1:28 ; Phil. 3:15.

⁷⁴ 1 Jean 4:17.

⁷⁵ 1 Jean 2:2 ; Rom. 3:24.

⁷⁶ Rom. 7.

⁷⁷ Jude 23.

⁷⁸ Luc 18:18 ; Marc 10:21 ; Matt. 19:21.

⁷⁹ On peut ajouter que, si Jésus le met ainsi en face de la Loi, c'est qu'il avait affaire à un Juif et par conséquent à un homme sous la loi de Moïse, à l'un de ceux à qui s'adressaient ces mots : « Écoute, Israël ! » ce qui n'autorise nullement les ministres de l'évangile à en faire indistinctement de même avec des auditeurs qui ne sont pas Juifs.

conservant des affections terrestres et en continuant à mettre « *sa confiance dans ses richesses* »⁸⁰. Alors Jésus lui dit : « Si tu veux *être parfait*, il te manque encore une chose ; vends tout ce que tu as et le distribue aux pauvres ; et tu auras un trésor dans le ciel ; puis viens suis-moi. » Le Seigneur éprouve le jeune homme, lui fait connaître son égoïsme afin qu'il remette son salut à Dieu qui seul peut faire tomber les liens de la chair et du péché parce qu'à Lui seul « rien n'est impossible. » La tristesse d'un cœur sincère placé sous la Loi et qui fait cette expérience le rend semblable au terrain préparé pour recevoir la bonne semence, et nous pouvons remettre cette âme à la grâce de Celui qui cherche les cœurs brisés.

Le cas est bien différent en Luc 10:25. Ici c'est un homme de Loi qui veut tenter Jésus. Sa question est absolument la même que celle du jeune magistrat. Sa réponse est *très bonne*. Peut-être ne pourrait-il pas dire : « Seigneur j'ai gardé toutes ces choses dès ma jeunesse. » Quoi qu'il en soit il ne parle pas même *de faire* telle ou telle chose pour hériter de la vie éternelle. Il parle de l'amour comme étant le sommaire de la Loi ; de l'amour qui est lui-même la Loi royale et de liberté en même temps qu'il est le partage des enfants de Dieu. Mais le Seigneur connaît ce qui est dans l'homme. « Alors Jésus lui dit : Tu as très bien répondu ; fais cela et tu vivras »⁸¹. Cette parole est exactement le langage de la Loi dans toute sa force ; elle atteint la conscience de l'hypocrite : l'homme de Loi se sent condamné par la Loi ; convaincu d'avoir parlé de ses lèvres d'une chose qui était loin de son cœur, il cherche à se justifier *lui-même* (ἐαυτὸν) en tentant de nouveau le Seigneur. Alors Jésus loin de lui donner du relâche, le force de répondre à sa propre question : « Qui est mon prochain ? » Il faut qu'il s'humilie pour pouvoir demander à Dieu ce qui ne peut venir que de Dieu. Et Jésus lui dit : « Va, et toi fais de même. » Cherche le moyen d'opérer le bien ; alors tu me trouveras et tu me suivras au lieu de me tenter.

Lorsque le Sauveur a affaire aux multitudes il leur montre la source de la justification et leur ouvre le chemin de la vie éternelle car il rencontre là des âmes simples plus droites et moins confiantes dans leur propre justice. Il place les rebelles qui ne veulent pas se soumettre sous la responsabilité de *leur Loi*, tandis qu'il amène les simples et les ignorants à la foi et à la grâce. « Quelles œuvres ferons-nous pour travailler aux œuvres de Dieu ? » Cette question diffère essentiellement de celle des deux exemples précédents ; d'abord en ce qu'il n'y a pas au même degré la propre justice qui veut apporter ses mérites devant le jugement de Dieu ; puis en ce qu'on trouve ici l'expression du désir d'être *ouvriers avec Dieu*, plutôt que de celui de travailler soi-même à son salut. Jésus répondit de manière à développer ces sentiments et à mettre de côté toute coopération du pécheur à son propre salut : « C'est ici l'œuvre de Dieu que vous croyiez en Celui qu'il a envoyé »⁸².

Conclusion

Quant à la rédemption toutes choses ont été accomplies en Christ dès sa glorification. « Ce sont là les paroles que je vous ai dites, quand j'étais encore avec vous : qu'il fallait que fussent accomplies toutes les choses qui sont écrites de moi dans la Loi de Moïse et dans les Prophètes et dans les Psaumes »⁸³. C'est ainsi que Jésus « n'est pas venu abolir la Loi ou les Prophètes mais les accomplir »⁸⁴. Mais outre le point de vue de la rédemption et de la prophétie accomplie, Jésus est encore l'accomplissement des choses futures. Les choses anciennes visibles prendront fin, et Jésus, qui en est l'accomplissement, est aussi *le principe* des choses nouvelles qui les remplaceront. Lorsque le moment sera venu, Il dira : « C'est fait (ou c'est commencé). Je suis l'Alpha et l'Oméga, le commencement et la fin »⁸⁵. « Jusqu'à ce que le ciel et la terre aient passé », chaque iota et chaque accent de la Loi auront en Lui leur accomplissement. L'époque annoncée en Apoc. 21:6, « c'est fait ou c'est commencé » est, je pense, celle qu'annonce Matt. 5:18, jusqu'à laquelle pas un trait de la Loi et des Prophètes ne passera sans être accompli en Jésus. *Alors toutes choses ayant été faites* (Les choses prédites, le conseil de Dieu), les choses anciennes (les premières) auront passé, et les choses nouvelles et célestes subsisteront seules.

L'Église, à cause de sa position en Christ, est les prémices des choses nouvelles qui vont succéder à celles-ci et même au « monde à venir » du Millénium.

« L'ayant voulu, Il nous a enfantés par une parole de vérité, afin que nous fussions les prémices des choses qu'il a créées⁸⁶. » Dieu, ayant ressuscité Jésus d'entre les morts pour être les prémices de ceux qui dorment, a voulu, en vertu de son amour et de l'élection de miséricorde, lui donner une compagne céleste. L'Église est donc, en vertu de la rédemption et de la nouvelle naissance, un corps céleste dont Jésus est la tête, corps qui est lui-même, avec Jésus et en Lui, les prémices des choses nouvelles que Dieu créera. C'est là aussi le mystère caché dès les siècles en Dieu, et qui était resté voilé aux prophètes dans la Loi et dans la Parole du commencement de Christ. Pour marcher dans le chemin qui lui a été tracé par Son chef, l'Église doit savoir et croire ce qu'elle est. Si

⁸⁰ Marc. 10:24.

⁸¹ Rom. 10:5 ; Gal. 3:12 ; Lévi. 18:5 ; Éz. 20:11.

⁸² Jean 6:28-29:40. Voyez encore Phil. 2:13 ; Matt. 6:6.

⁸³ Luc 24:44.

⁸⁴ Matt. 5:17-18. *Καταλύω*, proprement *dissoudre*.

⁸⁵ Apoc. 21:6.

⁸⁶ Jacques 1:18. *Τὰ κτίσματα αὐτοῦ*, les choses qu'il a créées. Ce mot ne se trouve, en outre, que dans 1 Tim. 4:4 ; Apoc. 5:13 ; 8:9.

elle retourne aux ombres, elle ne peut demeurer en Jésus. « Tenons-nous donc fermes à la liberté par laquelle Christ nous a rendus libres, et ne soyons pas de nouveau retenus au joug de l'esclavage. » Amen !

Le témoignage des disciples, vol. 2, p. 1

2 – Connaître la volonté du Père pour la faire – J.N.D

(Extrait d'une lettre.)

Si un enfant négligeait habituellement son père, et ne se mettait pas en peine de connaître sa pensée, ni sa volonté, il est facile de prévoir que, quand une circonstance difficile se présenterait, cet enfant ne serait pas dans le cas de comprendre ce qui peut faire plaisir à son père. – Il y a de certaines choses que Dieu laisse dans les *généralités*, afin que l'état d'âme de *l'individu* soit éprouvé. Si, au lieu du cas que j'ai supposé d'un enfant, il s'agissait de la femme envers son mari, il est probable que, si elle a les sentiments et l'esprit d'une épouse, elle n'hésitera pas un instant sur la question de savoir ce qui pourrait être agréable à celui-ci, et cela quand même il n'aurait exprimé là-dessus aucune volonté. Or, vous ne pouvez échapper à cette épreuve et Dieu ne permettra pas non plus que ses enfants y échappent : – « Si ton œil est net, tout ton corps sera plein de lumière. »

Quant à un moyen commode et confortable de connaître la volonté de Dieu, comme on aurait une recette pour quelque chose, il n'existe pas ; de la connaître, veux-je dire, sans égard à l'état de notre propre âme. – Encore une chose. – Souvent nous sommes de trop d'importance à nos propres yeux, et nous nous trompons en supposant qu'il y a une volonté de Dieu quelconque dans tel ou tel cas.

Dieu n'a peut-être rien à nous dire là-dessus ; le mal est tout dans le mouvement que nous nous donnons nous-mêmes. La volonté de Dieu est peut-être que nous prenions tranquillement une place insignifiante. – Et encore quelquefois nous cherchons la volonté de Dieu, désirant savoir comment agir dans des circonstances, où *ne pas nous y trouver du tout* est sa seule volonté ; et où, si la conscience était réellement en activité, son premier effet serait de nous les faire quitter. C'est notre propre volonté qui nous place là, et nous voudrions jouir, néanmoins, de la consolation d'être dirigés de Dieu dans une voie que nous avons nous-mêmes choisie. C'est là un cas très ordinaire. Soyez assuré que, si nous sommes assez près de Dieu, nous n'aurons pas de peine à connaître sa volonté. – Dans une vie longue et active, il peut arriver que Dieu, dans son amour, ne nous révèle pas toujours immédiatement sa volonté, afin de nous faire sentir notre dépendance, quand il y a peut-être chez l'individu une tendance à agir selon sa propre volonté ; cependant, « si ton œil est net, tout ton corps sera plein de lumière », d'où il est certain que, si tout le corps n'est pas rempli de lumière, l'œil n'est pas net. – Vous direz : C'est là une pauvre consolation. – Je réponds : C'est une riche consolation pour ceux dont le seul désir est d'avoir l'œil net, et de *marcher avec Dieu*. – Non, pour ainsi dire, d'éviter cette peine en apprenant sa volonté d'une manière objective, mais dont le désir est de *marcher avec Dieu*, « Si un homme marche pendant le jour, il ne bronche pas, parce qu'il voit la lumière de ce monde ; mais si un homme marche pendant la nuit, il bronche, parce qu'il n'y a point de lumière en lui. » C'est toujours le même principe. – « Celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie. » Vous ne pouvez pas vous soustraire à cette loi morale du christianisme. « C'est pour cela que, depuis le jour que nous en avons ouï parler, nous ne cessons de prier pour vous, et de demander que vous soyez remplis de la *connaissance de sa volonté, avec toute la sagesse et toute l'intelligence spirituelle*, afin que vous vous conduisiez d'une manière *digne du Seigneur* pour lui plaire en toutes choses, fructifiant par toutes sortes de bonnes œuvres, et croissant *dans la connaissance de Dieu*. » – La liaison de ces choses entre elles est d'une immense importance pour l'âme : Il faut connaître le Seigneur intimement pour pouvoir marcher d'une manière digne de lui ; et c'est ainsi que nous croissons dans la connaissance de la volonté de Dieu. « Et ce que je lui demande, c'est que votre charité augmente de plus en plus avec la connaissance et toute sorte d'intelligence, pour bien discerner la différence des choses, afin que vous soyez purs et que vous marchiez sans broncher, jusqu'au jour de Jésus Christ. » – Finalement il est écrit, que « l'homme spirituel juge de *toutes choses*, mais lui-même n'est jugé de personne. » – C'est donc la volonté de Dieu, et une volonté précieuse, que nous ne sachions discerner sa volonté, que selon notre propre état spirituel, et en général quand nous pensons que nous jugeons des circonstances, c'est Dieu qui nous juge, qui juge notre état ; notre affaire est de nous tenir près de lui. Dieu ne serait pas bon envers nous, s'il nous permettait de découvrir sa volonté sans cela. – Ce serait commode, comme d'avoir un directeur des consciences, et nous serions ainsi quittes de la découverte et du châtiment de notre état moral. Ainsi, si vous cherchez comment vous pouvez découvrir la volonté de Dieu sans cela, vous *cherchez* mal, et c'est ce que nous voyons tous les jours.

Un chrétien est dans le doute, dans la perplexité. – Un autre, plus spirituel, voit clair comme le jour ; – il s'étonne et ne voit point de difficulté, et il finit par comprendre qu'elle gît uniquement dans l'état d'âme du premier. « Celui qui n'a pas ces choses est aveugle et ne voit pas loin. » Quant aux *circonstances*, je crois qu'une personne peut être conduite par elles. – L'Écriture a décidé de cela. C'est aussi ce qu'elle appelle « être emmuselé avec un mors et un frein. » – « Je te rendrai intelligent, je t'enseignerai le chemin par lequel tu dois marcher et mon œil te guidera. » – Voilà la promesse et le privilège de celui qui a la foi. – Assez près de Dieu pour comprendre par un seul regard de sa part. Dieu, qui est fidèle, a fait la promesse de le diriger ainsi. Il nous avertit de ne pas être comme de cheval et de mulet, qui n'ont pas l'intelligence de la volonté, des pensées, des désirs de

leur maître. Il faut les mener avec un mors et un frein. Sans doute, même cela vaut mieux que de broncher, de tomber et de se heurter contre celui qui nous mène ; mais c'est un triste état – et c'est là être *dirigé par les circonstances*. Sans doute encore, il est miséricordieux de la part de Dieu de le faire, mais c'est bien triste de *notre* part. – Ici, il faut cependant distinguer entre juger ce qu'on a à *faire dans* de certaines circonstances, et être *dirigé* par elles. – Celui qui se laisse *diriger par elles* agit toujours aveuglement, quant à la connaissance de la volonté de Dieu. – Il n'y a absolument rien là de moral. – C'est une force extérieure qui le contraint. Mais il est très possible que je n'aie aucun jugement d'avance de ce que je ferai ; je ne sais quelles circonstances peuvent survenir et, par conséquent, je ne puis prendre aucun parti. Mais dès l'instant où les circonstances sont là, je juge avec une conviction entière et divine quel est le chemin de la volonté de Dieu, et de l'intention et de la puissance de l'Esprit. Cela exige le plus haut degré de spiritualité ; cela n'est pas être dirigé *par* les circonstances, mais c'est être dirigé de Dieu *dans* les circonstances, étant assez près de Dieu pour pouvoir juger immédiatement ce que l'on doit faire, aussitôt que les circonstances sont là.

Quant aux impressions, Dieu peut les suggérer, et il est certain qu'Il suggère, en effet, une chose à l'esprit ; mais dans ce cas, la convenance de cette chose et son caractère moral seront évidents comme le soleil en plein midi. Dans la prière, Dieu peut éloigner de notre cœur certaines influences charnelles qui, étant détruites, permettent à certaines autres influences spirituelles de prendre toute leur place dans l'âme ; ou Il nous fait sentir l'importance de quelque devoir, entièrement obscurcie peut-être par la préoccupation causée par quelque objet désiré. – Cela peut avoir lieu même entre deux individus.

Une personne peut ne pas avoir assez de discernement spirituel pour découvrir ce qui est bon, mais dès qu'un autre le lui fait voir, elle comprend que c'est la vérité. Tous ne sont pas ingénieurs, mais un simple charretier connaît un bon chemin une fois qu'il est fait. Ainsi les impressions qui viennent de Dieu, ne restent pas toujours de simples impressions. Mais elles sont ordinairement claires, quand c'est Dieu qui les produit. Je ne doute pas, cependant, qu'il ne les fasse souvent sur nos esprits, lorsque nous marchons avec lui, et que nous écoutons sa voix.

Quand vous parlez des obstacles suscités par Satan, il n'est pas dit que Dieu lui-même n'ait pas permis ces obstacles à quelque bon désir, obstacles causés par une accumulation de mal dans les circonstances qui nous entourent.

Votre troisième question suppose qu'une personne agit sans avoir la connaissance de la volonté de Dieu, cas qui ne devrait pas exister du tout. La seule règle qu'on puisse donner, c'est de ne jamais agir, lorsque nous ignorons quelle est la volonté du Seigneur.

Si vous agissez dans cette ignorance, vous êtes à la merci des *circonstances*, Dieu faisant tout tourner, cependant, au bien de ses enfants ; car c'est toujours le cas supposé par votre question. Mais pourquoi agir quand nous ignorons quelle est la volonté de Dieu ? La nécessité d'agir est-elle toujours si extrêmement pressante ? Si je fais quelque chose avec la pleine certitude que je fais la volonté de Dieu, alors il est clair qu'un obstacle n'est plus qu'une épreuve de ma foi, et ne devrais pas m'arrêter.

Il nous arrête peut-être par notre manque de foi, parce que, si nous ne marchons pas assez près de Dieu dans le sentiment de notre néant, nous manquerons de foi pour *accomplir* ce que nous avons assez de foi pour *discerner*.

Quand nous faisons notre propre volonté, ou que nous sommes négligents dans notre marche, Dieu, dans sa miséricorde, peut nous avertir par un obstacle, qui nous arrête, si nous y faisons attention, tandis que « l'insensé suit son chemin, et il est puni. » Dieu peut permettre, où il y a beaucoup d'activité et de travail, que Satan suscite des obstacles, afin que nous soyons tenus sous la dépendance du Seigneur, mais Dieu ne permet jamais à Satan d'agir autrement que sur la chair. Si nous laissons la porte ouverte, si nous nous éloignons de Dieu, Satan nous fait du mal ; mais autrement ce n'est qu'une épreuve de la foi, pour nous avertir contre un danger ou un piège – contre quelque chose qui aurait la tendance de nous élever à nos propres yeux. C'est un instrument pour nous corriger. C'est-à-dire que Dieu permet à Satan d'affliger l'esprit et de faire souffrir la chair extérieurement, afin que l'homme intérieur soit gardé du mal. S'il s'agit d'autre chose que de cela, alors ce sont probablement nos *mais* et nos *si* qui nous arrêtent, ou bien les effets de notre négligence qui a ouvert une porte à Satan, pour nous troubler par des doutes et des difficultés apparentes entre Dieu et nous, parce que nous ne voyons plus clair. – Car celui qui est né de Dieu se garde lui-même, afin que le Malin ne le touche point. En un mot la question est toute *morale*. S'il s'élève quelque question particulière, qu'au premier abord nous soyons incapables de résoudre, nous trouverons que souvent la question ne serait pas là du tout, si notre position n'était pas fautive, si nous avions été précédemment dans un bon état d'âme, si une vraie spiritualité nous avait gardés, garantis. Alors tout ce que nous avons à faire, c'est de nous humilier de toute l'affaire. Ensuite examinons si l'Écriture ne nous offre pas quelque principe propre à nous diriger, et ici, il est évident que la spiritualité est la chose essentielle, est tout.

La règle qu'on vous donne est excellente, *où et quand elle peut s'appliquer*, c'est-à-dire de faire ce que Jésus aurait fait dans telle ou telle circonstance. Mais sommes-nous souvent dans les circonstances où le Seigneur se serait trouvé ? Ensuite il est souvent utile de me demander d'où me vient tel désir, ou telle pensée de faire ceci ou cela. J'ai trouvé que cela seul décide de plus de la moitié des cas embarrassants où les chrétiens peuvent se rencontrer.

Les deux tiers de ceux qui restent sont le résultat de notre précipitation et de nos péchés antérieurs. – Si une pensée vient de Dieu et non de la chair, alors nous n'avons qu'à nous adresser à Dieu quant à la manière et aux moyens de l'exécuter et nous serons bientôt dirigés. Il y a des cas où l'on a besoin d'être dirigé, non pas toujours sans des motifs : comme, je suppose, quand j'hésite au sujet d'une visite à faire ou de tel autre cas. – Une vie d'une charité plus ardente, ou la charité en exercice d'une manière plus intelligente, ou mise en activité en s'approchant de Dieu, rendra clairs les motifs de la charité, d'un côté ou de l'autre – et souvent nous verrons peut-être que *notre* côté de la chose n'était qu'égoïsme.

Vous direz : Mais s'il n'est question ni de charité ni d'obéissance ? Alors je réponds que vous devez me montrer une raison pour *agir*. Car si ce n'est que votre propre volonté, vous ne pouvez faire plier la sagesse de Dieu à votre volonté. – Voilà aussi la source d'une autre nombreuse classe de difficultés que Dieu ne résoudra jamais.

Dans ces cas, il enseignera, par sa grâce, l'obéissance, et il nous fera voir combien nous avons perdu de temps dans notre activité propre. Finalement, « Il fera marcher les *débonnaires* dans la droiture, et il enseignera sa voie aux humbles. »

Je vous ai communiqué à ce sujet tout ce que mon esprit peut vous fournir dans ce moment. – Au reste, rappelez-vous seulement que la sagesse de Dieu nous conduit dans la voie de la volonté de Dieu : si notre propre volonté est en activité, Dieu ne peut se plier à cela. – C'est là la chose essentielle à découvrir. – C'est le secret de la vie de Christ. – Je ne connais pas d'autre principe dont Dieu puisse se servir, quoiqu'il pardonne et fasse tout tourner à notre bien.

Mais vous me questionnez encore quant à sa direction. Il dirige le nouvel homme qui n'a d'autre volonté que Christ. Il mortifie et fait mourir le vieil homme, et de cette manière il nous purifie pour nous faire porter du fruit.

« Me voici, je viens, ô Dieu ! pour faire *ta* volonté. » – J'ai pris plaisir à la faire.

C'est la place d'un portier d'attendre à la porte – mais en faisant cela il fait la volonté de son maître.

Soyez assuré que Dieu fait plus *en* nous que nous *pour Lui* ; et ce que nous faisons n'est pour Lui qu'autant que c'est Lui-même qui le produit en nous...

Avis

Le présent numéro commence le second volume du *Témoignage*. Un titre et une table des matières du *premier volume* l'accompagnent. Nos lecteurs pourront les réclamer auprès de leurs dépositaires.

Le témoignage des disciples, vol. 2, p. 35

3 – Pensées sur le culte et le combat – 1 Thess. 5:21

La vie des chrétiens se résume en ces deux choses : le culte et le combat, qui, quoique pouvant être envisagées à part, se lient cependant étroitement ensemble. Nous en avons un exemple très positif dans la prise de possession du pays de Canaan, sous la conduite de Josué. À Guilgal, le peuple réalisait la présence de Dieu dans son campement, puis il sortait pour rencontrer ses ennemis ; il y avait là culte et combat, dans l'unité du peuple de Dieu.

Dans le livre des Juges, qui est l'histoire de la chute d'Israël, il n'y a plus le culte et le combat dans la même unité. Nous voyons Dieu agir en faveur de son peuple d'une autre manière : ce n'est plus dans l'unité et par l'unité de son peuple que Dieu réalise ses bénédictions, quoique tous puissent y participer. Ceux que Dieu suscite alors n'ont pas la pensée d'agir par ce principe. Dieu les dirige diversement selon les voies de sa sagesse envers un peuple déchu. Dans l'infidélité, il n'y a pas lieu à réaliser le culte et le bon combat ; dans ce cas, Dieu combat avec nous, *mais contre nous*. Dans le désert, Dieu agit en toutes sortes de châtiments pour enseigner un peuple charnel, et l'amener ainsi dans la position du culte et du bon combat. C'est aussi ce qui arrive à l'Église dans son état de chute, ou à une âme en particulier. Si l'Église n'avait pas manqué à sa dépendance du Saint Esprit, elle aurait été dans une position magnifique ici-bas : le culte et le combat auraient été dans l'unité du corps, ainsi dans une pleine bénédiction. Au lieu de cela, tout est en misère et le sera de plus en plus, jusqu'à ce que Dieu accomplisse son conseil, en introduisant la perfection pour l'Église, par l'arrivée du Seigneur Jésus.

Il faut distinguer entre le culte qui est le repos de l'âme en Dieu, et le service qui est essentiellement le combat. Dans le service de Dieu, nous rencontrons la puissance de l'adversaire ; dans le culte, nous jouissons du repos de Dieu, à l'abri de nos ennemis. Le culte n'est jamais individuel, lors même qu'il ne serait réalisé que par un seul adorateur sur la terre ; le culte nous identifie avec Jésus dans la présence du Père, et avec toute la famille des Sacrificateurs ; c'est là qu'on réalise la communion des Saints, parce qu'on est, dans celle de Jésus et du Père, un avec eux tous. S'il n'y avait qu'un seul chrétien en état de réaliser le culte (car tous le sont dans le Chef), ce serait de ce chrétien que Dieu se servirait pour le combat en faveur de son peuple, de son Église en misère, sous la puissance de ses ennemis. Quoique l'état du peuple de Dieu puisse être tel, qu'un seul fût employé de Dieu pour le combat, ce n'en est pas moins pour l'unité qu'il le serait ; car Dieu agit en vue de tous les siens, pour la

bénédiction de tous. Il ne change pas dans son conseil, quoique notre péché l'oblige d'agir diversement. Plus le mal est grand, plus aussi Dieu est dans l'obligation de confondre les choses fortes par les faibles, afin que l'homme ne soit pas dans le cas de se glorifier devant Lui.

Dans la marche fidèle, il y a donc le repos de l'âme en Dieu ; dans l'infidélité, Dieu combat contre nous, détruit la chair, et cela pour nous amener à la bénédiction dont nous nous privons par l'activité du cœur charnel, qui, n'étant pas jugé, entraîne dans les choses de ce monde, et nous éloigne de l'amour du Père.

Quand le peuple d'Israël, sous la conduite de Josué, prit possession de Canaan, Dieu fut rendu admirable au milieu de son peuple ; terrible et redoutable pour tous leurs ennemis. C'est ce qui aura lieu aussi quand Jésus exercera le jugement contre ses ennemis. « Il sera glorifié dans ses Saints et rendu admirable dans tous ceux qui croient. »⁸⁷.

Dieu devait être glorifié en son peuple d'Israël, par la présentation de sa justice et de sa sainteté selon sa loi, au milieu de son peuple, et par son peuple devant les nations, or c'est ce qui a complètement manqué. Israël a déshonoré Dieu par sa conduite⁸⁸. L'Église devait être l'expression de l'amour du Père selon les richesses de sa grâce ; elle aussi a manqué à son témoignage comme corps⁸⁹. La conséquence de ces choses en ceux qui sont assez près de Dieu pour juger le mal introduit, et pour être humiliés dans la pensée de Dieu quand tout est en misère, et que sa gloire est foulée aux pieds, c'est l'identification avec les souffrances de Christ. C'est essentiellement la position de la fidélité, là où elle existe maintenant. Si l'on comprend et sent un peu la vérité à cet égard, on sentira aussi quelque chose de l'immense différence, quant au culte et au combat qui en résulte, d'être dans l'unité et la fidélité du corps ou de demeurer dans un état de choses en chute. Si des chrétiens peuvent se réunir dans le sentiment vrai de ce qui est maintenant, ils sentiront profondément le mal, ils en souffriront comme identifiés avec Christ, et le Seigneur les consolera et les fortifiera en proportion.

Il faut la connaissance de Dieu pour avoir un peu de force dans l'état actuel, afin de pouvoir être soumis à Dieu au milieu de tant de misères que l'on peut juger et sentir ; une âme qui, dans le culte, manque d'intelligence quant aux conséquences de notre chute devant Dieu, une telle âme ne sera pas préparée à souffrir et à supporter, comme une chose juste, les lacunes de ce culte, les manques de réponse à ses besoins selon Dieu. C'est le cas de la plupart des chrétiens ; aussi se contente-t-on généralement, dans un état de sommeil spirituel, de choses qui conviennent à des morts, et non à des vivants.

Quand on est déchu et que tout est en misère, la foi, qui reconnaît Dieu et ses droits, accepte le châtiment qui résulte de l'infidélité du peuple de Dieu, avec lequel elle nous identifie dans cette position : c'est ce que nous voyons dans les prophètes⁹⁰. Le refus de se soumettre dans ce cas démontre qu'on n'est pas humilié de son état, qu'on n'a pas accepté pour soi-même les conséquences de l'infidélité du peuple de Dieu. Si l'on n'est pas humilié et soumis, il n'y a pas d'intelligence, on n'est pas touché dans son cœur, la chair vit, et Dieu ne peut pas, dans cet état d'âme consoler et bénir.

Quand il y a chute (et c'est notre cas), le culte ne peut plus être réalisé dans la même bénédiction ; nous ne devons pas l'oublier : il y aura bien des choses qui seront comme une peine sentie de ceux qui sont tant soit peu spirituels. Dans la réalisation d'une souffrance pour quelques maux que l'Esprit de Dieu nous fait sentir, et qui nous ont été manifestés dans le corps, souvenons-nous que c'est une grande grâce que d'être rendus sensibles à ce que Jésus lui-même a senti profondément, et selon toute la perfection de Dieu. Et comme Il en a porté le poids, et ainsi détruit les conséquences pour les siens, ceux qui ressentent les effets du mal sont choisis de Dieu pour réaliser les souffrances de Christ, pour sentir avec Christ quelque chose de ses souffrances dans ce sens, et en porter le poids devant Lui, pour réclamer l'efficacité de sa grâce en victoire contre ce mal, cette puissance que l'adversaire exerce contre les Saints à cause de leurs infidélités. C'est au point de vue de la responsabilité que je parle ici, et, je le répète, un seul chrétien peut être choisi de Dieu comme instrument de bénédiction pour l'Église en bien des cas ; je crois que c'est là un principe de l'action de Christ en miséricorde et en bénédiction pour l'Église.

Les péchés, dans le caractère d'interdit, d'idolâtrie, exigent une séparation de la part de ceux qui peuvent en juger, avant de pouvoir agir en intercession si Dieu les y conduit. Là où quelque principe d'idolâtrie est établi, tout vrai culte à Dieu est empêché, en tant que réalisation par l'assemblée ; il faut dans ce cas être séparé de ceux qui gardent de l'interdit, et être constitué en témoignage pour pouvoir retrouver la position de réalisation du culte. Sans doute, il serait plus glorieux de voir la puissance de Dieu s'exercer par nous pour ôter le mal ; mais il faut sortir du mal, si l'on ne peut y faire face ; autrement ce serait le souffrir. *J'ai contre toi que tu permets...*⁹¹.

La conséquence de l'infidélité de Josaphat, roi de Juda, dans son alliance avec Achab, roi d'Israël, fut l'occasion d'introduire la fidélité dans la souffrance : Le fidèle Michée fut appelé à un témoignage qui le conduisit en prison⁹². Voilà encore une conséquence de la solidarité du peuple de Dieu. L'infidélité de Josaphat, dans cette occa-

⁸⁷ 2 Thess. 1:10.

⁸⁸ Rom. 2:24.

⁸⁹ Apoc., chapitres 2 et 3.

⁹⁰ Dan. 9 ; Jér. 10:19 ; Néh. 9:32-37.

⁹¹ Apoc. 2:20.

⁹² 1 Rois 22:26-28.

sion, lui fit courir le danger de perdre la vie. Josaphat fut humilié pour avoir manqué à son devoir ; Michée fut humilié pour avoir été fidèle à son Dieu ; en sorte que les souffrances qu'il eut à endurer lui tourneront à honneur et à gloire au jour de Christ.

Quand Dieu n'aura plus de témoignage par le moyen des Saints, alors il se rendra témoignage à lui-même par des jugements. Lors de la prise de l'arche par les Philistins, nous voyons le jugement de Dieu sur Israël par le moyen de leurs ennemis ; comme aussi sur leurs ennemis, qui n'avaient pas craint de s'emparer de l'arche, signe visible de la présence du Dieu d'Israël. Ils durent être instruits, par ce fait, de la valeur pour eux de la présence du Dieu Saint. Quand Dieu prendra connaissance des habitants de la terre, ce sera en jugement ; mais aussi longtemps qu'il y aura ici-bas un culte reconnu de Dieu, quel que soit l'état de faiblesse de ses enfants, Dieu agira en grâce envers les habitants de la terre ; mais aussi en jugement envers sa Maison. C'est le cas de nous souvenir de ces paroles de Jésus : « Vous êtes le sel de la terre ; mais si le sel devient insipide, avec quoi sera-t-il salé ? il n'est plus bon à rien qu'à être jeté dehors, et foulé aux pieds par les hommes »⁹³ L'arche était tombée entre les mains des Philistins, à cause de la complète corruption de la sacrificature, qui était le principe par lequel le culte avait lieu.

Le culte n'est pas déterminé dans le Nouveau Testament quant à la forme, et l'on comprend qu'il ne pouvait et ne devait pas l'être ; il dépend absolument de l'état de spiritualité de ceux qui le rendent ; et s'il y avait une forme qui le déterminât, cette forme pourrait exister sans la vie. Cela peut avoir lieu pour la doctrine, mais non pour le culte. Dans l'ancienne dispensation tout était déterminé quant au culte, aussi y avait-il un attachement à la forme qui tenait lieu de tout aux enfants d'Israël, et qui leur donnait une confiance aveugle malgré leur état d'entière corruption. Il en est de même dans le Christianisme pour ceux qui ne distinguent pas entre la forme de la piété et le fond ; mais ici l'aveuglement est encore plus grand, en ce que, pour la plupart, les formes qui ont surgi dans le Christianisme, ne peuvent se légitimer par l'Écriture.

Satan a été vaincu par Christ ; mais il n'a pas accepté sa défaite : il s'est caché derrière le rideau, dans les formes du Christianisme qu'il a introduites ; il a séduit des chrétiens en faisant prévaloir la sagesse de l'homme sur celle de Dieu. Ainsi l'homme s'est mis à la place du Saint Esprit dans l'Église, où il a déployé ses facultés intellectuelles, en prenant la révélation pour champ de leur activité. Une telle religion pouvait très bien s'accommoder au goût des hommes ; car ils peuvent la professer en restant dans toutes leurs prétentions, en leur donnant même plus d'étendue encore. Aussi, par là, le monde est entré à grands flots dans l'Église.

Plus la vraie piété décline, plus la forme remplace la spiritualité, et si l'on ne veille pas de ce côté, on se trouve sur une pente facile qui entraîne les chrétiens sur ce chemin sans qu'ils s'en doutent. Au reste, pour ce qui regarde le culte spirituel, les spirituels seuls pourront le comprendre ; des chrétiens peu avancés restent dans l'ignorance à cet égard, et même prennent occasion de ce que la Parole ne le détermine pas, pour s'opposer à ceux qui sont plus initiés dans l'intelligence de la bénédiction du culte.

Dans l'appel de Gédéon, nous avons un enseignement très précieux des voies de Dieu, agissant en faveur de son peuple en chute⁹⁴. Il lui dit (v.12) : « Très fort et vaillant homme, l'Éternel est avec toi. » Dans sa réponse au v. 13, Gédéon oppose à Dieu son manque d'intelligence ; cette réponse montre, en effet, l'ignorance de Gédéon quant aux voies de Dieu ; il ne comprenait pas pourquoi toutes ces choses arrivaient. Dieu ne s'arrête pas à l'instruire, mais Il veut agir et lui répond : « Va avec cette force que tu as, et tu délivreras Israël de la main des Madiannites ; ne t'ai-je pas envoyé ? » Ici Gédéon oppose sa faiblesse personnelle et celle de sa maison (v.15). Et l'Éternel lui dit : « PARCE QUE je serai avec toi, tu frapperas les Madiannites comme s'ils n'étaient qu'un seul homme. » Puis la faiblesse de Gédéon se manifeste encore ; il demande un signe ; Dieu condescend à son infirmité et fait tout ce que Gédéon lui demande. Mais après cela, celui-ci manifeste de nouveau de la crainte ; et l'Éternel le rassure (v.23). Alors il bâtit là un autel à l'Éternel et l'appela l'ÉTERNEL-DE-PAIX. Ceci nous présente un principe important : il faut tout d'abord que la paix soit rétablie ; c'est ce qui était nécessaire, car il y avait chute et éloignement de Dieu. Le peuple était coupable ; il fallait qu'il trouvât la paix avec Dieu : c'est le premier autel qui devait être élevé comme témoignage de la paix faite. Il ne s'agit pas ici de l'appel du pécheur, mais des voies de Dieu envers son peuple déchu. C'est comme quand le Seigneur dit aux Églises : « J'ai contre toi. » Ensuite Dieu lui commande de démolir l'autel de Baal qui est à son père. Dieu ne veut rien faire en ceux qu'il choisit pour agir, si premièrement l'idolâtrie ne disparaît de devant lui. « Et bâtis un autel à l'Éternel ton Dieu sur le haut de ce fort, en un lieu convenable. Tu prendras le *deuxième* taureau et tu l'offriras en holocauste avec les *arbres du bocage* que tu couperas » (v.26).

Nous voyons ici que le premier acte d'obéissance, qui est requis de Dieu après la paix conclue, c'est le culte, et il est important de remarquer que cet acte de culte était un témoignage que Dieu rend par Gédéon contre l'état d'idolâtrie de son peuple. Aussi la conséquence de cet acte d'obéissance, *tel que Dieu le requerrait*, est l'intervention de Joas pour délivrer Gédéon de ses ennemis, et celle de l'Esprit de Dieu, qui revêt de puissance pour accomplir la délivrance que Dieu voulait opérer en faveur de son peuple. Il y a ici évidemment : d'abord le culte, puis le combat ; mais l'un et l'autre accomplis par l'appel d'un seul homme, que Dieu choisit, établit et envoie, selon sa grâce, en faveur d'un peuple déchu.

⁹³ Matt. 4:13.

⁹⁴ Jug. 6.

La sacrificature, principe de l'unité de Dieu avec son peuple, n'est point en évidence dans l'histoire des Juges ; preuve frappante que Dieu n'agit pas par ce principe quand son peuple est déchu. Je crois que ceci renferme une grande instruction pour nous relativement à l'état de l'Église. Ceux qui agissent pour réaliser cette unité, quand elle est brisée, et qui veulent agir par ce principe, ne sont pas dans les pensées de Dieu ; c'est tout autre chose d'être conduit par le Seigneur et selon ses pensées, ou de vouloir accomplir certaines vérités, comme il nous semble bon.

Sous Samuel, l'arche et la sacrificature sont en scène, mais c'est pour le jugement. Dieu voulait en finir avec cet ordre de choses entièrement corrompu, et introduire un autre principe de gouvernement au milieu d'Israël ; savoir le gouvernement par le moyen du prophète. Mais l'Éternel est rejeté aussi sous ce rapport ; le peuple demande un roi. Sous le gouvernement de la royauté, la sacrificature resta le principe pour rendre culte ; mais il y eut un changement quant aux personnes qui faisaient le service du temple. Plus tard, quand Jérusalem est devenue l'objet final du jugement de Dieu, tout est rejeté ; ce qui peut nous fournir une nouvelle preuve de cette vérité : que lorsqu'il n'y a plus possibilité d'accomplir le culte, Dieu intervient pour en finir par le jugement ; il n'y a plus de remède. Alors Dieu rejette ce qu'il avait institué pour sa gloire et la bénédiction de son peuple, et Il établit autre chose. Quand Dieu jugera et rejettera ce qui est appelé Église ici-bas, Il introduira la gloire de son Fils, et le culte à Jérusalem sera dans une perfection bien plus grande que sous Salomon.

Le culte est toujours le principe par lequel on peut s'approcher de Dieu ; nous le voyons depuis Abel jusqu'à la fin. C'est le principe des relations de Dieu avec les hommes par Christ ; c'est pourquoi, si le culte cesse, il n'y a plus que les jugements de Dieu à attendre.

Le culte des chrétiens est dans une position et un caractère d'élévation, qui surpasse de beaucoup tout ce qui était présenté en types et en symboles dans l'Ancien Testament. Jésus, qui était la réalité des ombres, peut nous le faire comprendre, et quoiqu'on puisse distinguer dans sa vie, entre le culte et le service, en Lui ces choses n'en sont pas moins intimement unies et dépendantes l'une de l'autre ; on peut dire de Lui que toute sa vie était un culte parfait⁹⁵ ; vérité qui a son application pour le chrétien placé dans la position de Jésus, un avec Lui. Si nous considérons le culte dans sa perfection en Jésus, et notre position en Lui, soit dans notre acceptation devant Dieu le Père, soit dans notre mission sur la terre, cela ne pourra que contribuer à nous faire mieux juger de l'importance qui s'y rattache pour nous devant Celui qui nous a donné une valeur aussi grande et aussi parfaite. Dans ce cas, si nous venons à confondre la jouissance collective des joies divines de la famille de Dieu, avec le service, l'offrande complète de nous-mêmes à Dieu, cela supposerait que la joie du service de Dieu est devenue pour nous aussi grande et aussi parfaite que celle qu'on peut avoir dans le calme de l'âme en sa présence ce que je n'admets pas, on le verra plus loin). Mais à supposer un certain état de perfection à cet égard, l'intelligence spirituelle doit faire la part de chacune de ces deux choses.

Je peux comprendre que, si nous pensons à l'étendue de la faveur de Dieu, en nous plaçant dans la position de réalisation de service où Jésus s'est trouvé, cette pensée, par l'efficace du Saint Esprit, peut nous faire marcher dans l'accomplissement de la volonté du Seigneur, avec un esprit d'adoration envers Celui qui a voulu nous honorer à un tel degré d'élévation, en nous plaçant de toutes manières dans les mêmes rapports que son Fils bien-aimé. En effet, un chrétien qui conserve le souvenir de son état précédent et qui est vraiment humble devant Dieu, sera dans l'adoration pour tout ce que Dieu veut bien accomplir par lui ; c'est une position heureuse, vraie et bien désirable pour tous ; tous doivent courir à ce but de la perfection et tous y parviendront ; car ces adorateurs que le Père cherchait, Jésus les a trouvés et formés pour Dieu son Père ; et c'est ce qui sera, accompli en eux, quand Il les aura placés auprès de Dieu par la résurrection. Mais, en attendant, les appelés à cette grâce et à cette gloire commencent à être développés pour ces choses avant que la perfection soit venue.

Le fait, que *Jésus nous aime et nous a lavés de nos péchés dans son sang, et faits rois et sacrificateurs à Dieu son Père*, est quelque chose d'infiniment grand ; il révèle, d'une manière aussi admirable que profonde, l'amour de Dieu et sa grâce si parfaite, à ceux qui en sont les objets et qui pourront mesurer cet amour quand ils seront parvenus à la perfection. Cette perfection de Dieu les placera dans la réalisation de l'adoration en esprit et en vérité et cela pour toute l'éternité. Dès ici-bas, cette connaissance est aussi le principe de tout vrai culte et de tout vrai service, de toute vraie adoration de Dieu.

Dans la perfection d'adoration, l'individualité se perd, étant remplacée par la pensée et la jouissance de Dieu, qui nous remplit de lui-même. Dans la perfection de service, on ne se voit plus soi-même, on se compte comme appartenant à Dieu, on ne voit que Jésus accomplissant son bon plaisir pour son corps, et par son corps qui est l'Église. Voilà le point de vue où nous devons sans cesse tendre ; aussi c'est là l'œuvre de Dieu dans les siens, savoir, dans tous ceux qui ont le Fils.

Une couronne de vie est promise à celui qui endure la tentation⁹⁶, c'est-à-dire qui est fidèle dans le service. Celui qui demeure en Jésus et qui rencontre des épreuves, manifeste l'efficace puissante de la vie de Jésus, qui a remporté la victoire contre celui qui avait le pouvoir de la mort. C'est pourquoi, je pense, il est dit : *il recevra la couronne de la vie*.

Une couronne de justice est réservée à tous ceux qui auront aimé l'apparition de Jésus⁹⁷.

⁹⁵ Jean 15:10 ; 17:4.

⁹⁶ Jacq. 1:12

L'attente de Jésus est une démonstration de l'activité de l'amour de l'Épouse qui attend l'Époux ; c'est ce qui fait marcher ceux qui réalisent cette attente dans le principe de la justice céleste, qui est tout autre chose que la justice relative à la terre ; c'est pourquoi la couronne de justice est une gloire relative à l'attente de Jésus, fruit de l'amour fidèle de l'Épouse.

La couronne inflétrissable de gloire est promise à ceux qui auront pris soin du troupeau de Dieu par un principe d'affection⁹⁸.

Jésus avait dit à Pierre : « M'aimes-tu plus que ceux-ci ?... Pais mes agneaux... Pais mes brebis... » Ces mots nous montrent le principe requis par le Seigneur, pour pouvoir s'occuper de son troupeau comme en prenant soin. Cette capacité dépend d'un amour plus grand que ce qui peut exister, en général, à cet égard. Cette couronne est de gloire, parce que ceux qui travaillent par affection pour Christ, dans les soins de son corps, soignent les intérêts de la gloire de leur Maître.

Les couronnes d'or, dont les anciens qui sont vus par Jean⁹⁹ sont revêtus, n'ont pas de rapport avec les couronnes qui peuvent être acquises par la fidélité dans la course chrétienne. L'or est le symbole de la sainteté et de la pureté parfaite de Dieu. Ces couronnes nous présentent, je crois, la sainteté parfaite de Dieu, dont Il a revêtu ceux qui sont placés sur des trônes devant Lui ; ainsi leur adoration est dans la capacité de sainteté la plus élevée. Ce qu'ils présentent à Dieu dans leur culte, c'est la pureté même de Dieu. Dieu les a placés ainsi devant Lui, revêtus de la perfection de l'Agneau dans le degré le plus élevé, dans la plénitude de l'Agneau. Et ils adorent aussi l'Agneau ; leur adoration est relative à cette plénitude.

Le culte ne peut se rendre à Dieu que dans ce principe ; c'est-à-dire que les adorateurs présentent à Dieu ce dont Dieu les a revêtus par grâce, ce que Christ leur a acquis, nullement ce qu'ils auraient pu produire comme fruits agréables à Dieu, par Jésus Christ.

Le Souverain Sacrificateur céleste peut présenter les fruits des siens qu'Il reconnaît, et Dieu les agréer de la main de Jésus, mais à leur place.

Les rachetés ne peuvent et ne doivent accomplir leur culte qu'en se présentant à Dieu avec les choses que Jésus, son bien-aimé, leur a acquises et dont il les a revêtus. Nous ne pouvons jouir de Dieu dans nos âmes, avoir une paix parfaite dans la réalisation du culte, qu'autant qu'il n'y a pas trace en nos cœurs de ce qui peut venir de nous, même comme fruits de l'Esprit de Christ ; mais seulement de ce que nous avons de Dieu par grâce, des perfections de Christ dont nous avons été revêtus. Se présenter devant Dieu avec quelque autre pensée, que la seule pensée des perfections de Jésus, établit une séparation insurmontable entre l'âme et la sainteté de Dieu. Mais la seule pensée de la perfection de Jésus, comme don de Dieu, nous établit devant lui avec une pleine assurance, une pleine confiance, une pleine jouissance de son amour parfait en nous-mêmes, dans la communion de Jésus et du Père.

C'est la pensée de ce que Dieu nous a fait être en Christ, réalisée par la foi qui saisit et s'approprie ce que Dieu nous a donné, qui place l'âme dans la paix et la jouissance de Dieu.

Dieu, notre bon Père, savait bien qu'il fallait qu'il en fût ainsi, pour que nous puissions être parfaitement heureux en lui ; aussi c'est ce que son amour et sa parfaite grâce a accompli en notre faveur ! Pourquoi donc ses enfants bénis s'écartent-ils toujours de l'amour de leur Père, en cherchant quelque chose ailleurs que dans le sein de Jésus, où réside cette grâce si parfaite et si douce pour le cœur du pécheur ? cette grâce qui le rend infiniment plus heureux dans le sein de Dieu, que s'il avait pu y parvenir par quelque autre moyen ?

Quelle folie de nos cœurs que de s'écarter tant soit peu de la perfection dont Dieu nous a revêtus ! *car toutes nos justices sont comme le linge le plus souillé*, selon qu'il est écrit,¹⁰⁰. Et quant aux fruits que Christ peut produire en nous, nous ne devons nous y arrêter que pour considérer Celui qui porte l'iniquité des saintes offrandes¹⁰¹, et y voir ainsi une nouvelle occasion d'adorer Jésus. C'est pourquoi quelque humiliant qu'il soit pour nous de voir l'iniquité qui s'attache à nos bonnes œuvres et qui les souille, cela même peut devenir pour nous le sujet d'une parfaite joie, en nous montrant que nous ne pouvons nous regarder un instant, mais que nous devons contempler Jésus seul, ce qui nous garde dans la perfection de Dieu, dans le vrai bonheur. Et s'il est dit : « Oh ! que bienheureux est l'homme qui m'écoute, ne bougeant de mes portes tout le jour, et gardant les poteaux de mes portes ! »¹⁰², quel doit être le bonheur de ceux qui peuvent entrer dans le Saint des saints !... ayant été revêtus de sa sainteté même !... C'est ce que l'intelligence a besoin de pénétrer parfaitement, c'est ce dont l'âme a besoin d'être remplie, afin d'être gardée dans la paix parfaite du sanctuaire. C'est pourquoi Jésus dit : *J'ai prêché Ta justice dans la grande assemblée*¹⁰³ ; et encore : *Ma langue parlera continuellement de Ta justice*¹⁰⁴.

⁹⁷ 2 Tim. 4:8.

⁹⁸ 1 Pierre 5:1-4.

⁹⁹ Apoc..

¹⁰⁰ És. 64:6.

¹⁰¹ Ex. 28:38.

¹⁰² Prov. 8:34.

¹⁰³ Ps. 40:9.

¹⁰⁴ Ps. 35:28.

Quand Jésus sort du ciel avec ses armées, les justices des Saints sont mentionnées ; le Seigneur vient se glorifier dans ses Saints. Ceci se rapporte au service des fidèles dans le combat.

Dans le culte, les Saints entrent en Dieu et tout s'éclipse ; sa justice et la sainteté de sa gloire demeurent seules en évidence. Ceci se rapporte au bonheur des Saints dans le culte ; c'est notre gloire en Dieu, ou sa gloire en nous. Et quand le temps sera arrivé où Dieu sera tout, et en tous, ce sera l'éternité de la joie et de la paix, pour tous, en Dieu : LE CULTE ÉTERNEL.

Le témoignage des disciples, vol. 2, p. 43

4 – Lettre sur cette question : L'Église sera-t-elle enlevée avant l'arrivée des signes annoncés par le Seigneur, en Matthieu 24 ? – L.B

Mon cher frère !

Je sais fort bien que je vais m'occuper d'un sujet sur lequel il y a diversité de vues parmi les chrétiens qui attendent cependant la venue de Jésus pour chercher son Église, avant l'introduction du millénium. Cependant mon but n'est pas la controverse proprement dite ; car depuis que mes convictions se sont formées, je ne sache pas que rien ait été publié dans notre langue pour ou contre une résolution affirmative de la question posée en tête de cette lettre. Ce que j'ai au cœur, et cela pour notre édification commune, c'est d'exposer purement et simplement les bases bibliques de ces convictions, sans négliger toutefois de répondre à quelques objections qui m'ont été faites dans des entretiens particuliers, ou que je me suis faites à moi-même. Si l'on veut appeler cela de la controverse, soit ; mais je l'entreprends dans l'amour, et j'espère que les frères qui ne peuvent pas encore voir comme moi, voudront bien me lire, me supporter et me redresser s'ils trouvent que je m'égare.

Je dois d'abord déclarer que, pour mon compte, je ne puis donner le nom d'oiseuse à la question proposée, car grande est la différence de notre position devant Dieu, suivant la manière dont on la résout. Pourrait-il y avoir identité dans les affections spirituelles de deux frères, dont l'un ne voit le retour de Christ que dans le lointain, au travers d'une foule de signes préalables et encore inaccomplis, et l'autre attend Jésus tous les jours, persuadé qu'il est que le ravissement de l'Église au-devant du Seigneur en l'air doit précéder tous ces signes ? Je ne veux juger personne ; mais la nature des choses et ma propre expérience ne me permettent pas d'admettre cette identité. Quelque forte ou éclairée que puisse être la foi, elle ne peut point faire abstraction de signes auxquels le Seigneur veut que l'on fasse attention, ni par conséquent, avant qu'ils arrivent, regarder la délivrance comme très près. Les vierges sont réveillées par le cri : *L'Époux vient, sortez au-devant de Lui*. On dit que le Seigneur peut hâter l'accomplissement des signes, et cela est vrai. Mais Dieu ne peut point changer sa Parole, ni accomplir dans un jour, ce qu'il a annoncé comme devant remplir une semaine ou une demi-semaine d'années. Et fussions-nous au commencement de cette demi-semaine, visions-nous l'abomination du désolateur placée dans le sanctuaire, nous aurions encore quarante-deux mois à attendre l'arrivée de Jésus, et quarante-deux mois bien longs puisqu'ils seront le temps de la persécution des saints du Seigneur par l'Antéchrist. Mais je ne veux pas anticiper sur la suite. Je ne crois donc pas qu'une attente de l'arrivée de Jésus après des signes antécédents affecte notre cœur de la même manière qu'une attente toujours actuelle : et c'est ce qui me montre l'importance du sujet que j'essaie de traiter.

Sans autre préambule ; je vous dirai que, depuis quelques années, je suis fermement convaincu que l'Église sera enlevée avant l'accomplissement de la prophétie renfermée en Matt. 24, et que consciencieusement je ne puis voir dans une persuasion contraire qu'une erreur et une méprise plus ou moins grave sur la pensée de Dieu, ceci soit dit sans mettre en doute la bonne foi et la sincérité de ceux qui s'écartent ainsi de la vérité. Et si, pendant un temps assez long, j'ai partagé moi-même cette erreur, un examen un peu attentif des Écritures m'en a bientôt fait revenir.

Que la question proposée présente des difficultés, je ne le nie pas. Il y en a non seulement dans l'étude de la prophétie en général, mais encore dans celle de la généralité des doctrines. Sans doute plusieurs ont été levées, mais d'autres n'ont pas été et ne seront jamais ôtées du chemin ; de là ces divergences de vues entre des frères également droits, également amis de la vérité divine. La Parole de Dieu n'est pas un traité de sciences exactes, mais elle est l'expression des pensées de l'Être immense, infini et incompréhensible dans sa science et sa sagesse, au prix duquel tous les habitants de la terre ne sont rien estimés, qui confond la sagesse des sages et l'intelligence des intelligents. Trouverions-nous le fond de Dieu en le sondant ? Connaîtrions-nous parfaitement le Tout-Puissant ? Je ne doute pas, et c'est là ma consolation, que quant à *Lui* cette Parole ne soit en parfait accord avec elle-même, et que toutes les choses qu'elle renferme ne forment un tout divinement harmonique, qui fera dans le ciel la joie et l'admiration de nos âmes. Mais ici-bas nous connaissons seulement en partie ; et quand, bien qu'éclairée par la grâce, notre faible intelligence cherche à pénétrer dans la révélation divine, nous avons très souvent bien de la peine et souvent nous ne pouvons réussir à coordonner entre elles une foule de choses de détail, quoique nous ayons saisi les grands traits qui les renferment et que la pensée générale de Dieu ne soit

plus un mystère pour nous. Mais en sommes-nous moins assurés d'avoir saisi cette pensée ? Non, sans doute. Ce sont des *difficultés*, disons-nous ; et elles ne nous arrêtent pas dans notre chemin, quoiqu'elles puissent ralentir notre pas. Voici un fait clairement révélé, puis un autre dans le même cas ; mais où est leur liaison ? Nous ne la découvrons pas maintenant, que faire ? Rien de plus simple, les admettre tous les deux, en attendant que notre divin Docteur veuille bien nous faire voir comment ils s'accordent. Voilà ce que j'appelle de l'humilité et de la sagesse ; tandis que l'on ne peut voir qu'orgueil et folie à altérer comme le font, hélas ! maints théologiens,) la portée d'un fait ou d'une doctrine pour les mettre en équilibre avec un autre. Et j'ajouterai que Dieu bénit toujours cette marche, en ce qu'il est rare que celui qui, sur l'autorité divine, a admis deux choses en apparence inconciliables, n'ait eu plus tard, si l'on veut me passer cette expression, le mot de l'énigme, et puis une sorte de honte de la stupidité préalable de son esprit à découvrir l'harmonie des deux faits révélés.

Je me suis permis cette digression à cause de l'utilité qu'elle me semble avoir pour les frères qui lisent la prophétie, et parce qu'elle se rattache d'ailleurs à mon sujet. Nous nous trouvons en présence de deux révélations, l'une donnée aux Apôtres en Matthieu 24, l'autre donnée par Paul, 2 Thess. 2:1 et suivants. Dans la première, Jésus déclare qu'il viendra sur les nuées avec puissance et une grande gloire après maints événements destinés à rendre les disciples attentifs, et plusieurs en ont conclu que l'Église traverserait ces événements et souffrirait la grande détresse ou la persécution de l'Antéchrist. Dans la seconde révélation, Paul s'exprime, au contraire, de manière à ne pas laisser aux Thessaloniciens le moindre lieu à l'attente des signes ou à la crainte de la persécution, et l'esprit le plus ingénieux chercherait vainement à accorder cette révélation avec celle du Sauveur aux disciples, du moins de prime abord. Eh bien ! j'en rends maintenant grâce à Dieu, je vois ces deux prophéties parfaitement en harmonie, sans être obligé d'en altérer un iota ou un trait de lettre, et sans forcer le sens d'aucune expression. Il est aussi vrai pour moi que l'Église sera enlevée avant les signes, qu'il l'est que, après les signes, on verra le Fils de l'homme venir sur les nuées des cieux. Je n'ai pas plus de peine à concilier ces deux faits, qu'à distinguer entre les titres de Fils de Dieu et de Fils de l'homme ou entre les destinées des Juifs et celles de l'Église.

Il faut être singulièrement esclave de la vieille théologie et, je dirai même, conduit par son propre esprit dans l'étude de la Bible, pour ne pas faire ces distinctions-là ; et Dieu merci, nous savons que Celui qui, au commencement, créa *les cieux* et *la terre*, s'est choisi deux peuples, l'un céleste et l'autre terrestre, avec lesquels son Christ soutient ou soutiendra des relations différentes. Mais ce qui me surprend, c'est que, tout en sachant distinguer les relations du Christ de Dieu avec l'Église de celles qu'il a avec le peuple d'Israël, on les confonde par le fait, en identifiant l'arrivée du *Fils de l'homme* avec l'enlèvement de l'Église, et en regardant Matthieu 24, comme un avertissement donné à cette dernière de sa position à *la consommation du siècle*, c'est-à-dire à l'époque de la délivrance d'Israël. Que la volonté de Dieu d'avoir un peuple associé à la gloire céleste, actuelle et future, de son Bien-Aimé, et destiné à montrer les immenses richesses de sa grâce ainsi que sa sagesse infiniment variée, que cette volonté, dis-je, fût un mystère caché dans tous les âges, révélé d'abord par l'envoi du Saint Esprit, puis, d'une manière directe, à Paul, que l'on peut à juste titre appeler l'Apôtre du mystère¹⁰⁵, c'est ce qui n'est plus chose douteuse pour nous, grâces en soient rendues à Celui qui, selon son bon plaisir, nous a donné la connaissance de ce mystère adorable. Refuser d'admettre ce *principe-base*, si je puis le nommer ainsi, c'est se condamner à un christianisme du plus au moins charnel et judaïque. Mais alors, est-ce dans les évangiles, où Jésus parle en quelque sorte de la terre¹⁰⁶ et non *des cieux*, que l'Église doit chercher la révélation directe de la gloire qui la concerne ? Non à coup sûr. Je me hâte cependant de faire une sorte d'exception en faveur de l'Évangile de Jean, parce que Jésus y parle comme descendu du ciel et dans la conscience d'être Fils de Dieu par sa résurrection future. Mais dans cet évangile même, dont les chapitres 13 à 17 en particulier sont un trésor pour l'Église, nous ne sommes pas conduits plus loin pour ce qui concerne notre avenir qu'à la simple promesse du retour de Jésus pour nous prendre ensemble avec Lui-même. Jésus n'y parle pas de l'enlèvement de l'Église, (quoique la promesse suppose la chose,) parce que lui-même n'était ni ressuscité ni enlevé. Et c'est une chose bien remarquable que, dans le même discours où Il est si explicite sur les opérations bénies du Consolateur et sur la certitude de son retour des cieux, il ne dise rien de la bienheureuse espérance ou de l'enlèvement de l'Église.

Et si dans l'Évangile de Jean, évangile destiné à sortir les disciples du judaïsme et à les affranchir du joug du pédagogue, le Sauveur se borne à la promesse d'entrer dans les demeures du Père (et cela en opposition avec les espérances d'une gloire terrestre, les seules que pussent avoir les Apôtres), que sera-ce donc de la prophétie de Matthieu 24, où le prophète, semblable à Moïse et proche de la fin de sa carrière, prophétise ainsi que Moïse l'avait fait, proche de la sienne ? A-t-on quelque fondement plausible pour supposer que l'intention de Jésus dans ce chapitre soit d'instruire les disciples des destinées du peuple céleste ; peuple dont les disciples n'avaient encore aucune idée, peuple qui ne devait être manifesté et rassemblé qu'après le rejet de Jésus par le peuple terrestre ? Peut-on expliquer d'une manière tant soit peu satisfaisante, pourquoi les disciples, s'enquérant de choses qui regardent l'avenir du temple et de la nation, Jésus répondrait à leur question par une prophétie détaillée sur les destinées de l'Église, nation bien distincte des Juifs et appelée à une tout autre vocation aussi bien qu'à une tout autre gloire ? Faire de telles questions, c'est y répondre par la négative. La moindre attention à la prophétie de Matthieu 24 et surtout ce qui est écrit au verset 15, ne peut point nous laisser de doute sur l'intention du Seigneur. Il s'entretient avec *le résidu* fidèle d'une nation qui allait bientôt crucifier son Roi et son Dieu, et à la ques-

¹⁰⁵ Éph. 1-3.

¹⁰⁶ Héb. 12:25.

tion de ces « *pauvres du troupeau* »¹⁰⁷, il fait une réponse assortie, dans laquelle il groupe des faits déjà annoncés par les prophètes, les entremêlant avec quelques autres qui n'étaient pas encore révélés et qui ne sont que des faits de détail. Les abominations du désolateur, la fuite des disciples, la grande détresse, n'étaient pas des événements nouveaux, comme l'on peut s'en assurer, en comparant Daniel 9:27 ; 12:1 ; Jérémie 30:6-7 ; Éz. 5:9 ; 7:16 et Zach. 14:5, avec Matt. 24:15-16:21. Et quant à l'arrivée du Fils de l'homme pour la délivrance du peuple, je ne citerai pas, parce qu'il y aurait trop à citer. Ainsi le Seigneur ne fait dans cette prophétie que rappeler, en les agglomérant et en y ajoutant ses propres révélations, des faits relatifs à *la nation juive et pas à une autre*. Les appliquer à l'Église, c'est abuser de la Parole de Dieu, comme on en abuse en lui appliquant les promesses faites aux Juifs. Pour plus de détails, je renvoie le lecteur au N°8 du *Témoignage*, dans lequel une main plus habile et mieux dirigée que la mienne a analysé la prophétie dont je viens de parler. J'ai entendu quelques frères objecter que le Seigneur y parle des élus ; mais l'Ancien Testament donne le même titre aux Juifs en plusieurs endroits. On peut, par exemple, citer Ésaïe 65:8-9, qui est parallèle à Matt. 24:22. Ainsi dans ce dernier chapitre, il n'est pas question de l'Église.

J'ai une pleine persuasion en moi-même que l'enlèvement de l'Église est un de ces mystères dont est dispensateur celui que le Saint Esprit appelle maintenant au ministère de la Parole¹⁰⁸.

Peut-être était ce une de ces visions et de ces révélations dont Paul fut honoré, quand il fut enlevé lui-même, en corps ou en esprit (nous ne le savons, Dieu le sait) jusqu'au troisième ciel¹⁰⁹ ou qu'il reçut dans d'autres circonstances. Ma persuasion repose sur la frappante analogie qui existe entre deux passages. Le premier est 1 Thess. 4:13-17, où Paul, parlant aux frères de l'enlèvement de l'Église, après leur avoir parlé de la résurrection qui n'était pas un mystère, les avertit que ce qu'il va leur dire est une *parole du Seigneur*. Quelle parole ? est-elle écrite quelque part ? Jésus l'a-t-il prononcée auparavant ? nullement, c'est une révélation que Paul a reçue comme beaucoup d'autres, pour la joie et la consolation de l'Église ; une révélation *nouvelle*, renfermée dans le sein de Dieu et communiquée par le Saint Esprit ou par une apparition de Jésus, à l'Apôtre du mystère de Dieu. Il n'en est donc pas question avant cette époque : c'est un secret découvert à Paul et à personne avant lui. Ainsi il ne faut pas le chercher dans les évangiles. – Le second passage, qui confirme ce que je viens de dire, est celui-ci « *Voici, je vous dis un mystère, nous ne mourrons pas tous, mais nous serons tous changés, etc* »¹¹⁰. Le parallélisme est trop frappant pour être nié ; et il faut en conclure que l'enlèvement de l'Église a été un mystère jusqu'à Paul.

Ce ne sont ici, je le sais, que des preuves indirectes en faveur du principe que je défends, bien qu'elles aient un certain degré de force. Mais les deux faits qu'il me semble avoir suffisamment prouvés, savoir qu'en Matthieu 24 il n'est question que des Juifs, et que l'enlèvement de l'Église est un mystère révélé à Paul, ont déjà une grande portée et servent à frayer la route pour résoudre définitivement la question qui nous occupe. J'y ajouterai encore, mais sans m'y arrêter trop, parce qu'il est assez connu, le grand principe posé en Jean 7:39 ; 16:12-15 ; 1 Cor. 2:9-12, lequel, réduit à sa plus simple expression, revient à ceci, que la gloire de l'Église ne pouvait être découverte et publiée que par le Saint Esprit, envoyé par le second Adam, entré lui-même dans la gloire. Avant cette époque, Dieu, ce semble, ne pouvait pas parler d'introduire des hommes dans le ciel ; non plus que, avant la résurrection de Christ, faire prêcher l'évangile aux nations. Nous pouvons découvrir sans doute, soit dans la Loi et les prophètes, soit dans les évangiles, des types ou des indications de la gloire de l'Église et de ses privilèges ; mais rien de plus, parce que le Saint Esprit n'était point descendu du ciel, pour rendre témoignage à la gloire de Christ.

J'arrive maintenant aux preuves directes que la Parole de Dieu nous donne de l'enlèvement de l'Église avant l'accomplissement de *toute* la prophétie du 24^e de Matt. Je dis *toute* à dessein, parce que je ne pense point que Dieu s'occupe des Juifs, comme peuple, avant que l'Église soit retirée de la terre. Ces preuves ne sont pas nombreuses, il est vrai, puisqu'elles se réduisent à deux. Mais n'en eussé-je qu'une, elle doit suffire pour quiconque voit dans la Parole une vérité de Dieu. Elles sont renfermées : 1° dans la prophétie de Paul, 1^{re} et 2^e Épîtres aux Thessaloniciens ; 2° dans celle de Jean au 4:5 et 6^e chapitres de l'Apocalypse.

Commençons par cette dernière, parce que, des deux, (je parle ici ayant égard à l'opinion de quelques frères et non à la mienne) elle est celle qui, à première vue, présente le moins de clarté, à cause du caractère symbolique de toutes les visions apocalyptiques. – Ce n'est pas une idée nouvelle que j'émetts, en signalant le beau parallélisme qui existe entre les 2^e, 3^e, 4^e et 5^e sceaux¹¹¹ et les vers. 6-16 de Matt. 24 ; aussi me bornerai-je à le rappeler purement et simplement. Seulement Je ferai remarquer, en passant, l'analogie qu'il y a entre le cri des âmes sous l'autel, et les prières du résidu juif persécuté, que l'on trouve dans les Psaumes ; prières qui, si elles sont selon l'esprit de la terre et d'un peuple de la terre qui peut demander *justice*, ne le sont point selon l'Esprit de l'adoption, qui est un Esprit de grâce, priant pour ceux qui nous courent sus. Jean ne parle pas des faux Christs et des faux prophètes, parce que l'ouverture des sceaux présente les événements comme des jugements préparatoires et non comme des signes de l'apparition du Fils de l'homme bien qu'ils ne cessent pas d'être aussi des signes. On trouvera le même parallélisme entre Apoc. 6 et Luc 21, dont les v. 10-19 correspondent à Matt. 24, v. 6-14 et les

¹⁰⁷ Zach. 11.

¹⁰⁸ 1 Cor. 4:1.

¹⁰⁹ 2 Cor. 12:2-3.

¹¹⁰ 1 Cor. 15:51-52.

¹¹¹ Apoc. 6.

v. 25:26 au 6^e sceau. Or, puisque la vision apocalyptique des chapitres 4 et 5 est une préparation à l'ouverture des sceaux, il est bien évident que, si Jean voit l'Église jouer un rôle dans cette scène imposante qui se passe au ciel, où l'Apôtre se présente comme ravi, il faut rigoureusement en conclure que l'Église aura été enlevée avant l'accomplissement de la prophétie du chapitre 6 (laquelle est, en substance, identique à celle de Matt. 24:4-16), et qu'elle sera dans le repos éternel, quand Dieu agira pour juger la terre. Mais Jean voit-il l'Église autour du trône ? C'est là la question : et, pour moi, je n'hésite pas à la résoudre affirmativement, quand j'entends le cantique des Anciens, et que je les vois vêtus comme des Sacrificateurs, offrant des prières, assis sur des trônes et ayant des couronnes d'or sur la tête. Qui pourrait-il y avoir dans le ciel, sinon l'Église, pour chanter : « *Tu nous as achetés à Dieu par ton sang et tu nous as faits Rois et Sacrificateurs à Dieu ton Père, et nous régnerons sur la terre* »¹¹² ? C'est une vision, dira-t-on ; – D'accord ; mais une vision de faits bien réels et de personnages qui ne sont pas fictifs, bien qu'ils soient présentés sous une forme symbolique. L'Agneau, les Anciens, les êtres vivants et les Anges ne sont pas eux-mêmes des symboles, bien qu'ils apparaissent ici sous des traits qui ne sont pas les leurs en réalité, mais que la vision leur donne, afin de nous mettre, nous pauvres êtres, participants encore de la chair et du sang, en relation avec les choses invisibles, et de nous faire assister de loin aux grandes scènes qui prépareront la rédemption ou plutôt la délivrance de la terre. Dieu veut que ses enfants sur la terre sachent ce qui arrivera ci-après, comme, dans les chapitres 2 et 3, il leur a montré les différentes phases que présentera l'Église, ou ce qui en porte le nom sur la terre, jusqu'à ce qu'elle soit vomie de la bouche du Seigneur et que le résidu fidèle aille souper avec Lui. Puis celui auquel, comme à un type de ce résidu, Jésus a montré les choses qui sont, est enlevé au ciel pour contempler les choses à venir. Tel est l'historique de la vision. On le voit, l'Église n'est plus sur la terre ; je parle des fidèles. Et en effet Jean les retrouve dans le ciel, sous la forme de vingt-quatre Anciens (nombre correspondant aux vingt-quatre classes de sacrificateurs et de chantres, établis par David pour le service du temple, 1 Chr. 24 et 25) ; ils ont le costume et tous les emblèmes de la Royauté et de la Sacrificature, et ils proclament leur Rédemption par le sang de l'Agneau. C'est donc bien là l'Église, l'Église glorifiée, l'Église entière, placée autour du trône, que le Saint Esprit nous présente dans cette vision. Oh ! si notre cœur pouvait être absorbé par la contemplation de la merveilleuse gloire qui nous est réservée ! Oh ! si nous pouvions réaliser quelque peu sur la terre, le culte que nous voyons ici rendu à Dieu et à l'Agneau, et anticiper sur le moment où nous serons acteurs dans la scène que nous ne contemplons actuellement qu'en vision et en symbole ! Quelle vie dans nos actions de grâces et nos louanges ! Quelle joie en annonçant la mort du Seigneur en commun ! Quelle confession puissante des droits de Christ à régner sur la terre et à posséder toutes choses comme Seigneur ! Car c'est là ce que font les Anciens. Dans le chapitre 4, ils jettent leurs couronnes au pied du trône (symbole de la puissance souveraine de Dieu), reconnaissant par là que, s'ils sont Rois leur autorité n'est que dérivée et un fruit de la grâce souveraine, et ils chantent les droits naturels de Jésus, en tant que Créateur, à posséder toutes choses. Jusqu'ici, sauf leurs vêtements royaux et sacerdotaux, rien ne montre dans ces Anciens le caractère proprement dit de l'Église. Mais dans le chapitre 5, nous les entendons entonner un nouveau cantique : « *Tu es digne de prendre le livre ; ... car tu as été mis à mort et tu nous as achetés pour Dieu par ton sang.* » Or, dans le ciel, il ne peut y avoir que l'Église qui soit dans ce cas. – Et puis, remarquez à quelle occasion les Anciens chantent ce cantique. C'est lorsqu'il s'agit de déterminer les droits de l'Agneau mis à mort, à prendre le livre et à en ouvrir les sceaux. Le livre est un rouleau scellé comme le contrat de vente entre Jérémie et Hananeël¹¹³. C'est un acte qui donne à celui qui peut l'ouvrir un droit de prise de possession. Celui que Jésus a comme Créateur de la terre, il l'avait remis à l'homme dès le principe, en le créant (Gen. 1:26) ; mais Satan le lui a ôté, et il est devenu maître de la terre et de l'homme. En mourant, Jésus l'a déjà rendu impuissant et lui a ravi des enfants pour les amener à la gloire (Héb. 2:10-15). Mais une fois les enfants dans la gloire, il faut, pour que l'ordre soit rétabli, que l'homme soit remis en possession de la terre ; car le dessein primitif de Dieu ne saurait être anéanti. Eh bien ! c'est le chapitre 5 de l'Apocalypse qui nous montre les préparatifs de cette œuvre-là. Ici le vrai Boaz qui est fiancé à l'Église (les noces ne sont qu'au chapitre 19), déclare que le champ ou la terre, dans lequel il a trouvé sa fiancée, va être ôté à son possesseur actuel. Qui l'ôtera ? qui sera assez fort pour chasser Satan d'ici-bas et abolir son injuste puissance ? Personne que Celui qui a acquis l'Épouse et le champ où la terre. Et c'est ce que l'Église elle-même, mais l'Église rachetée proclame à haute voix. Elle ne le pourrait pas, si Dieu ne l'eût entièrement rachetée, c'est-à-dire si le corps n'était pas entièrement glorifié dans la résurrection, qui est le jour de l'adoption, savoir de la Rédemption du corps (Éph. 4 ; Rom. 8:23). Et tout ceci coïncide admirablement avec la suite. Christ, ayant fini avec l'Église et l'ayant placée dans les demeures du Père, s'occupe des jugements qui doivent mettre successivement toutes choses sous ses pieds. Et l'ouverture des sceaux est le commencement de ces jugements, qui, comme nous ; l'avons vu, correspondent au 24^e de Matt. 4-14. Ainsi, je pense avec justice que l'Église aura été enlevée ou consommée avant l'accomplissement de cette prophétie, d'autant que les droits de Christ à lier Satan ne peuvent être reconnus et proclamés que lorsque cette rédemption sera pleinement accomplie. Et ceci est encore appuyé dans mon esprit par l'enlèvement typique d'Énoch, avant le déluge qui est lui-même un type des jugements du Fils de l'homme sur la terre corrompue. Mais je ne veux point m'arrêter sur ce sujet ; non plus que sur le chapitre 12 de l'Apocalypse, qui pourrait aussi me fournir une autre source de lumière ;

¹¹² Cet argument de notre frère perd un peu de sa force, parce qu'il est évident que, en tenant compte de variantes indubitablement fondées, voici comment il faut lire la fin de ce passage ou de ce cantique : « ...et tu LES as faits rois et sacrificateurs, et ILS règnent (ou ils régneront) sur la terre. » Néanmoins, j'estime aussi que c'est l'Église qui chante, l'Église qui dit : « *Tu nous as achetés pour Dieu par ton sang, etc* » Puis elle parle des saints sur la terre, dont, comme sacrificature, elle a présenté les prières au vers. 8 ; en sorte que l'argument, quoique un peu affaibli, n'en est pas pour cela invalide. (Réd.)

¹¹³ Jér. 32.

parce que cela me mènerait trop loin et que ce ne sont pas d'ailleurs des preuves directes du principe que je soutiens.

J'ai été, pendant un temps, arrêté par la fin du chapitre 7. Mais en l'examinant d'un peu près, je n'ai point pu voir l'Église dans cette multitude innombrable, composée de toute nation et tribus et peuples et langues, et voici pourquoi en quelques mots : 1° Parce qu'ils ne sont que *devant* ou *en la face* du trône, tandis que les Anciens sont autour et même dans le trône et plus près de Dieu que les Anges eux-mêmes, v. 11:2° Leur cantique ne fait point mention de Rédemption. 3° Ils sont bien distingués des Anciens. 4° Ils n'ont aucune marque de Royauté ou de Sacrificature. 5° Ils sont simplement vêtus comme les Juifs du chapitre 6:11, de robes blanches. 6° Ils ont des rameaux dans leurs mains, comme des gens qui célèbrent la fête des Tabernacles. 7° Ils reviennent de la grande tribulation, par laquelle l'Église a la promesse de ne point passer (ch.3:10). Bref, je ne puis voir ici que des Gentils échappés aux derniers jugements et associés à la gloire milléniale des Juifs. Ce morceau me paraît être parallèle d'Ésaïe 2:2-4 et de Zacharie 13:16, auxquels on pourrait ajouter Ésaïe 60:5-6 ; 66:23 et plusieurs autres passages des Psaumes. Comme la bienveillance de Dieu envers les Gentils et sa volonté de les sauver ont été révélées par la mort et la résurrection de Jésus¹¹⁴, comme la gloire de l'Église n'a été manifestée que par la glorification de Jésus¹¹⁵, ainsi les droits de l'Agneau à racheter le champ de l'Épouse ne seront réellement constatés que quand celle-ci sera arrivée dans la gloire céleste : Alors Satan étant chassé du ciel, Jésus commencera à valoir ses droits de Seigneur de la Création. Ce sont des analogies assez frappantes.

Voilà ma première source de conviction, quant à la certitude de la glorification ou de la résurrection de l'Église avant les signes de l'avènement promis en Matt. 24. Je passe à la 2° qui, comme. Je l'ai dit, se trouve dans les deux Épîtres aux Thessaloniciens.

Ceux-ci avaient été « convertis des idoles à Dieu, pour servir le Dieu vivant et véritable et pour attendre des cieux son Fils qu'il a ressuscité d'entre les morts, Jésus qui nous délivre de la colère à venir »,¹¹⁶ et leur foi, comme celle des Romains, était célèbre par l'efficace qu'elle avait en eux, efficace, qui était racontée en Macédoine et en Achaïe. Ainsi les Thessaloniciens, comme de fidèles croyants, *attendaient* l'arrivée de Jésus ; c'est ce que nous devons aussi faire comme tels¹¹⁷, et je n'ai pas besoin d'insister là-dessus. De plus ils s'attendaient à être délivrés, de *la colère à venir* par Jésus. Or la colère à venir, n'est point ce qui est appelé *la mort seconde* (Apoc. 20:12-14), mais ces mots se rapportent invariablement aux jugements qui attendent le monde avant le millénium ; voyez Apoc. 6:16-17 ; 11:18 ; 14:10 ; 16:19. En Matt. 3:7 et Luc 3:7, cette expression ne peut s'appliquer qu'à des jugements temporels sur la nation juive, jugements dont il est parlé 1 Thess. 2:16 et qui s'accompliront littéralement, dans l'avenir, sur les nations et les Juifs incrédules. Je ne nie point que la colère de Dieu ne se manifeste dans la mort seconde ; mais ce que j'affirme, c'est que nulle part le jugement éternel ne porte le nom de *colère à venir*. Je lis de plus, (1 Thess. 5:9) que Dieu ne nous a point destinés *pour la colère*, c'est-à-dire à souffrir les jugements que le *jour du Seigneur* (dont l'arrivée est ici contemplée par l'Apôtre) amènera sur les incrédules et les impies. Ainsi il est bien évident que les fidèles seront mis à couvert de ces jugements-là, et en général de toute manifestation ou de toute conséquence de la colère de Dieu. Ils ne participeront point à la colère future de Dieu sur le monde et sur les Juifs (Luc 21:23). Or comment l'éviter entièrement s'ils sont encore sur la terre ! Quant à moi, je ne saurais rien répondre de scripturaire à cette question, que du reste je ne propose point comme argument. Je tenais seulement à établir ce fait, que nulle manifestation de la colère de Dieu ne peut atteindre les enfants de lumière, et que, comme le croyaient les Thessaloniciens, ils en sont délivrés par Jésus. De plus les Thessaloniciens attendaient du ciel *le Fils de Dieu* (et non *le Fils de l'homme* ; Matt. 24), le Fils de Celui en qui ils étaient, savoir en *Dieu le Père*. Ils voyaient Jésus dans leur attente, comme leur frère aîné, et non comme le Seigneur du monde ou le Roi d'Israël. Ils le voyaient dans la promesse de Jean 14:2-3 et non dans son caractère de Messie juif. Je crois cette distinction importante, mais je n'y insiste pas. Dans tous les cas, ils n'en étaient point à attendre ni la mort, ni des signes, mais Jésus. Et s'ils n'espéraient pas être enlevés d'un jour à l'autre, je ne sais en vérité si l'on aurait pu appeler cela une attente de Christ, et surtout je ne puis point comprendre de langage de Paul dans le chapitre 4:13-18 de cette Épître ; car il suppose nécessairement que les frères de Thessalonique ne s'attendaient point à mourir, mais à être pris par le Seigneur. Qu'on veuille bien étudier cette fin de chapitre, et l'on en sera convaincu. Versets 13:14 : Il y avait de l'affliction à Thessalonique au sujet de ceux d'entre les frères qui étaient morts. Paul la modère par l'espérance que, quand le Fils viendra, la puissance de Dieu, qui s'est montrée dans la résurrection de Jésus, agira pour ramener avec Christ tous les frères endormis en Jésus. Verset 15 : Car par la révélation du Seigneur, Paul pouvait dire à ses frères encore vivants et laissés de reste, que lui et eux (*nous les survivants*, littéralement ; ou mieux encore *les sur-restants*) ne seraient pas enlevés avant les autres, ou ne partiraient pas les premiers, selon que, comme il a été observé, l'Apôtre le dit aussi, 1 Cor. 15:51-52. Verset 16 : Car Jésus descendra avec un cri (sans doute le cri de minuit), avec la voix d'archange¹¹⁸ et avec la trompette de Dieu, (les trompettes servaient à rassembler le peuple, Nombres 10:1-5) ; et les fidèles, qui sont dans les sépulchres, entendront sa voix et sortiront. Verset 17 : *Puis, nous les survivants*, seront enlevés, réunis tous ensemble avec le Seigneur. Verset 18 : Enfin Paul exhorte les frères à puiser là-dedans leur consolation, et nous devons, aussi y trouver la nôtre. L'arrivée de Jésus était, dans la pensée de Dieu, un événement éloigné ; peut-

¹¹⁴ Luc 24:46-47.

¹¹⁵ Jean 7:38-39.

¹¹⁶ 1 Thess. 1:9-10.

¹¹⁷ Phil. 3:20-21. Rom. 8:23.

¹¹⁸ comp. Jean 5:28-29.

être l'est-il encore. Mais la *volonté* de Dieu était, il y a 1800 ans comme aujourd'hui, que les fidèles l'attendissent, journallement, et Paul n'argumente pas d'après un autre principe. Il suppose que les vivants laissés sur la terre ne mourront pas avant que le Seigneur descende, et c'est de cela même qu'il tire sa consolation. Les Thessaloniens, persuadés que Jésus ne tarderait point, étaient affligés de voir mourir leurs frères, ne sachant point que la résurrection et l'enlèvement de l'Église étaient une même chose, et Paul les console, en le leur apprenant. Il y avait là une grande consolation, dont sont privés tous ceux qui croient de mourir avant que Jésus vienne chercher les disciples. Je suis donc convaincu que tout ce morceau est inintelligible, si l'on ne part pas du principe que les Thessaloniens attendaient jour par jour, des cieux, le Fils de Dieu, Jésus, pour les mettre à l'abri des jugements qui tomberont sur le monde à cause de sa malice.

Dans le chapitre 5, Paul parle de ces jugements sur lesquels il reviendra encore dans le chapitre 1^{er} de la 2^e Épître. Mais il ne veut point entrer dans beaucoup de détails sur ce sujet et sur cette époque, parce que les fidèles n'avaient rien à craindre de tout cela pour eux-mêmes, étant enfants de la lumière et destinés non point à la *colère*, mais à la possession du salut. On a voulu confondre le *jour du Seigneur* avec l'*Arrivée* du Seigneur, en se fondant sur 2 Pierre 3:1 et suivants ; mais nous allons voir dans un moment que le Saint Esprit emploie le mot d'*Arrivée* ou de *venue* d'une manière générale, et que cette expression ne doit point être limitée à un seul sens ou rapportée à un seul événement.

Je passe à la 2^e Épître. Dans le premier chapitre, l'Apôtre, sachant les Thessaloniens persécutés, leur présente l'Arrivée de Jésus en révélation pour le jugement du monde et la manifestation de la gloire de l'Église avec Lui ; car alors seulement on verra publiquement ce que sont les enfants de Dieu, et le monde frémit de terreur de les avoir haïs et repoussés. Je ne m'y arrête pas, parce qu'il n'est pas ici question de l'enlèvement de l'Église. Le chapitre suivant, au contraire, est d'une grande importance, et résout définitivement la question que je traite. Les Thessaloniens étaient où risquaient d'être « *troublés et ébranlés de leur sentiment* », soit par quelque *esprit* qui avait parlé, soit par quelque autre révélation ou interprétation, soit enfin par quelque lettre supposée de l'Apôtre lui-même, qui annonçaient « *que le Jour du Christ était là*. » Sans aller plus loin, il est évident : 1° que Paul ne croyait pas que le jour de Christ fût encore là ou tout proche ; 2° que les Thessaloniens ne l'avaient pas cru non plus ; 3° et qu'on les ébranlait dans leur sentiment et les troublait en leur annonçant la proximité de ce jour, qui est sans contredit le même que *celui du Seigneur*¹¹⁹. Confondre ce dernier avec l'enlèvement de l'Église serait donc une erreur ; car bien loin que la nouvelle de cet enlèvement dût troubler les frères de Thessalonique, rien, au contraire, ne devait être plus propre à les réjouir, puisque c'était précisément l'objet de leur attente la plus chère. Mais il est bien évident que, loin de confondre ces deux événements, Paul fait tout l'opposé : « *Quant à l'arrivée de notre Seigneur Jésus Christ et à notre réunion auprès de Lui, nous vous demandons, frères, de n'être pas promptement ébranlés de votre sentiment.* » De quel sentiment ? De celui d'attendre des cieux le Sauveur afin que tous, morts et vivants, enlevés au-devant de Lui, nous soyons toujours avec Lui : « *Et de n'être pas troublés* » ajoute-t-il. Troublés de quoi ? De l'idée de devoir traverser les jugements, l'effusion de colère qui précédera le jour de Christ, et de n'être point retirés de la terre auparavant. Car c'est précisément ce que l'on cherchait ou avait cherché à leur faire croire pour ébranler leur foi et détourner leurs regards d'en haut. Or Paul les supplie de ne pas écouter ces esprits ou ces rapports et de ne pas recevoir comme venant de lui, une lettre qui annonçât que la *journée du Seigneur fût proche*. Cela est assez clair, je pense. L'Apôtre ne veut pas que ses frères se laissent troubler par les signes qui doivent préparer le jour de l'arrivée de Jésus, ni effrayer par l'idée d'être témoins terrestres des coups dont il frappera la terre, avant d'y établir son règne. Mais Paul fait plus que cela ; il déclare formellement que le *Jour de Christ* est encore bien éloigné, et qu'annoncer autre chose est une *séduction*, parce que, comme il le leur avait dit étant avec eux, le Jour de Christ ne pouvait pas *être là*, avant la manifestation de l'homme de péché, qui est le *mystère d'iniquité*, par opposition au *grand mystère de piété, Dieu manifesté en chair*. Mais cette manifestation de l'Antéchrist était retardée par un obstacle que les Thessaloniens connaissaient et qui serait ôté du chemin. Je ne décide rien sur cet obstacle au grand projet de Satan ; je crois ou plutôt je soupçonne fort que c'est la présence de l'Église sur la terre, présence qui tient en échec le Prince de ce siècle.

Mais quoi qu'il en soit, le jour de Christ ne sera point là avant que l'Antéchrist ne soit révélé ; cela est évident. Or nous voyons la révélation de ce monstre d'impiété en Matt. 24:15, où elle est placée au nombre des signes qui précéderont l'avènement du Fils de l'homme, ou ce que Paul appelle dans ce chapitre-ci « *l'Apparition de l'Arrivée du Seigneur* », pour la distinguer de *notre réunion avec Lui* qui est aussi appelée *l'Arrivée de notre Seigneur* au verset 1. Ainsi il résulte de ce chapitre que l'Église ne doit point attendre de signes de son enlèvement. Si ce n'est pas là la doctrine de Paul, je renonce entièrement à le comprendre, et même je ne crains pas de dire que, si l'Apôtre a eu le dessein d'empêcher les Thessaloniens d'attendre le Seigneur trop tôt, il est en contradiction avec sa première épître, dans laquelle il tire de la proximité de cet avènement tant de consolation pour les fidèles vivants qui regrettent la mort de leurs frères.

Ces consolations n'ont pas été données pour les Thessaloniens seulement ; elles nous regardent aussi. Mais à quoi nous serviront-elles, si, au lieu de voir notre frère mourant, près de nous être rendu dans une résurrection qui peut-être ne suivra sa mort que de quelques jours ou de quelques instants, nous sommes obligés de traverser une foule d'événements, avant de reposer notre pensée sur le retour de Christ et notre réunion auprès de Lui ? Est-ce bien l'intention de l'Apôtre dans ce qu'il dit à ce sujet ? Je suis pleinement convaincu du contraire, et c'est un des motifs qui m'ont engagé à communiquer aux frères ce que Dieu m'a enseigné par Sa Parole sur une question d'une importance assez grave sous le rapport pratique. Je regrette de l'avoir fait d'une manière si sèche ; le

¹¹⁹ 1 Thess. 5:2.

sujet, en lui-même, ne la demandait pas ; mais dans une exposition de principes, il n'est guère possible de l'éviter. Je ne terminerai pas sans faire remarquer que l'intention de Dieu, il me semble, a été de nous montrer l'enlèvement de l'Église et d'en fixer la place, dans l'histoire prophétique, au chapitre 12 de l'Apocalypse, qui nous présente le corps de Christ introduit dans le ciel, d'où Satan est chassé et descend sur la terre, pour y consommer le mystère d'iniquité, auquel l'Église non encore glorifiée était un obstacle, comme nous l'avons vu.

En résumé : Je distingue entre l'Avènement ou la descente de Christ pour l'Église, et son apparition en gloire pour la délivrance d'Israël. Dans le premier, il n'y a point de manifestation de Christ au monde, et la rencontre des Saints avec Lui a lieu en l'air et non sur la terre.

Je pense que l'Église n'est pas du tout appelée à considérer les signes de l'apparition *du Fils de l'homme*, sinon en tant que Dieu les lui a révélés, et à cause de maints principes pratiques qu'elle en peut tirer.

Je crois que la position normale du chrétien est de s'attendre, de jour en jour, à être enlevé, et de considérer comme une séduction toute doctrine qui tendrait, d'une manière ou de l'autre, à lui faire placer sa mort (bien qu'il soit possible qu'il meure) ou des signes entre le moment présent et l'arrivée de son Frère aîné.

Solennelle position ! que Dieu nous en donne toute la joie et nous en fasse sentir la puissance sanctifiante pour nous détacher du mal et des choses visibles ! Amen !

Le témoignage des disciples, vol. 2, p. 57

5 – Dieu est digne de toutes mes pensées

Il vaut mieux penser à ce que Dieu est qu'à ce que nous sommes. L'habitude de regarder à nous-mêmes est, au fond un véritable orgueil, le manque d'une entière conscience de cette vérité, que nous ne sommes BONS À RIEN. Tant que nous ne le comprendrons pas, nous ne détournerons pas entièrement nos regards du MOI pour les porter sur DIEU. Parfois peut-être, nous pouvons, jusqu'à un certain point, apprendre cela en regardant au mal qui est en nous ; mais toujours est-il que ce n'est pas là tout ce qu'il nous faut. En regardant à Christ, nous avons le privilège de nous oublier nous-mêmes. La vraie humilité, ne consiste pas tant à penser mal de nous-mêmes, qu'à n'en rien penser du tout¹²⁰. Je suis trop mauvais pour mériter d'être l'objet de mes pensées ; ce dont j'ai besoin, c'est de m'oublier moi-même et de regarder à Dieu, qui certes est bien digne de TOUTES mes pensées. Voilà, soyons-en parfaitement sûrs, ce qui nous procurera une véritable humiliation.

Bien-aimés, si nous pouvons dire¹²¹ : « Je sais qu'en moi, c'est-à-dire en ma chair, il n'habite rien de bon », nous avons suffisamment pensé à nous-mêmes ; eh bien ! pensons alors à Celui dont les pensées sur nous « sont des pensées de paix et non pas d'adversité », et cela bien longtemps avant que nous pussions penser quelque chose. Étudions ce que sont ses pensées de *grâce* à notre égard, et répétons les paroles de la foi : *Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?*

Le témoignage des disciples, vol. 2, p. 77

6 – Pensées sur quelques passages

2 Pierre 1:6 : « Associez... à la vertu la connaissance. »

Combien de fois ces mots n'ont-ils pas été pris pour texte de discours, dans lesquels on montrait la nécessité de la science académique ! Leurs auteurs commençaient ainsi par montrer leur *ignorance* du sens de cette recommandation apostolique. En effet, c'est à *tous* les fidèles (voyez verset 1) qu'il est ordonné d'associer à la vertu la connaissance. S'il s'agit d'une connaissance qui s'acquiert dans les hautes écoles, il en résulterait pour tous les fidèles, femmes et hommes, l'obligation impérieuse de fréquenter ces écoles ; mais il est question ici de tout autre chose. Les Romains l'avaient cette connaissance¹²² ; on voit même là quel en est l'un des résultats précieux. Les saints de Corinthe l'avaient aussi, et même au plus haut point¹²³ ; mais c'est Dieu seul qui les en avait enrichis : 2 Cor. 4:6 nous apprend comment elle nous est communiquée ; 2 Cor. 11:6, qu'elle se distingue du langage ; 1 Tim. 6:20, qu'il y a une science ou connaissance (c'est toujours le même mot grec) *faussement ainsi nommée*, et qui a pour effet d'éloigner de la foi ceux qui en font profession. – Il y a quelque chose qui surpasse la

¹²⁰ Gal. 6:3.

¹²¹ comme dans Rom. 7.

¹²² Rom. 15:14.

¹²³ 1 Cor. 1:5 ; 2 Cor. 8:7.

connaissance, c'est l'amour qui édifie¹²⁴. – Tous les trésors en sont cachés en Christ¹²⁵. Il nous est ordonné de croître dans la grâce et dans la *connaissance* de notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ¹²⁶.

Le témoignage des disciples, vol. 2, p. 77

7 – Éphroditte – Phil. 2:25-50 ; 4:18

La disposition habituelle de l'homme a toujours été de rechercher sa propre gloire, et les bénédictions mêmes de la grâce de Dieu deviennent pour lui une occasion de s'élever et de s'enorgueillir. Lorsque, dans l'abondance de sa grâce le Seigneur a favorisé une personne et l'a distinguée de ceux dont elle est entourée, loin d'être humiliée de cette faveur spéciale, il arrive trop souvent qu'elle en prend occasion de se laisser aller à la présomption et à l'élévation du cœur. Il en a été ainsi d'Israël. Jeshurun s'est engraissé et a regimbé. Et même lorsque cette faveur a été visiblement retirée, l'orgueil qu'elle a fait naître demeure, et ce mal est la plus triste manifestation de la misère humaine. Le Seigneur Jésus, pendant son ministère, trouva Israël rempli de confiance en lui-même, et cela dans le temps où, par un juste jugement de Dieu, ce peuple était livré à l'aveuglement. Le mal qui est dans l'Église présente malheureusement le même caractère. Jésus, après être monté au ciel, répandit de grands et excellents dons pour l'entretien et la nourriture de son Corps, de l'Église. Mais, comme nous le voyons dans l'Église de Corinthe, ces dons mêmes furent une occasion d'élévation pour plusieurs. La responsabilité, attachée à la réception du don, fut promptement oubliée ; dans certains temps, il est vrai, la paresse n'aurait pas permis que ces dons fussent mis en activité, mais bien fréquemment ils ne servirent qu'à mettre l'homme en évidence. Il en résulta que le caractère de la charge fut élevé au-delà de ce qu'il devait être, et que le sentiment de la responsabilité individuelle fut considérablement affaibli chez ceux qui ne présumaient pas avoir une position officielle. Plus tard, le mal continua à faire des progrès, et tout l'honneur, légitimement dû à l'office, là où il y avait la vraie puissance spirituelle, est actuellement reporté sur la charge elle-même. Ce n'est pas en parole que consiste le royaume de Dieu, mais en puissance ; aussi prétendre qu'il y a charge indépendamment de la puissance, constitue précisément l'apostasie de l'Église. Cette forme du mal se montre particulièrement en ce que l'on accepte ou conserve la charge, oubliant la responsabilité du don qu'on a reçu. Et il doit être observé que le remède à ce mal, dans notre état de déchéance évidente, n'est pas une réforme collective, mais la fidélité individuelle. « *Que celui qui a des oreilles entende !* » « *A celui qui vaincra.* »

Actuellement, le grand mal qui est résulté de l'officialité de la charge, c'est que les saints ont pris l'habitude de vivre sans avoir devant eux la pensée de Christ pour les instruire et son parfait exemple pour le suivre. Ils sont, en général, parfaitement satisfaits quand ils suivent le sentier battu, et ils regardent presque comme une présomption de leur part de faire par eux-mêmes et pour eux-mêmes des recherches sur ce qui a rapport à l'exercice des dons. C'est, à ce qu'il me semble, la raison pour laquelle les noms des Chrétiens ordinaires (c'est-à-dire de ceux qui n'ont pas eu une place reconnue d'une manière ostensible dans l'Église) ont été conservés dans le Nouveau Testament. Ils nous sont rappelés par le Saint Esprit pour notre instruction, et c'est pour nous un sujet de joie que de savoir qu'il ne mentionne qu'un très petit nombre de ces noms qui sont écrits dans le livre de vie. C'est ce qui nous rend particulièrement précieux les noms de la plupart des individus dont il est parlé dans les épîtres. Ce n'est pas pour eux, mais pour nous, que leurs noms ont été conservés. Un grand sujet de joie, pour eux comme pour nous, a été de savoir que leurs noms étaient écrits dans les cieux. Je ne doute pas que l'Esprit n'ait eu quelque objet spécial en vue, en nous transmettant les noms de tous les saints dont il parle. Dans certains cas, nous pouvons aisément nous rendre compte de son intention : – un principe est posé et nous le trouvons tout naturellement personnifié ensuite dans un fidèle. Tel a été, je pense, le cas de l'homme dont le nom se lit en tête de ces lignes. Au commencement de l'Épître aux Philippiens, on voit une salutation pour les surveillants et les serviteurs, mais Éphroditte ne paraît pas avoir été revêtu d'aucune de ces charges. D'après ce qui en est dit dans l'épître, il semble qu'il n'était qu'un simple chrétien, comme on dirait aujourd'hui. Cela n'empêche pas l'Apôtre de le reconnaître, non seulement comme un frère, mais aussi comme son « compagnon d'œuvre » et son « compagnon d'armes. » Nous voyons, dans cette épître, que l'Apôtre se place à côté de Timothée comme serviteur, et que, par la grâce, il s'élève au-dessus de sa place officielle dans l'Église, pensant, non à l'autorité, mais au service. Dans la même grâce, il place Éphroditte auprès de lui, comme se trouvant engagé dans un même service et dans un même combat que lui. Combien il y aurait de plus grandes bénédictions pour les saints, s'ils s'occupaient de la meilleure manière de servir, plutôt que de discuter des questions d'autorité ! L'âme d'un saint ne peut être dans un bon état, lorsqu'il est préoccupé de son autorité ou de celle d'un autre dans l'Église. Alors nous ne faisons pas ce que nous pouvons, mais nous sommes à contester pour savoir ce que nous devons faire et ce que nous permettrons qu'un autre fasse. Ainsi nous perdons l'occasion de servir le Seigneur, parce que nous regardons à nos propres intérêts et non pas aux intérêts des autres ; nous n'avons pas à cet égard la même pensée qui était en Jésus Christ.

Éphroditte était l'envoyé des Philippiens. Il s'était fait volontairement leur serviteur, pour porter à l'Apôtre, alors en prison à Rome, non seulement leur message, mais aussi des témoignages de leur amour. Ce n'était pas

¹²⁴ 1 Cor. 8:1 ; 12:31 ; 13:2-8, 13. – Éph. 3:19.

¹²⁵ Col. 2:3.

¹²⁶ 2 Pierre 3:18.

comme prédicateur ou docteur qu'il était envoyé par eux ; son office était beaucoup plus humble aux yeux des hommes – c'était comme serviteur. Dans la suite de l'épître, l'Apôtre reconnaît avoir reçu d'Épaphrodite ce que les Philippiens lui avaient envoyé. Ici, il en parle comme d'un frère qui l'a servi dans sa nécessité, et il l'emploie comme un serviteur volontaire, qu'il renvoie aux Philippiens pour les consoler dans leur épreuve actuelle. Quel lien ce serviteur volontaire établissait entre l'Apôtre à Rome et l'Église de Philippiques ! Il me semble que le sentiment de l'existence de tels liens est, de nos jours, presque entièrement perdu dans l'Église. Nous sommes peu occupés de la pensée d'être des dispensateurs de la grâce diversifiée de Dieu, parce que nous nous attendons à ne recevoir la bénédiction que de certains organes reconnus. Épaphrodite occupait dans l'Église une place que ni Paul, ni les surveillants, ni les serviteurs officiels n'auraient pu remplir. Aussi longtemps qu'on partagera l'Église en deux classes, les ministres et le peuple, on peut à peine espérer de voir quelqu'un y occuper une place semblable à celle d'Épaphrodite. Sa sphère d'activité était, il est vrai, humble et de peu d'apparence, mais ce genre de service démontre d'une manière particulière la présence de la grâce du Seigneur Jésus Christ.

Je pense que la précieuse doctrine exposée au commencement de ce chapitre a été représentée d'une manière vivante, par l'Apôtre, dans le caractère d'Épaphrodite ! « Rien par contention ou par vaine gloire, mais par humilité, estimant les autres plus excellents que vous-mêmes. » Quelques-uns prêchaient « Christ par contention » (1:16), ce qui est toujours le principe de la chair¹²⁷, ou l'homme accomplissant par sa propre volonté ce qu'il ne doit faire qu'en soumission à l'Esprit, et ainsi ajoutant, ou pensant ajouter de la tribulation aux liens de l'Apôtre. Épaphrodite ne faisait point ainsi ; il regardait Paul comme étant bien plus excellent que lui-même, et il était heureux de le servir dans sa nécessité. L'Apôtre paraît avoir été particulièrement sensible à l'affection qu'on lui témoignait lorsqu'il était en prison. Ses liens avaient été pour plusieurs une occasion de se laisser conduire par la chair ; ceux que sa présence aurait empêchés de se mettre en avant, le faisaient alors. Mais aussi, à diverses fois, son emprisonnement avait donné lieu aux dons individuels, comme aussi à l'amour fraternel, de se manifester activement (Chapitre 1:17), et d'une manière bénie. L'âme de l'Apôtre en avait reçu un grand rafraîchissement. Il se réjouissait de ce que Christ était annoncé. Et il dit, en parlant d'un autre frère : « Le Seigneur fasse miséricorde à la maison d'Onésiphore, parce qu'il m'a plusieurs fois rafraîchi et qu'il n'a pas eu honte de ma chaîne ! Au contraire, quand il a été à Rome, il m'a cherché avec beaucoup d'empressement, et il m'a trouvé. » Pourvu que Christ fût annoncé, et que les dons et les grâces de l'Église fussent mis en activité, Paul était content d'être prisonnier. L'œil simple est l'arme la plus puissante contre l'odieux égoïsme.

« Regardez, non pas chacun à ses intérêts, mais chacun aussi aux intérêts des autres. Qu'il y ait en vous les mêmes pensées qu'en Jésus Christ. » Son amour a été vraiment désintéressé. Il avait tout à abandonner, et rien à gagner pour lui personnellement, à moins qu'on ne considère comme un gain pour lui la satisfaction qu'éprouvait son cœur rempli d'amour, en comblant les autres de bénédictions. « En ceci nous avons connu l'amour, c'est qu'il a mis sa vie pour nous. » Nous n'aurions jamais connu l'amour dans son essence même, l'amour tel qu'il est en Dieu, si nous n'avions pas vu Christ abandonnant toutes choses pour nous, et ne trouvant pour récompense que la satisfaction de son amour. C'étaient là les pensées qui étaient en Jésus Christ ; Il ne regardait pas à son intérêt, car « l'amour ne cherche pas son propre intérêt », mais il regarde à ce qui peut être en bénédiction aux autres. Je ferai remarquer que l'expression « les mêmes pensées qu'en Jésus Christ », diffère d'une autre semblable en apparence, mais seulement dans nos traductions : « Nous avons la pensée de Christ. » L'homme spirituel peut entrer dans les pensées et dans la connaissance de Christ, de manière à parler de Dieu avec intelligence, comme comprenant son intention. Mais les pensées qui étaient en Jésus Christ nous montrent quel était le grand but qu'il avait devant lui, savoir, sa propre humiliation. Il serait peut-être difficile de rendre l'expression littéralement. Du moins, il y a un grand contraste moral entre ce passage et un autre, où le Seigneur emploie la même expression en s'adressant à Pierre, lorsque celui-ci, l'ayant pris à part, se mit à le tancer, en disant : « Aie pitié de toi, Seigneur ! cela ne t'arrivera point. » Jésus lui dit : « *Tes pensées* ne sont pas aux choses de Dieu, mais à celles des hommes. » La pensée qui était alors en Pierre était « la pensée de la chair »¹²⁸. La pensée dominante de son cœur se rapportait à ce qu'il estimait la dignité de Jésus – le Fils du Dieu vivant ne devait pas souffrir. Jésus, qui avait la pensée de son égalité avec Dieu, ne pouvait aspirer à quoi que ce soit ; il pouvait être en bénédiction aux autres en s'humiliant ; il ne s'est pas épargné, il n'a pas cherché son propre intérêt. C'était là *avoir ses pensées* aux choses qui étaient de Dieu. Et c'est principalement sous ce point de vue que l'Apôtre nous présente Jésus comme exemple. « Qu'il y ait en nous les mêmes pensées qu'en Jésus Christ. » C'est en nous humiliant nous-mêmes que nous sommes rendus capables de servir les autres dans leurs besoins. Et savons-nous bien ce que cette humiliation renferme réellement ? Jésus s'est humilié. Il nous est dit de faire comme Lui. Comme pécheurs, nous ne pouvons être placés plus bas, car nous sommes perdus et ruinés. Il est, sans doute, humiliant pour l'orgueil de l'homme d'en venir à faire cette confession, mais c'est comme saints que nous avons à nous humilier, et notre Dieu nous a appelés d'un si saint appel, afin que de là nous puissions nous abaisser.

Car le saint est un pécheur sanctifié en Jésus ; il est fait un avec Lui ; il est aimé du même amour, honoré du même nom, celui de fils, et héritier de la même gloire. Jésus n'a point honte de nous appeler ses frères. C'est donc en regardant à notre dignité comme fils de Dieu, que nous comprendrons comment nous devons nous humilier. La chair aspire toujours à ce qui est élevé ; elle recherche toujours quelque prééminence par-dessus les autres ; mais Dieu nous a unis à Jésus, qui est élevé au-dessus de tout ; en sorte que nous ne devons aspirer à quoi que ce soit ; car toutes choses sont à nous, parce que nous sommes à Christ, et que Christ est à Dieu.

¹²⁷ Rom. 2:8.

¹²⁸ Rom. 8:6.

Quelle merveilleuse chose que la rédemption qui est en Christ Jésus ! assurément nul autre que le Dieu seul sage n'aurait pu la concevoir et en faire le plan. Jamais il ne serait entré dans le cœur de l'homme qu'un pécheur pût être, par grâce, assez élevé pour pouvoir de son propre mouvement descendre de sa dignité actuelle à une position plus basse. C'est la conscience de notre propre élévation qui est le vrai fondement de notre humilité chrétienne. Le Fils de Dieu, comme Fils, ne pouvait être élevé, mais il s'est anéanti lui-même et il a pris la forme de serviteur. De Fils descendre jusqu'à être serviteur et serviteur de l'homme, c'est là vraiment s'humilier. C'est en cela que nous devons le suivre. Mais il est descendu plus bas encore ; étant serviteur, il s'est humilié jusqu'à la croix ; et c'est de là qu'il a été souverainement élevé. Tout cela a été parfait. Maintenant voyons jusqu'à quel point, par la grâce, un homme assujéti aux mêmes passions que nous a pu marcher sur les traces de notre divin Maître. Épaphrodite, reconnu comme frère par Paul, et étant ainsi son égal, a connu la joie d'être serviteur des autres pour l'amour de Jésus. Sa qualité de frère ne lui fit point perdre le privilège de s'abaisser jusqu'à être le serviteur de ses frères. Les mêmes pensées qui étaient en Jésus Christ furent en lui. Mais nous le verrons mieux encore en continuant.

« Il désirait de vous voir tous, et il était fort en peine de ce que vous aviez appris qu'il était malade. » Assurément nous avons là un exemple vivant de ce qui nous est représenté comme étant les pensées de Jésus Christ. « Regardez non pas chacun à ses intérêts, mais chacun aux intérêts des autres. » Cela ne fut pleinement et parfaitement réalisé et manifesté que dans Celui qui est seul parfait, Jésus. Certainement Il désire de voir tous les saints près de Lui, et ses seules douleurs sont celles qui peuvent leur survenir ; « dans toutes leurs angoisses, il est en angoisse. » C'est la profonde intelligence qu'il avait de Christ qui produit chez Épaphrodite un amour aussi désintéressé. Il désirait voir les Philippiens bien plus pour leur avantage que pour le sien propre. Il était rempli de tristesse, non parce qu'il était malade dans une ville étrangère, mais parce qu'ils avaient appris sa maladie. Comme cela ressemble à l'amour désintéressé et prévoyant de Jésus, lorsqu'il désirait si ardemment manger la dernière Pâque avec ses disciples, et oublier en quelque sorte sa propre douleur et ses souffrances, en apportant la consolation à leurs cœurs affligés de son prochain départ. « Parce que je vous ai dit ces choses, la tristesse a rempli votre cœur. » Et Lui, dont le regard mesurait dans son entier l'étendue et la profondeur de son humiliation, leur dit : « Prenez courage. »

Les deux versets qui suivent me paraissent renfermer une grande instruction. Le Seigneur avait donné aux Apôtres une telle puissance qu'en posant les mains sur les malades, ils les guérissaient. Même l'ombre de Pierre, en passant sur ceux qu'on plaçait dans les rues de Jérusalem, leur rendait la santé¹²⁹. À Éphèse, on portait sur les malades des mouchoirs et des linges, qui avaient été sur le corps de Paul, et ils étaient délivrés de leurs maladies, et les esprits méchants sortaient d'eux¹³⁰. Il y avait assez de puissance pour guérir toute espèce de maladies, mais nous ne voyons pas que ce genre de puissance ait été employé pour l'Église. L'Église devait connaître des choses plus profondes que les signes et les miracles qui peuvent étonner l'âme, sans l'introduire dans la communion de Dieu. L'Église est placée dans la vie, et c'est le bon plaisir du Seigneur de donner à ses membres la force de supporter le poids de la maladie, ou de faire que la maladie soit pour eux l'occasion de manifester leur propre sympathie et de mettre en exercice l'amour de ses saints. Il vaut beaucoup mieux apprendre à connaître la sympathie de Dieu que d'être témoin de sa puissance, et Dieu prend plaisir à voir ses enfants trouver dans son cœur leur asile et leur habitation. Le cœur de l'Apôtre, si tendre et si rempli de sollicitude, paraît avoir eu tristesse sur tristesse. Assurément, comme homme, il lui aurait été extrêmement agréable de rétablir Épaphrodite par un pouvoir miraculeux ; mais Paul et Épaphrodite étaient enseignés à la même école, et l'un et l'autre ils devaient apprendre ce qu'étaient les trésors de la miséricorde de Dieu. Dieu voit les afflictions de ses saints, il en a compassion, et il leur fait connaître non seulement sa puissance, mais encore son amour. Il plut à Dieu d'exercer la sympathie de son serviteur Paul par la maladie d'Épaphrodite, et aussi de manifester tout ce qu'il y avait de sympathie en Lui-même pour Paul et pour Épaphrodite. Combien notre foi est petite et qu'elle sait peu nous introduire dans les sympathies de Dieu ! Combien peu nous savons le faire participer à nos douleurs ! l'injuste pensée qu'il aime à nous envoyer tristesse sur tristesse ne s'élève que trop souvent en nous. Qu'il est doux d'entendre un de nos frères, qui a vu la sage main de Dieu dans toutes ses épreuves, nous dire : « En effet, il a été malade, fort près de la mort, mais Dieu a eu pitié de lui, et non seulement de lui, mais aussi de moi afin que je n'eusse pas tristesse sur tristesse ! »

Comme notre cœur s'élargit lorsque nous connaissons la sympathie de Dieu ! Épaphrodite était en peine de ce que les Philippiens avaient entendu parler de sa maladie. Par la même raison Paul se hâte de leur envoyer Épaphrodite afin qu'en le voyant ils pussent se réjouir et avoir communion avec la joie qu'il éprouvait lui-même de ce que par la miséricorde de Dieu Épaphrodite était rétabli. Et comment Paul était-il « moins attristé ? » C'était en dissipant le chagrin des autres quoiqu'il n'arrivât à ce résultat qu'en s'imposant la privation d'Épaphrodite. C'est en cela que consiste réellement la sympathie divine, l'homme de douleurs a trouvé sa consolation en se chargeant des douleurs des autres. Paul avait en cela la même pensée qui était en Jésus Christ. Il ne regardait pas à ses intérêts mais aux intérêts des autres ; et c'est ainsi qu'il était moins attristé. Dans ce monde de douleurs la vraie bénédiction ne provient pas de l'exemption des souffrances et des douleurs personnelles mais de notre empressément à sympathiser aux peines des autres, et à oublier les nôtres propres en les soulageant dans les leurs. Jésus semblait avoir oublié sa fatigue en s'occupant de la pauvre pécheresse de Samarie et surmonté ses profondes souffrances en consolant les cœurs agités et craintifs de ses disciples. Ces pensées qui étaient en Lui se

¹²⁹ Actes 5:15.

¹³⁰ Actes 19:12.

trouvèrent par sa grâce en Paul et en Épaphrodite et pourquoi ne sont-elles pas de même en nous ? Assurément parce qu'elles sont peu désirées. Les dons et la puissance d'un Apôtre peuvent exciter notre ambition tandis que celles de leurs grâces qui sont à notre portée sont de peu de prix à nos yeux. Mais que dit l'Esprit par le moyen de l'Apôtre ? « Recevez-le donc dans le Seigneur, avec une entière joie et *ayez de l'estime pour de tels hommes*. » Il y avait, dans l'Église des hommes revêtus d'une grande autorité comme les Apôtres auxquels ceux ; qui marchaient selon la grâce devaient rendre tous les honneurs possibles – reconnaissant que le Seigneur était eu eux les recevant comme le Seigneur. Il y en avait qui veillaient sur les âmes qui devaient être « connus et extrêmement estimés dans l'amour à cause de leur œuvre. » Mais ici, il s'agit de quelque chose de beaucoup moins palpable ; de quelque chose dont l'œil de l'homme n'aurait nullement été frappé, et que l'œil perçant de l'Esprit pouvait seul discerner, je veux parler des pensées qui étaient en Jésus Christ. Ces pensées étaient sans doute entravées par une infirmité sentie, et parfois obscurcies par les mouvements de la chair. Toutefois il y avait un amour désintéressé dans un homme sujet aux mêmes passions que nous. « Ayez de l'estime pour de tels hommes », certainement ce ministère d'amour patient qui ne s'impose point est hautement estimé de Dieu. Et dans ce jour où le ministère sera reconnu et avoué par le Seigneur lui-même combien n'y aura-t-il pas de saints qui n'ayant point eu de place marquante dans l'Église entendront leur Seigneur reconnaître en eux un service qu'ils avaient jugé sans valeur et que personne n'avait jamais eu l'idée de considérer comme un ministère. Puissent les saints abonder de plus en plus dans l'œuvre de la foi, le travail de l'amour et la patience de l'espérance !

Le Seigneur nous accorde maintenant d'avoir des arrhes de sa propre joie, de cette joie de son cœur en vue du jour où il prendra tous les saints auprès de Lui-même¹³¹. Par l'Esprit nous pouvons dès maintenant entrer dans la joie qu'exprime ici l'Apôtre : « Recevez-le donc dans le Seigneur avec une entière joie. » C'est ici une partie de cette joie dans le Saint Esprit qui nous appartient et dont le caractère distinctif est d'en rattacher le sujet à *notre* Seigneur lui-même. Ils devaient le recevoir dans le Seigneur comme un frère en qui ils pouvaient reconnaître une union vivante avec Jésus. L'enseignement divin a constamment pour but de nous détourner de nous-mêmes, où nous ne trouvons que sujets de contention et de vaine gloire pour porter nos pensées sur le Seigneur. Quand nous recevons quelqu'un dans le Seigneur, il n'y a pas lieu à l'envie, et il n'est pas à craindre que nous fassions peu de cas de la grâce qui est en lui. Mais il est ajouté : « Ayez de l'estime pour de tels hommes, car c'est à cause de l'œuvre du Christ qu'il a été près de la mort, n'ayant point regardé à sa vie, afin de suppléer au défaut de votre office auprès de moi. »

Revenons aux pensées qui étaient en Jésus Christ. Il avait une œuvre à faire, l'œuvre de Celui qui l'avait envoyé ; et en achevant cette œuvre, non seulement il fut près de la mort, mais encore, par obéissance à la volonté de Celui qui l'avait envoyé, il baissa la tête sous la puissance de la mort, « étant devenu obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix. » Et pourquoi cela ? Afin d'accomplir pour nous ce service dont aucun autre n'aurait pu se charger. C'est à cause de son obéissance à la volonté de Dieu et du service qu'il a accompli pour nous, que Dieu l'a honoré et qu'il l'a même souverainement élevé : « Après avoir fait par lui-même la purification de nos péchés il s'est assis à la droite de la magnificence dans les lieux hauts. » « En ceci nous avons connu l'amour c'est qu'il a mis sa vie pour nous ; nous aussi *nous devons* mettre nos vies pour nos frères. »

Nous *devons*, oui, nous devons avoir la même pensée qui était en Jésus Christ pour servir les frères. Nous ne pouvons les servir comme il nous a servis, ni le servir lui-même comme il a servi Dieu. « Personne ne pourra en aucune manière racheter son frère, ni donner à Dieu sa rançon, pour qu'il vive encore à jamais et qu'il ne voie point la fosse. » Dans la grande œuvre qu'il eut à accomplir pour rendre la mort impuissante et pour mettre en lumière la vie et l'incorruptibilité, il demeura seul, et il n'a point d'imitateurs. Mais nous pouvons le suivre dans la pensée qui domina tout cela. Nous trouvons en Épaphrodite un homme qui à cause de l'œuvre du Christ n'a point regardé à sa vie, et cela pour servir l'un de ceux qui avaient été rachetés par le précieux sang de Christ. Cela a été souverainement agréable à Dieu, c'était pour Lui comme le parfum de la grâce de son propre Élu, de son propre serviteur s'élevant de nouveau de la terre jusqu'à lui. Aussi ceux qui avaient l'Esprit devaient-ils avoir de l'estime pour de tels hommes. Mais quelle fut cette œuvre de Christ qu'Épaphrodite accomplit ? Ce n'était ni la prédication, ni l'enseignement, ni aucune des choses qui peuvent donner à l'homme de la réputation. – Il servit un prisonnier obscur à Rome. Jésus lui-même avait visité son pauvre prisonnier dans les cachots de Philippiques, et maintenant l'Apôtre considère la charité d'Épaphrodite qui était venu de Philippiques à Rome comme une œuvre faite tout à la fois par le Seigneur et pour le Seigneur. Assurément Paul connaissait les paroles du Maître : « J'étais en prison et vous m'avez visité. » – Personnellement, Jésus était loin et les Philippiens se trouvaient à distance de Paul, mais Épaphrodite vint faire l'œuvre de Christ et suppléer au défaut du service des Philippiens. Maintenant ce genre de service n'est pas estimé, comme il devrait l'être parmi les saints, surtout dans un siècle comme celui-ci qu'on pourrait appeler le siècle de la pensée. Plusieurs désireraient être capables d'enseigner, lorsque la place qui leur est assignée par Dieu dans sa maison est peut-être de servir leurs frères d'une autre manière. Puisque nous trouvons les exhortations « de participer aux besoins des saints » – « de rechercher avec ardeur l'hospitalité » – « de visiter les veuves et les orphelins dans leurs afflictions » nous pouvons être certains que Dieu appréciera de semblables services, et chacun sans aucun doute pourrait occuper une place salutaire à sa propre âme et utile aux saints en général. Il ne paraît pas qu'Épaphrodite ait pourvu aux besoins de Paul avec ses propres ressources ; il ne fut que le messenger des Philippiens et il ajouta à leur libéralité ses services personnels qui sont ici si hautement estimés. Nous voyons dans ce cas toute une sphère de l'œuvre de Christ ouverte

¹³¹ Jean 14:3.

au plus pauvre ; ce n'est peut-être qu'un seul talent, mais il est mis à la banque et il rapporte son intérêt. Ce ne fut pas le secours d'argent qui réjouit le cœur de l'Apôtre, bien que ses besoins fussent pressants, mais ce fut la vue du fruit qui se multipliait pour être porté en compte aux Philippiens, et l'assurance qu'il y avait en Épaphrodite la même pensée qu'en Jésus Christ. Il est facile de comprendre pourquoi cette partie de l'œuvre de Christ est tombée dans l'oubli presque dans le mépris. L'Église dans son apostasie en était venue à enrichir un certain ordre de personnes et à les décorer de tous les honneurs du monde en sorte que les extorsions et les richesses du clergé devenaient de plus en plus onéreuses et vexatoires. Lorsque la précieuse doctrine de la justification par la foi reparut de nouveau lors de la Réformation, la réaction fut si forte, que la prédication de la Parole fut considérée comme constituant presque exclusivement l'œuvre de Christ et que presque tous les autres services qui sont indiqués par l'Esprit comme l'œuvre de Christ furent négligés. Satan réussit à faire mettre de côté le bien avec le mal, et ainsi à donner lieu à l'esprit de contention et à la vaine gloire en excitant chez un grand nombre le désir de servir de la même manière, au lieu de s'employer chacun selon son don particulier. Je crois qu'il y a si peu de spiritualité parmi nous que les soins particuliers donnés à un saint et le privilège de lui communiquer quelque consolation sont rarement considérés comme une partie de l'œuvre de Christ. Il peut y avoir dans un évangéliste actif, beaucoup de travail physique et de sollicitude intellectuelle ; mais le patient ministère de la grâce, qui porte à ne regarder ni à sa santé ni à sa vie, n'est presque remarqué de personne, si ce n'est du Seigneur lui-même.

Une chose à laquelle cependant nous devons faire attention c'est que le Seigneur Jésus prend plaisir à lier les siens ensemble par des anneaux vivants. Quoiqu'éloigné d'eux personnellement, il leur est uni d'une manière vivante par l'Esprit. Les Philippiens ne pouvaient en personne servir Paul à Rome, mais Épaphrodite suppléait au défaut de leur service. Il est aussi dans la pensée de Jésus Christ de nous servir au moyen de canaux vivants de ses grâces, et de faire de chaque membre de son corps une jointure qui communique aux autres membres.

Je pense que nous ne comprenons que bien peu avec quels détails le Seigneur entre dans nos besoins. C'est pour moi une grande bénédiction que de voir l'intérêt avec lequel le Seigneur s'occupait même du bien-être de ses disciples. « Vous, dit-il aux Apôtres, venez à l'écart dans un lieu désert et vous reposez un peu ; – car il y avait beaucoup d'allants et de venants, et ils n'avaient pas même le temps de manger. » C'était alors l'œuvre de Christ, et maintenant il a accordé, dans l'Église, des dons à ceux qui doivent l'accomplir. Assurément nous ne devons pas mépriser ce en quoi le Fils de Dieu Lui-même prenait plaisir. Nous avons vraiment grand besoin d'acheter de lui ce collyre qui nous rendra capables de voir ce qui lui est agréable, et de discerner la place que chacun de nous doit occuper dans sa maison. L'œuvre de Christ est très variée, et Épaphrodite en était aussi réellement occupé en servant l'Apôtre que l'Apôtre en servant les saints par ses écrits. Et pour chacun de nous, l'œuvre de Christ ne sera que celle dans laquelle il nous a placés par les dons de son Esprit. Dieu a placé chacun des membres dans le corps selon qu'il l'a voulu. Et à chacun la grâce a été donnée selon la mesure du don de Christ. « Or, puisque nous avons des dons différents selon la grâce qui nous a été donnée, si c'est une prophétie, agissons selon la proportion de la foi ; si c'est un ministère, agissons dans ce ministère ; si nous sommes celui qui enseigne, agissons dans l'enseignement ; si nous sommes celui qui exhorte, agissons dans l'exhortation ; celui qui distribue, agissons en simplicité ; celui qui préside, agissons avec empressement ; celui qui exerce la miséricorde, agissons avec joie. » Et si l'on demande comment nous pourrions le mieux savoir quelle partie de l'œuvre de Christ nous est assignée, la Parole répond : « Qu'il y ait en vous la même pensée qu'en Jésus Christ. »

Le témoignage des disciples, vol. 2, p. 79

8 – Quelques pensées sur le livre de Job

Dans l'histoire de Job, le Seigneur nous enseigne particulièrement ces trois choses :

1° Jusqu'où l'homme peut arriver par ses propres efforts, relativement à la piété ; en d'autres termes : *la justice de l'homme, fondée sur les forces de l'homme.*

2° Ce que devient cette justice, lorsqu'elle est *soumise à l'examen* du Dieu saint et parfait.

3° La grâce, *seul moyen* d'être en communion véritable et permanente avec Dieu.

I. Dieu lui-même, rend témoignage à la fidélité de son serviteur Job, lorsqu'il déclare qu'il n'a point d'égal sur la terre. Et après ce témoignage, il n'est pas permis de penser *que la fidélité* de Job ne fût pas bien elle¹³². Seulement ici, Dieu ne dit rien encore du principe duquel elle découle ; cela, il le montrera plus tard ; mais évidemment

¹³² Sans doute, Job n'était parvenu à ce degré d'approbation du Seigneur, sans le secours de la grâce de Dieu ; mais on voit évidemment qu'il avait le sentiment, non de la grâce de Dieu ou de celle qui est en Dieu, mais de la grâce qui était produite en lui. Il contemplait la manne qui avait été mise entre ses mains ; il la gardait pour le lendemain ; aussi, elle se corrompait et elle engendrait des vers. Dieu, avant Job, avait vu tout cela, et il lui envoya graduellement des épreuves, jusqu'à ce qu'elles fissent ressortir le péché, et que de son cœur, où il était, elles le missent dans sa conscience. S'étant retourné sur son propre cœur et dès lors la chair s'emparant des effets de la Grâce, le pauvre Job se complut en lui-même. Sa conscience et son cœur en devinrent moins impressionnés par la pleine bonté et par la parfaite sainteté de Dieu. Car il s'occupa de sa bonté à lui, et celle de Dieu dut s'effacer en proportion. Il s'occupa de sa propre sainteté, et celle de Dieu eut d'autant moins de prise sur sa conscience. Mais Dieu qui l'aimait lui envoya assez d'épreuves pour lui manifester ce qui était dans son cœur, et pour le ramener à la contemplation de la bonté et de la perfection du Seigneur seul.

elle est légale ; on peut le déduire des paroles de Job lui-même : *J'ai conservé ma justice et je ne l'abandonnerai point ; mon cœur ne me reprochera rien*¹³³. *J'étais revêtu de la justice, elle me servait de vêtement, et mon équité m'était comme un manteau et comme une tiare. Je servais d'œil à l'aveugle etc, etc.*¹³⁴. – *Qu'on me pèse dans des balances justes, et Dieu connaîtra mon intégrité*¹³⁵

– Voyez les chapitres 29:30 et 31. – *Je cassais les dents de l'injuste*¹³⁶.

Cependant, on voit que, relativement à lui, il n'était pas étranger à l'existence du péché. – Il se confesse pécheur, en deux occasions¹³⁷ ; mais la manière dont il parle de lui dans la suite, laisse librement penser que ses idées de la sainteté de Dieu étaient bien restreintes, et qu'il ne se croyait pas dépourvu de toute force, pour satisfaire aux exigences du Dieu saint.

En lui donc, on a l'image la plus complète du Juif pieux : fidèle, non selon la grâce, mais selon les termes d'un état conditionnel. Son attente de la résurrection est toute semblable à celle à laquelle espéraient parvenir les douze tribus qui servaient Dieu continuellement¹³⁸. – Car c'est après qu'il n'a pu convaincre ses amis de son intégrité, qu'il parle de son espérance ; et cela comme en appelant à une justice supérieure, dans le sens même où Paul avait dit : *J'en appelle à César*¹³⁹. Le mot *Rédempteur*, employé dans cette citation, a sans doute le sens de *Rémunérateur* ; car si Job eût connu le Rédempteur selon la grâce, il n'eût point parlé comme il l'a fait, et comme on le voit dans la suite du récit. – Ainsi, s'il était juste, c'était à la façon de Paul, avant d'avoir compris que la loi est spirituelle, selon ce qu'il dit, Phil. 3:6 : *Quant au zèle persécutant l'Église, et quant à la justice qui est de la Loi, étant sans reproche.*

II. Cela posé quant à la nature de la justice de Job, voyons jusqu'où elle peut soutenir l'examen de Dieu. – D'abord elle se maintient pendant la prospérité. Sans fléchir, elle supporte aussi les premières épreuves. Job endure avec une résignation exemplaire¹⁴⁰ la perte de ses nombreux troupeaux, de ses maisons, de ses serviteurs et de tous ses enfants. Atteint lui-même d'une maladie cruelle, et excité par sa femme qui l'engage au suicide¹⁴¹, il demeure dans sa fidélité ; *il n'attribue à Dieu rien d'indigne de Lui. En tout cela, est-il dit, Job ne pécha point par ses lèvres*¹⁴². – Cependant quelques jours s'écoulent ; l'épreuve loin de diminuer devient plus sévère, et ce creuset qui n'a d'abord montré *que de l'or*, fait voir à la fin *toute son écume* : Job s'impatiente, et oubliant les jours de sa prospérité, il maudit son existence.

La faillite morale, ou plutôt la ruine de Job, paraît plus évidente encore, lorsqu'on le rapproche du *vrai Juste*, soumis comme lui, à l'épreuve et à l'examen de Dieu.

Nous avons remarqué qu'après quelques jours de support, il abonde en malédiction, *les circonstances* où il se trouve sont *au-dessus* de ses forces, il ne peut se contenir. – Mais Jésus endurent les privations, la fatigue et la douleur, *s'oublie lui-même*, et ne s'occupe que de la gloire de son Père et des intérêts des pécheurs. C'était, pour Celui qui venait *du Ciel*, une épreuve bien aussi dure, que la perte des biens temporels et les souffrances du corps pouvaient l'être, pour *le terrestre* Job. Au milieu de ces choses, Jésus ne manifeste jamais aucune plainte, aucune amertume ; il est vrai qu'il n'eut point, comme Job, à réprimer des mouvements intérieurs, mais c'est en cela qu'il se montre parfait.

Job est visité par ses amis qui viennent auprès de lui pour partager sa douleur et le consoler ; ils pleurent à son sujet et s'asseyent avec lui dans la poussière ; mais ne comprenant pas, à ce qu'on voit, *le sujet* de son épreuve, ils lui donnent de fâcheuses consolations. Job s'indigne et leur dit : *Vous m'êtes devenus inutiles... Vous percez votre intime ami*¹⁴³. *Vos discours mémorables sont des sentences de cendres, et vos éminences sont des éminences de boue. Taisez-vous devant moi et que je parle, et qu'il m'arrive ce qui pourra*¹⁴⁴. *Le Dieu fort m'a fait tomber entre les mains des méchants*¹⁴⁵. – Jésus, au milieu des hommes, dont la malice, sous toutes les formes possibles, s'est usée sur lui, ne manifesta jamais envers eux que des sentiments de miséricorde et leur donna les preuves d'un amour toujours au-dessus de leurs attaques. S'ils l'accusent de chasser les démons par Béelzéboul et qu'à cette occasion, il parle du blasphème contre le Saint Esprit, c'est en ajoutant que tout péché contre *le Fils de l'homme* sera pardonné. En présence de Caïphe, lorsqu'on lui crache au visage et le frappe sur la joue, et qu'il pouvait appeler à son aide douze légions d'anges, il dit seulement : « *Si j'ai mal parlé, rends témoignage du mal*

¹³³ Job 27:5-6.

¹³⁴ Job 29:14-15.

¹³⁵ Job 31:6.

¹³⁶ Job 29:17.

¹³⁷ Job 9:1-4 et 20 et 14:4.

¹³⁸ Actes 26:6-8 ; 13:32 et 24:15.

¹³⁹ Actes 19:22-29.

¹⁴⁰ Jacq. 5:11.

¹⁴¹ Job 2:9.

¹⁴² Jacq. 3:2.

¹⁴³ Job 6:21-27.

¹⁴⁴ Job 13:12-13.

¹⁴⁵ Job 16:11.

et si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu ? » Ses douleurs sur la croix et les injures qu'il y reçoit de la part du dernier des hommes, ne peuvent en rien altérer ses sentiments envers les pécheurs. Il s'écrie : *Pardonne-leur !* Semblable ainsi à la feuille du géranium qui, plus elle est froissée, plus elle laisse échapper sa bonne odeur.

Lorsque Job s'élève jusqu'à Dieu, c'est pour lui dire : *Tu es pour moi sans compassion ; Tu me traites en ennemi, par la force de ta main*¹⁴⁶. Avant cela il avait dit déjà : *Sa fureur m'a déchiré... quoiqu'il n'y ait point d'iniquité en mes mains et que ma prière soit pure*¹⁴⁷. *Il m'a écrasé du milieu d'un tourbillon et il ajoute plaie sur plaie sans que je l'aie mérité*¹⁴⁸. – Si du milieu de ses épreuves, Jésus s'adresse à son Père, c'est pour Lui rendre grâce de la volonté qu'il a eue de révéler son salut aux pécheurs et aux ignorants¹⁴⁹ : volonté qui, pourtant, était la cause de toutes ses souffrances ; ou encore pour lui dire : *Délivre-moi de cette heure, mais c'est pour cela que Je suis venu. Père, glorifie ton nom. – S'il est possible, que cette coupe passe loin de moi ; toutefois non point ce que je veux, mais ce que tu veux.* – Sous le poids de la douleur Job avait dit : *Retire-toi de moi... Jusques à quand ne te retireras-tu point*¹⁵⁰ ! mais Jésus s'écrie : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?...*

On voit donc en Job une irritation et des protestations de propre justice qui augmentent à mesure que l'épreuve s'appesantit ; tandis qu'en Jésus plus l'épreuve est sévère, plus la soumission se montre parfaite. En Job il y avait du levain ; il ne fallait qu'un peu de chaleur pour le faire monter ; en Jésus il n'y en avait point ; c'est pourquoi, bien qu'il fût exposé au feu le plus ardent de l'épreuve, il n'a jamais levé.

Quant aux trois amis de Job, ce sont réellement de fâcheux consolateurs¹⁵¹ ; leur intention est bonne, mais ils ne comprennent point la nature de l'épreuve de leur ami ; ils ne connaissent point l'intention de Dieu envers lui ; ils le jugent selon leur sagesse et d'une manière tout à fait légale ; ils pensent que c'est par quelque infidélité particulière qu'il a attiré cette épreuve sur lui, et prétendent qu'il n'y aura de relèvement que lorsqu'il sera rentré dans le devoir. *Ta méchanceté, lui disent-ils, n'est-elle pas grande ? Et tes injustices ne sont-elles pas sans fin ? Car tu as pris sans raison le gage de tes frères ; tu as ôté la robe à ceux qui étaient nus, etc.*¹⁵²... *Si tu retournes au Tout-Puissant, tu seras rétabli. Chasse l'iniquité loin de ta tente*¹⁵³. De telles fausses accusations¹⁵⁴, bien loin de consoler Job l'irritent toujours davantage. Et l'on comprend comment, au fort de sa douleur, il s'écrie : *Oh ! si je savais comment le trouver, j'irais jusqu'à son trône. J'exposerais mon droit devant Lui et je remplirais ma bouche de preuves*¹⁵⁵. De là deux instructions : D'abord, une preuve bien évidente de l'impuissance de la sagesse humaine pour abattre les prétentions de la chair, et démontrer d'une manière efficace la ruine du propre juste. Puis, un exemple de la sagesse de Dieu, faisant servir à ses desseins toute espèce d'instruments. Ceux mêmes qui sont venus pour consoler Job, sont justement ceux qui servent à entretenir *le feu sous le creuset*. Dans leur ignorance du vrai, ils impatientent leur ami à un tel point qu'il ne peut se contenir, et vomit toute son écume. Alors sa corruption est si clairement manifestée qu'il ne peut plus dire : *Je suis pur*. Bientôt il mettra sa main sur la bouche, tout confus d'avoir ainsi parlé. Mais ce succès sera le fruit d'un autre ministère.

III. Au chapitre 32 la scène éprouve un changement qu'il est important de remarquer. Éliphas, Bildad et Tsophar se taisent devant Job, parce qu'il se croyait un homme juste. Élihu, qui n'a encore rien dit, s'annonce, mais avec une assurance bien supérieure à celle de ses prédécesseurs. *L'inspiration du Tout-Puissant l'a rendu intelligent* (v.8) ; il connaît la pensée de Dieu à l'égard de Job, et s'il prend la parole c'est pour parler comme oracle de Dieu. Il va donc montrer à Job sa culpabilité, non d'après des suppositions comme l'ont fait ceux qui ont parlé avant lui, mais d'après les paroles sorties de la bouche même de Job. Il pourrait lui rappeler qu'il a maudit son existence et qu'il s'est irrité plusieurs fois au sujet de ses amis, mais *il ne lui en dit rien*, parce qu'il a en vue, moins les actes, que la source même d'où ces actes découlaient. Il ne rappelle donc que deux choses : 1° Ce que Job a dit de lui-même¹⁵⁶ ; et 2° Ce qu'il a dit de Dieu.¹⁵⁷

1° *Tu as dit, moi l'entendant : « Je suis pur, sans péché ; je suis net, et il n'y a point d'iniquité en moi. Voici, il a cherché à rompre avec moi, il me tient pour son ennemi... etc »*

Élihu fait une première réponse pour montrer à Job que, bien qu'il ne connaisse pas encore la cause de son épreuve, c'est déjà une injustice d'avoir osé plaider contre le Dieu Fort ; car Dieu sera toujours plus grand que l'homme et il ne rend pas compte de toutes ses actions¹⁵⁸

¹⁴⁶ Job 30:21.

¹⁴⁷ Job 16:9 et 17.

¹⁴⁸ Job 9:17-23.

¹⁴⁹ Matt. 11:25-26.

¹⁵⁰ Job 7:16 et 19.

¹⁵¹ Job 16:2.

¹⁵² Job 22:5-6.

¹⁵³ Job 22:23.

¹⁵⁴ Job 1:8.

¹⁵⁵ Job 23:2-3.

¹⁵⁶ Job 33:8-13.

¹⁵⁷ Job 34 et 35.

¹⁵⁸ Job 33:12-13.

Puis il s'arrête, et pose un principe relatif aux voies souvent mystérieuses par lesquelles Dieu conduit le pécheur pour le mettre en communion véritable avec Lui¹⁵⁹. Principe dans lequel on peut distinguer trois choses : 1° divers moyens pour vaincre les obstacles de la chair, savoir : des appels, des menaces et s'il le faut, des châtiements¹⁶⁰ ; 2° la médiation (v.23 et 24) indiquée ici d'une manière abstraite, et 3° la communion, fondée sur la médiation¹⁶¹ et dont les fruits sont : renaissance, liberté, justice ou fidélité, humilité et lumière.

2° Cela fait, Élihu reprend ses preuves. Job a dit : « *Je suis juste et cependant le Dieu Fort a mis mon droit à l'écart... Ma flèche est mortelle sans que j'aie commis de crime... Il ne sert de rien à l'homme de se plaire avec Dieu* »¹⁶². – De toutes ces citations, Élihu fait ressortir la culpabilité de Job. Son argumentation revient à ceci : « *Job a dit : Je suis pur ! – Comment serait-il pur après avoir parlé de Dieu comme il l'a fait ? Car il a dit que Dieu n'est pas juste ; or si Dieu n'aimait pas à faire justice comment pourrait-il juger le monde ?* »¹⁶³. Évidemment Job a mal parlé de Dieu ; il n'a pas conservé son intégrité¹⁶⁴. »

Voilà quant au détail de son argumentation ; mais si on la considère dans son ensemble, on voit qu'Élihu a toujours pour grand objet de montrer Dieu selon son vrai caractère. Mieux il présentera les perfections de son Dieu et moins Job aura de force pour soutenir la lutte, car la propre justice n'a, de force *que dans l'ignorance de Dieu*. – Ce caractère de Dieu qu'Élihu met en évidence, c'est celui de Fort, de Tout-Puissant, c'est-à-dire celui d'après lequel Abraham l'a connu¹⁶⁵. Il ne le présente ni comme l'Éternel, ni comme le Père, qui sont les caractères que Dieu a pris, l'un avec Israël et l'autre avec l'Église¹⁶⁶. Il paraît qu'alors Israël n'était pas encore sorti d'Égypte et que Dieu n'était connu *des fidèles* que comme le Fort, Tout-Puissant.

Au chapitre 36, Élihu applique à Job les principes qu'il a posés¹⁶⁷. *Certainement Dieu est irrité ; prends garde qu'il ne te plonge dans l'affliction ; car il n'y aura point alors de RANÇON si grande qu'elle puisse te délivrer* (v.18). Puis il termine au 37^e par un discours sur la souveraineté et la Toute-Puissance de Dieu. – Dieu lui-même continue les mêmes preuves et donne¹⁶⁸ la description la plus riche et la plus complète qu'il y ait dans toute la révélation sur *son caractère de Tout-Puissant*. Et, ce fait, *que Dieu* lui-même édifie sur le fondement *posé par son serviteur*, est la preuve évidente que celui-ci a agi *comme organe de Dieu, bien instruit des intentions de son Maître*. Au reste, c'est là un des caractères *du vrai ministère* la condition sans laquelle il ne saurait être efficace.

Ici, Job est vaincu ; il avait osé demander Dieu pour débattre ses droits avec Lui¹⁶⁹ ; mais lorsque Dieu se présente, il en est effrayé et tout confus. Il s'humilie et loin de dire comme auparavant : *Mon cœur ne me reprochera rien*¹⁷⁰, il s'écrie : *Je suis un homme vil ; que te répondrai-je ? Je mettrai ma main sur la bouche. J'ai parlé une fois mais je ne répondrai plus ; j'ai même parlé deux fois mais je n'y retournerai plus*¹⁷¹. *J'ai horreur d'avoir ainsi parlé ; je m'en repens sur la poudre et sur la cendre*¹⁷².

Ah ! si Job, avait eu toujours la même opinion de lui-même, que de maux il aurait évités ! Quelle lutte il fallut pour abattre ses prétentions, pour le sortir *du marais* de ses œuvres et le placer sur *le terrain ferme de la grâce ! Dieu fut fidèle*, et ne craignit point d'employer les mesures même les plus sévères, pour le sortir d'un état dont les conséquences éternelles pouvaient être si terribles. Job est maintenant dans des sentiments, qui lui feront craindre de traiter avec Dieu sur un pied *d'égalité* et qui l'engageront à accepter *la médiation*. *Son âme était près de la fosse... mais « Un d'entre mille » a crié : GARANTIS-LE !... Et Dieu s'est apaisé envers lui et lui a fait voir sa face avec joie*¹⁷³. C'est-à-dire, qu'il est en véritable communion avec Dieu. Et, bien qu'on ne voie pas en lui une foi qui distingue le Messie, cependant il ne s'attend plus à Dieu comme à un juge qui lui rendra selon la justice de ses mains, mais *comme à Celui qui justifie le méchant*. C'est ainsi que David fut justifié¹⁷⁴. Il en fut de même pour tous les fidèles qui vécurent avant Christ.

Après que Dieu s'est apaisé envers Job, sa colère s'embrase contre Eliphaz et ses deux compagnons, parce qu'ils n'ont pas parlé droitement de Lui comme leur ami. Si Job à bien parlé de Dieu, ce n'est pas lorsqu'il s'en est plaint, mais sûrement lorsqu'il s'est humilié. Maintenant que la réconciliation est réellement établie, Dieu passe

¹⁵⁹ Job 33:14-30.

¹⁶⁰ Job 14-22.

¹⁶¹ Job 25-30.

¹⁶² Job 34:5-9.

¹⁶³ Job 34:17.

¹⁶⁴ Comparez Job 34:5 avec 1:22.

¹⁶⁵ Ex. 6:3.

¹⁶⁶ Ex. 6:3 et 2 Cor. 6:17-18.

¹⁶⁷ Job 33:14-30.

¹⁶⁸ Job 38-41.

¹⁶⁹ Job 23:3-7.

¹⁷⁰ Job 27:6.

¹⁷¹ Job 39:37-38.

¹⁷² Job 42:6.

¹⁷³ Job 33:23-26.

¹⁷⁴ Rom. 4:5-6.

sur ce que Job a pu dire *de Lui* dans l'amertume de son âme, *et ne tient compte que de ses nouveaux sentiments*. Il ne le connaît plus selon ses œuvres, mais selon la grâce. Mais Éliphas et ses deux compagnons sont demeurés dans leurs pensées, *sur l'efficacité des forces de l'homme*. N'ayant pas essuyé, eux-mêmes l'épreuve par laquelle Dieu a renversé les prétentions de Job et lui a fait connaître sa miséricorde, ils n'ont su parler du Tout-Puissant que d'une manière tout à fait *légal*. Si auparavant ils se trouvaient *au niveau* de Job quant à la connaissance de Dieu, maintenant ils sont *en retard* ; ils ne savent ni *de Dieu*, ni *d'eux-mêmes*, ce que Job en sait, et aussi longtemps qu'ils ne sont pas convaincus de leur parfaite ruine, ils sont incapables de parler de Dieu droitement. Et parce qu'ils n'ont pas dit comme leur ami : *J'ai donc parlé et je n'y entendais rien*, Dieu est indigné contre eux. C'est à Job, maintenant éclairé et en vraie communion avec Dieu, qu'il sera donné *d'intercéder* pour eux, et sa prière sera *efficace*, parce qu'il ne demandera pas à Dieu de leur rendre *selon leur justice*, mais de leur faire *miséricorde*.

Le témoignage des disciples, vol. 2, p. 94

9 – Galates 3:15 à 4:17

Entre les passages d'une difficulté généralement reconnue, qui quelquefois nous arrêtent et nous embarrassent, quand nous lisons le Nouveau Testament, il n'en est peut-être point de plus obscur, ou du moins qui ait autant occupé les commentateurs, et qui ait été plus diversement interprété que Gal. 3:20. « Or le médiateur n'est pas d'un seul, mais Dieu est un seul. » Et cette observation peut s'étendre à tout le contexte dont ce passage fait partie. J'ai vu plusieurs de ces interprétations, et je dois dire qu'il n'en est aucune qui m'ait pleinement satisfait ou qui ait porté la conviction dans mon esprit, et que quelques-unes m'ont paru forcées et tourmentées à l'extrême.

Ce passage et son contexte ayant récemment été l'objet de mes recherches et de mes réflexions, je désire présenter à mes frères l'idée qui a été le résultat de cet examen, telle que le Seigneur, me semble-t-il, me l'a donnée. Je voudrais pourtant tout d'abord faire savoir que l'interprétation que je propose, au moins pour ce qui regarde l'expression « d'un seul » (v.20) n'est nullement nouvelle : c'est celle de *Steudel*, de *J. L. Reuss*¹⁷⁵ ; *Doddridge* la mentionne aussi après d'autres. Voici ce qu'il dit : « Je n'indiquerai plus qu'une autre explication qui consiste à entendre ce verset dans ce sens : Moïse n'est pas un médiateur (*ἐνός*) de la *seule* semence à laquelle la promesse avait été faite, et par conséquent il ne pouvait pas agir de manière à abandonner *son* droit ou celui des personnes dont il était le curateur et le représentant. » Après quoi il continue ainsi : « Mais cela supposerait un changement insoutenable dans la signification de « un seul », quand il est appliqué à Dieu, et poserait en fait, tout à fait sans raison, à mon avis, que Christ n'était pour rien dans le don de la Loi en Sinaï. »

Or, malgré ces objections, je crois que les commentateurs que j'ai nommés ont correctement expliqué la première phrase de ce verset ; quant à la seconde phrase, j'en présente une explication que je n'ai trouvée nulle part, et qui ne me paraît point prêter à la première des objections ci-dessus mentionnées, puisque le même sens est donné à *εἷς* dans les deux phrases. Quant à la seconde objection, elle me paraît tout à fait sans fondement, car tout en admettant pleinement que Christ était une des parties de l'alliance légale, il suffit d'ajouter qu'il l'était, non pas en qualité de semence d'Abraham, mais dans son caractère divin comme administrateur et dispensateur de la Loi.

L'erreur (je le suppose) de plusieurs de ceux qui ont commenté ce passage, me paraît provenir surtout de ce qu'ils n'ont pas assez fait attention au texte original ; c'est à tort que nos versions remplacent le mot « mais », au commencement, par « or ; » et il faut bien remarquer aussi que l'article, préposé à « *μεσίτης* » (médiateur) dans le verset 20, ne se trouve pas devant le même mot au verset 19.

J'en viens maintenant à la manière d'envisager toute l'argumentation de l'apôtre, depuis le chapitre 3:15 jusqu'au chapitre 4:7, laquelle se présente à mon esprit comme la vérité, en priant le Seigneur de la faire comprendre et recevoir par mes frères, si du moins et seulement si du moins elle est en effet la vérité.

L'argument – Galates 3:15 à 4:7

DIVISÉ ET EXPLIQUÉ

Argument pour la stabilité de l'alliance de la promesse.	
TEXTE	INTERPRÉTATION
« Frères, je parle selon l'homme : Néanmoins une disposition faite par un homme étant ratifiée, personne ne l'annule ou n'y ajoute » (3:15).	Si même parmi les hommes à qui la fraude et l'imposture sont naturelles, une alliance, dûment ratifiée, est regardée comme irrévocable, en sorte qu'elle ne

¹⁷⁵ C'est aussi là, nous semble-t-il, l'opinion de Matthew Henry, qui, du reste, dans son commentaire souvent si prolixe ; ne consacre que douze lignes à ce passage.

	peut être ni altérée ni annulée sans le consentement des <i>deux parties</i> ; combien plus immuable doit être cette alliance qui fut solennellement ratifiée par Celui « qui ne peut mentir », par le Dieu de vérité, avec l'essence duquel toute fausseté est entièrement incompatible.
Termes de la première alliance rappelés	
« Or les promesses ont été adressées à Abraham et à sa semence. Il ne dit pas : « et à tes semences », comme s'il parlait de plusieurs, mais comme parlant d'une seule (ἐνός) : « et à ta semence », qui est Christ » (v.16).	<p>La promesse faite à Abraham ne pouvait s'appliquer ni aux Juifs, ni aux Gentils, <i>selon la chair</i>.</p> <p>Elle ne pouvait s'appliquer aux Gentils, parce qu'elle était limitée à « <i>la semence</i>. »</p> <p>Elle ne pouvait se rapporter aux Juifs, <i>selon la chair</i>, vu que, par ces termes, elle était limitée à <i>une seule semence</i>, savoir Christ.</p> <p>Les <i>autres semences, comme telles</i>, en sont, par conséquent, aussi complètement exclues que les Gentils eux-mêmes.</p>
Application de l'argument ci-dessus, vers. 15	
<p>« Voici donc ce que je dis : une disposition avant été précédemment ratifiée de Dieu pour Christ, la loi, venue quatre cent trente ans après, ne l'abroge pas, de manière à rendre impuissante (à détruire) la promesse » (v.17).</p> <p>« Car, si l'hérédité venait d'une loi, elle ne viendrait plus d'une promesse. Or c'est par le moyen d'une promesse que Dieu l'a donnée à Abraham » (v.18).</p>	<p>Une alliance précédente, solennellement ratifiée par Dieu, (voir le grec et v. 15) concernant Christ, <i>sans condition</i>, uniquement basée sur la promesse, et sans rapport avec la loi – ne pouvait pas être affectée par une alliance venant longtemps après, légale et, par conséquent, <i>conditionnelle</i>.</p> <p>Mais si l'héritage dépendait <i>en quelque manière</i> de la loi, l'alliance en serait ainsi affectée.</p> <p>Car, en supposant les conditions accomplies et la loi obéie, l'héritage est, en effet, obtenu ; mais alors ce n'est pas par grâce, c'est une affaire de dette et de droit ; et dès qu'il provient de la loi et non de la promesse, celle-ci tombe.</p> <p>Si, d'un autre côté, nous supposons le manque d'accomplissement des conditions prescrites, l'héritage est complètement perdu, et, en même temps, la promesse est manquée aussi.</p>
Objection	
« Pourquoi donc la Loi ? » (v.19),	Si l'hérédité demeure sans être nullement affectée par la loi, d'où vient que cette loi a été ajoutée ?
Réponse	
« La Loi fut ajoutée à cause des transgressions, jusqu'à ce que vînt la semence à qui la promesse avait été faite » (v.19).	La Loi n'était que temporaire ; elle fut ajoutée à cause des transgressions, <i>jusqu'à ce que vînt la semence</i> à qui la promesse avait été faite ; et cela dans le but de manifester le péché – de faire abonder l'offense – de prouver que le péché n'avait besoin que de l'obstacle de la loi pour devenir transgression ; en sorte que, « par le moyen du commandement, le péché devint excessivement péchant. » Et partant, pour exalter la gloire de la grâce qui devait venir et s'élever au-dessus de tout cela, et pour faire connaître toute l'intensité des ténèbres avant le lever de la lumière qui les dissiperait.
La gloire et l'obligation de l'alliance légale sont reconnues	
« Elle fut établie par le moyen d'anges dans la main d'un médiateur » (v.19).	Il est vrai, cette alliance « fut établie par le moyen d'anges dans la main d'un médiateur ; » elle était, par

	conséquent très solennelle et très glorieuse, en même temps que des plus obligatoires pour ceux que représentait le médiateur.
<i>Nouvelle application de l'argument du verset 15</i>	
Mais ce (ὁ δὲ) médiateur n'est pas d'un (ou d'une) (ἐνὸς voir v. 15) (v.20).	Mais comme ce médiateur n'est pas le représentant ou n'agit pas au nom de la <i>seule (une) semence</i> , mais des <i>plusieurs semences</i> , tant que <i>celles-ci</i> sont engagées aux termes de l'alliance dont il était le médiateur, et doivent par elle demeurer debout ou tomber ; <i>Lui</i> (la seule semence) ne peut nullement en être affecté (par cette alliance) n'en étant point partie ; il ne le peut pas davantage en tant que l'une des plusieurs semences, vu qu'il en a été distingué, et par conséquent séparé par l'alliance précédente.
<i>Objection</i>	
« Mais Dieu est un seul » (v.20). « La Loi est donc contre les promesses de Dieu » (v.21).	Il faut pourtant bien que vous reconnaissiez que c'est le seul et même Dieu, qui est l'une des parties dans ces deux alliances, que vous représentez comme si entièrement opposées dans leur caractère (voir v. 10-12). En sorte que, tout au moins, votre argument met Dieu en contradiction avec Lui-même, sa Loi étant opposée à sa propre promesse.
<i>Réponse</i>	
« Qu'ainsi n'advienne ! Car si la Loi eût été donnée pour pouvoir faire vivre, la justice serait réellement par la Loi » (v.21).	Nullement – au contraire vous pourriez tenir ce langage, si (comme <i>vous</i> le supposez) une loi eût été donnée, ayant le pouvoir de procurer la vie ; car, dans ce cas, l'héritage (qui étant l'objet de la promesse, était uniquement « par grâce ») eût été obtenu par l'obéissance à la Loi, et serait par conséquent « une chose due ; » et ainsi les deux alliances eussent été, en réalité, opposées l'une à l'autre ¹⁷⁶ .
<i>Autre réponse</i>	
<i>Nouveau développement du but de la Loi</i>	
« Mais l'Écriture a renfermé toute chose sous le péché, afin que la promesse, par la foi en Jésus Christ, fût donnée aux croyants » (v.22). « Or, avant que la foi vint, nous étions gardés et enfermés ensemble sous la Loi, pour la foi qui devait être révélée » (v.23). « De sorte que la Loi a été notre précep-	Mais il est si loin d'en être ainsi, que la Loi écrite (γραφῇ), comp. 2 Cor. 3:7) a actuellement tout emprisonné dans les infranchissables barrières de ses exigences, et les a tous ensemble renfermés sous la coupe et sous le poids du péché ; <i>afin que</i> la promesse fût donnée par la foi en Jésus Christ, à ceux qui croient. Ainsi encore elle n'a pas été opposée, mais bien subsidiaire à la promesse ; vu que ceux qui se <i>sentaient</i> prisonniers sous la garde de la loi, devaient avec d'autant plus de joie, saluer le libérateur, la foi, quand elle vint.

¹⁷⁶ Il est très vrai que la vie était offerte conditionnellement par la Loi : « L'homme qui aura fait ces choses vivra par elles. » Mais nous savons que le divin Législateur, qui connaissait la « faiblesse de la Loi par le moyen de la chair », n'attendit ni ne voulut jamais qu'elle *conférât* la vie. Et pour ne pas alléguer ici, à l'appui de cette assertion, les témoignages du Nouveau Testament, les Juifs en avaient assez dans leurs Écritures pour comprendre cette vérité, si leurs entendements n'eussent pas été aveuglés (Voir Josué 24:19, etc).

Mais l'on pourrait objecter que l'offre seule de la vie par la Loi était, d'après le raisonnement de l'Apôtre, aussi contradictoire avec la promesse que si la justice et la vie eussent été actuellement conférées par la Loi. Si cette idée de la Loi eût été juste, savoir, qu'elle était ajoutée et intimement liée à la promesse, cette objection eut été valable ; mais il n'en est plus de même si la Loi est considérée, ainsi qu'elle doit l'être, comme subsistant *per se* (par elle-même, isolément) et d'une manière distincte de la promesse, étant une alliance traitée avec d'autres parties, dans des circonstances spéciales et dans un but spécial ; car alors même, en supposant l'obéissance, l'observateur de la Loi eût obtenu la vie, sans aucun rapport avec la promesse, et sans connexion ou union avec Christ, la semence. Il y aurait eu, sans doute, justification, mais non pas (nécessairement du moins) relation de fils, droit à l'héritage, ou l'Esprit d'adoption. Si la Loi eut donné la vie, la promesse était inutile ; mais ils admettaient la promesse. Si la justice eût été par la Loi, Christ serait mort en vain ; mais ils reconnaissaient sa mort, et la nécessité de cette mort.

<p>teur pour nous conduire à Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi » (v.24).</p> <p>« Mais la foi étant venue, nous ne sommes plus sous un précepteur » (v.25).</p>	<p>Ainsi enfin, la Loi était notre pédagogue, pour guider et pour instruire notre enfance jusqu'à la venue de Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi ; mais la foi étant venue, l'office du pédagogue a pris fin, et il est congédié.</p>
<i>Première question supposée</i>	
Mais, d'après votre assertion (v.16), la promesse était limitée à une seule semence, savoir Christ ; comment donc peut-elle sortir son effet envers d'autres, soit Juifs soit Gentils ?	
<i>Réponse</i>	
<p>« Car vous êtes tous fils de Dieu, par le moyen de la foi au Christ Jésus. Car vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ. Il n'y a point de Juif ni de Grec ; il n'y a point d'esclave ni de libre ; il n'y a point de mâle ni de femelle ; car vous tous, vous êtes un seul dans le Christ Jésus. Que si vous êtes de Christ, vous êtes donc <i>la semence</i> d'Abraham, et héritiers selon la promesse » (v.26-29).</p>	<p>De cette manière, ceux qui croient deviennent tellement identifiés et unis à Christ, la seule semence à laquelle la promesse était faite, que toute distinction de personne, de condition, de nation ou de sexe disparaît complètement, et que tous deviennent actuellement un avec l'héritier, et ainsi la <i>semence</i> d'Abraham et héritiers <i>selon la promesse</i>.</p>
<i>Seconde question supposée</i>	
Mais qu'advient-il des croyants sous la Loi ? Sont-ils exclus de l'héritage ?	
<i>Réponse</i>	
<p>« Or je dis qu'aussi longtemps que l'héritier est enfant, il ne diffère en rien d'un esclave, quoiqu'il soit seigneur de tout » (Chapitre 4:1).</p> <p>« Mais il est sous des tuteurs et des administrateurs jusqu'au temps marqué par le père » (v.2).</p> <p>« De même, nous aussi, lorsque nous étions enfants, nous étions asservis sous les éléments du monde » (v.3).</p>	<p>Assurément non ; c'est une foi semblable à celle d'Abraham qui les unit à Christ la semence ; et tous ceux qui ont eu une telle foi sont « bénis avec le fidèle Abraham. » Un avec Christ, et par conséquent héritiers et seigneurs de tout. Mais il en est d'eux précisément comme des enfants de ce monde : tant qu'il est enfant, l'héritier n'est pas mis au fait de ses droits comme tel, ou de l'étendue de son héritage ; mais il est traité comme un serviteur plutôt que comme un fils, étant placé sous des tuteurs et des gouverneurs, jusqu'au temps fixé par la sagesse de son père. Ainsi, les croyants, sous l'économie de l'enfance, n'étaient pas mis au fait de leurs droits à l'héritage, comme étant un avec l'héritier ; mais, jusqu'au temps prédéterminé par le Père, ils étaient, comme des serviteurs, placés sous l'autorité et la direction de la Loi.</p>
<i>Troisième question supposée</i>	
Mais, quant à ceux qui sont dans cette position, comment pouvez-vous mettre de côté cette Loi si solennellement établie, et si strictement obligatoire, exigeant, ainsi que vous le dites, une obéissance parfaite comme titre à la vie, et prononçant une malédiction sur la désobéissance ?	
<i>Réponse</i>	
<p>« Mais lorsque fut arrivé l'accomplissement du temps, Dieu envoya son Fils, né d'une femme, né sous la Loi, <i>afin qu'il rachetât ceux qui sont sous la Loi</i> » (v.4-5).</p>	<p>Ainsi – Christ la semence, au temps déterminé, vint, envoyé de Dieu : quoique « égal à Dieu », cependant « né d'une femme » ; quoique ayant droit à l'héritage par la promesse, cependant « né sous la Loi. » Par sa parfaite obéissance, Il a magnifié la Loi et l'a rendue honorable ; puis, en devenant malédiction pour ceux qui avaient encouru sa malédiction, il l'a éloignée pour toujours. En sorte que Dieu peut maintenant être « juste et justifiant celui qui est de la foi en Jésus. »</p>
<i>Quatrième question supposée</i>	
Mais comment se fait-il que ceux qui croient deviennent, ainsi que vous l'avez dit, les fils de Dieu ?	
<i>Réponse</i>	
<p>« Dieu envoya son Fils... afin que nous</p>	<p>De cette manière – quand le temps est arrivé, et que la semence</p>

reçussions l'adoption. Et parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils, criant Abba ! Père ! En sorte que tu n'es plus esclave, mais fils. Or, si tu es fils, tu es aussi héritier de Dieu par le moyen de Christ » (v.4-7).

promise a paru, Il fut révélé, non seulement comme la *semence* d'Abraham, mais comme le *Fils de Dieu*, « le Fils unique du Père » et ainsi nous qui, par la foi, devenons un avec Lui, nous devenons aussi non seulement la *semence* d'Abraham, mais les « *Fils de Dieu* ».

Le témoignage des disciples, vol. 2, p. 104

10 – Remarques sur le 2^e chapitre de Daniel – Samuel Pri-deaux Tregelles

Le livre de Daniel nous paraît traiter spécialement de la puissance du monde, pendant la période où cette puissance a été livrée entre les mains des Gentils, tandis que l'ancien peuple de Dieu, les enfants d'Israël sont sous le châtiment à cause de leur péché.

Le premier chapitre nous montre Nebucadnetsar, roi de Babylone, montant contre Jérusalem et l'assiégeant ; « et le Seigneur livra en sa main Jehoïakim, roi de Juda, et une partie des vaisseaux de la maison de l'Éternel, qu'il emporta dans le pays de Shinar en la maison de son Dieu, et il mit ces vaisseaux en la trésorerie de son Dieu. » C'est là, ce me semble, comme une Introduction au livre, propre à diriger nos pensées dans l'intelligence de son contenu ; la nation d'Israël s'était éloignée de Dieu, et maintenant l'Éternel livre Juda, cette portion de son peuple envers laquelle il avait tout particulièrement usé d'un long support, entre les mains des Gentils auxquels il transmet la puissance sur Jérusalem, la cité de son élection. Le but distinctif du livre de Daniel est de révéler, à l'époque même où cette transmission eut lieu, quel serait le cours, le caractère et la consommation de cette puissance ainsi transposée.

On peut diviser ce livre en deux parties, savoir : celle qui est écrite en langue chaldaïque, et celle qui est écrite en hébreu. Tout en rappelant que son sujet général est la puissance des Gentils auxquels, pour un temps, Dieu abandonne Jérusalem, nous pouvons considérer ce sujet sous deux points de vue ; en d'autres termes, nous pouvons, ou bien porter nos regards sur la puissance des Gentils dans les grands traits de son histoire, ou bien les diriger seulement sur les faits relatifs à cette puissance dans ses rapports restreints à Jérusalem. Or le cours, le caractère et la consommation de la puissance des Gentils en général sont présentés dans ce livre en langage chaldaïque ; tandis que les choses dont l'application est restreinte aux Juifs et à Jérusalem sont écrites en hébreu.

Il y a bien peu de portions de la Parole écrites en langue chaldaïque ; ce sont quelques parties d'Esdras qui nous présentent les enfants d'Israël comme étant sous le pouvoir des Gentils, quelques portions de notre livre de Daniel, et un verset dans Jérémie¹⁷⁷ qui contient un message envoyé aux Gentils. Ce dernier passage vient précisément après d'autres où les dieux des nations ont été mentionnés en contraste avec le Dieu vivant.

Il est extrêmement important que nous admettions l'inspiration de l'Écriture au point d'être pleinement convaincus qu'il n'est rien dans ces Écritures qui puisse être considéré comme accidentel. Quelles que soient les choses que Dieu ait écrites et quelle que soit la manière dont il les ait écrites, cela n'a jamais pu avoir lieu sans un motif, soit que nous ayons ou que nous n'ayons pas une intelligence spirituelle suffisante pour comprendre ce motif.

Il est donc évident pour nous que, dans le cas actuel, ce n'est pas sans un dessein bien déterminé, que Dieu a employé cette différence de langage. La portion chaldaïque de Daniel commence au 4^e verset du second chapitre et va jusqu'à la fin du chapitre septième, tout le reste du livre est écrit en hébreu. Dans la portion chaldaïque la puissance des Gentils nous est représentée dans son caractère, son cours et sa consommation, et dans la dernière partie de ce livre nous voyons la même puissance dans ses rapports spéciaux avec les Juifs et avec Jérusalem. Dans l'une et dans l'autre, cette puissance est mise en relief, quoique sous des aspects différents.

Dans le premier chapitre de Daniel nous voyons les Juifs, à cause de leur péché, livrés entre les mains de leurs ennemis, et conduits en captivité à Babylone.

Le second chapitre nous raconte la vision que Dieu manifeste au roi de Babylone. On dirait que Dieu vient répondre aux pensées du cœur de Nebucadnetsar. Celui-ci avait vu sa puissance s'élever à une grandeur extraordinaire, et il est naturel de penser que son esprit fût désireux de connaître quel en serait le terme. Cela paraît suffisamment indiqué dans le v. 29 où le Prophète lui dit : « Tes pensées, ô Roi ! te sont montées dans ton lit, touchant ce qui arrivera ci-après. » L'étendue de son pouvoir, si différent de celui de tous les souverains qui l'avaient précédé, semble avoir amené son cœur à méditer sur les circonstances dans lesquelles il était placé, et la vision lui révéla le cours et la fin de la puissance qui lui avait été confiée. Mais quoiqu'il eût eu cette vision, il dut, par le

¹⁷⁷ Jér. 10:11.

canal du Prophète, non seulement en recevoir l'interprétation, mais recevoir encore le récit de la vision elle-même.

Dans le songe de ce chapitre, nous n'avons pas le caractère moral et l'action de cette puissance au regard de Dieu (néanmoins celui qui connaît la pensée de Dieu saura bien discerner ces choses d'après l'issue). C'est dans les visions subséquentes de ce livre qu'il nous faut chercher de plus amples lumières sur ces sujets.

Ici, tout est présenté comme placé sous les yeux du roi selon la capacité de son intelligence ; les choses extérieures et visibles étant montrées telles que l'homme pouvait les percevoir. La vision de Nebucadnetsar était celle d'une grande statue avec la tête d'or, la poitrine et les bras d'argent, le ventre

et les cuisses d'airain, et les jambes de fer. Dans l'interprétation toutes ces diverses parties sont reprises successivement et la signification symbolique de chacune nous est donnée. Les quatre métaux dont la statue était formée représentaient quatre royaumes qui devaient, chacun à son tour, dominer sur la terre.

Il est extrêmement essentiel pour nous de savoir que nous n'avons aucune espèce de besoin quelconque de chercher hors des Écritures des instructions sur les choses qui y sont contenues. Nous pouvons sans doute rencontrer ailleurs bien des choses intéressantes en tant qu'elles se rapportent à la Révélation ; néanmoins c'est dans les limites de l'Écriture que nous devons trouver tout ce que Dieu juge nécessaire à l'affermissement des âmes de ses enfants et à leur intelligence spirituelle de sa vérité. – L'histoire n'est pas la Révélation, et il ne nous est nulle part commandé de sonder l'histoire pour comprendre les vérités qui se trouvent dans la Parole de Dieu, quoique l'on puisse pleinement admettre que la Parole de Dieu répand de la lumière sur l'histoire écrite par les hommes, et qu'on puisse recueillir bien des enseignements de l'immense différence qui existe entre les pensées de Dieu et celles de l'homme à l'égard des mêmes événements.

Nous n'avons donc aucune raison de sortir des limites de l'Écriture pour apprendre ce que sont ces quatre Royaumes.

Premièrement. – Il fut dit expressément à Nebucadnetsar que la tête d'or était le symbole de son Royaume : « Toi, ô Roi ! tu es le roi des rois, car le Dieu des cieux t'a donné le royaume, la puissance et la gloire ; et en quelque lieu qu'habitent les enfants des hommes, les bêtes des champs et les oiseaux des cieux, il les a donnés en ta main et t'a fait dominer sur eux tous : tu es la tête d'or ». Ces dernières paroles démontrent d'une manière incontestable que le premier royaume est celui de Babylone, qui était parvenu à l'apogée de sa grandeur sous Nebucadnetsar. Quant aux termes employés pour dépeindre l'extension de la puissance de ce monarque, il ne faut naturellement pas les entendre comme s'ils signifiaient qu'il possédât et qu'il exerçât cette autorité suprême sur toutes les contrées de la terre habitée ; ils veulent dire que Dieu ne mettait point de limites à la puissance que ce roi pouvait acquérir de quelque côté qu'il dirigeât ses conquêtes, et que son empire n'aurait d'autres limites ici-bas que sa propre ambition. C'est précisément ce que nous trouvons encore dans Jérémie 27. « Ainsi a dit l'Éternel des armées :... J'ai fait la terre, les hommes et les bêtes qui sont sur la terre par ma grande force et par mon bras étendu, et je l'ai donnée à qui bon m'a semblé. Et maintenant j'ai livré tous ces pays en la main de Nebucadnetsar roi de Babylone, mon serviteur ; et même je lui ai donné les bêtes de la campagne, afin qu'elles lui soient asservies. » Sans doute Nebucadnetsar ne connaissait pas ces pensées de Dieu, lorsqu'il portait au loin ses conquêtes ; en cela il cherchait et satisfaisait sa propre gloire sans savoir qu'il était un instrument entre les mains du Seigneur.

Secondement. – Il fut dit ensuite : « Après toi il s'élèvera un autre Royaume moindre que toi. » Pour découvrir de quel Royaume il est ici question, nous n'avons qu'à rechercher quel fut le royaume qui succéda à Babylone. Or dans 2 Chr. 36:20, nous lisons : « Nebucadnetsar transporta à Babylone tous ceux qui étaient échappés de l'épée, et ils lui furent esclaves à lui et à ses fils, jusqu'au temps de la monarchie des Perses. » Et ce livre même de Daniel nous fournit encore une indication claire de ce que devait être le second Royaume qui succéda à celui de Babylone. Au chapitre 5 v. 28 il est dit : « PÉRÈS, ton royaume a été divisé et il a été donné aux Mèdes et aux Perses. » Quoique deux nations soient ici nommées, le royaume Médo-Perse est considéré comme n'étant qu'un comme cela est dit encore au chapitre 8:20.

Troisièmement – Dans la vision le Roi avait vu que le ventre et les cuisses de la statue étaient d'airain (v.32) ; et dans l'interprétation cela est expliqué comme étant « un autre troisième royaume d'airain, lequel dominera sur toute la terre. » Nous voyons dans le ch. 8:21 ce qu'était ce royaume auquel la domination fut donnée après les Mèdes et Perses : « Le bouc velu c'est le roi de Javan » ou de la Grèce. Le bouc symbolique avait été auparavant mentionné comme détruisant le bélier qui, dans cette vision désignait le royaume Médo-Perse. Le commencement du chapitre 11 nous répète les mêmes faits.

Quatrièmement. – Dans la vision la statue s'offre aux regards du Roi avec des jambes de fer (v.33). Dans l'interprétation nous lisons : « Le quatrième royaume sera fort comme du fer ; de même que le fer brise et met en pièces toutes choses, oui, comme du fer destructeur il brisera et mettra tout en pièces » (v.40). Nous ne trouvons pas dans l'Ancien Testament le nom de ce quatrième royaume quoiqu'ici et ailleurs le caractère et la nature nous en soient présentés. Mais le Nouveau Testament nous apprend quel est ce royaume, car il nous parle de l'empire qui dominait sur la terre depuis que celui des Grecs avait passé ; Ainsi dans Luc 2 nous voyons qu'un certain empire ou royaume prétendait dominer sur toute la terre habitable à l'époque de la naissance de notre Seigneur ; et dans le chapitre suivant le ministère du précurseur de Jésus est ainsi daté : « En la quinzième année du gouvernement de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée. » Ainsi nous voyons que l'empire des Cé-

sars avait alors commencé et que le gouverneur envoyé par l'un d'eux exerçait l'autorité en son nom dans le pays des Juifs. Le même fait nous est encore indiqué par la réponse du Seigneur à la question qui lui fut proposée touchant le tribut, et par les diverses mentions faites de Rome et de la puissance romaine dans le livre des Actes.

Ainsi nous voyons que la révélation de Dieu suffit amplement pour nous découvrir ce que sont ces quatre royaumes successifs, savoir : Celui des Babyloniens, celui des Médo-Perses, celui des Grecs et celui des Romains.

Tout croyant comprendra aisément combien il est précieux et avantageux pour lui d'apprendre ainsi le détail des faits, d'en puiser la connaissance dans la Parole de Dieu, plutôt que dans les annales de l'histoire. La dernière peut être vraie, mais la première commande notre foi ; elle nous laisse une certitude d'assurance qu'aucune autre source ne peut jamais nous procurer. Il eût été bien étrange que nous eussions eu besoin de recourir au récit incertain des historiens profanes pour comprendre la prophétie, ce qui d'ailleurs eût été impossible à plusieurs.

Il est important d'observer que les métaux qui symbolisent ces royaumes deviennent de moins en moins précieux et purs. Cela nous semble indiquer un certain progrès de détérioration de la puissance à mesure que l'on passe d'un royaume à l'autre.

Lorsque Nebucadnetsar reçut ce dépôt de la part de Dieu c'était la puissance venant uniquement et directement de Dieu, indépendante de la volonté de l'homme et mise par l'Éternel entre les mains du monarque qui devait l'exercer sans contrôle. Au point de vue de l'homme, Nebucadnetsar aurait bien pu porter le nom d'autocrate, car il n'avait d'autre loi que sa volonté. Or nous pouvons voir en partie dans les Écritures, comment le caractère du pouvoir se dégrada dans les autres royaumes. Il est dit du royaume de Perse qu'il était inférieur à celui de Nebucadnetsar, et nous voyons cette assertion justifiée au chapitre 6 de notre livre où Darius est incapable de délivrer Daniel d'entre les mains des gouverneurs et des satrapes qui réussissent à le faire jeter dans la fosse aux lions. Ce n'est pas ainsi que Nebucadnetsar avait gouverné : « Tous les peuples, les nations et les langues tremblaient devant lui et le redoutaient ; il faisait mourir ceux qu'il voulait et sauvait la vie à ceux qu'il voulait » (5:19). De même dans le cas d'Assuérus dont il est parlé dans le livre d'Esther, le roi ne peut pas annuler ce que les seigneurs avaient décrété conjointement avec lui relativement à la reine Vasthi. Au chapitre 7 d'Esdras, nous voyons l'autorité conférée à ce serviteur de Dieu « par le roi et par ses sept conseillers. » Tout cela nous montre, non pas un monarque agissant dans l'exercice absolu de sa prérogative royale, mais un roi en quelque sorte contrôlé par des ministres, sans l'avis et le consentement desquels il ne pouvait agir.

Il nous est peu parlé dans la Bible de la puissance des Grecs ; aussi n'insisterons nous pas sur le caractère et l'étendue de sa détérioration. Bornons-nous à remarquer que le fait d'une telle détérioration de la puissance y est indiqué. Il est dit du quatrième royaume qu'il sera fort comme du fer. Le fer est, à beaucoup d'égards, inférieur à l'airain, bien qu'il ait beaucoup plus de force pour certains usages. Quoiqu'il y ait donc encore ici beaucoup de force, il y a pourtant encore une dégradation évidente.

On peut remarquer, en outre, que l'infériorité du quatrième royaume se montre surtout dans son dernier état.

Chacun des quatre royaumes apparaît comme succédant à celui qui l'a précédé, non pas comme l'annulant, mais comme s'incorporant avec lui ; chacun s'assimilant, pour ainsi dire, la domination du métal précédent. C'est ainsi qu'au chapitre 5:28 la manière dont le royaume des Mèdes et Perses succéda à celui de Babylone est indiquée en ces mots : « Ton royaume est divisé et donné aux Mèdes et aux Perses », comme si le royaume n'était pas détruit, mais seulement transféré ; c'est-à-dire que les cités et les nations devaient continuer à exister, et que la gloire qui leur avait appartenu devait passer à d'autres. Babylone est présentée comme la tête de la statue. Et cette tête subsistant simultanément avec le reste de la statue donne à celle-ci son identité. Les quatre pouvoirs se succèdent l'un à l'autre comme les détenteurs successifs de la domination ; et à mesure qu'ils paraissent ainsi sur la scène, leur place est déterminée dans la statue.

On peut définir Babylone comme le pouvoir sous la forme d'une autocratie absolue ; la Perse, comme le pouvoir entre les mains du roi, tandis que la noblesse personnelle et de puissance était réellement tout, les nobles étant les égaux du roi en rang, sinon en office. En Grèce, il y avait l'aristocratie, non de naissance, mais de l'influence individuelle et de certaines qualités résultant de l'énergie de l'esprit de l'homme. À Rome, le pouvoir avait encore un caractère moins élevé, car l'empereur était entièrement dépendant du choix populaire, les soldats accordant fréquemment la dignité impériale à quelque général victorieux. C'est ce que démontrait le nom même d'*empereur*, dont les soldats saluaient leur général après une victoire, s'ils avaient été contents de lui ; si cette salutation lui manquait, il ne pouvait pas recevoir les honneurs du triomphe public. Ainsi nous voyons que, dans l'Empire Romain, la puissance découlait de la lie du peuple, et il n'est pas hors de propos de remarquer que les empereurs se succédaient l'un à l'autre, plutôt par voie d'élection populaire que par voie d'hérédité.

La puissance, dans toute sa plénitude, dont il est parlé aux versets 37 et 38, paraît avoir été remise à Nebucadnetsar personnellement, ou tout au moins avoir été limitée au royaume de Babylone.

Au v. 40, il est plutôt question du caractère de la puissance romaine que de son extension territoriale ; ce dernier sujet n'entraîne pas, ce semble, dans le plan de la vision actuelle, que nous considérons comme s'occupant spécialement de ces royaumes dans leur succession et de la crise à laquelle ils tendent.

La terre de potier (v.41) signifie, je crois, simplement « de la poterie », ou une matière dure, mais cependant fragile ; la tendreté ne semble pas du tout être ici la qualité indiquée. Or une statue reposant sur des pieds en partie

de poterie serait bien solide, aussi longtemps que ces pieds n'auraient à porter que le poids de la statue ; mais si un corps vient à tomber avec force sur eux il les réduira en pièces ; et cela d'autant mieux encore si, comme dans le cas actuel, la poterie est mêlée avec le fer. Telle est, à mon avis, la pensée qui nous est ici présentée.

Le verset 42 nous montre que ce sont les doigts des pieds qui sont ainsi formés de fer et de terre, et voici l'interprétation donnée de ce fait : « Ce royaume sera en partie fort et en partie fragile. » Au verset 43, l'explication continue ainsi : « Ils se mêleront par semence humaine. » Ainsi, le pouvoir dans sa moindre forme, le fer, sera mélangé avec ce qui ne vient que de l'homme, et qui, mis à l'épreuve, se trouve n'être que la faiblesse même.

Ce quatrième empire nous est donc représenté spécialement à une époque où il sera divisé et par là même humilié et affaibli. Le nombre des doigts des pieds paraît indiquer une division en dix ; ce n'est guère ici qu'un indice qui nous en est donné, ce fait nous étant plus clairement indiqué dans une autre portion de ce livre. Ce royaume est donc divisé en parties, et nous voyons ailleurs dans l'Écriture et en particulier au Chapitre 7 qu'il y en a précisément dix. On voit la puissance entre les mains du peuple n'ayant point de stabilité intrinsèque, tout en conservant pourtant quelque chose de la force du fer.

Verset 44. Ici nous voyons que, quand la statue est entièrement formée jusqu'aux doigts de ses pieds, alors la destruction tombe sur elle. Dans la vision même, au verset 35, il avait été dit que tous les matériaux de la statue, ayant été brisés à la fois, devinrent comme la paille de l'aire d'été, et que le vent les emporta, et qu'il ne fut trouvé aucun lieu pour eux. Ces expressions peuvent jeter quelque lumière sur le caractère moral de ces royaumes devant Dieu. Nous lisons de même dans le Psaume 1. « Il n'en sera pas ainsi des méchants, mais ils seront comme la balle que le vent chasse au loin. »

Les premiers mots du v. 44 : « Au temps de ces rois » sont très remarquables, car ils indiquent quelque chose qui n'avait pas été exprimé ni dans la vision ni dans l'interprétation, savoir que le dernier royaume a été divisé et que les doigts des pieds symbolisent ces divisions. Les mots « ces rois » ne peuvent pas signifier les quatre monarchies successives ; car dans ce cas on ne pourrait pas employer le nombre pluriel, vu qu'elles n'existeront pas en même temps comme possédant la puissance. Le quatrième royaume est divisé en parties que, comme nous l'avons vu, d'autres passages portent exactement au nombre de dix. « Et au temps de ces rois, le Dieu des cieux suscitera un royaume qui ne sera jamais dissipé. » Le caractère de ce dernier royaume est complètement différent de celui des quatre qui l'ont précédé. Il ne dérive nullement de la tête babylonienne ; il ne peut ni être transféré ni se détériorer entre les mains de l'homme ; il est en contraste direct avec tout ce qui a été.

Il est important d'observer exactement quelle est la fin de la statue : « Une pierre fut coupée sans mains, laquelle frappa la statue en ses pieds de fer et de terre et les brisa. Alors furent brisés ensemble le fer, la terre, l'airain, l'argent et l'or et ils devinrent comme la paille de l'aire d'été, et le vent les emporta ; et il ne fut trouvé aucun lieu pour eux ; mais cette pierre qui avait frappé la statue devint une grande montagne et remplit toute la terre » (v.34 et 36).

Maintenant qu'est-ce que représente la pierre tombant ainsi sur les pieds de la statue ? Plusieurs ont pensé que c'est une allusion à la grâce ou à la propagation de l'évangile. Mais, si nous nous en tenons aux paroles mêmes de l'Écriture, nous voyons qu'il est ici question d'un jugement de destruction sur le pouvoir des Gentils et nullement d'une diffusion graduelle de la connaissance de la grâce. La statue est debout sur ses pieds qui sont en partie de fer et en partie de poterie ; et c'est alors que la pierre tombe d'en haut sur ces mêmes pieds et que la statue tout entière est brisée par un seul et même coup.

Eh bien ! notre Seigneur parle de lui-même comme étant « la pierre », et il cite divers passages de l'Ancien Testament dans lesquels il avait été désigné par cette image. Ainsi dans Matthieu 21, il dit : « N'avez-vous jamais lu dans les Écritures : Cette pierre que ceux qui édifient ont réprouvée est devenue le sommet de l'angle ; cela a été fait par le Seigneur et c'est une chose merveilleuse devant nos yeux ?... Et celui qui tombera sur cette pierre sera brisé ; et elle réduira en poussière celui sur qui elle tombera » (42 et 44). Le premier de ces passages cités par le Seigneur est tiré du Psaume 118, et dans le v. 44, il fait allusion à ce qui est dit en Ésaïe 8, de « la pierre » contre laquelle Israël a trébuché et a été froissé. Jésus a aussi présent à la pensée le jugement de destruction qui aura lieu quand la pierre, maintenant exaltée au sommet de l'angle, tombera sur la fabrique de la puissance des Gentils et la réduira en poussière.

« La pierre » doit être prise ici comme un nom expressément donné à notre Seigneur. C'est ce que nous voyons clairement dans le Psaume 118, dans Ésaïe 8 et 28, Actes 4, et 1 Pierre 2, où il est parlé de Christ sous cette dénomination. Or cela ne peut nullement se rapporter à la naissance de Jésus ici-bas, car le quatrième royaume n'était pas alors divisé ; les doigts n'existaient pas. L'acte de tomber sur les pieds de la statue ne peut donc rien avoir de commun avec la première apparition et la vie terrestre de notre Seigneur. Il est tout aussi impossible que cela désigne les progrès de l'évangile ; car, bien loin que les Chrétiens soient appelés à détruire les puissances qui gouvernent, ils sont instruits à se soumettre à ces puissances établies de Dieu ; leur place est de souffrir, s'il le faut, et jamais de se révolter.

Il est donc évident qu'il est ici question du Seigneur Jésus, comme revenant au jour où « il prendra en main sa grande puissance et où il entrera dans son règne »¹⁷⁸, « quand il sera révélé du ciel avec les anges de sa puis-

¹⁷⁸ Apoc. 11:17.

sance dans un feu de flamme, exerçant la vengeance sur ceux qui ne connaissent point Dieu, et. Sur ceux qui n'obéissent point à l'évangile de notre Seigneur Jésus Christ. »

On pourrait nous opposer, comme une difficulté, que l'Empire Romain n'existe pas comme un seul corps, d'où l'on pourrait inférer, que la pierre tombant sur la statue doit désigner quelque événement déjà accompli. Mais remarquez que l'Empire Romain nous est présenté dans son état divisé. Il est vrai que ces divisions ont déjà commencé, il y a environ 1400 ans, mais les diverses parties de cet empire existent encore, et la pierre de destruction tombera sur lui dans sa dernière condition, qui jusqu'ici n'a jamais encore existé.

Maintenant nous pouvons considérer « la pierre » sous trois différents aspects ; car elle nous est présentée dans l'Écriture dans ses rapports avec Israël, avec l'Église, et avec les puissances des Gentils. Nous lisons dans Ésaïe 8 que « l'Éternel des armées deviendra une pierre d'achoppement et un rocher de trébuchement aux deux maisons d'Israël, en piège et en filet aux habitants de Jérusalem ; et que plusieurs d'entre eux trébucheront et tomberont et seront froissés et seront enlacés et seront pris. » Les paroles de notre Seigneur, dans Matt. 21, que nous avons déjà citées, et celles de Pierre¹⁷⁹ nous montrent comment Juda a trébuché sur Christ selon les paroles de la prophétie. Nous voyons aussi dans 1 Pierre 2:7-8, comment, dans leur dispersion, les enfants d'Israël trébuchent aussi sur Christ qui leur a été prêché, et qui est « une pierre d'achoppement et un rocher de chute pour ceux qui heurtent contre la parole étant rebelles, ce pour quoi aussi ils ont été établis. » Ainsi les deux maisons d'Israël sont tombées sur cette pierre, elles en ont été brisées, mais non entièrement détruites ; Israël est rejeté pour un temps, quoique toujours bien-aimé à cause des pères.

Combien sont différents les rapports de l'Église avec cette pierre ! « Et vous approchant de lui, pierre vivante, réprouvée par les hommes, mais devant Dieu élue et précieuse, vous aussi, tels que des pierres vivantes, vous êtes édifiés comme une maison spirituelle, comme une sacrificature sainte... ». Voilà ce que l'apôtre Pierre pouvait dire à des hommes qui, par leur naissance, appartenaient à Israël ; mais qui, par grâce, s'étaient confiés au sang de l'Agneau sans défaut et sans tache. Or, comme l'Église se compose de « NOUS qu'il appela non seulement d'entre les Juifs, mais aussi d'entre les Gentils », cette bénédiction est vraie de toute la famille de la foi. Nous sommes édifiés sur cette pierre, ce fondement éprouvé ; nous sommes identifiés avec elle et non pas avec ceux qui sont tombés sur elle, pas plus qu'avec ceux sur lesquels elle tombera.

J'ai déjà parlé des rapports de cette pierre avec la puissance des Gentils ; je voudrais faire remarquer, en outre, la différence radicale qui existe entre cette puissance et ceux qui sont dans la grâce, différence qui nous est présentée d'une manière frappante dans la crise finale de cette puissance. L'Église est bâtie sur « la pierre », la statue est détruite par « la pierre » qui tombe sur elle. Nous devons avoir soin d'observer les distinctions que Dieu a faites dans sa Parole, et nous n'y voyons nulle part une ligne de démarcation plus tranchée que celle qui existe entre le monde et son pouvoir, d'un côté, et l'Église, de l'autre. Rien, peut-être, ne prouve plus manifestement combien Satan est puissant pour jeter la confusion dans les esprits relativement aux choses qui diffèrent, que ce fait déplorable, que l'on en soit venu au point de supposer et de soutenir que l'Église peut, sans péché, chercher un appui sur la puissance de ce monde, c'est-à-dire sur ce que le Seigneur Jésus va venir juger d'une telle manière.

Que les saints sachent donc comprendre et apprécier leur position d'identification avec Christ en s'appuyant sur lui ; et alors il leur sera facile de voir ce qu'ils ont à faire quant à leurs rapports avec le monde et avec son pouvoir. Si un saint s'identifie avec la statue, c'est, pour ainsi dire, comme s'il se mettait à la place de ce qui va être détruit par le jugement. Il est parfaitement vrai que Dieu gardera de la condamnation finale toute âme qu'il a vivifiée par l'Esprit pour croire en Christ ; mais si quelqu'un pouvait dire avec connaissance de cause : « Dieu me gardera, en sorte que je puis bien m'associer à ce qui va être jugé », il montrerait, hélas ! une dureté d'entendement qui semble à peine compatible avec la grâce. Nous ne devons rien avoir à faire avec les choses sur lesquelles le jugement de Dieu tombera ; mais nous devons réaliser notre union avec Celui qui exécutera le jugement, et au règne futur duquel nous participerons.

Le second chapitre de Daniel peut être considéré comme l'alphabet des Prophéties contenues dans le reste du livre ; et il est important que nos esprits soient bien fondés dans les vérités qu'il renferme, avant d'étudier les autres portions de cet auteur sacré. Nous avons ici les quatre empires successifs, dont le dernier est dans un état de division et de dégradation ; puis, en contraste avec tout ce qui précède, un Royaume établi par le Dieu des cieux, qui durera à jamais ; la venue du Seigneur Jésus pour juger et détruire étant, dans ce drame, le grand fait qui change toute la scène. Alors tout ce qui a manqué entre les mains de l'homme disparaît ; alors aussi tout ce qui a été gardé dans les mains mêmes du Seigneur est introduit.

Si nous lisons le Psaume 8, nous voyons qu'il y est parlé de la domination de Christ, dans des termes tout à fait analogues à ceux qui ont été employés dans notre chapitre pour décrire la puissance commise à Nebucadnetsar ; ce qui nous montre comment le pouvoir de la terre, qui, confié à ce monarque, a failli entre ses mains, est repris par Christ, seul être réellement capable de posséder, et d'exercer droitement cette domination dans toute l'étendue de son développement.

(Traduit de l'anglais.)

Le témoignage des disciples, vol. 2, p. 115

¹⁷⁹ Actes 4:11.

11 – Du témoignage de la fin

« La colère de l'Éternel ne sera point détournée qu'il n'ait exécuté et mis en effet les pensées de son cœur. Vous aurez une claire intelligence de ceci sur la fin des jours. »¹⁸⁰

Introduction

But et plan de cet écrit

Le but de cet Essai est de soumettre aux saints frères, participants de l'appel céleste, le résultat de mes recherches sur l'évangile du Règne, sur le *Témoignage de la fin*, et sur l'évangile éternel, considérés au point de vue de leur succession historique et de l'influence pratique que la connaissance des voies de Dieu doit avoir sur notre vie et sur nos affections ici-bas.

J'espère que cette communication aura pour effet, d'un côté d'engager les frères qui ont reçu sur ces sujets plus de lumières que moi à en faire part aux enfants de Dieu, et, de l'autre côté, de fournir quelque facilité à ceux qui désirent étudier cette partie de la sainte Prophétie.

La marche que je suivrai, avec l'aide du Seigneur, consistera à mettre en évidence la succession des faits qui se rapportent à la prédication de l'évangile du Règne, et à concentrer sur chaque point le plus de lumière possible, en réunissant les passages de la Parole qui s'y rapportent.

Cette marche offre, je le sais, peu d'attrait aux lecteurs qui n'apprécient qu'une nourriture commode, mais exempte de recherches et de travail de leur part ; elle m'est néanmoins imposée par la nécessité d'être bref, et surtout par le manque des dons nécessaires pour satisfaire les besoins de la classe de lecteurs dont je viens de parler.

Je commence donc cet Essai par l'esquisse d'une histoire biblique de la prédication de l'évangile du Règne, qui, toute sèche qu'elle puisse paraître, me servira d'introduction au sujet, que je compte développer ensuite dans un but d'édification.

La Parole se sert quelquefois indifféremment de l'expression Règne¹⁸¹ des cieux et Règne de Dieu¹⁸². Il commencera par l'établissement de l'autorité de Dieu et de son Christ sur les Royaumes du monde, ce qui était une notion scripturaire reçue et bien connue des Juifs au temps du Seigneur¹⁸³.

L'Église a part au Règne des cieux, comme cohéritière du Fils, comme son Épouse, parce qu'elle est composée des frères de Jésus, membres de son corps et de la famille de Dieu. Dans ce sens, l'attente de ce Règne est pour nous une espérance céleste¹⁸⁴. Les héritiers terrestres du Règne seront les débonnaires qui persisteront jusqu'à la fin. Ce petit résidu héritera de la terre milléniale¹⁸⁵. Ceci ne peut s'appliquer à l'Église qu'au moyen d'une interprétation spiritualisante.

Les Psaumes 97 et 99 sont des cantiques prophétiques, dont l'accomplissement aura lieu seulement après que le ciel et la terre d'à présent auront été encore une fois ébranlés, suivant la promesse¹⁸⁶. Dans l'époque actuelle, jusqu'à ce que le salut soit révélé par le retour du Fils de l'homme, le sujet des cantiques célestes est un mystère pour le monde rebelle¹⁸⁷. « L'Éternel règne » est une prophétie dans la bouche des saints et des puissances célestes. Il est facile de s'en convaincre par une lecture attentive de ces Psaumes.

Ces quatre choses, le salut, la puissance et le règne de notre Dieu, et l'autorité de son Christ, existent, il est vrai, dans le conseil de Dieu ; elles sont des réalités pour ceux qui croient, mais elles demeurent néanmoins un mystère pour le monde, qui ne peut croire que ce qui est du domaine des sens. La puissance de l'Esprit de la vie qui est dans le Christ Jésus, agit dans les fidèles pour y produire les fruits de l'Esprit qui sont des fruits du Royaume. « Car le Règne de Dieu n'est ni aliment, ni breuvage, mais justice et paix et joie en Esprit saint¹⁸⁸. »

Chez les prédicateurs de l'évangile, cette même puissance est nécessaire pour amener les âmes à la connaissance de ces choses qui sont des mystères pour le monde. Telle est la valeur des passages semblables à 2 Thess. 1:5 : « Parce que notre évangile n'a pas été auprès de vous *en parole seulement*, mais aussi *en puis-*

¹⁸⁰ Jér. 23:20.

¹⁸¹ *Βασιλεία* signifie à la fois Royaume et Règne, mais le plus souvent il vaudrait mieux, pour le sens, dire Règne.

¹⁸² Matt. 5:3 ; Luc 6:20 ; Matt. 18:3 ; Marc 10:15 ; Matt. 19:14 :23, 24.

¹⁸³ Dan. 2:44 ; 7:13-14 ; Apoc. 12:10 ; 11:15 :17 ; Luc 23:42 ; Marc 11:10 ; 1 Cor. 15:24-29.

¹⁸⁴ 1 Cor. 15:50 ; Éph. 5:5 ; Col. 1:12-14 ; 1 Thess. 2:12 ; 2 Thess. 1:5 ; 2 Tim. 4:18 ; Hébr. 12:28 ; Jacq. 2:5 ; 2 Pierre 1:11 ; Apoc. 1:9.

¹⁸⁵ Ps. 37 ; Matt. 5:3 :5, 10:19, 20 ; 8:11 ; 25:34 ; Luc 12:27-32.

¹⁸⁶ comp. Hébr. 12:26-27 ; Psaumes 98:2 :9 ; 99:1.

¹⁸⁷ Apoc. 12:10.

¹⁸⁸ Rom. 14:17.

sance, et en Esprit saint. » Pour que le ministère de l'évangélisation soit réellement efficace, il faut qu'il soit fondé sur la puissance de la vie et soutenu par les dons de l'Esprit de Christ ressuscité. Je parle de la puissance de l'Esprit saint donné à la Pentecôte, aux apôtres *premièrement*, puis à *nous tous* jusqu'à la fin de l'économie actuelle¹⁸⁹ « Car le Règne de Dieu *n'est pas en parole mais en puissance* »¹⁹⁰. Il ne suffit pas de parler des choses de Dieu pour édifier, mais il faut le faire par la puissance de Christ monté en¹⁹¹ haut. Et cette même puissance agit dans les héritiers pour les sanctifier, pour les éclairer et pour les soutenir, de même qu'elle agira pour les ressusciter ou les transmuier à la ressemblance parfaite du second Adam, afin qu'ils puissent être manifestés avec lui en gloire.

Alors seulement seront révélés au monde le salut, la puissance, et le règne de Dieu, et l'autorité de son Christ, car c'est lui, Christ encore caché dans le trône, qui est la puissance et la sagesse de Dieu¹⁹².

Témoignage à l'évangile du Règne

Le temps fixé dans le conseil de Dieu¹⁹³ pour l'accomplissement des promesses faites par Lui et par les Prophètes à Abraham et à ses successeurs étant accompli, Jean-Baptiste vint dans le chemin de la justice, en appelant toute la nation à la conversion et à la repentance. C'était la fin de l'économie de la Loi et des Prophètes. Le Règne s'était approché sans éclat dans la personne du Fils de l'homme. « Convertissez-vous, car le Règne des cieux s'est approché ; CAR c'est de celui-ci qu'a parlé Ésaïe le prophète, disant : Préparez le chemin du Seigneur, redressez ses sentiers »¹⁹⁴. Le témoignage du Précurseur ne fut point en puissance, car il n'a point fait de miracles¹⁹⁵. Il était cet Élie qui devait venir, mais les Juifs ne l'ont pas reconnu et ils lui ont fait tout ce qu'ils ont voulu¹⁹⁶.

Élie fut l'anti-type de Jean-Baptiste sous plusieurs rapports, mais surtout en tant que réformateur d'Israël *par la justice*. Élie, malgré toute sa foi, marcha suivant son propre cœur dans un moment critique de son ministère. Les doutes de Jean-Baptiste dans l'épreuve lui attirèrent un reproche sévère quoique indirect dans la réponse que le Seigneur fait à ses propres envoyés : « Et bienheureux est celui pour qui je ne serai pas une occasion de chute »¹⁹⁷.

Élie perdant un moment courage ne pouvait comprendre que la Parole de Dieu, confirmée par les actes de puissance qu'il opérait, restât sans effet pour convertir Achab, Jézabel et Israël. Jean-Baptiste n'était pas préparé à l'interruption du Règne par le rejet de l'Oint de Dieu. La foi de ces deux saints fut ébranlée par la vue des souffrances et des dangers auxquels les exposaient un ministère aussi glorieux que le leur.

Sous tous les rapports, et en contraste avec tous les Prophètes de toutes les économies, Jésus est le seul Témoin fidèle ; tandis que l'homme qui n'est que « né de femme » a toujours succombé sous la responsabilité de chaque ministère qui lui a été confié pour le service de Dieu. C'est à ce point de vue que le Seigneur compare ce qu'était *sur la terre* un des plus grands d'entre les Prophètes nés de femme, avec ce *que sera dans le Royaume des cieux* le plus petit des saints ressuscités¹⁹⁸.

Jésus, le vrai Roi Prophète, étant manifesté, il fallait, suivant le conseil de Dieu, que Jean-Baptiste diminuât et que le Fils de l'homme venu du ciel augmentât. C'est Lui qui, jusqu'à son départ de ce monde rebelle, a soutenu toute la vérité et la gloire de Dieu intactes, au-dessus des malices de Satan et malgré les contradictions des pécheurs¹⁹⁹.

¹⁸⁹ Actes 1:8 ; Éph. 3:20 ; 4:11, et sqq..

¹⁹⁰ 1 Cor. 4:20.

¹⁹¹ Il y aurait ici une question très intéressante à examiner relativement aux dons des miracles ou de l'exercice « des puissances du siècle à venir. » Je me borne à éveiller l'attention des frères par les questions suivantes : Ces dons n'ont-ils pas cessé avec la pure prédication du Règne ? Voyez 1 Cor. 4:20 ; Marc 5:30 ; 6:2 :5 ; Luc 19:37 ; Act. 1:8 ; 1 Cor. 2:4 :5 ; 2 Cor. 12:12 ; Hébr. 6:5. Car ce pouvoir appartient à la vie de résurrection ou du siècle à venir. Voyez Matt. 14:1 :2 ; Marc 6:2 :5, 14:16 ; Luc 9:7 :9 ; Hébr. 7:16.

La prophétie ne nous enseigne-t-elle pas que ces dons recommenceront lorsque cette prédication sera reprise ; leur nature et leurs effets physiques étant en rapport avec les bénédictions terrestres annoncées comme caractérisant le Règne ? Matt. 24:24 ; Luc 21:11 :25 ; Act. 2:19 ; Apoc. 11.

Dans tous les cas le don des miracles, des signes et des puissances du siècle à venir fut donné aux douze d'abord, puis à plusieurs de ceux qui crurent, afin d'amener les nations à l'obéissance de la foi, et pendant l'époque des semailles en vue du Royaume. Marc 16:17 :18, 20 ; Luc 9:1 ; 11:19 ; Act. 2:43 ; 4:30 ; 5:12 ; 6:8 ; 14:3 ; 15:12 ; Rom. 15:19 ; Hébr. 6:5. Comp. 2:4.

¹⁹² 1 Cor. 1:24.

¹⁹³ Marc 1:15 ; Gal. 4:4.

¹⁹⁴ Matt. 3:2-3 ; 11:10 ; Luc 1:76-77.

¹⁹⁵ Matt. 14:2 ; Marc 6:14 ; Jean 10:41.

¹⁹⁶ Matt. 11:14 ; 17:12-13 ; 21:32 ; Marc 9:13.

¹⁹⁷ 1 Rois 19:3 :9 ; Matt. 11:4-6 ; Luc 7:19-23.

¹⁹⁸ Matt. 11:11.

¹⁹⁹ Luc 22:70 ; Jean 1:9 ; 10:25 ; 18:37 ; Apoc. 1:5 ; 3:14.

Les premières prédications du Seigneur sont identiquement les mêmes que celles de son précurseur ; c'est l'évangile pur et simple du règne de Dieu²⁰⁰. Jean-Baptiste étant rejeté, l'entrée restait ouverte par le chemin de la justice et du renoncement aux choses présentes. La grâce, qui n'impute point le péché, est encore voilée jusqu'à ce que l'effusion du sang ait eu lieu²⁰¹. Les ennemis ne sont pas tous invisibles, il faut combattre des obstacles extérieurs et visibles²⁰².

Il faut des efforts et de la violence pour entrer dans le Royaume depuis le temps de Jean *jusqu'à ce moment-ci*. La pure grâce qui donne à celui qui ne travaille pas mais qui croit seulement, n'est pas encore ouvertement manifestée²⁰³.

Jusqu'ici le Seigneur avait apporté *sans éclat* le Règne de Dieu *parmi les siens*²⁰⁴, prêchant la conversion et la repentance. Il joignit ensuite la puissance à la parole pour annoncer l'évangile du Règne²⁰⁵, et c'est là ce qui a rendu la nation inexcusable²⁰⁶. Peu à peu l'interruption du Règne par la mort du Roi devient évidente, car Israël s'endurcit contre la manifestation *des puissances du siècle à venir*, confiée aux ouvriers que le Seigneur envoie en *témoignage* contre les Juifs et qu'il forme ainsi pour l'œuvre qu'il doivent continuer (Matt. 10:8 ; 12:25-28 ; Marc 3:29-30 ; Luc 10:9 ; 11:17-21). Israël est menacé d'être exclu comme héritier, et les disciples et les Gentils recevront l'administration du Royaume et l'accès au Règne (Matt. 21:42-43 ; Luc 22:29).

Jésus annonce qu'il va remonter pour revenir en puissance faire périr ses ennemis (Matt. 13:41-44 ; Luc 19:11-27), et pour apporter la récompense aux siens (Matt. 18:23, sqq. ; 19:28 ; 26:29 ; Luc 13:29-30).

Pendant l'interrègne qui s'approche, il devient nécessaire de semer la parole du Règne pour qu'il y ait des fils du Royaume, car l'héritier n'avait rien trouvé dans la vigne du Père (Matt. 13:19 :24, 38 ; 21:33-45 ; 22:2-14).

Le Royaume, ainsi usurpé par l'ennemi, abritera les nations rebelles ; ce sera le temps du support de Dieu envers le monde (Matt. 13:31-34 ; comp. Dan. 4:12, et Éz. 17:23-24 ; 31).

Le temps des intelligents commence, il faut une nouvelle naissance, et loin que ce soit dès maintenant les violents qui entrent par force, on les *contraint* d'entrer par grâce (Marc 10:14-15 ; Luc 14:15-25 ; Jean 3:3-5). Car pendant l'Interrègne on ne va là où est le Roi que par pure grâce, non plus par la justice, quoiqu'il y ait des tribulations à endurer (Matt. 11:18-19 ; 21:31-32 ; Act. 14:22). C'est-à-dire que l'ère nouvelle de la violence qui avait commencé avec Jean-Baptiste est interrompue depuis l'époque indiquée par le mot « *jusqu'à maintenant* » (Matt. 11:17) ; désormais ce sont ceux qui croient et qui sont nés de nouveau qui entrent gratuitement, par pure grâce.

Les disciples de Jésus, résidu fidèle du Règne interrompu, devant être ses témoins, reçoivent le dépôt de la Parole du Règne, et Pierre reçoit l'administration du Royaume. Cela reste un mystère caché à la foule et aux puissants (Matt. 13:10-19:34-36 ; Marc 4:11-12:24, 26:33, 34 ; Luc 8:10 :18 ; Matt. 14:19).

Tout est prêt maintenant pour que le témoignage du Règne soit perpétué sur la terre. La mort de l'héritier, le rejet d'Israël, l'indignation de Dieu sur son peuple sont des faits constants. L'iniquité multipliée amènera le Jugement (Matt. 13:47-50 ; 24:11-13 ; Luc 13:25-31 ; 19:11-27). Le Règne avait été annoncé en témoignage aux Juifs, et cela continua encore quelque temps après la mort du Seigneur, à cause de son intercession en leur faveur sur la croix. Puis ce témoignage s'étendit à toutes les nations et à tous les hommes (Matt. 8:4 ; 10:18 sqq. ; Marc 1:44 ; Luc 24:48 ; Act. 1:8 ; Marc 13:9-10 ; Luc 21:13 ; Jean 15:27 ; Actes 19:8 ; 20:24-26 ; 22:15 ; 23:11 ; 26:15-19 ; 28:23 :30).

Jésus, près de quitter ses disciples ainsi préparés, les remet à la garde du Père (Jean 17:11-12). Puis il rend un dernier et éclatant témoignage à la vérité²⁰⁷ de son Règne qui n'est ni de ce *monde-ci*, ni de ce *siècle-ci*, mais du monde et du siècle à venir (Jean 18:36-38 ; Act. 1:3 :6). « Je suis Roi, je suis né pour cela, et c'est pour cela que je suis venu dans le monde, afin de rendre témoignage à la vérité... Mon règne n'est pas de ce *monde-ci*... MAIS MAINTENANT mon règne n'est point d'ici. »

La glorieuse prédication du résidu juif laissé en témoignage par le Seigneur (Act. 1:8 :22 ; 3:15), annonçait l'accomplissement des Écritures en Jésus, le Christ rejeté, crucifié, ressuscité et glorifié, et surtout ses droits permanents au règne et au jugement, ainsi que son retour en gloire pour occuper le trône de David son père²⁰⁸. Nous voyons la lumière de la grâce qui forme l'Église, augmenter dans la prédication de ces témoins, à mesure que les choses du règne de Dieu sont plus repoussées par les Juifs. Après la dispersion « Philippe annonçait l'évangile des choses qui regardent le Règne de Dieu, et le nom de Jésus Christ. » (Act. 8:4 :12.) Peu à peu les Juifs

²⁰⁰ Matt. 4:17 :25 ; Luc 4:45.

²⁰¹ Hébr. 9:6-13.

²⁰² Matt. 6:33 ; 7:13 :14, 21 ; Marc 9:47 ; 10:23-25 ; Luc 18:24-31.

²⁰³ Matt. 11:12. Luc 16:16.

²⁰⁴ Luc 17:20-21 ; Jean 1:11.

²⁰⁵ Matt. 9:35 ; Luc 9:11.

²⁰⁶ Marc 8:12-13 ; Luc 11:29-33 ; Jean 15:32-26.

²⁰⁷ ὁν μὴν.

²⁰⁸ Actes 2:30 :32 ; 4:33 ; 5:31 ; 10:36-42 ; 13:26-41 ; 17:30-31.

convertis furent forcés d'abandonner la synagogue. Puis, la séparation des disciples ayant eu lieu et le Règne de Christ étant finalement rejeté par les Juifs, c'est-à-dire par les héritiers, les jugements commencèrent à fondre sur la nation, et tous « les Chrétiens » reçurent, par le ministère de Paul, la pleine révélation de la gloire de l'Épouse. Il s'opéra une fusion insensible entre le résidu du Royaume interrompu et l'Église corps de Christ ; ou plutôt ce résidu passa de la première condition à la seconde, d'une manière presque imperceptible. Paul devint l'apôtre des Gentils, comme témoin des choses *qu'il avait vues* et de celles qui lui furent révélées encore plus tard, au sujet des gloires futures de Christ et de l'Église²⁰⁹.

Cette nouvelle lumière, confiée à l'Église par les premiers ministres de la Parole, ne tarda pas à obscurcir et même à effacer complètement la notion de l'évangile du Règne. L'Église a totalement manqué, et elle manque encore dans la prédication de cet évangile du Règne. Mais cette bonne nouvelle, distincte de celle de la grâce (Act. 14:3 ; 20:24 :32) dont elle fait pourtant partie, est, Dieu en soit loué, déposée dans les Écritures. C'est là que nous retrouvons ces choses à leur place et telles que Paul, Jean et Pierre les ont prêchées, et j'espère, avec l'aide du Seigneur, démontrer aux frères que l'Église a abandonné la vraie et pure prédication du Règne de Dieu, et qu'il est temps d'y revenir. Prêcher, comme les apôtres, *le Règne de Dieu et toutes les choses qui concernent Jésus*, voilà, je pense, ce que l'Église ne fait plus et ce que l'approche du temps de la fin rend extrêmement nécessaire.

Le Roi absent s'appelle « Celui qui vient », mais le monde le méconnaît comme tel. L'Église est chargée de la part de Dieu de proclamer dans ce même monde les droits et le retour du Roi des rois, du Seigneur des seigneurs. Jésus est non seulement Témoin ressuscité dans le ciel, mais il l'est encore sur la terre, dans l'Église, par son Esprit. C'est comme ses témoins aussi que nous faisons la Cène en mémoire de Lui, au milieu et en face de ses meurtriers, annonçant ainsi sa mort, sa résurrection et son retour, jusqu'à ce qu'il vienne » (Matt. 26:29 ; 1 Cor. 11:25-26).

Un autre caractère distinctif du témoignage de l'Église, c'est qu'elle ne doit pas appeler la condamnation sur ceux qui ne reçoivent pas immédiatement la Parole. L'ordre de secouer la poussière de ses pieds, en témoignage contre les rebelles²¹⁰, n'était applicable qu'aux Juifs en leur qualité de peuple de Dieu et d'héritiers²¹¹.

Un Évangéliste peut bien encore dire : « Je suis pur du sang de tous ; car je ne me suis point soustrait à vous annoncer *tout le conseil de Dieu* » (Act. 20:26-27), mais agirait-il dans l'intelligence de la grâce actuelle en appelant les jugements de Dieu sur les nations et sur les individus qui repoussent l'évangile ? (Rom. 2:4 ; 2 Tim. 2:5.)

La position des rachetés actuels est celle d'ennemis adoptés par grâce, mais ce n'est plus l'état des violents qui ravissent le Règne, car les difficultés que Satan suscite à l'Église sont généralement d'un autre genre que celles qui se présentaient aux Juifs du temps de Jean-Baptiste. Ces derniers étaient, par leur naissance naturelle, les héritiers légitimes du Règne ; ils devaient, sans avoir encore reçu la puissance de l'Esprit de la Pentecôte, briser le pesant joug de la Loi et des traditions légales ; il fallait endurer les outrages, l'abandon, l'exclusion et les persécutions de la part de toute la nation, mépriser le zèle amer et la haine des prêtres et des puissants, passer pour exécrable ; en un mot il fallait à la lettre tout quitter pour entrer dans le Royaume.

Maintenant encore, la séparation d'avec le monde doit être le résultat de l'activité de la foi en témoignage chez ceux qui parlent et chez « ceux qui entendent. » Mais cette séparation est un fruit de l'Esprit qui renouvelle et qui change les affections au moyen d'une nouvelle création. Cette voie est au-dessus et en dehors de nos forces, et c'est par pure grâce que nous sommes devenus participants du Règne et membres du corps de Christ. S'il y a de la violence, elle vient de Dieu, elle agit contre nous-mêmes, sans nous et en notre faveur (Act. 13:48-49 ; Luc 14:23-24).

L'Église est introduite dans le Règne par sa foi, mais ce n'est pas sa foi qui ravit le règne ; des enfants nouvellement nés ne peuvent être mis au nombre des hommes violents.

Le Témoignage de la fin

Ce qui concerne le témoignage de l'Église quant à l'évangile du Règne devant être traité plus loin, je me borne à ces réflexions générales sur sa position, et je passe au *Témoignage de la fin*.

Ce Témoignage, qui fut interrompu par le rejet du Roi et par la formation de l'Église, sera repris vers la consommation du siècle, consommation dont il sera l'un des signes.

L'Église trouve, dans les trois premiers chapitres de l'Apocalypse, le jugement du Seigneur sur sa conduite ici-bas comme fiancée, et aussi les jugements de Dieu sur tout ce qui fait une vaine profession de christianisme. Au chapitre 3:14, Jésus juge la Chrétienté professante d'après le titre d'Église dont elle se revêt. Cette Église de Lao-

²⁰⁹ Actes 9:15 ; 20:26 ; 22:15-21 ; 23:11 ; Gal. 1:12, Éph. 3:3 :8-9 ; 1 Tim. 2:6-7.

²¹⁰ Matt. 10:14 ; Marc 6:11 ; Luc 9:5 pour les douze. Et pour les septante Luc 10:9-11. Ce dernier passage prouve que la prédication des envoyés se résumait à ceci : « Le Règne de Dieu s'est approché de vous. » C'est encore la prédication nue et pure du Règne de Dieu, identique avec celle du Précurseur et du Seigneur Jésus.

²¹¹ Actes 7:51 ; 18:6. Cet acte « en témoignage » signifiait que les Juifs, ayant repoussé la Parole, étaient indignes de la vie éternelle, et que celle-ci allait être portée aux nations. Quel est l'évangéliste qui, aujourd'hui, pourrait dire à qui que ce soit : « tu es indigne de la vie éternelle ? » C'était un jugement final prononcé sur un ordre de choses qui prenait fin.

dicée sera vomie de la bouche du Seigneur²¹², parce qu'elle est menteuse dans sa profession. Les choses qui doivent arriver *après celles* qui concernent l'Église²¹³ sont encore futures pour nous-mêmes.

Si donc nous faisons abstraction des trois premiers chapitres de l'Apocalypse, nous trouvons dans ce livre, Jésus qui se présente comme le Prophète de son propre *dévoilement*²¹⁴ aux yeux du monde, et de la manifestation de tous ceux qui lui appartiennent dans les cieux²¹⁵. C'est pourquoi le Saint Esprit appelle le livre de l'Apocalypse, « le témoignage de Jésus Christ »²¹⁶. Nous avons reçu ce précieux dépôt en qualité d'amis de Dieu²¹⁷, avec la mission de le transmettre en temps convenable aux témoins, prédicateurs futurs des jugements de Dieu sur le Royaume usurpé par Satan, et de la bonne nouvelle du Règne. Le contenu de cette Prophétie qui résume et couronne toutes les Prophéties précédentes doit être communiqué *aux Églises* et *aux esclaves de Dieu*, par le canal de Jean le bien-aimé qui revêt ici le caractère de serviteur, administrant ce témoignage en qualité de prisonnier, participant de la tribulation, du règne et de l'attente de Jésus Christ²¹⁸.

Depuis le quatrième chapitre, l'Apocalypse contient le détail des plans de Dieu relativement à la reprise de son Gouvernement sur la terre, ou relativement à la fin du gouvernement « des Bêtes »²¹⁹. Lorsque ce livre parle des choses du ciel, il est le livre des trônes, des cantiques et des couronnes ; mais lorsqu'il parle des voies de Dieu envers *ce monde-ci*, il est réellement le *Témoignage de la Fin*.

Dans ce témoignage comme dans toutes les choses de Dieu, Jésus est l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin. Il est aussi le milieu, ou l'anneau qui réunit les deux bouts de la chaîne du témoignage interrompu par la formation de l'Église ; c'est pourquoi il s'appelle le Témoin fidèle, le premier-né d'entre les morts, le vrai Roi des rois, révélant à Jean les résultats de la fidélité de l'Éternel à juger les nations et à les soumettre à son Christ²²⁰.

Je vois deux grandes catégories de témoins après l'enlèvement de l'Église. Premièrement : Le témoignage actif et sanglant. Secondement : Un témoignage passif, et pour ainsi dire muet. Nous trouvons, je pense, en Apoc. 20:4, les deux classes de témoins dont je viens de parler. Ce passage décrit l'entrée du jugement des nations vivantes, et de ceux qui détruisent la terre habitable²²¹.

Faisant abstraction de ceux qui s'asseyent sur des trônes pour juger²²², je vois dans ce verset : 1° Les âmes des martyrs du témoignage actif et sanglant, ce sont *les violents*. Ils ont été décapités à cause du témoignage de Jésus et à cause de la parole de Dieu. Ils forment une corporation de ressuscités, car « ils vécurent » est-il dit plus bas. 2° « Et ceux qui n'avaient pas adoré la Bête ni son image... » *les patients*, ceux du témoignage passif. Ceux-ci forment un résidu gardé à part sur la terre, en dehors des atteintes et des poursuites de la Bête pendant la grande tribulation. Ils sont mis à la droite du Roi, ils vivent et règnent avec les précédents et avec le Christ.

1) Témoignage actif et sanglant

Occupons-nous un moment de la première catégorie de ces témoins. Leur origine remonte jusqu'à Jean-Baptiste, quant à ce qui concerne la nouvelle alliance.

Le témoignage précurseur de Jean-Baptiste me paraît être dans le cas des prophéties accomplies d'abord imparfaitement, interrompues à cause des malices de Satan et de l'opposition de l'homme, puis reprises en plénitude. Nous avons vu que le ministère presque infructueux d'Élie avait été le type de celui du Précurseur du Messie. Mais la première venue de Jean Baptiste a été à son tour un type de l'apparition future d'Élie vers les temps de la fin²²³.

Jean-Baptiste est cet Élie dont le Seigneur Jésus a annoncé la venue depuis la mort du Précurseur : « Il est vrai qu'Élie vient premièrement et qu'il *rétablira* toutes choses »²²⁴. C'est encore à cette seconde venue que se rapportent, en partie du moins, ces mots de la prophétie de l'ange Gabriel : « Et lui-même ira devant lui (le Seigneur) dans l'esprit et *la puissance* d'Élie »²²⁵. Car si Jean est venu la première fois dans l'esprit d'Élie, il n'est cependant pas venu dans *la puissance* d'Élie ; de plus il n'a rien rétabli du tout quant à la nation juive ; encore moins a-t-il rétabli « *toutes choses*. »

²¹² Apoc. 3:16 ; comp. Jérémie 15:19. Jésus comme Prophète est « la bouche de Dieu », qui sépare l'impur du pur, car il doit présenter l'Église au Père, sans tache, ni ride, ni rien de semblable.

²¹³ « Après celles-là. » 1:19 ; 4:1 ; 22:6.

²¹⁴ Apoc. 1:1. C'est le vrai sens du mot grec, Apocalypse, employé dans ce verset.

²¹⁵ Apoc. 19:7 ; 14 ; Rom. 8:18-19 ; 1 Pier. 1:5 ; 4:13 ; 1 Jean 3:2 ; Col. 3:4.

²¹⁶ Apoc. 1:2 ; 22:20.

²¹⁷ Jean 15:15. Gen. 18:17. Jaques 2:23.

²¹⁸ Apoc. 1:5 ; 9 ; 19:10 ; 22:9 ; 16-20.

²¹⁹ Dan. 7.

²²⁰ Apoc. 1:5 ; 3:14 ; 12:5 ; 19:15 ; Ésaïe 11:5 ; Ps. 2:8-9 ; 96:13 ; 98:9 ; 110:5, etc..

²²¹ Dan. 7:9. Matt. 25.

²²² 1 Cor. 6:2.

²²³ C'est ce dont le Seigneur a donné un spécimen dans sa transfiguration. Matt. 17:3 ; Marc 9:4 ; Luc 9:30.

²²⁴ Matt. 17:10-11.

²²⁵ Luc 1:17.

Une seconde venue de Jean-Baptiste en puissance, ou d'Élie, pour rétablir toutes choses, peut seule expliquer la contradiction très sensible, quoiqu'apparente seulement, qui existe entre les propres paroles du Seigneur et celles de son Précurseur : « Et Si vous voulez recevoir, *il est l'Élie qui devait venir.* » Cependant Jean-Baptiste a dit : « *Je ne suis point Élie.*²²⁶ »

Je pense que la reprise en *puissance* du témoignage interrompu de Jean-Baptiste, se trouve en Apoc. 11:3, sqq. Où ce Prophète est accompagné de Moïse. Ces deux témoins assistent à Jérusalem, « centre de la terre », devant « le *Dieu de la terre* », expression qui caractérise l'époque de leur témoignage, et qui ne se retrouve pas ailleurs dans le Nouveau Testament.

Les hommes qui habitent sur la terre vers la fin de ce siècle-ci, se trouveront dans un état de révolte ouverte contre le Créateur. Alors le Seigneur renouvelle et redouble le signe de Jonas. Il envoie une dernière fois ses Prophètes au nombre de deux, pour dresser, cette fois-ci, les sentiers de son Fils *dans sa gloire*. C'est ici seulement que la Prophétie de Malachie est épuisée²²⁷.

Jean-Baptiste est donc, relativement à la nouvelle alliance, le chef du témoignage actif et sanglant, soit avant, soit après l'époque de la grâce qui forme et qui rassemble l'Épouse de Jésus²²⁸. La foi *des violents*²²⁹ fut celle des premiers témoins du Royaume, depuis Jean-Baptiste, jusqu'au moment où, le mystère de l'Église ayant été manifesté, ils ont passé évidemment dans cette nouvelle condition. Je ne doute donc point que plusieurs des membres du corps de Christ n'aient participé à cette glorieuse activité. Ce sera là sûrement un fleuron ajouté à leurs couronnes dans la possession de la gloire de Jésus, mais je ne considère dans ce moment le témoignage à l'évangile du Règne que comme un fait qui a été interrompu et qui doit être repris à la consommation du siècle. La nation juive a fait périr une foule de fidèles outre Jean-Baptiste et Étienne, à cause de l'évangile du Messie, vrai David²³⁰. Les mêmes circonstances se reproduiront vers la fin du siècle et pour la même cause ; toutefois au milieu de difficultés infiniment plus graves, parce qu'alors, l'iniquité étant multipliée et les cœurs endurcis, Dieu aura donné efficace à l'erreur, pour que les adversaires croient le mensonge. Je ne doute pas que tous les martyrs dont le témoignage n'a pas été au-delà de celui de Jean-Baptiste²³¹, ne soient (avec les martyrs²³² de l'ancienne alliance) désignés dans le passage d'Apoc. 6:9-12. Leur langage n'est nullement celui de la grâce, mais c'est le langage d'un résidu juif²³³. L'impatience ne se manifeste sous l'autel qu'après l'enlèvement et la réunion de l'Église dans le ciel. Les âmes non encore revêtues, ont déjà attendu sous l'autel pendant tout l'Interrègne, ou mieux, pendant l'Usurpation du Royaume par Satan. Mais ils n'ont plus qu'un *peu de temps* à attendre ; il faut qu'intervienne la mort de leurs frères et de leurs compagnons d'esclavage, qui rendront à la fin du siècle le même témoignage qu'eux au commencement ; il faut que la tribulation finale, la véritable grande tribulation, complète le nombre de cette corporation de témoins. C'est le sujet de cette attente que nous trouvons accompli en Apoc. 7:9-14. Les compagnons d'esclavage et les frères de ceux qui étaient sous l'autel sont venus compléter, dans le ciel, le nombre des martyrs de l'évangile du Règne. Toute cette classe de témoins se trouve alors réunie devant le trône et devant l'Agneau, c'est-à-dire dans le ciel. Ils ne sont pas *dans le trône*, ni sur le trône avec l'Époux, mais *devant le trône* et devant l'Agneau.

Je pense que toute la corporation des martyrs de l'évangile du Règne se trouve réunie pour chanter les œuvres du Seigneur Dieu Tout-Puissant, Roi des nations²³⁴. Ils sont sur une mer de verre, dont le caractère « *mêlée de feu* » indique la tribulation à travers laquelle leur témoignage a été rendu.

Je crois encore que cette corporation ne renferme pas seulement des Juifs, mais que des Gentils leur sont associés eu vertu de la cloison rompue²³⁵.

²²⁶ Matt. 11:14 ; Jean 1:21 :25. En Matt. 11:14, le Seigneur dit : « Et si vous voulez recevoir. » Mais il ne dit ni qui ni quoi. Je pense qu'il s'agit ici de recevoir deux choses : 1° Le message de Jean-Baptiste, et 2° Jésus le Christ annoncé par ce dernier. Élie écrivit une lettre à Joram plus de huit ans après sa transmutation (2 Chr. 21:12). Près de mille ans plus tard, Élie apparut sur la sainte montagne dans la gloire de Jésus. Malachie écrivit sa prophétie (5:5-6) quatre cents ans après la transmutation d'Élie. Or il est impossible de ne pas voir que ceci n'a point été accompli par Jean-Baptiste ni par Élie dans la transfiguration, parce que les cœurs des Juifs n'ont point été convertis. Or Élie est venu en Jean-Baptiste sans puissance (exercée du moins, Jean 10:41). C'est pourquoi la Prophétie de Malachie n'est point épuisée ; Jean-Baptiste reviendra en puissance exercée, pour préparer les sentiers du Seigneur de gloire. C'est ce que nous voyons en Apoc. 11. Et cela arrivera, comme l'annonce Malachie, « avant que vienne le jour grand et terrible de l'Éternel, et avant qu'il frappe la terre à la façon de l'interdit. »

²²⁷ Comp. Exode 7:19 ; 1 Rois 17:1 ; 18:15 ; 2 Rois 1:10 ; 3:14. És. 54:5 ; Jérémie 15:1 ; Michée 4:13 ; Zach. 3:7 :9 ; 4:10-14 ; Malachie 4:5 ; Jacq. 5:17-18 ; Apoc. 11:4.

²²⁸ comp. Apoc. 6:9-10 et 20:4.

²²⁹ Matt. 11:12.

²³⁰ Actes 7:57 ; 8:1 ; 11:19 ; 12:1-4.

²³¹ voy. Jean 3:29.

²³² Comp. Apoc. 17:6 ; 18:6 :24.

²³³ Deut. 32:35 :42, 43 ; Ps. 79:5 ; Ésaïe 6:11 ; 26:1-10 ; Matt. 23:35 ; Luc 11:49-52 ; 18:7-8 ; Apoc. 11:18 ; 19:1-4.

²³⁴ Apoc. 7:15-17, comp. 15:1-5.

²³⁵ Apoc. 7:9 ; Éph. 2:5.

Leur salut est semblable à celui de Lot ; ils ont passé par une épreuve, dont la ruine de la Judée sous Titus n'a été que l'avant-coureur²³⁶. C'est de ceux-ci qu'il est dit : Que « leur sang sera versé comme de l'eau », car ils périront de mort violente sous les coups de la Bête²³⁷.

Ces violents ont une activité propre qui les distingue de l'Épouse de Jésus ; car ils lavent et blanchissent eux-mêmes leurs robes dans le sang de l'Agneau ; « mais *nous avons été lavés*, mais *nous avons été sanctifiés*... par Celui qui nous aime, et *qui nous a lavés* de nos péchés dans son sang... »²³⁸.

Leur récompense, toute belle qu'elle soit, a aussi un caractère à part. Il ne s'agit pas pour eux d'union avec l'Agneau, mais d'être, dans le ciel, sous sa conduite et sous sa médiation céleste²³⁹.

L'un des vingt-quatre anciens²⁴⁰ explique ce mystère à Jean, afin qu'il le communique aux Églises, car l'Épouse de Christ est intéressée à la chose ; parce qu'il s'agit de martyrs qui ont souffert pour le nom et pour les droits de son Époux.

Je crois avoir donné des indications suffisantes pour les frères qui n'ont pas encore des vues arrêtées sur ce sujet, et je passe sous silence plusieurs autres caractères qui font de ces témoins un corps tout à fait distinct de l'Épouse, parce que cela me mènerait au-delà des bornes d'une simple esquisse.

2) Témoignage passif et muet

J'ai indiqué les principaux traits de la catégorie des témoins de la fin, dont j'ai désigné la mission sous le nom de « Témoignage actif et sanglant. » Il me reste à dire quelques mots sur la seconde division du Témoignage de la fin que j'ai désignée sous le nom de « Témoignage passif ou muet. » Je trouve cette seconde division en Apoc. 14:1-6, et dans les passages nombreux de l'Ancien Testament dont je citerai seulement quelques-uns. Les 144 000 Juifs dont il est ici question sont absolument les mêmes que ceux d'Apoc. 7:1-9.

Je commencerai par dire, au sujet d'Apoc. 14:5, qu'il est indispensable d'en retrancher les mots « *devant le trône de Dieu*. » Toutes les autorités s'y accordent²⁴¹. Cette adjonction humaine a suffi à elle seule pour obscurcir longtemps dans mon esprit l'intelligence de toute cette partie de la prophétie. Je suppose qu'elle est cause de ce que plusieurs frères n'ont pas pu voir dans les 144 000 le même corps de témoins en Apoc. 7:1-8, et 14:1-6.

Les mots « devant le trône de Dieu », qui sont à leur place en Apoc. 7:9 et 15, et 14:3, ne peuvent subsister en Apoc. 14:5, sans indiquer que les 144 000 ont été tués par l'Antéchrist et qu'ils sont ressuscités dans le ciel, ce qui leur donnerait à tort un caractère tout opposé à celui des 144 000 d'Apoc. 7:1-8. Ces témoins sont des hommes juifs, non ressuscités, vivant sur la terre, *rachetés de la terre et d'entre les hommes*, et scellés pour être épargnés.

Tandis que l'Église est les prémices d'une nouvelle création dont Jésus est le Germe²⁴², les 144 000 sont des prémices terrestres pour Dieu et pour l'Agneau, dont on peut dire ce que Jérémie (2:3) disait du peuple juif. Ces élus juifs, scellés et marqués pour vivre, sont gardés sur la terre à part de la nation, que Dieu ne regarde plus comme son Israël²⁴³. C'est ainsi que, lorsque tout est en ruine, Dieu agit toujours en grâce et en miséricorde par élection. Pendant l'époque du dernier développement de la malice des Cananéens, des Amoréens et des Égyptiens, Dieu sépara son peuple par le sang de l'Agneau, puis il le plaça dans le désert où l'Éternel les gardait, les nourrissait, et où le Rocher les suivait.

Il en sera de même à la fin pour ce résidu-ci, que je regarde comme identique avec « les restes de la postérité de la femme », qui seront gardés providentiellement et matériellement dans un désert²⁴⁴ et loin de la tentation²⁴⁵

²³⁶ Matt. 24:21 ; Marc 13:19 ; Luc 21:35-36 ; Éz. 5:9-10 ; 7 ; Dan. 12:1 ; Apoc. 3:10 ; 7:14.

²³⁷ Comp. Ps. 79:3-5 ; Matt. 10:32-40 ; 16:24-28, Apoc. 12:11-13 ; 13:11, sqq. ; comp. 11:7.

²³⁸ 1 Cor. 6:11 ; Apoc. 1:6.

²³⁹ Apoc. 7:16 ; 21:4.

²⁴⁰ Apoc. 7:13.

²⁴¹ Je saisis cette occasion pour donner aux lecteurs un avertissement au sujet des passages cités. Premièrement, il est indispensable de lire ces passages, si l'on veut suivre cet Essai avec quelque profit, et si les passages ne sont pas cités dans un ordre régulier en apparence, c'est que j'ai plutôt cherché à mettre en relief l'analogie des idées que l'ordre des livres de la Bible ; j'ai fait cela malgré l'inconvénient assez grave, pour ceux qui étudient, de feuilleter la Bible sans suite apparente. Puis, je conseille à mes chers lecteurs de se servir de la traduction de Lausanne, 1839. Les frères qui lisent le grec, pourront s'assurer que lorsque je me suis écarté çà et là de cette traduction, je l'ai fait avec conscience et après un mûr examen. Enfin j'ai consulté les autorités les plus estimées, surtout pour l'Apocalypse. Dans le passage actuel d'Apoc. 14:5, Tischendorf, Griesbach, l'excellente édition de Tregelles, 1844, et généralement toutes les autorités, (sauf le texte reçu ou des écoles) sont parfaitement d'accord pour rejeter tout à fait cette intercalation.

²⁴² Jacq. 1:18.

²⁴³ voyez Rom. 11:26-27 ; 9:27 ; comp. 9:6.

²⁴⁴ Apoc. 12:6 :13-17.

²⁴⁵ C'est à un tel résidu que convient spécialement la demande : « Ne nous introduis pas en tentation » (Matt. 6:13, littéral). Cette prière fut enseignée aux disciples qui allaient être privés de leur Berger et qui avaient à demander d'être gardés par le Père, surtout en attendant l'envoi du Saint Esprit (Jean 17:11-12). Les patients de la fin auront aussi besoin d'être gardés loin de la tentation dont nous venons de parler, et dont nous dirons encore un mot plus tard.

de l'Antéchrist, lequel séduirait « même les élus, s'il était possible » qu'il les pût attirer dans la sphère de son action.

Ce véritable Israël sera vierge, comme il convient à la souche du nouveau peuple terrestre de Dieu.²⁴⁶ Ils ont encore d'autres caractères, appartenant aux débonnaires qui doivent hériter de la terre. Ils sont sans tache, surtout, je pense, en ce qu'ils n'ont pas reçu l'empreinte ni le nombre de la Bête²⁴⁷. Ils sont sans fraude, suivant la prophétie de Sophonie 3:12-13 ; comp. Jean 1:47.

Les 144 000, en contraste avec les martyrs précédents, gardent la Parole de Dieu et le témoignage de Jésus Christ, en possédant leurs âmes par la patience, en se tenant tranquilles, en levant leurs têtes en haut d'où vient la délivrance, c'est-à-dire « ce Jésus de la même manière qu'Il est monté²⁴⁸. » Enfin ce nouvel Israël aura *sur la terre* les mêmes privilèges dont les martyrs ressuscités jouiront *dans le ciel*. Ils sont conduits par le fidèle Berger²⁴⁹. Ils peuvent seuls apprendre sur la terre le cantique nouveau, chanté dans le ciel, *devant le trône*, par les chœurs célestes²⁵⁰.

Nous trouvons un type de ce résidu en Élie fuyant la colère de l'impie Achab, gardé à part loin de son peuple, nourri jour par jour dans le désert, ayant le témoignage de l'Éternel et l'Esprit prophétique, apportant par son retour en Judée la pluie bienfaisante de l'arrière-saison au milieu de l'apostasie et de la désolation générales, et donnant plus tard la lumière et l'abondance aux Gentils.

Je ne parlerai pas ici des réchappés d'entre les nations après la grande journée du Dieu Tout-Puissant²⁵¹, parce que je ne les considère pas précisément comme rendant un témoignage au temps de la consommation du siècle.

Quant à l'évangile éternel, on trouvera quelques détails dans ce qui va suivre cette Introduction.

Du règne apporté à Israël rejeté

Révélation de Jésus à la nation Juive d'après les prophètes de l'Ancien Testament

Les anciens prophètes avaient proclamé la révélation des nations (Gentils) par la lumière du Christ ; c'est-à-dire que l'Esprit prophétique avait annoncé de tout temps que les nations auraient part aux promesses faites à la semence d'Abraham et qu'elles entreraient un jour en rapport avec Dieu pour devenir un peuple devant lui²⁵². Ces promesses sont inhérentes à celle du Règne du Messie²⁵³, lequel a été interrompu et renvoyé jusqu'à l'époque de son retour personnel sur la terre habitable. Elles seront réalisées au Millénium avec celles qui promettent la domination terrestre à Israël.²⁵⁴

Lorsque fut venu l'accomplissement des temps fixés dans le conseil de Dieu, il envoya son Fils pour remplir les promesses faites aux pères. Le Saint Esprit rendit alors témoignage à cette fidélité de Dieu par la bouche de plusieurs saints de cette époque, tels que Zacharie, Siméon, Anne et Marie.

L'Église prie par l'Esprit de Dieu qui la garde, l'enseigne et la conduit. Élie dit : « Nous nous glorifions même dans les tribulations, sachant que la tribulation produit de la patience, et la patience de l'expérience, et l'expérience l'espérance » (Rom. 5). Et Jaques dit : « Mes frères, estimez comme toute joie, lorsque vous serez tombés dans diverses tentations » (1:2). Les tentations qui nous assaillent dans la période de l'Église, peuvent et doivent être surmontées par la foi, car « aucune tentation ne vous a surpris qui ne fût humaine », dit Paul (1 Cor. 10:13 ; opposez Matt. 24:24). Nous ne voulons pas dire pourtant que nous devions les rechercher, et nous prenons volontiers pour nous l'avertissement du Seigneur : « Veillez et priez afin que vous n'entriez pas en tentation. »

N'y a-t-il pas là un contraste avec la position du résidu du Règne ? Lorsque ce dernier demande : « Ne nous introduis point en tentation », il a en vue, non pas des tentations humaines, mais la grande tentation de la fin, suscitée par le Diable jeté sur la terre et chassé du ciel ; il a en vue cette grande tribulation qui précédera la venue du règne de Dieu et à laquelle il n'y en a jamais eu, et il n'y en aura jamais de semblable.

²⁴⁶ Comp. Apoc. 14:4, et la fin de Matt. 19:12, où il s'agit d'une force de volonté qui est un don de Dieu.

²⁴⁷ Apoc. 20:4 ; 13:17 ; 14:5 :9, 11. La différence qui existe à ce dernier égard entre eux et les martyrs précédents, c'est que ces derniers ont été tués pour avoir résisté (13:15 ; 15:2), tandis que les 144 000 sont préservés de la tentation et par conséquent de la résistance. Dans tous les cas, « Dieu sait délivrer de la tentation les hommes pieux. »

²⁴⁸ Ésaïe 26:3-4 ; 30:15 ; Jér. 3:22-23 ; Matt. 10:22 ; 24:6 :14 ; Luc 21:9 :19, 28:31 ; Apoc. 13:10 ; 14:12.

²⁴⁹ cf. Apoc. 7:17 ; 14:4.

²⁵⁰ Comp. Apoc. 14:2-3 et 15:3. Je crois que ce cantique, qui a un caractère entièrement juif, est précisément celui de Moïse et de l'Agneau, chanté par les ressuscités dans le ciel et appris sur la terre par le Résidu des patients.

²⁵¹ És. 45:20 ; 66:19, etc..

²⁵² Amos 9:11-12 ; Luc 11:31-32 ; Act. 15:16-17 ; Matt. 4:15-16 ; Rom. 9:24-26 ; 10:19-20 ; 1 Pierre 2:10.

²⁵³ Ps. 2:8 ; 72:11-17 ; 82:8 ; 86:9 ; 102:15 ; Ésaïe 11:10 ; 41:2 ; 42:1 ; 55:5 ; Jér. 4:2 ; 16:19 ; Éz. 37:28 ; Zach. 2:11 ; 8:22 ; Malachie 1:11.

²⁵⁴ Mich. 4:5-8.

L'ange Gabriel parlait ainsi du Christ, en annonçant sa naissance : « Il sera grand et sera appelé Fils du Très Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de *David son père* ; et il régnera sur la maison de Jacob pour les siècles, et il n'y aura point de fin à son règne²⁵⁵. » Zacharie disait de même : « Dieu a pris en sa protection Israël son serviteur, pour se souvenir de sa miséricorde envers Abraham et sa semence pour toujours, selon qu'il en a parlé à nos pères par la bouche de ses saints prophètes qui ont été de tout temps. » « Maintenant, ô Souverain ! disait Siméon, tu laisses aller ton esclave en paix selon ta parole, car mes yeux ont vu ton salut que tu as préparé devant la face de tous les peuples ; lumière pour la révélation des nations, et gloire de ton peuple d'Israël. »

Alors déjà l'Esprit prophétique ne manqua pas d'annoncer clairement l'interruption de l'époque du règne du Christ par son rejet et par sa mort. « Voici, ajoutait Siméon, celui-ci est mis pour la chute et pour le relèvement d'un grand nombre en Israël, et pour un signe qui doit être contredit... en sorte que les pensées sortant de beaucoup de cœurs soient dévoilées²⁵⁶. »

Enseignement de Jésus à ses disciples touchant son Règne comme Messie

L'instruction que Jésus donna personnellement aux disciples relativement au Royaume se divise en deux périodes distinctes : Avant sa mort ; et depuis sa résurrection.

La portée de cet enseignement avant sa mort peut être appréciée par sa réponse à la question que les disciples lui adressèrent²⁵⁷ : « Quel est le signe de ton arrivée et de la consommation du siècle ? » Le v. 30 répond à la première partie de cette question, et sans définir la nature du signe, il en indique le lieu : *dans* le ciel ; et les résultats : la désolation de toutes les tribus de la terre et le rassemblement des élus juifs dispersés. Il est vrai que les enseignements du Seigneur avant sa mort n'avaient pas pénétré les âmes des disciples de joie et d'espérance, puisque, après sa résurrection, il les retrouva encore dépourvus de sens et tardifs de cœur à croire ces choses que les prophètes avaient prononcées et que lui-même leur avait expliquées, confirmées et développées pendant sa vie. Il fallut que Jésus ouvrît leur entendement pour qu'ils comprissent les Écritures. Les choses qui concernent l'Église étaient, je pense, au nombre de celles que le Seigneur n'avait pas dites aux douze, parce qu'ils « ne pouvaient pas les porter alors »²⁵⁸. La conversation sur le mont des Oliviers depuis la résurrection de Jésus nous prouve qu'il trouva à propos de laisser les disciples dans un ordre d'idées convenable à un résidu juif, héritier du Royaume.

Il se fit « voir à eux pendant quarante jours, disant les choses qui concernent le Règne de Dieu. Et les ayant rassemblés il leur commanda de ne pas s'éloigner de Jérusalem, mais d'attendre la promesse que vous avez (dit-il) entendue, de moi, que Jean à la vérité a baptisé d'eau, mais que vous serez baptisés en Esprit Saint peu après ces jours-ci »²⁵⁹. La question qu'ils lui adressèrent dans ce moment-là nous ôte tout doute sur l'étendue des derniers enseignements du Maître : « Seigneur, sera-ce en ce temps-là que *tu restitueras*²⁶⁰ le Règne à Israël ? » Cette question était tout à fait semblable à celle de Matt. 24:3. Jésus admet encore ici le fait de son avènement personnel sur la terre pour restituer le Règne à Israël, car sa réponse montre qu'il approuve l'intelligence de leur question quant au fond. Il ne reprend les disciples que sur leur indiscretion *au sujet de l'époque* du retour du Fils de l'homme, mais il ne les tance nullement sur leur incrédulité ou sur leur ignorance *quant au fait* de son Règne personnel.

Aux deux époques que nous comparons, c'est-à-dire avant sa mort et depuis sa résurrection, les notions des héritiers du Royaume sont juives, elles concernent le monde et Israël en particulier, et les réponses du Seigneur ne vont point au-delà. La dernière de ces réponses, rapprochée du discours des deux anges²⁶¹, nous montre clairement que les disciples avaient bien saisi toute la portée de l'enseignement du Maître, quant aux choses qui concernent le Règne de Dieu. Les disciples d'Emmaüs étaient donc aussi dans la vérité en attendant Jésus comme le Christ, le vrai David. « Quant à nous, disaient-ils, nous espérions qu'il était Celui qui doit délivrer Israël. » Leur espérance était la même que celle des prophètes et des fidèles juifs qui saluèrent la venue du Messie dans le monde ; elle était conforme aux oracles de la Parole de Dieu suivant les Écritures. Cette espérance était encore fondée sur l'enseignement du Christ Lui-même, suivant ce qu'il avait annoncé touchant son retour en gloire et les terribles jugements qui devaient précéder ce retour. « Or quand ces choses commenceront à arriver, regardez en haut et levez vos têtes, parce que votre délivrance²⁶² approche. »

Rien ne nous autorise donc à supposer que Jésus ait enseigné à ses disciples, depuis sa résurrection, « tout ce qui le concernait. » Nous venons de voir, au contraire, que ce divin Maître les enseigna depuis sa résurrection,

²⁵⁵ Voir la note A à la fin de cet écrit.

²⁵⁶ Luc 1:32-33:54-55 ; 2:29-32:34-35.

²⁵⁷ Matt. 24:3.

²⁵⁸ Jean 16:12.

²⁵⁹ Luc 24:25-28:32 ; Actes 1:3.

²⁶⁰ ἀποκαθίστημι en Actes 1:6, signifie littéralement restituer (rendre) ; et cela est d'autant plus positif qu'il est suivi du datif « à Israël. » Voyez Hébr. 13:19 ; Matt. 12:13 ; 17:11 ; Marc 3:5 ; 8:25 ; 9:12 ; Luc 6:10.

²⁶¹ Actes 1:7 et 11.

²⁶² ἀπολύτρωσις Luc 21:28 « rachat. » Voyez Luc 24:21, cité ci-dessus : « Celui qui devait délivrer Israël. »

comme avant sa mort, c'est-à-dire, d'après les Écritures de l'ancienne alliance, « en commençant depuis Moïse et depuis tous les Prophètes »²⁶³.

Ministère des disciples d'après l'enseignement de leur Maître et d'après ses ordres touchant son Règne

Dieu connaît de tout temps toutes ses œuvres, et il en connaît aussi le résultat. Quoiqu'il sache bien que l'homme ne peut pas recevoir et encore moins conserver, sous sa responsabilité, les promesses de sa grâce, Dieu agit envers lui comme s'il était capable de soumission et de fidélité. C'est là un fait attesté par la Bible tout entière, et si Dieu agit ainsi, c'est afin que les hommes soient inexcusables. La manifestation des enfants de Dieu sera l'occasion où la gloire de sa grâce sera révélée et alors déjà tout homme sera trouvé menteur. Lorsque Dieu abandonne l'homme ou les nations pour les éprouver, afin de connaître ce qui est dans leur cœur, ce n'est pas qu'il ignore la ruine et la chute des enfants d'Adam ; mais c'est que le mal existant doit être manifesté avant d'être puni, afin que toute bouche soit fermée au jour du Jugement. Nous avons vu que Jésus avait réellement été manifesté à Israël comme le Messie promis²⁶⁴. Mais les siens l'ayant rejeté, le vrai David est remonté au ciel et son Règne n'aura lieu que par son retour. Dès lors le ministère confié aux disciples prend un caractère tout spécial et qui se résume en un témoignage au Retour du Christ. Il ne s'agissait pas encore alors de l'entrée des Gentils et des Juifs individuellement et indistinctement dans l'Église par la foi, mais il s'agissait, pour Israël premièrement, de croire que Jésus le Nazaréen, *homme* approuvé de la part de Dieu auprès *de la nation*, avait été fait par Lui Seigneur et Christ, ayant été suscité selon la chair, comme Fils de David, pour être placé sur son trône²⁶⁵. C'était aux Juifs que, suivant l'ordre du Seigneur, « il fallait que la Parole de Dieu fut premièrement annoncée²⁶⁶, puis aux nations, eux l'ayant rejetée. » « Car ainsi nous a commandé le Seigneur : Je t'ai établi lumière des nations, afin que tu sois en salut jusqu'au bout de la terre »²⁶⁷.

Or cette bénédiction ne peut se répandre sur les nations en tant que nations, que par le canal d'Israël converti et rétabli dans la possession des promesses. « Ainsi a dit l'Éternel des armées : Il arrivera *en ces jours-là* que dix hommes de toutes les langues empoigneront et tiendront ferme le pan de la robe d'un Juif, en disant : Nous irons avec vous, car nous avons entendu que Dieu est avec vous »²⁶⁸.

Les promesses du Règne de Dieu ne seront donc réalisées pour les nations qu'après la conversion d'Israël et par le retour personnel du Christ en jugement contre son peuple et contre tous les peuples de la terre prophétique²⁶⁹.

Le Seigneur, pendant son apostolat, avait spécialement communiqué la connaissance du Règne à ses disciples, afin qu'ils pussent, durant son absence, devenir à leur tour missionnaires de ce Règne au milieu de la nation qui avait rejeté le Messie. Jésus leur confia ces enseignements « *en mystère* », et « selon ce qu'ils pouvaient entendre »²⁷⁰. On trouve l'histoire de l'annonce du Règne des cieux jusqu'à l'exaltation du Seigneur en lisant Matt. 3:2 ; 4:17 ; Deut. 18:15-18. Jusque-là le Seigneur ne se montre encore que comme Prophète, continuateur de Jean-Baptiste. Puis l'endurcissement de la nation amène son rejet²⁷¹. Ensuite, lorsque le Roi va remonter²⁷², Il donne les clefs ou l'administration du Royaume (non de l'Église) à Pierre. Enfin nous avons la confession du Christ, Fils de l'homme, Roi non de ce *monde-ci*, mais de la terre habitable à venir, confession sortie de sa propre bouche, d'abord devant les représentants de la nation²⁷³, puis devant Pilate²⁷⁴.

Les disciples, témoins du départ du Messie, ne pouvaient attendre son retour immédiat en tant que Fils de David. Ils avaient, au contraire, reçu de Lui l'ordre de ne pas s'éloigner de Jérusalem, mais d'y attendre²⁷⁵ la promesse du Père, ou « la puissance de l'Esprit saint venant sur eux²⁷⁶. » Cette promesse ne pouvait être accomplie

²⁶³ Luc 24:28.

²⁶⁴ Jean 5:39-40.

²⁶⁵ Actes 2:22 ; 29 ; 3:26.

²⁶⁶ Actes 1:8 ; 13:46-48 ; 28:28 ; Luc 24:46.

²⁶⁷ És. 49:6.

²⁶⁸ Zach. 8:23 ; Soph. 3:20.

²⁶⁹ Comparez sur ce sujet qui recevra plus tard encore quelques développements : Matt. 25 ; Soph. 2:10 ; 3:9 ; 15-20 ; Ésaïe 11:9-11 ; 26:9-11:20-21 ; Joël 3 ; Michée 5.

²⁷⁰ comp. Matt. 13:10-18 ; Marc 4:10-12:33 ; Jean 16:12 :25.

²⁷¹ Matt. 11:11-13:22, sqq. Et tout le 12 ; Rom. 11.

²⁷² Luc 19:11-28.

²⁷³ Matt. 26:63-65.

²⁷⁴ Jean 18:33-38.

²⁷⁵ Ce mot ne se trouve qu'une seule fois dans l'original du Nouveau Testament. Il signifie : Attendre quelqu'un qui doit venir, qui reste en arrière.

²⁷⁶ Littéral : comparez Actes 1:8 et Luc 24:49. « Jusqu'à ce que vous ayez été revêtus de la puissance d'en haut. » Expressions très importantes à cause de Jean 20:22.

qu'après que Jésus aurait été glorifié²⁷⁷, et l'événement a démontré que c'était déjà là une période de dix jours qui devait s'écouler avant le retour du Messie en personne.

Le Seigneur avait encore montré aux disciples une seconde période qui devait précéder son retour personnel en gloire pour restituer le Royaume à Israël : « Et vous serez mes témoins, et à Jérusalem et dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'au bout de la terre. » Ce dernier commandement du Seigneur nous rappelle la prophétie qu'il avait faite avant sa mort touchant le même sujet : « Car en vérité je vous dis que vous n'aurez pas achevé les villes d'Israël, *jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit venu*. » Paroles qui, prononcées par le Fils de l'homme présent sur la terre, prouvent évidemment qu'Israël ne sera converti que par la vue du Christ revenant dans sa gloire. Il importe de remarquer relativement à cette seconde période, qu'elle dure encore, et que c'est au sujet du retour du *Fils de l'homme* qui la terminera que Jésus a dit : « Or quant à ce jour et à cette heure-là, nul ne le sait, ni les anges qui sont dans le ciel, ni le Fils, mais le Père seul »²⁷⁸.

Le livre des Actes nous montre que les Apôtres n'ont point failli à la prédication du Règne, telle qu'elle leur avait été confiée. Si le Seigneur avait conféré d'une manière ou d'une autre à ces témoins la mission d'appeler Israël comme nation à faire partie de l'Église de Christ, du corps du Roi de gloire, nous aurions le droit de nous étonner que les prédications de Pierre et des Apôtres, jusqu'à la mort d'Étienne, n'eussent présenté à la nation juive, que la mort, la résurrection et le retour personnel du Messie *pour le siècle à venir*. Nous aurions le droit de douter de l'efficacité du Saint Esprit qui leur fut donné à la Pentecôte, s'il ne leur eût pas remis en mémoire, dans le temps opportun, toutes les choses que Jésus leur avait annoncées avant et depuis sa résurrection²⁷⁹. Mais ces témoins furent fidèles à leur mission, car ils ne cessèrent d'invoquer Moïse, les Psaumes et les Prophètes à l'appui du témoignage qu'ils avaient à rendre au retour du Roi. C'est même dans leur prédication inspirée par l'Esprit de Dieu que nous devons rechercher la nature et l'étendue de leur premier ministère. Ici du moins on ne peut accuser leur doctrine d'erreur.

Dans ce moment suprême de la longue patience de Dieu envers son peuple, Pierre et Étienne rendaient témoignage *au Fils de l'homme* ressuscité, assis à la droite du Père dans le ciel qui était prêt à s'ouvrir pour le rendre à la terre, si Israël se fût amendé et converti. Jésus était prêché comme Prince et Sauveur ; si la nation le recevait comme tel, il devait revenir apporter à Israël le salut, le règne et les bénédictions promises aux pères²⁸⁰. « Convertissez-vous donc et retournez à Dieu pour que vos péchés soient effacés, *en sorte que viennent*²⁸¹ les temps du rafraîchissement de la part de la face du Seigneur, et qu'il envoie *le Christ* Jésus qui vous a été préétabli (préparé d'avance, tendu d'avance), lequel, *à la vérité*²⁸², le ciel doit contenir jusqu'aux temps du rétablissement de toutes choses, *temps* dont Dieu a parlé par la bouche de ses saints Prophètes. » C'était un dernier sursis accordé à Israël, en lui annonçant le salut que Dieu lui avait préparé devant la face de tous les peuples. « Mais mon peuple n'a point écouté ma voix, et Israël ne m'a point eu à gré ; c'est pourquoi je les ai abandonnés à la dureté de leur cœur et ils ont marché *selon leurs conseils*... Je les eusse rachetés de la puissance du sépulcre et les eusse garantis de la mort ; j'eusse été tes pestes, ô mort ! et ta destruction, ô sépulcre ! Mais la repentance est cachée loin de mes yeux »²⁸³.

C'est ainsi que Dieu, dans sa sagesse, fait toujours ressortir, par la lumière de sa grâce, sa fidélité et sa bonté en opposition avec l'état complet de ruine et de condamnation de l'homme naturel ; c'est ainsi que la malice et la corruption de la nation juive ont été manifestées par le don de Jésus et que l'endurcissement incorrigible du peuple de Dieu a été mis en évidence par le ministère des témoins de la mort et de la résurrection de l'héritier que ce peuple avait tué dans son aveuglement.

Nous voyons par ce qui précède que le départ du Roi a retardé l'époque du Règne dont la réalisation n'appartient qu'à Lui seul, présent personnellement et visiblement. Dieu a employé le temps de ce retard, d'abord à offrir un répit au peuple rebelle, puis à annoncer sa Parole à toutes les nations. – Mais Israël ayant rejeté le témoignage du Règne, la grâce qui forme l'Église est intervenue jusqu'au retour de l'Héritier.

²⁷⁷ Jean 7:39.

²⁷⁸ Marc 13, cf. 26:32.

²⁷⁹ Jean 12:16 ; 14:26 ; 16:4.

²⁸⁰ Actes 3:19-22 ; 5:32 ; 8:56 ; Luc 2:30.

²⁸¹ Le *ὅπως ἂν ἔλθωσιν* ne peut absolument pas se traduire par *lorsque* ou *quand* viendront. Toutes les traductions françaises, même celle de Lausanne, 1839, ont cependant commis cette faute, à l'exception de celle de Beausobre et Lenfant. Toutes les versions allemandes protestantes l'ont évitée. La signification de ces mots est tellement incontestable que les traducteurs français n'ont pas manqué une seule fois de les rendre ailleurs par « afin que », voyez Matt. 6:5 ; Luc 2:35 ; Act. 15:17 ; 9:2 (*ἐάν*) ; Rom. 3:4, du Ps. 51:4, dans le grec. Pas ailleurs.

Cependant dans ces passages comme en Actes 3:19, il vaut mieux rendre exactement le grec par *en sorte que*, ou *de sorte que*. Car c'est *ivà* ; ou le *εἰς τὸ* ; de ce même verset 19 qui indique le mobile ou le motif de l'action en question. Mais *ὅπως ἂν* indique le résultat accompli d'une action qui est proposée ou exigée auparavant.

²⁸² *ὅν μὲν*

²⁸³ Lisez Ps. 81 et Osée 13:14

D'où Jésus est parti ; comment il est parti ; où il est allé

Le lieu où se passa la scène de l'exaltation est la montagne des Oliviers²⁸⁴, distante de Jérusalem d'environ deux mille pas²⁸⁵. Au près de cette montagne étaient les bourgades de Bethphagé et de Béthanie, cette dernière à quinze stades de Jérusalem. « Et il les mena *jusques vers*²⁸⁶ Béthanie, puis ayant élevé ses mains, il les bénit. Et il arriva pendant qu'il les bénissait, qu'il se sépara²⁸⁷ d'avec eux, et il était remporté vers le ciel,²⁸⁸ » (ou retiré ou emporté en haut vers le ciel. Luc 24:51).

Ce passage indique une puissance propre à Jésus en vertu de laquelle il a pu dire : « Je m'en vais vers mon Père, et lorsque je serai allé, je reviens. » Tandis qu'Actes 1:9, indique davantage la puissance du Père, élevant le Fils à sa droite pour le placer dans sa gloire au-dessus de ses ennemis. « Et après qu'il eut dit ces choses, eux le voyant, il fut élevé et une nuée le soustraya²⁸⁹ de devant leurs yeux. » Je vois dans ce dernier passage l'indication de la puissance qui a ravi²⁹⁰ le Fils de la femme pour le cacher un peu de temps dans le trône de Dieu²⁹¹.

Jésus a donc été reçu ou recueilli en haut,²⁹² du mont des Oliviers, et soustrait de devant les yeux des Envoyés par une nuée qui le voila à leurs regards. Nous trouvons un type de cet événement en Éz. 11:23.

Étant donc remonté en haut²⁹³ au-dessus de tous les cieux, et ayant été élevé²⁹⁴ par la droite de Dieu²⁹⁵ dans le sanctuaire qui n'est pas de cette création, il s'est assis à la droite de Dieu. Car Dieu l'a souverainement élevé²⁹⁶ à cause de son obéissance jusqu'à la mort de la croix. « Ne fallait-il pas que le Christ souffrît ces choses, et qu'il entrât dans sa gloire ? »²⁹⁷.

Époque de l'indignation de Dieu contre Israël et de sa longue patience envers le monde

De la position de l'Église, et du témoignage qu'elle doit rendre au monde pendant son passage ici-bas

Dès le moment du rejet du Roi et du Royaume, Dieu a commencé à se former un peuple *céleste*²⁹⁸, tiré indifféremment d'entre les Juifs et les Gentils, pour en faire le corps ou l'Épouse du Fils. C'est ainsi que depuis l'inter ruption du Règne, la cloison a été rompue²⁹⁹, et que le cours des idées juives et terrestres a été remplacé par celui d'un peuple de ressuscités ou de premiers nés, prédestinés à être rendus conformes au second Adam et à revenir pour juger et pour régner avec lui sur la terre habitable à venir. Jésus est la Tête et l'Époux de l'Église dont il est le Sauveur ; mais nulle part l'Écriture ne dit qu'il soit le *Roi de l'Église*, comme il est le Roi de Sion ou le Roi des nations ou le Roi des rois. L'Église est sa compagne, os de ses os, chair de sa chair. Elle est participante du Roi, de son Règne, de sa Royauté. Le seul passage que l'on pourrait alléguer pour dire que Jésus est le Roi de l'Église, serait Apoc. 15:3 : « O Roi des saints. » Mais chaque frère qui s'occupe de la Prophétie sait que les autorités s'accordent à lire : « O Roi des nations. »

²⁸⁴ Luc 24:50, comp. Act. 1:12 ; Marc 11:1 ; Luc 19:29 ; Matt. 21:1.

²⁸⁵ Pour la distance d'un jour de sabbat, consultez Actes 1:12 ; Exode 16:29 ; Josué 3:4 ; Jean 11:18 ; 12:1.

²⁸⁶ *Jusque vers* (εως προς). Leçon bien préférable et mieux autorisée que celle de « Il les mena dehors jusqu'à Béthanie », Luc 24:50 ; consultez les autorités critiques.

²⁸⁷ Être distancé, se séparer. Actes 27:28.

²⁸⁸ ἀναφέρομαι εἰς ou προς, *faire remonter, porter en haut, retirer, ramener*. Ce mot paraît avoir toujours un sens relevé dans le Nouveau Testament, et s'appliquer aux choses offertes à Dieu et acceptées par Lui (Matt. 17:1 ; Marc 9:2 ; Hébr. 7:27 bis ; 13:15 ; comp. Hébr. 9:28 ; 1 Pier. 2:5 :24 ; Jacq. 2:21).

²⁸⁹ Quoique le verbe *soustraire* n'ait pas de passé défini, et que, par conséquent, *soustraisit* ne soit pas français, je l'emploie, à défaut d'un autre mot, pour rendre le sens littéral.

²⁹⁰ *Ravir*. Actes 8:39 ; 2 Cor. 12:2 :4 ; Apoc. 12:5 ; terme employé pour l'enlèvement des saints hors du monde 1 Thess. 4:17.

²⁹¹ Gal. 4:4 ; Apoc. 12:5.

²⁹² ἀναλαμβάνομαι. Marc 16:19 ; Actes 1:2 :11, 22 ; 1 Tim. 3:16. Il a ici, je pense, la force de *rétablir, de relever, de prendre en haut, de recevoir, de recueillir*, pour *rétablir dans un état meilleur et précédent*. Voyez encore ce mot dans Actes 7:43, *ériger, dresser* ; 10:16 ; 20:13-14 ; 23:31 ; *recueillir*, et 2 Tim. 4:11 : « ayant repris Marc. »

²⁹³ ἀναβάνω (εἰς ὕψος) Éph. 4:8-10 opposé à καταβαίνω εἰς τὰ κατωτετρα. Voyez Jean 20:17 ; Actes 2:34.

²⁹⁴ ὕψω. Actes 2:33 ; 5:31 ; Jean 3:14 ; 12:32 :34 ; comp. Hébr. 7:26 ; 9:11.

²⁹⁵ Marc 16:19.

²⁹⁶ ὑπερ-ὑψω. Phil. 2:9. J'attache une grande importance à ces diverses expressions, parce qu'elles m'ont éclairé et édifié dans l'étude de ce sujet. C'est à cause de cela que j'ai consigné ici ces observations pour l'usage des frères qui sondent la Parole.

²⁹⁷ Luc 24:26.

²⁹⁸ Tite 2:14 ; Éph. 2:10 ; 1 Pier. 2:9-10.

²⁹⁹ Éph. 2.

Rien n'est terrestre dans la vocation de l'Église. Le courant des idées, des affections et des espérances de tout fidèle intelligent dans l'économie actuelle se résume dans ces trois mots : *Union, communion, réunion* avec le Fils de Dieu. Jésus ressuscité, ayant traversé les cieux³⁰⁰, est entré dans le sanctuaire qui n'est pas fait par des mains. Il est là-haut l'*homme glorifié*, qui nous a introduits dans la présence du Père. En Lui, notre propre humanité, sans péché, habite, active et vivante, dans la maison céleste de Dieu. Jésus nous a unis à Lui-même et nous a rendus participants de sa vie impérissable et de la nature divine. Le résultat de cette union bénie est la communion actuelle, déjà ici-bas, avec le Père et le Fils dans un seul Esprit. Puis, lorsque de dernier membre du corps aura été ajouté, nous recueillerons dans la réunion avec ce cher Sauveur le plus précieux prix de la foi, prix que nous ne tenons encore qu'en espérance³⁰¹.

Tel est en résumé l'évangile de la grâce et la position, bienheureuse entre toutes, qu'il assigne à l'Église pendant « le présent siècle mauvais. » Ce siècle qui existait lors de la première venue du Christ n'a point encore pris fin, puisque nous qui croyons en avons été retirés et mis à part par la grâce de Dieu et pour Lui. L'évangile de la grâce n'a rien changé au train de ce siècle-ci, si ce n'est que Dieu suspend les jugements qui doivent le terminer, jusqu'à ce qu'il ait réuni à Christ tous ses rachetés. On trompe le monde en voulant réformer ce siècle et en faire un règne de Dieu. Il s'agit non de le réformer, mais d'en sortir, de témoigner contre lui et d'agir activement pour en faire sortir les âmes par la prédication de la vérité tout entière.

La formation intermédiaire de l'Église est un *mystère* qui ne fut révélé nulle part dans l'ancien Testament, sinon en types et en figures. Quoique l'Église dût être fondée sur la confession de Jésus, Fils du Dieu vivant, cette qualité paraît, dans la bouche de Pierre, plutôt comme un attribut *du Christ* ou du Messie, que comme une qualité distincte du Sauveur de l'Église.

Cela vient, je pense, de ce que Pierre se trouvait alors encore dans la même position que les prophètes de l'ancienne alliance. Il rendait d'avance témoignage à la mort, à la résurrection, et aux gloires qui allaient suivre les souffrances du Christ. Mais, quant à lui-même, Pierre, quoique parlant par l'Esprit, ne connaissait pas encore autre chose que *les mystères* du Royaume.

Quoique Jésus eût laissé entrevoir en diverses occasions la réconciliation future des Juifs et des Gentils en un seul corps avec Dieu³⁰², ce fait n'en resta pas moins un *mystère* caché aux Apôtres eux-mêmes jusqu'à la conversion de Saul. Paul « *venu avant terme* »³⁰³ vit, *le premier*, Jésus comme Tête unie au corps dont Il est le Sauveur. La bonne nouvelle de Jésus identifié avec l'Église était un mystère révélé à Paul le premier, et c'est à cause de cela qu'il l'appelle *son évangile*³⁰⁴. Dieu l'avait enseigné à Paul « par révélation », mais il n'avait point été donné à connaître aux fils des hommes en d'autres générations. Ainsi quoique ce mystère ait été plus tard révélé par l'Esprit aux saints apôtres et prophètes de Dieu³⁰⁵, Paul n'en est pas moins « *le premier* » auquel Dieu l'a donné à connaître³⁰⁶.

Dans le fait, Paul persécutant à outrance l'Église de Dieu s'attaquait à l'Époux et à la tête de ce corps, car ce fut comme Époux de l'Église et non pas comme Fils de l'homme ou comme Messie que Jésus lui adressa ce reproche : « Pourquoi ME persécutes-tu ? Je suis Jésus QUE tu persécutes. » Étienne lui-même lors de son martyre n'a vu Jésus que comme *Fils de l'homme*, se tenant dans la gloire de Dieu et à sa droite, et Paul, qui assistait comme témoin actif au meurtre de ce saint, était déjà là le persécuteur de l'Église dans un des membres de ce corps non encore révélé³⁰⁷.

Paul est, à la fois, le premier des juifs qui, dans la chair, verront Jésus revenant dans Sa gloire, et le premier membre de l'Église qui ait reçu la révélation du mystère de l'union de Jésus à l'Église.³⁰⁸

Une autre preuve de la primauté de Paul en ce qui concerne la révélation et l'administration du mystère de l'Église, ressort de l'étude d'Actes 10:9-20:47 ; 11:4-19. Pierre fut d'abord dans l'incertitude en lui-même sur ce qu'était la vision et il méditait sur ce mystère qui venait de lui être indiqué, lorsque l'Esprit lui ordonna d'aller vers des Gentils pour leur annoncer la Parole de vie. Mais il n'obéit, en quelque sorte, qu'à regret, sans intelligence ; il ne se rendit, pour ainsi dire, complètement qu'en voyant que le Saint Esprit était donné à ces Gentils après qu'ils eurent cru : ce fait devint pour lui une preuve qu'il n'avait pas le droit de refuser l'eau pour les baptiser. « Qui étais-je, moi, pour m'opposer à Dieu ? » Pierre comprit bien le fait que des Gentils étaient sauvés par la foi, mais il n'en tira pas alors la notion de l'union des croyants en un seul corps avec Christ pour Dieu. Il fallut encore toute

³⁰⁰ Hébr. 10:12. « Jésus, après avoir offert pour les péchés un seul sacrifice à perpétuité, s'est assis. » Non pas « s'est assis à perpétuité. » Consultez le grec et le v. 14. Luc 19:11 :27 ; Apoc. 6:16-17 ; 11:18, etc.

³⁰¹ Comp. 1 Cor. 13:13 et 10.

³⁰² Éph. 2:16.

³⁰³ 1 Cor. 15:8 *ἔκτρωμα*. Né trop tôt. (Pape Dict.)

³⁰⁴ 2 Tim. 2:8 ; Rom. 16:25.

³⁰⁵ C'est probablement à ce point de vue-ci, que Paul, en parlant de cet évangile, dit ailleurs : *notre évangile* (1 Thess. 1:5 ; 2 Thess. 2:14).

³⁰⁶ Éph. 3:1-12 ; 1 Tim. 1:16 ; Col. 1:25-26.

³⁰⁷ Actes 7:55-56.

³⁰⁸ Voyez encore Rom. 16:25-27 ; 1 Cor. 2:1-10 ; 15:8.

l'autorité du témoignage de Pierre et de la parole de Jacques pour faire admettre ce mystère par les saints de Jérusalem quatorze ans après la conversion de Paul, qui cependant l'avait prêché pendant toute cette période³⁰⁹.

Paul, il est vrai, quoiqu'étant l'apôtre des Gentils et l'administrateur de la plénitude du mystère de l'Église, ne cessa point de rechercher premièrement les fils d'Abraham dans chaque nouvelle localité où il se trouvait. Il obéissait en cela aux ordres du Seigneur, et à l'amour de Dieu pour son peuple. « C'est à vous, disait-il aux Juifs d'Antioche, qu'il fallait premièrement que la Parole de Dieu fût annoncée ; mais puisque vous la repoussez et que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, voici, nous nous tournons vers les nations »³¹⁰.

Dieu ne se lassa point de faire parvenir sa Parole jusqu'aux derniers résidus des Juifs dispersés dans Rome, métropole de la gentilité, où, déjà de très bonne heure, une Église fut rassemblée. Il y envoya Paul, qui leur exposa d'abord le Règne de Dieu *en rendant témoignage* et leur persuadant les choses qui regardent Jésus « *d'après la loi de Moïse et les prophètes* »³¹¹. Lorsque Paul s'adressait aux résidus juifs, en quelque lieu qu'il les rencontrât, sa prédication ne s'étendait pas d'abord à toutes les choses qui regardent Jésus, mais dès le moment qu'ils se retiraient, Paul accueillait indistinctement « *tous ceux* » qui venaient vers lui. Dès lors sa prédication prenait un caractère complet d'universalité. Paul s'adresse à tous les hommes sans distinction, et leur annonce la plénitude des conseils de Dieu : prêchant toujours le Règne de Dieu, mais en outre les choses qui regardent le Seigneur Jésus, non plus seulement *d'après la loi de Moïse et les prophètes*, mais suivant toute la richesse insondable des voies de Dieu. C'est ce dont nous avons un exemple remarquable dans la conduite de l'Apôtre Paul à Rome³¹². La prédication *unique* du Règne de Dieu, en tant que adressée à la nation juive dans son pays, a réellement cessé à la mort d'Étienne, puis cet évangile du Règne fut annoncé à tous les hommes, non plus comme l'unique bonne nouvelle, mais conjointement avec l'évangile de la grâce qui forme l'Église. Ce dernier évangile va au-delà des choses qui avaient été révélées touchant Jésus dans Moïse, dans les Psaumes et dans les Prophètes.

Si donc nous supposons un Juif bien disposé, qui n'aurait entendu que la prédication des douze Apôtres jusqu'à la mort d'Étienne, il est clair qu'il n'avait autre chose à faire qu'à se convertir et à attendre dans la fidélité les signes qui doivent précéder le retour du vrai David pour restituer le Règne à Israël³¹³. Mais si nous supposons ce même Juif, enseigné par Paul à Antioche et à Rome, nous devons penser que son devoir était de croire à l'union des Juifs et des Gentils fidèles pour former un seul corps avec Christ en Dieu, puis d'attendre le retour du Seigneur, tête de ce corps, pour en réunir tous les membres dans la gloire.

Il est bon pour nous, il aurait été bon pour notre Juif, de savoir que Dieu emploie le temps de son indignation contre son peuple terrestre, à créer pour son Fils une cohéritière céleste, vivante de sa vie et formée à sa ressemblance, en attendant qu'il introduise de nouveau ce Bien-Aimé sur (ou dans) la terre habitable à venir.

Le Règne de Dieu ne peut être établi en puissance sur la terre avant que la réunion de l'Épouse et de l'Époux n'ait eu lieu dans le ciel, et ce sont là les choses révélées dans le temps de la grâce, afin de retirer les âmes hors du monde et des choses qui vont prendre fin. Plût à Dieu que les successeurs de Paul eussent continué à prêcher distinctement et l'évangile du Règne et celui de l'union de l'Église avec Christ ! La grande ignorance qui existe encore sur la succession des économies ne serait pas telle que nous la voyons de nos jours et que nous la déplorons pour nous-mêmes.

Depuis que les Apôtres eurent reçu la révélation de l'Église, ils n'eurent dans aucun temps la pensée d'abandonner la prédication du Règne de Dieu et de son Christ ressuscité, pour mettre en avant seulement les choses qui concernent l'Église. Ils prêchèrent fortement la résurrection de Jésus, faisant servir cette vérité, d'abord à justifier sa première mission en grâce et dans l'humilité, puis à établir la certitude de son retour en jugement, et de la fidélité de Dieu quant aux promesses du règne faites aux pères³¹⁴.

Festus, désintéressé dans cette question à laquelle il avait dû prêter toute son attention en qualité de juge, résuma ainsi devant le Roi Agrippa le long et violent débat, pour lequel Paul comparaisait devant lui comme accusé : « Il s'agissait d'un certain Jésus mort, que Paul soutenait être vivant »³¹⁵. Et les Juifs de Thessalonique disaient aux magistrats romains : « Ces gens... agissent contre les ordonnances de César, disant qu'il y a un autre Roi, Jésus »³¹⁶.

Je pense que la prédication de l'établissement du Règne de Dieu par la présence du Fils de l'homme a été fort à tort interrompue dans l'Église ; la seule raison, qu'on pourrait alléguer pour excuser cette coupable négligence, serait de dire que le retour du Fils de l'homme est une vérité moins près de nos consciences, et en quelque manière moins chère à nos cœurs que la réunion de l'Église à son Bien-Aimé. Mais Dieu eu Juge autrement, puisqu'il ouvre les yeux des siens sur ces choses et qu'il leur enseigne à distinguer ce qui était confondu. Il fait cette grâce à l'Église, afin qu'elle se sépare du monde. Il fait cette grâce au monde, afin qu'il soit mis en demeure de se

³⁰⁹ Actes 15:7-17 ; Gal. 1:15-17.

³¹⁰ Actes 13:46.

³¹¹ Actes 28:23 ; comp. 24:14.

³¹² Actes 28:30.

³¹³ Actes 2:19-21 ; 3:19-22 ; 7:1-54.

³¹⁴ Actes 15:13-20 ; 2:24-31:35, 36 ; 3:14-22:25 ; 5:31 ; 17:31 ; 20:25 ; Hébr. 1 ; 2 ; etc.

³¹⁵ Actes 15:9.

³¹⁶ Actes 17:7 ; comp. Jean 19:12 :19-23.

convertir, en entendant annoncer l'approche des temps de la fin et des jugements du Fils de l'homme sur le mystère d'iniquité qui va en augmentant.

Je dirai quelques mots au sujet du mystère d'iniquité, parce que l'intelligence de notre position dépend en grande partie de l'intelligence des voies de Dieu envers le monde et de la condamnation de tout ce qui est attaché à ce siècle-ci.

Quoique la providence de Dieu conservât les nations, il ne les regardait que comme une mer confuse, comme un chaos et non comme un peuple. Depuis l'élection du peuple juif jusqu'à Jésus, les nations n'étaient pas révélées³¹⁷. Dieu avait abandonné les Gentils aux convoitises de leurs cœurs et au train impur de leurs honteuses passions. Mais Dieu a passé par-dessus ces temps d'ignorance ; Jésus, la lumière du monde, est venu éclairer les Gentils en les mettant sous la responsabilité de la grâce gratuite. Quant au monde, cette lumière ne sert qu'à mettre en évidence la rébellion progressive dont l'apostasie finale sera le dernier résultat, qui amènera un jugement infaillible. La sévérité de ce jugement sera proportionnée aux grâces offertes à chaque peuple qui les aura rejetées. Car, lorsqu'il s'agit du jugement des nations placées dans la lumière, Dieu agit envers elles comme s'il ne considérait que la vie d'un seul individu. Les fautes s'accumulent jusqu'à ce que la coupe déborde, et alors viennent les châtiments.

Une autre remarque qu'on ne peut trop répéter, parce qu'elle détruit une erreur funeste à l'intelligence des économies et des voies de Dieu, c'est que le Règne de Dieu et de son Christ n'est point destiné à *rétablir* les choses comme elles étaient au temps de Salomon, de David, de Moïse, d'Abraham ou d'Adam, mais à introduire, après toutes les économies gâtées par l'homme, une économie supérieure aux précédentes. Il aurait été tout à fait contraire aux vues et aux voies de Dieu de vouloir restaurer le Judaïsme et le continuer par le Christianisme. Le Judaïsme était devenu, devant Dieu, comme une terre qui, malgré les soins du cultivateur, ne produisait que des ronces et des épines ; or, une terre pareille, *Dieu ne l'amende pas*, mais Il dit qu'elle est propre à être *brûlée* ; elle n'est plus bonne à autre chose. Quant au Judaïsme, ce qui retint quelque temps la main de Dieu pour mettre le feu à un tel ordre de choses, c'est qu'Il voulait encore en retirer plusieurs âmes pour les introduire dans l'économie suivante et supérieure. Aussi lorsque le train du Judaïsme sera rétabli vers la fin du siècle, ce ne sera pas par Dieu, mais par les Juifs inconvertis, ni pour Dieu, mais pour l'Antéchrist. Ainsi encore, lorsque Jésus reviendra régner sur la terre, ce ne sera pas pour rétablir le catholicisme ou le protestantisme, ou pour quelque chose de semblable ; ce ne sera pas même pour rétablir l'homme sur la terre dans l'état d'innocence et de royauté du premier Adam, mais pour amener la domination médiatoriale et céleste du second Adam ressuscité. Les saints n'ont donc d'autre position ici-bas que celle d'étrangers et de voyageurs, leur devoir est de s'y conduire avec crainte durant leur habitation passagère, rendant témoignage à la grâce et au Règne de Dieu et de son Christ, et aux jugements qui le précéderont ; appelant les âmes à sortir d'un monde corrompu et condamné et haïssant toutes les abominations du présent siècle.

Les Israélites étaient attachés à la terre parce qu'ils étaient bénis en la terre. Mais, maintenant que la grâce est intervenue, le jugement n'est que suspendu sur le monde. Il n'est point supprimé, au contraire, il s'approche chaque jour et il fondra comme un déluge sur tout ce qui a été éclairé de la lumière de la croix. La malédiction qui est en la terre n'en sera pas ôtée jusqu'au règne de Christ³¹⁸ ; c'est pourquoi nous ne sommes pas appelés à jouir de la terre, puisqu'elle est déjà jugée avec le Prince de *ce monde-ci*³¹⁹. La parole prophétique nous dit : « *Que celui qui est juste soit encore justifié ; que celui qui est saint soit encore sanctifié* » ; car, Dieu nous ayant mis à part *pour attendre son Fils*, nous devons nous tenir à part pour Lui rendre culte et service en esprit, tous les jours de notre vie.

Notre devoir est encore d'appeler les hommes à saisir la grâce et de nous souvenir que ce n'est pas par des choses corruptibles, par de l'argent ou de l'or, que nous avons été rachetés de la vaine conduite qui nous avait été transmise par nos pères ; mais par un sang précieux, comme d'un agneau sans défaut et sans tache, par le sang de Christ... Mais, hélas ! l'Église a perdu de vue et sa position et sa vocation et ses devoirs et son témoignage, parce qu'elle a confondu l'évangile du Règne avec l'évangile de la grâce ou de l'union avec Christ par la foi et de la réunion avec le Fils de Dieu avant la consommation de ce siècle-ci.

Je pense que les ouvriers du Seigneur sont particulièrement responsables de la lumière qui a remis en évidence et la différence de ces deux témoignages et le devoir de proclamer distinctement ces deux vérités. Si l'Église, poussée par le désir de s'accommoder avec le monde, cache ces choses et retient ainsi la vérité captive, elle en rendra compte ; car loin qu'elle doive affaiblir le témoignage de Dieu, son témoignage consiste surtout à se retirer du mal, en évitant d'y participer, afin d'être « gardée hors de l'heure de l'épreuve qui va venir sur toute la terre habitable, pour éprouver ceux qui habitent sur la terre. »

Il est vrai que l'Église a retenu la doctrine fondamentale de la justification par grâce, par la foi au Seigneur Jésus mort et ressuscité ; mais quoique la puissance de la résurrection du Christ soit maintenant recherchée par un grand nombre de fidèles, nous sommes encore bien en arrière des temps où les saints de Thessalonique attendaient journellement l'arrivée du Seigneur pour être réunis auprès de Lui dans les airs. La bonté de notre Dieu a

³¹⁷ Luc 2:31 ; Actes 15:16 ; 17 ; 13:47 ; Ésaïe 49:6, etc. Car, quoique Dieu connût leur cœur, ils n'étaient pas un peuple aux yeux de Dieu, 1 Pier. 2:10.

³¹⁸ És. 19:24.

³¹⁹ Jean 14:30.

rendu cette vérité à l'Église, et nous supposons qu'elle est déjà reçue de la plupart des frères qui liront cet écrit. Nous en dirons cependant quelques mots en passant. La résurrection d'entre les morts, celle des saints ou la première et la meilleure résurrection aura lieu avant le retour du Fils de l'homme pour juger les vivants³²⁰. Elle est tout à fait distincte de la résurrection des morts qui aura lieu *après* le millénium. Elle est appelée une résurrection de vie, en opposition à la seconde qui est une résurrection de jugement³²¹. L'Église, étant justifiée et vivante de la vie de Christ ressuscité, la résurrection et la transmutation ne sont pour elle que la rédemption des corps des saints ; c'est une conséquence de la résurrection actuelle de nos âmes, qui nous met à l'abri du jugement des morts. Cette opposition entre l'avenir *des hommes* pécheurs et l'attente *des rachetés* est très frappante en Hébr. 9:27-28 : « Et COMME *ce qui est destiné* aux hommes, c'est de mourir *une fois*³²², *mais après cela* jugement ; DE MÊME AUSSI le Christ... sera vu une seconde fois sans péché par ceux qui l'attendent à *salut*. »

Je répète que je n'ai point l'intention d'établir d'une manière détaillée la doctrine de l'enlèvement de l'Église ou de la première résurrection et de la transmutation des saints. Je suppose que les frères ont appris à distinguer clairement le retour du Seigneur *pour* l'Église de son retour *avec* l'Église. Il faut nécessairement que les saints aient été réunis dans le ciel pour que le Seigneur *les ramène avec Lui*. Ce retour des enfants de Dieu en gloire répondra aux soupirs de la création³²³, qui, au lieu d'être alors détruite, sera rétablie et délivrée de l'empire de Satan.

Je désire seulement présenter cette espérance et cette attente des saints, comme ayant pour objet la chose la plus prochaine de toutes celles qui nous sont promises, mais que nous ne possédons pas encore en réalité. La réunion de l'Église à son Sauveur sera pour elle l'accomplissement de la grâce, l'entrée dans la gloire, et la réalisation des promesses qui nous sont escomptées ici-bas par la foi.

L'apôtre Paul, écrivant aux Thessaloniciens dont la foi était renommée partout, les loue de ce qu'ils « s'étaient retournés des idoles à Dieu, pour servir le Dieu vivant et véritable et *pour attendre des cieux son Fils* »..., non pas le Fils de l'homme, mais « son Fils », *le Fils de Dieu*, deux titres tout à fait distincts et qui déterminent le caractère et la valeur du mot *arrivée*. Voilà une foi louable. Elle ne consiste pas à attendre des choses qui concernent le monde, mais seulement le retour du Fils de Dieu. Or c'est une chose très différente d'attendre le retour du Fils de Dieu pour l'Église ou le retour du Fils de l'homme pour le monde. Lors du retour du Seigneur *pour l'Église*, il ne viendra pas sur la terre, mais en l'air ; car le ciel doit le contenir jusqu'à son arrivée *sur la terre habitable*, en qualité de Fils de l'homme, accompagné de tous ses saints, pour rétablir toutes choses et pour régner. Mais, lorsque le Seigneur apparaîtra comme *Fils de l'homme* avec tous ses saints, Il reviendra sur la terre même et non plus seulement « dans les airs. » La première épître de Paul aux Corinthiens³²⁴, écrite six ans plus tard que celle aux Thessaloniciens, donne la même louange à leur foi : « Il ne vous manque aucun don gratuit, à vous qui attendez la révélation de notre Seigneur Jésus Christ. » « La grâce de Dieu... nous enseigne à *attendre* la bienheureuse espérance et l'apparition de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur Jésus Christ³²⁵, car notre droit de bourgeoisie est dans les cieux, d'où aussi *nous attendons* pour Sauveur, le Seigneur Jésus Christ qui *transformera* le corps de notre humiliation, afin qu'il soit conforme au corps de sa gloire »³²⁶. Il n'est jamais question pour l'enfant de Dieu, d'attendre la mort, mais la transmutation, un changement subit comme l'éclair, ou la transformation. C'était là ce que Paul attendait, il y a dix-huit cents ans, ainsi que les saints auxquels il écrivait³²⁷. « C'est pour-quoi, dit Pierre³²⁸, ayant ceint les reins de votre entendement, espérez parfaitement en la grâce qui vous est apportée en la révélation de Jésus Christ. »

L'idée dominante dans les deux épîtres de Paul aux Thessaloniciens est l'attente immédiate et journalière du Seigneur en personne dans les airs pour ravir les saints et les réunir à Lui dans la gloire. Paul voulait d'abord que les frères ne fussent pas *dans l'ignorance*, puis qu'ils ne fussent pas dans *la tristesse* au sujet des frères endormis, et encore qu'ils *se consolassent* les uns les autres par l'attente du Seigneur, venant pour ressusciter les saints endormis, transmuier les saints vivants, les ravir et les réunir tous dans la gloire.

Le devoir d'attendre le Seigneur devient de plus en plus pressant à mesure que la nuit s'avance, à mesure que le mal augmente, à mesure que les heures s'écoulent. L'expression de *devoir*, qui vient de m'échapper, est elle-

³²⁰ Luc 14:14 ; 20:35-36 ; Phil. 3:11 ; Hébr. 11:35 ; comp. Actes 4:2 ; Jean 11:25 ; Apoc. 20:5-6 ; 1 Cor. 15:23 ; 1 Thess. 4:16-17 ; etc.

³²¹ Jean 5:29.

³²² Pour que *ἄπαξ* dût signifier nécessairement « une seule fois », il faudrait qu'il fût accompagné de *μόνον*. Je fais cette remarque parce que la fin nécessaire du jugement, c'est la *seconde* mort, Apoc. 2:11 ; 20:6:14 ; 21:8. Voy. Pour *ἄπαξ*, Hébr., 6:4 ; 9:7:26-28 ; 10:2 ; 12:26-27. Voyez aussi Jude 3, en rapport avec Hébr. 9:26. Il en est autrement de *ἐφ' ἄπαξ* (= *ἐπὶ ἄπαξ*) qui a plus la force d'une seule fois : Hébr. 7:27 ; 9:12 ; 10:10 ; Rom. 6:10 ; 1 Cor. 15:6. Les autres mots soulignés indiquent la force littérale du grec et particulièrement l'opposition qui existe entre *καθώς* et *οὕτως*. – « Comme » « de même aussi. » Voyez 1 Thess. 2:4, grec.

³²³ Rom. 8:19, sqq..

³²⁴ 1 Cor. 1:5-9.

³²⁵ Tite 2:13.

³²⁶ Phil. 3:20-21.

³²⁷ voy. 1 Cor. 15:51:55 ; 1 Thess. 4.

³²⁸ 1 Pierre 1:13.

même une preuve de l'infidélité de l'Épouse à cet égard, puisque nous sommes obligés de présenter comme une obligation ce qui faisait la joie, l'espérance, la consolation des saints dans des temps meilleurs.

Les Thessaloniens et les Corinthiens étaient, comme nous, des fils de la résurrection et de la lumière ; c'est pourquoi Paul, se mettant dans la même position que ces fidèles, leur écrivait à peu près dans les mêmes termes, quoiqu'à des époques différentes : « *Nous* (vous et moi) les vivants, *les surrestants* ou les survivants », paroles répétées avec emphase, avec une insistance particulière, dans l'espace de six lignes. « *Nous* (les croyants) ne mourrons pas tous, mais *nous* serons tous changés... »

L'apôtre Jean fut aussi un exemple de l'attente des fidèles jusqu'à la fin de sa longue carrière. Le Seigneur, après avoir annoncé à Pierre de quelle mort il devait mourir, avait dit de Jean : « Si je veux que celui-ci demeure *jusqu'à ce que je vienne*, qu'en as-tu à faire ? » Or Jésus n'avait pas dit expressément que Jean ne mourrait pas, et, quoique Jean soit mort, il fut nécessairement et pendant toute sa vie placé, par ces paroles, dans l'attente du Seigneur Lui-même, et non dans l'attente de la mort. Jean, ce prophète bien-aimé de Jésus, a reçu et nous a transmis, dans l'Apocalypse, l'annonce de tous les événements qui doivent encore, dès maintenant, s'accomplir dans le monde avant le retour du Fils de l'homme ; mais c'est aussi dans ce même livre que Jésus s'annonce toujours à l'Église comme « *le venant*. » « Voici, je viens bientôt. » « Je suis celui qui vient. »

Jean demeura le dernier des douze en attendant son Seigneur ; nous voyons par ses Épîtres que l'attente de Jésus ne perdit pas plus sa force dans le cœur de cet apôtre que dans celui de Paul. Les soixante-trois années, qui s'étaient écoulées depuis que Jean avait recueilli les précieuses et dernières paroles de son Sauveur, ne l'empêchèrent point d'exprimer avec véhémence le désir de l'Esprit et de l'Épouse : « Viens : viens, Seigneur Jésus ! » Et Jean dut, en écrivant l'Apocalypse, se répéter souvent à lui-même : « Si le Seigneur veut que je reste jusqu'à ce qu'il vienne ! »

Je pense qu'après l'intelligence spirituelle du cœur, qui devrait toujours marcher la première, rien ne justifie mieux la priorité de l'enlèvement de l'Église sur tout autre événement prophétique, que la lumière répandue sur l'ensemble des voies de Dieu par cette vérité, ainsi mise à la place que lui assigne la Parole.

La réunion de l'Église auprès de Jésus est comme la clef de voûte qui relie ensemble toutes les vérités prophétiques. Cet événement terminera l'économie actuelle de la grâce proprement dite. Et l'économie actuelle est intermédiaire entre la rupture et la reprise du gouvernement de Dieu sur son peuple juif et sur la terre. C'est pourquoi je répète qu'aucun événement quelconque, prophétique ou non, ne peut être placé avant la réunion de l'Église au Seigneur dans les airs. Il me semble qu'un cœur fidèle à rechercher les pensées du Seigneur dans sa Parole n'a besoin de rien de plus positif ; mais je crois que l'âme chez laquelle ces divers passages produisent un autre désir que celui de l'Esprit qui crie : « Viens, Seigneur Jésus ! » serait difficilement convaincue par d'autres déclarations plus péremptoires encore, s'il était possible d'en trouver. Dieu seul peut rompre les liens qui nous attachent à la terre et qui nous empêchent d'aller au-devant de notre Bien-Aimé. D'où vient donc que si peu d'âmes font entendre ce cri d'amour ? Serait-ce que la Parole de Dieu n'est point assez positive, ou que l'Esprit de Dieu n'enseigne plus les fidèles sur ces points qu'ils appellent secondaires ? Comme si un sujet d'espérance et d'attente journalière pouvait être une chose secondaire pour l'Épouse du Fils de Dieu ; pour les héritiers de la gloire de Dieu !

La faute n'en est, chers frères, ni à Dieu, ni à sa Parole, ni à son Esprit, mais à l'infidélité de l'Église ; et je dis : Bienheureux qui le reconnaît et qui s'en humilie ; car c'est en confessant les péchés de leur peuple et en s'en rendant solidaires qu'Esdras, Ésaïe, Ézéchiël, Daniel, Jérémie et presque tous les saints Prophètes ont été fortifiés et enseignés de Dieu.

L'Église doit servir le Dieu vivant et véritable, qui veut que tous les hommes parviennent à la connaissance de la vérité. C'est pour cela que nous avons reçu la mission d'appeler les morts spirituels, en répétant le cri : « Voici, le Seigneur vient sortez à sa rencontre³²⁹ », afin d'éviter les jugements qui suivront l'enlèvement de l'Église ; afin d'être avec le Roi lorsqu'il ébranlera encore une fois les cieux et la terre. Il n'est pas permis à « celui qui entend » d'attendre que l'Église soit enlevée pour dire aussi : « Viens ! » Or l'Apocalypse est le livre de Celui qui vient, et ce livre est ouvert, car le temps est proche. Le Seigneur y prononce de sérieuses paroles, pour celui qui n'écoute pas ce que l'Esprit dit aux Églises : « Que celui qui commet l'injustice la commette encore, et que celui qui est sale se salisse encore. » Terrible jugement pour ceux dont le cœur reste fermé devant cet appel : « Que celui qui entend dise : Viens ! »

Le Seigneur Jésus disait sur la terre : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive. » L'Église dit à son tour sur cette même terre, par l'Esprit de Jésus : « Que celui qui a soif vienne, et que celui qui veut prenne de l'eau de vie gratuitement³³⁰. »

³²⁹ Je ne cite ici la parabole des vierges que comme une application utile pour l'appel dans le temps actuel. Quant à son explication, je proteste, au contraire contre l'opinion qui fait, du cortège des vierges, l'Épouse elle-même. Le mot « alors », placé expressément dans cette seule parabole, entre le 24:31 et le 25:31 de Matthieu, exclut toute explication spiritualisante. « Lorsque le Fils de l'homme viendra (et il viendra avec une Épouse céleste) » ALORS le royaume sera comparé à dix vierges. »

³³⁰ Jean 7:37 ; Apoc. 22:17 ; où je ne vois rien qui autorise à lire : « eau de la vie », au risque même de déplaire à certaines oreilles chatouilleuses.

L'Esprit crie dans l'Épouse avec des soupirs inexprimables : « Viens, Seigneur Jésus ! Viens. » Ces paroles sont évidemment là un appel que Dieu a mis dans la bouche des saints, afin « que celui qui entend dise : viens. » Si notre cri : « Viens, Seigneur ! » part du cœur, il arrivera au cœur de ceux qui ont soif, mais qui n'ont pas encore trouvé l'eau jaillissante en vie éternelle ; alors ils s'écrieront aussi : « Viens, Seigneur Jésus ! »

Chers frères ! les appels restent généralement sans efficace dans nos derniers temps au milieu d'un monde usé et flétri ; mais cependant la voix de l'Esprit et de l'Épouse peut pénétrer encore plus d'un cœur parmi ceux qui doivent être sauvés. Celui qui trace ces lignes en a connu la sainte et puissante énergie, il n'est certainement pas le seul dans ce cas, et ne sera peut-être pas le dernier invité efficacement à s'unir avec l'Épouse, pour dire : « Oui, viens, Seigneur ! »

Confusion de l'évangile du Règne avec le Règne de l'évangile

Il est toujours difficile et parfois pénible de mettre en relief la fausseté et le mensonge d'enseignements traditionnels, ne fût-ce que parce qu'on s'expose à blesser par là quelque âme pieuse, en lui présentant ainsi un miroir dans lequel elle est forcée de reconnaître une erreur qui lui était chère par la puissance de l'habitude. Cependant, il n'en est plus ainsi, au même degré, lorsqu'on a commencé par établir la vérité destinée à remplacer l'erreur que l'on signale. Un cœur sincère recevra la vérité d'où qu'elle vienne. Ce que Paul et Jean prêchaient par l'Esprit de Dieu est la vérité. De quelque côté que cette vérité nous parvienne, nous devons l'accepter et la rechercher avec amour, quand même ce serait Caïphe, Judas, Hérode ou Pilate qui nous la présenterait.

Je signalerai la fausse attente, fruit de la confusion introduite dans l'Église au sujet de l'évangile du Règne, parce que cette erreur devient commune de nos jours. Le mélange du vrai et du faux qui se rencontre dans la doctrine de plusieurs sur l'arrivée du Seigneur, me paraît pour le moins aussi dangereux, à cause de sa subtilité, que l'ignorance totale dans laquelle l'Église était tombée autrefois à cet égard.

Le règne de Dieu restera un mystère pour le monde jusqu'à son accomplissement³³¹. C'est une chose interrompue, mais dont la reprise s'approche incessamment. Elle a été révélée à l'Église qui est chargée d'annoncer l'établissement de ce Règne en puissance. Le tort de l'Église consiste en ce qu'elle en est venue à se regarder elle-même comme le Royaume du Fils de l'homme³³². Il est vrai qu'elle fait partie de ce Royaume, mais seulement comme Épouse du Roi qui doit être assise avec Lui sur son trône. Or la promesse du Règne n'est ni affaiblie ni perdue, mais l'accomplissement en est renvoyé de toute la durée de l'économie de l'Église, à quoi il faut ajouter l'apostasie jusqu'à la fin de l'Antichrist, puis les jugements détaillés dans l'Apocalypse et dans tous les Prophètes.

L'apparition du signe du Fils de l'homme, l'ébranlement des cieux et de la terre, la moisson et la vendange, puis le rétablissement de toutes choses, tels sont les événements qui doivent précéder *la consommation de ce siècle-ci*, et l'avènement du vrai David. Et puisqu'il en est ainsi nous devons comprendre que le Règne de Dieu ne se réalisera nullement par la prédication bénie de la bonne nouvelle de la mort et de la résurrection de Christ, mais par le retour personnel sur la terre du Ressuscité Lui-même.

N'est-il pas affreux de penser que le monde inconverti soit enseigné par des chrétiens à appeler sur lui-même les plus terribles jugements, en demandant à Dieu « que son Règne vienne ; » car pour que ce Règne puisse s'établir, il faut préalablement que le Fils de l'homme envoie ses anges qui arracheront de son Royaume tous les scandales et ceux qui pratiquent l'iniquité, et les jetteront dans la fournaise de feu³³³.

L'attente du Règne de Dieu et l'acte de hâter sa venue n'appartiennent, dans l'économie de la grâce, qu'à ceux qui, étant rois et sacrificateurs, connaissent le secret de l'Éternel. Nous pouvons prier pour que le conseil de Dieu s'accomplisse, parce que nous en avons l'intelligence, et parce que nous avons été mis par grâce en dehors de tout ce qui doit être jugé et condamné. Le corps de Christ est composé d'un peuple juste³³⁴ de la justice de son Chef et qui ne passera ni par le jugement terrestre des vivants³³⁵, ni par le jugement éternel des morts, après la destruction finale des cieux et de la terre d'à présent³³⁶.

L'Église, depuis qu'elle s'est considérée comme étant le Royaume de Dieu, a confondu la prédication de l'évangile du Règne avec la prédication de la grâce ; cette erreur a produit la doctrine bâtarde du Règne de l'évangile, doctrine qui est condamnée par cette expression même. La Parole ne parle pas une seule fois de ce prétendu Règne, mais elle dit *l'évangile du Règne*, là où le monde chrétien dit le Règne de l'évangile. Ce renversement des mots est on ne peut plus caractéristique, car il exprime le renversement des pensées de Dieu.

L'évangile du Règne est identique avec *l'évangile éternel*³³⁷, qui sera prêché seul depuis l'enlèvement de l'Église et aussi pendant l'apostasie complète des Juifs et des Gentils ; en voici la substance : « Craignez Dieu et

³³¹ Apoc. 10:7 ; 1 Cor. 15:24-28 ; Apoc. 12:10 ; 11:15-17 ; 19:6 ; Jean 18:36, etc. Comp. Deut. 29:29.

³³² Cette confusion entre le Règne de Christ ou des cieux et l'administration de la grâce donnera toujours aux papistes un avantage incontestable sur les protestants dans la discussion des prétentions qu'ils fondent précisément sur cette fausse interprétation de Matt. 16:19.

³³³ Matt. 13 ; voyez encore 2 Thess. 1:7 ; Apoc. 19:19-21.

³³⁴ 1 Thess. 4:14 ; 3:13 ; 2 Tim. 2:11-12 ; Phil. 3:20-21 ; Rom. 5:17 ; 8 ; Jean 3:18 ; 5:24.

³³⁵ Matt. 25.

³³⁶ Apoc. 20:11-15.

lui donnez gloire, *parce que l'heure de son jugement est venue...* pour juger la terre habitable *en justice* par l'homme qu'il a déterminé. » Je pense que cette nouvelle, quoique bonne pour ceux qui ont la pensée de Christ et qui, étant en Lui, sont gardés par Lui, n'est pas, tant s'en faut, l'évangile de la grâce actuelle. La prédication suprême de *l'évangile éternel* renferme la dernière période des trois : « Malheur ! » annoncés en Apoc. 8:13, par l'ange précurseur de la dernière trompette. Cette période est celle des jugements définitifs qui doivent introduire le Règne de Dieu et l'autorité de son Christ. C'est le *Règne* qui est *éternel* ; et si l'évangile qui annonce ce règne est appelé lui-même éternel, c'est que la chose qu'il annonce n'aura jamais de fin. « Car en ce temps-là³³⁸, je relèverai le tabernacle de David qui sera tombé, et je réparerai ses ouvertures, et je rétablirai ce qui est détruit, et le bâtirai comme aux jours anciens, *afin qu'ils possèdent* le reste de l'Idumée et *toutes les nations*. » Voilà le règne promis à la semence terrestre d'Abraham. C'est un règne des Juifs sous l'autorité suprême du vrai David et de son Épouse, mais je ne vois là rien qui réponde à un Millénium spirituel. « Et j'habiterai au *milieu de Jérusalem*, et Jérusalem sera appelée ville de vérité. » « Voici *un homme* duquel le nom est GERME, qui germera de dessous soi et qui bâtera le temple de l'Éternel. » N'est-ce pas ici le vrai David, celui qui a déjà montré toute sa puissance en relevant au bout de trois jours son corps – temple de toute la plénitude de Dieu ? Et cette prophétie admet-elle une interprétation spiritualisante, qui fasse de Jérusalem l'Église ? « LUI-MÊME bâtera le temple de l'Éternel ; et LUI-MÊME sera rempli de majesté, et sera assis et dominera sur son trône. » « Et l'Éternel sera Roi sur toute la terre en ce jour-là... » LUI-MÊME ; sur toute la terre. Sont-ce là les principes vivifiants de l'évangile, ou le Saint Esprit ? Que celui qui a des oreilles entende !³³⁹

Il n'existe pas dans la Bible un seul mot qui nous parle d'un Millénium *spirituel* ou d'un prétendu retour spirituel du Seigneur, ni pour l'Église ni pour le monde.

Le Saint Esprit a été envoyé du ciel depuis l'ascension de Jésus, et c'est Lui qui témoigna aussitôt de l'envoi encore futur du Fils de l'homme en personne³⁴⁰. Les disciples annonçaient un futur rétablissement de toutes choses, non par la présence du Saint Esprit ou parce qu'on appelle si improprement, une seconde Pentecôte, mais « par la présence *du Seigneur*. » Les enfants de Dieu seront alors manifestés avec le Seigneur, présents avec Lui dans la liberté de la gloire ; non pas présents ou manifestés en Esprit, mais présents corporellement en gloire ; conformes à Jésus et semblables à Lui³⁴¹.

Act. 3:21 : Lorsque Dieu *enverra Jésus Christ*, il répandra sans doute, après le jugement, son Esprit sur toute chair, et *Sa gloire* couvrira toute la terre alors, mais alors seulement. Nous ne voyons pas que l'envoi et la présence du Saint Esprit depuis la Pentecôte, aient rétabli la moindre chose dans le monde, puisque le Saint Esprit dans l'Église sert à « convaincre le monde de péché, de justice et de jugement » jusqu'à l'époque du retour du Fils de l'homme. Nous ne voyons pas que le Saint Esprit ait soumis toutes choses à Christ ; mais nous voyons au contraire le Fils de l'homme glorifié, *attendant* que ses ennemis soient mis pour marchepied de ses pieds ; *attendant* le moment où il posera le pied sur ce marchepied pour fouler les Rois dans sa colère et pour briser les nations comme on brise un vase d'argile. C'est là l'évangile du Règne ; mais est-ce là un Millénium spirituel ?

Enfin, lorsque Dieu aura envoyé Jésus Christ, toute chair le verra, même ceux qui l'ont percé, mais depuis que le Saint Esprit est venu du ciel, le monde ne le reçoit pas parce qu'il ne le voit point et qu'il ne le connaît point³⁴². Espérer ce qu'on appelle une nouvelle et plus abondante effusion du Saint Esprit, ou confondre la promesse accomplie de l'envoi du Saint Esprit, avec celle du retour de ce « Jésus-là, revenant *ainsi de la même manière* qu'il est monté »³⁴³, c'est porter atteinte à la gloire de Jésus comme Fils unique, comme Héritier. Et de plus, ce qui n'est pas moins grave, c'est porter atteinte à sa présence actuelle dans l'Église en Esprit, puisqu'on confond par là le *principe par lequel nous lui sommes unis* avec l'acte par lequel nous prendrons possession du Royaume conjointement avec Lui. Si Jésus est présent en Esprit dans l'Église, et que celle-ci soit dans le monde, Jésus ne peut pas revenir spirituellement dans le monde ; car on ne revient que là où l'on a déjà été mais où *l'on n'est plus*. Pour qu'un retour spirituel de Jésus dans le monde pût avoir lieu, il faudrait que son Esprit, qui le remplace dans

³³⁷ Consultez pour la valeur de l'expression, Matt. 4:23 ; Marc 1:14 ; Luc 4:43 ; 8:1 ; 16:16 ; Matt. 9:35 ; 24:14 ; Apoc. 14:6 ; Ésaïe 9:6-7 ; Luc 1:33 ; Ps. 9:8 ; 2 Pierre 1:11 ; 1 Tim. 6:16 ; Jérémie 10:10 ; Ps. 29:10 ; 10:16 ; 66:7 ; Dan. 2:44 ; 4:3 ; 6:26 ; 7:14 ; 22, 27 ; 12:3 ; 2 Sam. 7:16 ; Exode 15:18.

S'il y a une légère nuance entre les expressions, l'évangile du Règne et l'évangile éternel, cette nuance ne porte pas sur les choses annoncées, mais sur l'époque dans laquelle on les annonce. À ce point de vue, l'évangile éternel sera l'annonce suprême de la fin imminente du présent siècle (Apoc. 14:6, cité).

³³⁸ Amos 9:11-12 ; comp. 2 Sam. 7:11 : 16-19:25-29. L'époque, désignée en Amos 9:11, par « en ce temps-là », est déterminée en Actes 15:16, par les mots : « Après ces choses. » Pierre avait prouvé que Dieu avait, de tout temps, élu aussi un peuple spirituel pour son nom. Jacques parle de la partie du corps de Christ, qui est tirée non d'entre les Juifs mais d'entre les nations. Puis « après ces choses », c'est-à-dire quand le dernier des élus sera entré dans l'Église et que le peuple céleste sera complet, « après ces choses je retournerai... » C'est-à-dire qu'Israël entrera avec Dieu dans les relations de la nouvelle alliance, qui est celle de la promesse gratuite à Abraham : « Afin que le reste des hommes » et toutes les nations recherchent le Seigneur.

³³⁹ Zach. 3:8 ; 6:12 : 13 ; 8:6 ; 14:9.

³⁴⁰ Actes 2:3.

³⁴¹ Voyez Ps. 68:17 et l'ensemble de ce Psaume, Rom. 8:18-23 ; 1 Jean 3:2 ; Col. 3:4 ; Apoc. 5:1-10 ; 19:7-19 ; Jude 15 ; 1 Thess. 3:13 ; Deut. 33:2 : 3 ; Dan. 7:9 : 10, 13:14, 18:22, 26:27.

³⁴² Jean 14:17.

³⁴³ Actes 1:11.

les siens, quittât l'Église, et remontât au ciel, rompant ainsi le lien qui unit l'Épouse au Fils de Dieu. Ceux donc qui enseignent un Millénium spirituel ou un retour spirituel du Christ, nient virtuellement la présence du Saint Esprit dans l'Église. Ils portent atteinte à l'humanité glorifiée du Christ et à ses droits de Messie et d'héritier comme postérité d'Abraham. Ils nient encore le retour personnel, et la manifestation des rachetés à toute la création renouvelée.

La force du texte en Actes 1:11, avait certainement frappé particulièrement l'esprit de plusieurs puissants docteurs de tous les temps. Calvin, tout en renvoyant, suivant la tradition erronée, le retour du Seigneur à *la fin du monde*, dit cependant : « Que cet avènement est l'espérance des *fidèles ici-bas*, et que cette attente doit arrêter les désirs importuns de notre chair. » Et le même Calvin dit dans son commentaire sur ce verset, que « c'est une chose frivole que de mouvoir, comme saint Augustin, la question s'il reviendra avec ses habillements. »

La mort sert souvent de texte aux prédications d'appel. Il me semble que l'on pourrait se contenter, en pareil cas, d'employer des passages qui vont directement à la conscience, comme les paroles de Jésus en Luc 12:20, ou d'autres semblables. Mais on préfère mettre en avant l'arrivée du Fils de l'homme que l'on confond arbitrairement avec la mort. C'est du moins le sens que l'on donne ordinairement, dans les prédications d'appel, à cet avertissement : « Tenez-vous prêts, car *le Fils de l'homme* vient à l'heure que vous ne pensez pas. » On applique ainsi au monde et même à l'Église des avertissements qui concernent les témoins du Règne interrompu et les témoins du temps de la fin. Ainsi Jésus, le Prince de la vie, devient le Roi des épouvantements, la hideuse mort qui nous enlève ceux que nous aimons ; Jésus devient la solde du péché dans l'esprit des auditeurs incrédules, Lui qui a détruit les œuvres de l'Adversaire et vaincu le Prince de la mort. Que gagne-t-on par ce mensonge sur la conscience des incrédules ? Rien, car le cœur naturel peut considérer très tranquillement l'arrivée du Fils de l'homme. Chacun, et surtout ceux qui parlent ainsi, devrait savoir qu'une foule d'événements sont placés entre le moment présent et cette arrivée, en sorte qu'un tel délai, quoique vague, laisse aux auditeurs le temps de réaliser leurs projets et leurs espérances charnelles.

Lorsqu'on adresse aux saints des exhortations fondées sur une pareille base, on oublie que le *Jour du Fils de l'homme* ne nous surprendra pas, parce que, pour le monde, il vient comme un larron dans *la nuit*, mais que nous sommes fils *du jour*, fils de la lumière et de la résurrection, et parce qu'en ce *jour-là* nous reviendrons avec Lui, ayant déjà été rendus participants du Royaume qui ne peut être ébranlé. On nous présente enfin notre Époux comme un voleur, et, au lieu de nous tenir éveillés par l'amour et par l'espérance, on nous stimule par la peur.³⁴⁴

Toutes ces confusions ont encore conduit l'Église à l'attente chimérique de « *la conversion du monde* », comme si le monde, pour lequel Jésus ne prie pas, était destiné à devenir une fois l'Épouse du Seigneur, comme si la destruction finale des cieux et de la terre pouvait être la récompense de cette prétendue conversion du monde, comme si cette destruction ne devait pas être le fruit d'une dernière révolte des nations. Si ce que l'Écriture appelle le Règne de Dieu devait s'établir spirituellement par la conversion du monde à l'évangile de la grâce, nous aurions un *millénium spirituel*, dans lequel le Seigneur ne serait point manifesté avec ses saints pour régner en personne sur la terre millénaire. Le Millénium doit se terminer par la destruction des cieux et de la terre d'à présent, et dès lors il n'y aura plus qu'un seul jugement, celui *des morts* devant le grand trône blanc, ou le *Jugement éternel*.³⁴⁵ Si l'Église, comme plusieurs l'enseignent, doit passer par ce jugement avant d'être réunie à Christ pour régner avec Lui personnellement, il est clair que, d'après ces fausses données, la réunion des saints auprès du Seigneur et leur manifestation en gloire pour régner avec Lui, ne pourraient avoir lieu qu'à l'époque où les cieux et la terre actuels ne subsisteront plus.

Je ne crois pas qu'il vaille la peine de combattre cette doctrine antiscrituraire, autrement que par la lumière de la Parole, telle que je l'ai déjà présentée en parlant de l'enlèvement de l'Église. La seule chose que j'ajouterai au sujet de ces confusions, c'est la remarque suivante sur une des erreurs qui les ont favorisées. Aussi longtemps que Satan ne sera pas lié dans l'abîme, le Règne de Dieu et l'autorité de son Christ ne seront pas établis sur la terre. Et, dès que Satan aura été délié, le règne de mille ans lui-même doit prendre fin. Si l'on retient cette vérité, on sera déjà préservé de beaucoup de dangereuses illusions sur la venue d'un Règne spirituel.

J'ai mentionné ici l'erreur des frères qui attendent un retour spirituel de Christ, pour les supplier de demander au Seigneur une connaissance plus claire de ces choses de Jésus, que le Saint Esprit a prises pour nous les annoncer : « Quant à vous, bien-aimés, puisque vous le savez d'avance, soyez sur vos gardes... et croissez dans la grâce et dans la connaissance de notre Seigneur Jésus Christ. » « Retiens ce que tu as, afin que nul ne te prenne ta couronne ! »³⁴⁶

Beaucoup d'œuvres sont entreprises dans le vain espoir d'amener le Règne de Dieu par la conversion du monde, mais hélas ! le zèle qui travaille pour obtenir *la conversion du monde* par la prédication de la grâce, s'appuie sur une erreur qui provient de l'ignorance de la Prophétie. Une pareille espérance se trouve de plus en plus déçue par l'endurcissement croissant du monde évangélisé. Malgré cela on persiste contre l'évidence des faits. Au lieu de revenir en arrière et de reconnaître que l'on s'est trompé, on continue sa fausse route.

³⁴⁴ 1 Thess. 5:4.

³⁴⁵ Hébr. 6:2 ; Apoc. 20:11 et suiv..

³⁴⁶ 2 Pierre 3:17-18 ; Apoc. 13:11 ; 2 Tim. 4:8 ; Hébr. 5:12.

C'était dans une très bonne intention, sans doute, mais c'était avec un zèle sans connaissance, que David mit l'arche de Dieu sur un chariot tout neuf attelé de deux bœufs, au lieu de la faire porter par les Lévites³⁴⁷. La conséquence de ces premiers pas de David dans une fausse voie fut que Uzza voulut soutenir une œuvre que Dieu n'approuvait pas. Alors vint le jugement. Uzza mourut, et David, l'élu de Dieu, perdit aussitôt la plus grande des bénédictions qu'un fidèle puisse posséder. Il fut privé du sentiment et de la jouissance de l'amour de son Dieu³⁴⁸.

Nos intentions peuvent être droites et même reposer sur une certaine mesure de vérité ; mais ce n'est que dans une foi simple et respectueuse en la souveraineté du Saint Esprit, que nous trouverons la source d'une activité intelligente, qui recherche les âmes pour les amener à Dieu par Jésus Christ, et qui les appelle partout où le Seigneur l'envoie, la dirige, l'attire et la bénit.

L'Écriture nous fournit plusieurs exemples des tristes conséquences que peuvent produire le respect pour les traditions des gens considérés, l'idolâtrie qui consiste à croire l'homme plus que le Créateur, l'amour du monde et les propres pensées de nos cœurs charnels.

Lorsque vint l'époque fixée dans le conseil de Dieu pour visiter son peuple d'Israël, la nation juive attendait Emmanuel, mais elle l'attendait *sans intelligence*, parce qu'elle suivait les traditions des scribes, des sacrificateurs et des puissants qui siégeaient dans ses conseils. Le peuple sur lequel le nom de Dieu était invoqué ne savait plus discerner ni les signes des temps, ni les saisons. Ce peuple était sans foi, quoique possédant les oracles de Dieu et ses promesses ; quoiqu'ayant des prophètes qu'il n'écoutait plus. Tous obéissaient à des commandements et à des enseignements d'hommes, au lieu de suivre Dieu qu'ils ne connaissaient pas, quoiqu'ils affirmassent qu'Il était leur Dieu³⁴⁹.

Il n'est pas étonnant que la bonne nouvelle, répandue par les pauvres bergers et par les mages, n'ait trouvé aucune créance chez un peuple ainsi disposé. Aussi lorsque les scribes, les sacrificateurs et les principaux, pressés par les questions du Roi Hérode, eurent indiqué le lieu de la naissance du Christ, ils n'eurent garde d'y aller eux-mêmes. Quant à Hérode, il ne s'était informé *exactement* du temps et du lieu que pour chercher à faire périr le Roi des Juifs.

Enfin l'orgueil et la convoitise d'Hérode l'ayant porté à sacrifier Jean-Baptiste, le Seigneur Jésus se trouva là seul et repoussé. Il ne restait plus aucune trace du joyeux message des fidèles témoins de sa naissance ; on eut dit que personne parmi le peuple de Dieu n'avait entendu la voix des mages, des bergers, ou celle de Siméon, d'Anne et de Jean-Baptiste. On sait assez quel fut le résultat de cet état des esprits. Il amena finalement le meurtre du Saint et du Juste, le rejet d'Israël, et l'indignation de l'Éternel parvint à son comble.

Aussitôt que nous nous reposons sur la tradition, au lieu d'écouter les enseignements de l'Esprit de Dieu dans Sa Parole, tout est bouleversé et Satan triomphe dans l'Église.

Chez les Juifs, la valeur des propriétés terrestres était en rapport avec l'éloignement ou la proximité du Jubilé, année du relâche et de la liberté. La Loi disait : « Selon qu'il y aura plus d'années (jusqu'au Jubilé), tu augmenteras le prix de ce que tu achètes, et selon qu'il y aura moins d'années, tu le diminueras ; car on te vend le nombre des récoltes »³⁵⁰. Il en est de même pour le chrétien : les choses visibles perdent de leur valeur à ses yeux à proportion qu'il croit à cette parole : « Encore un peu, très peu de temps, et Celui qui vient arrivera, et il ne tardera point ; » et d'un autre côté, si les pensées et les affections du chrétien sont attachées au train du monde et aux choses de la terre, son cœur sera tout naturellement disposé à recevoir le cours d'idées qui a rapport au retour encore éloigné du Fils de l'homme en jugement, plutôt qu'à son arrivée prochaine pour nous recueillir dans la liberté et dans le repos du ciel.

La perspective de la consommation du siècle et de la colère de l'Agneau, quelque éloignée qu'elle fût, inquiétait encore les consciences ; elle ne laissait pas assez de latitude pour tous les projets d'établissement, d'agrandissement et d'honneur que l'homme aime à former et à mettre en train pour lui-même, *pour son nom*, pour sa famille. Aussi est-on parvenu peu à peu à remplacer cette désagréable perspective par une attente plus vague, plus comode, qui permet d'établir honorablement et agréablement sur la terre soi et les siens après soi. Ainsi encore on a mis de côté toute idée du retour du Seigneur. On a relégué Jésus dans le ciel à perpétuité. On a inventé un retour spirituel, une conversion universelle, un Règne de l'évangile. Tout cela tient le Seigneur à distance et l'on peut, moyennant quelques efforts, quelques sacrifices pour ce prétendu Règne, vivre fort à son aise ici-bas. La vie et l'activité de Jésus perdent beaucoup de leur efficace sur la conscience, dès que l'attente biblique et journalière de son retour est mise de côté.

J'ai signalé la confusion qui s'est introduite dans l'Église, et par elle dans le monde, au sujet de l'évangile du Règne ; j'ai cherché à montrer les causes de cette confusion, j'en ai indiqué quelques funestes conséquences ; mais sur ce dernier point il y aurait à dire une foule de choses que le cadre restreint de ce petit travail me force à remettre à l'intelligence spirituelle des frères qui réfléchissent sur ces graves sujets. Il n'est, au reste, pas besoin d'une grande pénétration pour voir, dans la marche actuelle des brebis de Jésus, les fruits de la déplorable tradi-

³⁴⁷ Deut. 10:8.

³⁴⁸ 2 Sam. 6 ; 1 Chr. 13:12.

³⁴⁹ Jean 8:15.

³⁵⁰ Lévi. 25:16.

tion qui leur présente la mort ou le jugement éternel comme leur plus prochaine entrevue avec le Seigneur. Il n'est pas étonnant non plus que le monde, enseigné par l'Église à attendre un règne en douceur et sans Roi, un perfectionnement progressif de l'humanité par la culture de la grâce, soit aveuglé sur la route qu'il suit et qui le mène droit au jugement et à la ruine éternelle.

Je termine ceci en répétant : qu'autant il est vrai que l'Écriture parle souvent *de l'évangile du Règne*, autant il est faux qu'elle parle une seule fois *du Règne de l'évangile*, ou d'un règne spirituel du Christ par les principes de l'évangile.

Du témoignage de la fin

La consommation de ce siècle-ci et le siècle à venir

Je sais que ce sujet est entouré de plusieurs difficultés dans ses détails. Loin d'avoir la prétention d'imposer mes opinions à qui que ce soit, j'ai seulement désiré produire chez les chrétiens le besoin d'étudier ce sujet, tout en leur facilitant cette étude par l'esquisse générale de ce que je crois conforme à la Parole, quant au Témoignage final qui va être rendu à l'évangile éternel.

Nous ne connaissons jamais qu'en partie et bien imparfaitement ici-bas ; cela se voit particulièrement dans notre ignorance sur la sainte Prophétie. Néanmoins, en étudiant cette dernière, nous obéissons à Dieu qui nous dit : « N'éteignez pas l'Esprit ; ne méprisez pas la Prophétie. » La révélation des choses cachées est une grâce et un fruit de l'amour de notre Dieu, qui a voulu nous faire connaître l'histoire future du monde, de l'Église et du ciel.

Les témoins, qui annonceront le Règne vers la consommation du siècle, recevront d'une manière particulière « l'Esprit de la prophétie qui est le témoignage de Jésus »³⁵¹. Et cet Esprit leur servira puissamment à pénétrer dans les conseils de Dieu, à travers le voile dont un coin seulement est soulevé pour nous dans la Parole. Ces témoins seront dans une position très simple, parce que la Prophétie non accomplie se trouvera alors dégagée de tous les événements qui, actuellement encore, se rapportent à l'Église dans le monde.

L'évangile du Règne proclame la reprise du gouvernement de Dieu sur les hommes. Ce Règne se divise en deux périodes :

Premièrement, le Règne personnel et médiateur du Fils en puissance sur le monde renouvelé. C'est « le Règne de Dieu et l'autorité de Son Christ »³⁵², époque essentiellement transitoire, ou premier acte du Règne éternel³⁵³. C'est de cette première période que nous nous occupons ici d'une manière spéciale quant à son introduction, quant à sa nature et quant au témoignage qui en annonce la bonne nouvelle. Secondement : après que toutes choses auront été ou réconciliées ou soumises et après le jugement des morts et des rebelles (toutes choses ayant été faites nouvelles), le Règne de Dieu continuera sur la nouvelle création qui subsistera seule. Dans cette nouvelle création, sortie alors de l'état d'enfement, Dieu, sans médiateur, sera tout en tout³⁵⁴.

Lors de sa première venue, Jésus apportait avec Lui la délivrance du peuple d'Israël ; « gloire à Dieu dans les lieux très hauts ; sur la terre paix ; parmi les hommes bienveillance. » Lorsque le Seigneur aura foulé la terre et ses ennemis en jugement, lorsque son héritage sera purifié de tout scandale, le trône de Dieu sera établi à Jérusalem. Alors les Juifs, convertis par la vue du Christ, hériteront des promesses spirituelles et terrestres faites à Abraham. Ils auront la domination sur toute la terre. Car si leur diminution a été la richesse des nations, combien plus leur plénitude ? Le rétablissement du peuple de Dieu sera pour les nations une résurrection d'entre les morts. Le retour du Fils de l'homme amènera le règne de la gloire et de la justice sur la terre. La justice prendra connaissance du mal pour le retrancher³⁵⁵. Satan étant alors lié, la corruption irrémédiable de l'homme sera pleinement démontrée par cette dernière épreuve. La chair qui s'était détournée de Dieu, qui avait prospéré sous la Loi, et qui, depuis dix-huit siècles, s'endurcit contre la grâce, se révoltera finalement contre la gloire et la justice.

³⁵¹ Apoc. 19:10.

³⁵² Apoc. 10:7 ; 11:15-18 ; 15:1-5 ; 12:10 ; 19:1-7 ; Éph. 5:5 ; 1 Cor. 15:24-26 ; Jean 18:36 ; Hébr. 1:6 ; 2:5 ; Luc. 1:33 ; Matt. 13:19 ; 19:28 ; Dan. 2:44 ; 4:3 ; 7:4.

³⁵³ 2 Pierre 3:8.

³⁵⁴ Col. 1:20 ; 1 Cor. 15:26-29 ; Apoc. 21:1-7 ; 2 Pierre 3:13 ; Hébr. 12:22-24.

³⁵⁵ Ps. 94:15 ; 101:5-8 ; Apoc. 2:26 ; 12:5 ; 19:15 ; Ésaïe 11:5 ; 28:17.

Enfin, Satan ayant été délié³⁵⁶, les nations se révolteront contre l'empire de l'Agneau Médiateur, contre la capitale terrestre de Dieu, et contre le camp des saints³⁵⁷.

Ce que Jésus appelle la *renaissance*, c'est-à-dire le rétablissement de toutes choses, par la présence du Fils de l'homme, assis sur le trône de David son père³⁵⁸, sera précédé de tous les signes décrits en Matt. 24 et du jugement des nations vivantes³⁵⁹. Quoique peut-être quelques-uns des événements prédits par le Seigneur aient eu un accomplissement partiel lors de la ruine de Jérusalem, cependant ces choses n'ont jamais encore été accomplies, jamais le signe du Fils de l'homme n'est apparu au résidu dans la détresse, jamais celui-ci n'a été délivré, jamais le Fils de l'homme n'est venu dans sa gloire³⁶⁰. Si, outre les passages cités à ce sujet, on étudie 1 Thess. 5:1-6 ; 2 Thess. 2, et leurs nombreux parallèles, on verra que plusieurs graves événements doivent se passer avant le retour du Fils de l'homme. L'Apocalypse, depuis le ch. 4, présente un développement détaillé des signes annoncés par le Seigneur ; elle suppose partout, les Juifs rétablis en Judée comme au temps du Sauveur, le temple rebâti et tout le train du judaïsme repris. L'Apocalypse a été écrite plus de vingt-six ans *après* la ruine de Jérusalem par Titus, c'est-à-dire après la dispersion actuelle des Juifs. Or l'Esprit de Dieu appelle le contenu prophétique de l'Apocalypse : « Les choses qui doivent arriver après celles-ci », c'est-à-dire après celles qui concernent l'Église³⁶¹. La « grande tribulation » ou la tentation sans pareille qui doit survenir sur toute la terre habitable ou sur toute la monarchie de la quatrième Bête (Empire Romain), puis le rassemblement final et complet du peuple élu de Dieu, actuellement dispersé vers les quatre vents des cieux, toutes ces choses n'ont pas encore eu lieu. Tout cela est en rapport avec la reprise du gouvernement de Dieu envers Israël. Ces choses auront leur cours, lorsque viendra la 70^e semaine de Daniel, dont l'accomplissement est suspendu par l'administration de la grâce et par l'exercice de l'indignation de Dieu contre son peuple³⁶². Quant à l'Église, son enlèvement sera, pour les intelligents de la fin, un véritable signe des temps³⁶³.

« La fin » ou « la consommation du présent siècle mauvais », ne viendra point que toutes ces choses ne soient arrivées³⁶⁴. « Le Règne de Dieu et l'autorité de son Christ », au lieu d'être établis avant « *la fin* », ne peuvent l'être qu'après « la fin. » La consommation du siècle est tout autre chose que « *la fin du monde* », expression qui est aussi le fruit d'une confusion théologique, et qui ne se trouve nulle part dans la Parole. Les cieux et la terre, renouvelés pour le Millénium, ne passeront qu'après le Règne médiatorial du Fils de l'homme ; mais, avant que ce Règne vienne, il faut que le siècle actuel soit consommé. Il faut que « le temps des nations soit accompli. » J'entends par cette expression qu'il faut que la domination de la quatrième Bête ou de l'Empire Romain sur Jérusalem et sur la terre prophétique cesse par l'arrivée de « l'Inique. » L'Antichrist sera une nouvelle Bête, greffée sur la Bête romaine, et qui la remplacera en la continuant sous une forme théocratique³⁶⁵.

Parmi les signes de la fin du siècle qui doivent précéder le retour du Fils de l'homme, je mets en première ligne, après l'enlèvement de l'Église, la prédication pure de l'évangile du Règne³⁶⁶. Lorsque cette prédication sera reprise « *en témoignage* », alors elle sera elle-même un signe des temps, et le temps des signes arrivera³⁶⁷. J'insiste sur la valeur de l'expression très remarquable « en témoignage », ou « pour un témoignage », ou « pour témoignage. »

Cette expression renferme toujours l'idée de fermer la bouche, d'ôter toute excuse à ceux qui ayant vu ou entendu une vérité, l'ont rejetée³⁶⁸ : « Moïse a été fidèle dans toute la maison de Dieu comme administrant en *témoignage* des choses qui avaient été dites. » Or Moïse rendait témoignage au Règne futur du Christ, et à la Loi

³⁵⁶ Ps. 47. Les cinq premiers versets donnent la description du Millénium et de la soumission de tous les peuples à la nation juive. Cela n'est encore jamais arrivé. Le v.6, a pour types Gen. 18:33 :19:13 :24. – « Dieu monte en haut avec un cri de réjouissance. L'Éternel (monte en haut) avec un son de trompette. » Le v.10, indique, je pense, le rassemblement du camp des saints autour de la cité bien-aimée qui est Jérusalem (Apoc. 20:9) : « Les princes des peuples se rassemblent vers le peuple du Dieu d'Abraham. Car les chefs de la terre sont de Dieu. Il est fort élevé. » (Ps. 7:7) : « Que l'assemblée des peuples t'environne, et puis retourne en un lieu haut élevé au-dessus d'elle » (de Wette, Calvin, Diodati).

Je vois là une dernière manifestation de la vérité de 1 Jean 5:19. Il y aura encore alors deux camps bien tranchés : les Saints et les adversaires. Le Seigneur abandonne les méchants à leur malice. Il monte en haut pour y attirer les fidèles après leur séparation sur la terre et avant la destruction de celle-ci et des adversaires.

³⁵⁷ Apoc. 20:7-11.

³⁵⁸ Matt. 19:28 ; 2 Sam. 7:11-17 ; 23:1-8 ; Nomb. 24:15-19 ; Ps. 132:11 ; Actes 2:30 ; Jérémie 23:5-6 ; 33:15-26.

³⁵⁹ Matt. 25.

³⁶⁰ Luc. 21:28 et 36 ; Matt. 24:23-32.

³⁶¹ Apoc. 1:19 ; 4:1.

³⁶² Os. 3:4 ; Dan. 9:25-26 ; 11:33.

³⁶³ Apoc. 3:10.

³⁶⁴ Luc 21:9 :28 ; Matt. 24:3 :6, 13:14 ; 28:30.

³⁶⁵ Rom. 8:21 ; 9:25 ; Actes 13:47-50 ; Matt. 24:14 ; 10:22 ; Marc 13:7-8:13 ; Ps. 10:16.

³⁶⁶ Matt. 24:14.

³⁶⁷ Apoc. 14:6.

³⁶⁸ Hébr. 3:5.

qui condamne les transgresseurs.³⁶⁹ Le *venin* des richesses sera « en témoignage » contre les avarés, et dévorera leurs chairs comme un feu.

Luc. 5:14 ; Marc. 1:44 ; Matt. 8:4 : La Parole du Seigneur ayant été rejetée, ses miracles furent des témoins muets qui attestaient que « les puissances du siècle à venir³⁷⁰ » agissaient par Jésus. La génération qui a vu ces choses et qui a rejeté l'Envoyé de Dieu et ceux qu'il avait établis après lui ne sera jamais pardonnée³⁷¹. Ces actes de puissance étaient accordés aux Juifs à l'appui de la présence et de la parole du Fils de Dieu, et ils seront rappelés contre eux « en témoignage » et en condamnation au jour de leur jugement.

Le premier essai d'évangélisation, fait par les témoins du résidu du Royaume, consistait, quant à la prédication, en un appel à la conversion et à l'acceptation du Règne de Dieu en la personne du Christ. Les évangélistes du Règne de Dieu, envoyés par le Maître avec le pouvoir des miracles, reçurent cet ordre-ci : « Toutes les fois qu'on ne vous recevra pas, en sortant de cette ville là, secouez même la poussière de vos pieds *en témoignage* contre eux »³⁷².

Or les villes d'Israël, peuplées d'enfants d'Abraham, ne sont pas achevées ; elles n'ont point été converties par ce premier témoignage du résidu fidèle. Le témoignage à Jésus de Nazareth n'y sera pas reçu avant le retour du Christ en personne ; car ils ne se convertiront, et ne se repentiront, comme nation, que lorsque leurs yeux le verront³⁷³.

Depuis ce premier essai d'évangélisation en témoignage, les disciples avaient appris de Jésus, qu'avant de venir en son règne, il fallait qu'il souffrît et qu'il entrât dans sa gloire. Ils attendaient et prêchaient l'époque de la Renaissance³⁷⁴, dans laquelle ils seront assis sur douze trônes, jugeant les douze tribus d'Israël.

Matthieu 10:18 ; Marc 13:9 ; Luc 21:13 ; ont eu un commencement d'accomplissement dans les personnes des premiers témoins après l'ascension du Seigneur, cela est évident ; mais tout n'est pas accompli encore à ce point de vue. Quoique Paul et Jean aient été aussi témoins devant beaucoup de rois, de peuples et de langues, pour annoncer aux nations tout le conseil de Dieu³⁷⁵, je répète que l'évangile *unique* du Règne de Dieu sera repris « en témoignage », avant la consommation du siècle, par un résidu spécial, qui se trouvera de nouveau dans la position de celui qui entendit la prédiction de ces choses de la bouche même du Seigneur³⁷⁶ : « Et *cet évangile du Règne* sera prêché par toute la terre habitable en témoignage à toutes les nations, et ALORS viendra la fin. »

Je crois que c'est de ce témoignage puissant et uniquement rendu à l'évangile éternel que s'occuperont les intelligents de Daniel 11:33 :35 ; 12:3 :10 ; Jérémie 23:20, « sur la fin des Jours. » Ps. 96, etc.

Lorsqu'aux temps de Noé, la malice des hommes fut près de parvenir à son comble, Dieu fit de ce saint patriarche un *prédicateur de la Justice*, chargé d'annoncer les terribles Jugements qui allaient fondre sur le monde rebelle et corrompu. La voix et l'exemple de Noé furent perdus dans le désert du monde ; la famille du témoin fut seule sauvée. « Il en sera de même aux jours du Fils de l'homme. » La voix de Dieu se fera entendre au milieu du ciel³⁷⁷, et à toute la création, par le moyen des messagers qu'il aura mis à part pour cet office : « Craignez Dieu, car l'heure *de son jugement* est venue. » Voici, le grand jour de la colère de l'Agneau est venu, et, qui est-ce qui peut subsister. Malheur ! Malheur ! Malheur ! à ceux dont les affections sont en la terre ! Voici, la Journée de l'Éternel s'avance, ardente comme un four ! Jour de ténèbres et d'obscurité ! La journée grande et terrible que l'Éternel a faite³⁷⁸ ! Or voici quel sera le résultat des témoignages de la fin : « Le reste des hommes qui ne furent pas tués par ces plaies ne se repentirent point... Et les hommes blasphémèrent Dieu à cause de la plaie de la grêle... »³⁷⁹. Or ces fléaux sont annoncés par l'Esprit prophétique qui est le témoignage de Jésus dans l'Apocalypse, et je pense que la prédication des témoins de la fin sera fondée surtout sur la *Révélation* écrite, quoiqu'avec une intelligence plus étendue de son contenu, que l'intelligence que nous en avons actuellement. Pierre fut (abstraction faite de sa réception dans le corps de Christ) dans une position très analogue à celle des témoins actifs qui seront établis vers la fin du siècle, pour annoncer le retour du Fils de l'homme et la reprise du Règne de Dieu et de l'autorité de son Christ sur la terre. Malgré ses protestations³⁸⁰, Pierre n'avait pas pu suivre le Fils de Dieu dans Sa mort ; nul ne devait boire cette coupe avant que Ses lèvres eussent changé en douceur pour les

³⁶⁹ Jacq. 5:3.

³⁷⁰ Hébr. 6:5 ; Luc 19:37 ; Marc 6:2 :5, 14 ; Matt. 14:2 etc.

³⁷¹ Marc 3:30 ; Luc 11:13-15 ; Matt. 9:34 ; Marc. 3:21-22 ; Matt. 21:23.

³⁷² Marc 6:11-12 ; Luc 9:2 :5.

³⁷³ Luc 13:35, etc..

³⁷⁴ Matt. 19:28 ; Ésaïe 1:26 ; Ps. 122:5 ; Ésaïe 65:17 ; 66:22.

³⁷⁵ Actes 20:26 ; 9:16 ; Apoc. 10:11 ; Éz. 3:6.

³⁷⁶ Matt. 24:4 ; Apoc. 14:6.

³⁷⁷ *μεσσηνινα*. Apoc. 8:13 ; 14:6 ; 19:17 ; proprement *méridien*, ou le *milieu du ciel*, dans le sens de l'espace qui est entre le ciel et la terre.

³⁷⁸ Il n'est pas besoin de dire que je ne doute nullement de la réalité d'un *messenger* spécial et *céleste*, annoncé en Apoc. 14:6 ; et peut-être est-il en rapport avec le signe du Fils de l'homme de Matt. 24:30. Mais ceci m'entraînerait au-delà des limites que je me suis tracées.

³⁷⁹ Apoc. 9:20 ; 16:20.

³⁸⁰ Luc 22:33.

saints l'amertume dont elle était remplie pour Lui seul. Mais plus tard ce même Pierre reçut du Seigneur ressuscité l'ordre de le suivre³⁸¹. Le chemin, frayé par Jésus sur la terre et de la terre au ciel, était devenu le chemin de Pierre. « Suis-moi, lui dit Jésus, pour signifier de quelle mort il devait glorifier Dieu »³⁸².

Je vois donc, comme je l'ai expliqué dans l'introduction, trois classes distinctes dans le témoignage rendu au Règne en général : L'Église qui attend l'Époux et qui devrait annoncer le Roi. Les violents qui ravissent le Royaume au travers des difficultés et des persécutions. Et le résidu des patients qui attendront les signes de la fin et le retour du Roi.

En quelle qualité et de quelle manière Jésus sera manifesté au monde ; en quelle manière Il reviendra, où et quand il reviendra

Que fait maintenant Jésus notre Sauveur ? Il prie pour les siens et *Il attend* que le Père l'envoie comme l'Agneau, Roi des rois de la terre, comme l'Héritier, comme LE FILS. Que doit faire la foi qui regarde à Jésus ? Elle doit *attendre* aussi, car la foi se règle sur son Chef et sur son consommateur. L'Église attend sa réunion à Jésus, afin d'être ramenée avec Lui, lorsque Dieu « *aura introduit de nouveau le premier-né sur la terre habitable à venir dont nous parlons* »³⁸³.

Alors Jésus reviendra en vainqueur et comme Juge, nom plus spécialement en grâce. Car « même Dieu lui a donné l'autorité d'exercer le jugement, *parce qu'il est un Fils d'homme, (ou Fils d'homme)*,³⁸⁴ » tandis qu'à sa première venue Jésus n'avait été envoyé *ni pour juger ni pour régner en puissance mais pour sauver*³⁸⁵. Ce sujet a été déjà indiqué en divers endroits de cet Essai, mais il était bon de constater la force du passage d'Actes 1:11 : « ce Jésus-là, qui a été recueilli en haut d'avec vous dans le ciel, viendra... » Le texte a presque la force de « *ce même Jésus*, qui a été recueilli en haut d'avec vous dans le ciel, viendra, *ainsi, de la manière que* vous l'avez contemplé allant au ciel. » « Et tout œil le verra, même ceux qui l'ont percé. » Ce retour sera donc personnel et visible aux yeux de toute chair. Jésus sera porté « sur les nuées », accompagné de tous ses saints qui sont par milliers et avec les anges de sa puissance³⁸⁶.

Le mode du retour de Jésus sur la terre, au commencement « *du siècle à venir* », sera tout opposé à celui de son premier avènement en grâce. Lorsque la Parole vint parmi les siens, apportant la grâce et la vérité, Jésus put dire aux Pharisiens : « Le Règne de Dieu ne *vient*³⁸⁷ pas avec apparence ; l'on ne dira pas : Voici (il est) ici ou là ; car voici le Règne de Dieu est *parmi*³⁸⁸ vous. » Et plus tard à Pilate : « Je suis Roi, je suis né pour cela, *mais maintenant* mon Règne n'est pas de ce monde-ci. » L'orgueil des Juifs ne pouvait accepter ce Roi qui venait à eux « plein de douceur et monté sur un âne et sur le *poulain d'une bête de somme* », dans la faiblesse comme le méprisé et le rejeté des hommes.

Mais cette même Parole de Dieu reviendra sur la terre, pleine de majesté, ayant sur sa tête beaucoup de diadèmes, montée sur un cheval blanc en signe de victoire et de triomphe. C'est le Fidèle et le Véritable qui juge et combat *en justice*. Jésus reviendra sur la même montagne des Oliviers d'où Il est parti.³⁸⁹ « Et ses pieds se tiendront debout en ce jour-là sur la montagne des Oliviers qui est vis-à-vis de Jérusalem, du côté d'Orient. » « Que les nations sortent et qu'elles montent à la vallée de Josaphat (au pied du mont des Oliviers), car je serai *assis là pour juger* les nations d'alentour. » « Car l'Éternel sortira et combattra contre ces nations-là, comme Il a combattu au jour de la bataille. » « Et toutes les nations seront assemblées devant Lui »³⁹⁰.

L'époque de ce retour est inconnue et scellée pour les disciples. Les mots « le temps est proche » s'adressent, dans l'Apocalypse, plutôt, je pense, à l'Épouse qui attend son Bien-Aimé, qu'au résidu fidèle de la fin. Le temps sera proche alors pour les témoins du Royaume, qui auront néanmoins toujours, dans la Parole, une lumière pour reconnaître leur sentier, et les signes des temps ne surprendront point ceux qui auront « l'Esprit de la prophétie et le témoignage de Jésus. » « Quant à *ce jour* et à *cette heure-là*, nul ne le sait, non pas même les anges des cieux, ni le Fils, mais le Père seul. » « Ce n'est pas à *vous* de connaître les temps et les opportunités que le Père a réservés à sa *propre autorité*³⁹¹. »

³⁸¹ Jean 13:37 ; 21:20.

³⁸² Jean 21:19 ; Comp. 18:32.

³⁸³ Hébr. 1:6 ; 2:5, grec.

³⁸⁴ 1 Jean 5:27 ; comp. Luc 9:56 ; Jean 4:42 ; 6:33 :51 ; 1 Tim. 2:4 ; 1 Jean 2:2 ; 4:14.

³⁸⁵ Jean 3:17 ; 5:22-25 ; 12:31 :47-48 ; 18:36 ; Actes 10:42 ; 17:31 ; Apoc. 19:13.

³⁸⁶ Je ne cite ici que quelques passages, vu la richesse de ce sujet. Mais on peut encore consulter entre autres : Apoc. 1:4 :7 ; Zach. 12:10, sqq. Matt. 24:30 ; 25:31 ; 26:64 ; Marc 9:7 ; 14:62 ; Luc 21:27 ; Jean. 19:34 :37 ; Dan. 7:13 ; Ésaïe 40:5 ; Jude 15 ; Apoc. 19:6-16 ; 2 Thess. 1:7-11 ; 2:8, et les parallèles.

³⁸⁷ Non pas *viendra*.

³⁸⁸ Sur le sens du mot *ἐντός*, voir la note B, à la fin.

³⁸⁹ És. 3:13, tout le 4 ; Zach. 14:3-4 ; Actes 1:11 ; Joël 3:2 :12 ; Deut. 33:2 ; Habakuk 3:3, viendra. Sophonie 3:8 :19 ; Zacharie 12 ; Michée 5:4.

³⁹⁰ Matt. 25:3.

³⁹¹ Actes 1:7 ; Matt. 24:36 ; 25:13 ; Marc 13:32 ; Luc 21:34-36 ; 17:26 :31 ; lisez 1 Thess. 5:1-12.

Ces paroles furent adressées au résidu du Royaume, non seulement dans le but de réprimer une curiosité indiscreète, *mais* surtout dans le but de maintenir les disciples dans la vigilance, dans la prière et dans l'activité de la mission qui leur était confiée.

L'attente intelligente

L'espérance de « l'arrivée³⁹² » du Seigneur pour ravir l'Église est en dehors de tout ce qui intéresse les cœurs des hommes, dont les affections sont attachées aux choses périssables. Depuis la Pentecôte, Jésus, quoiqu'invisible, est présent pour les siens comme Résurrecteur de leurs âmes, et dans ce sens Il sera aussi avec eux jusqu'à la fin. Mais il n'est présent dans l'Église qu'en Esprit. Pour que sa présence personnelle soit réalisée à l'égard de l'Église, nous attendons son cri d'avertissement³⁹³ et sa voix d'archange dans les airs. Le résultat de l'enlèvement de l'Église et des noces dans le ciel qui en seront la suite, sera notre retour en gloire avec le Roi des cieux et de la terre.

« Si donc nous croyons que Jésus mourut et qu'Il ressuscita, de même aussi, Dieu, quant à ceux qui s'endormirent par le moyen de Jésus, *les amènera avec Lui* »³⁹⁴. La présence du Seigneur dans les airs concerne donc ceux de la foi seulement, et nous avons même lieu de croire que le monde ne verra nullement le Seigneur alors. Je suis conduit à penser ainsi par la comparaison de Jean 14:19 :21, 22, et de 1 Thess. 4:17. Je vois qu'en Jean 14:22, Jude demande à Jésus : « Seigneur, d'où vient que tu te *rendras visible*³⁹⁵ à nous et non pas au monde ? » De même que Jésus Christ, après sa résurrection, ne se rendit visible qu'à ses disciples seulement et non pas au monde ; de même, lorsqu'il reviendra pour prendre ceux de la foi, il ne fera pas alors de la terre le marchepied de ses pieds, et je présume que cette arrivée-là ne sera connue que « *de ceux qui l'attendent à salut.* »

Cet événement, je le répète, est tout à fait en dehors des choses qui sont en rapport avec les sens de la chair ; c'est une affaire de la foi en opposition aux affaires de la vue³⁹⁶, et aussi ne concerne-t-elle que « *ceux de la foi.*³⁹⁷ » Il n'est dit nulle part que le monde verra l'enlèvement de l'Église. De même il n'y eut aucun témoin entre Dieu et Moïse³⁹⁸ lors de sa mort et de sa sépulture.

Énoch, qui *marchait avec Dieu* au milieu de l'apostasie ; « *ne parut plus* parce que Dieu le prit. » Le privilège de voir Élie³⁹⁹ monter au ciel fut accordé au seul Élisée et sur ses instances réitérées, parce qu'il était de la foi et qu'il devait continuer le témoignage d'Élie contre l'apostasie⁴⁰⁰. Je crois que l'enlèvement de ce dernier est un type de ce qui arrivera lors de l'enlèvement de l'Église.

Nous voyons, dans ces divers exemples, la preuve de ce que nous venons d'avancer, savoir que les choses de la foi sont tout à fait étrangères au monde. Et, si nous étudions ces types au point de vue de leur effet moral sur le monde et sur Israël, nous voyons que le mal empira rapidement après la disparition de chacun des hommes de Dieu. La prophétie nous annonce que des résultats semblables seront produits par l'absence de l'Église⁴⁰¹. Cette absence, en ôtant l'obstacle qui s'oppose actuellement au plein développement du mystère d'iniquité, hâtera dans un sens l'arrivée du Fils de l'homme pour détruire l'Inique par le souffle de ses lèvres.

L'histoire de la première venue du Seigneur nous offre quelques exemples remarquables de l'attente intelligente des saints de cette époque-là et des fruits bénis que produisait en eux la simplicité de leur foi.

Dans sa fidélité envers Israël, qui, quoique rebelle, était toujours aimé à cause des pères, Dieu choisit quelques pauvres et simples bergers qui couchaient aux champs, pour leur annoncer la paix et la bienveillance, que son Fils venait publier sur la terre, en même temps que la délivrance d'Israël. Ce devait être, dans la pensée de Dieu, un grand sujet de joie *pour tout le peuple*. Ces hommes allèrent en hâte à Bethléem et trouvèrent là Marie et Joseph, et le Sauveur du monde couché dans une crèche. Nous ne voyons aucune hésitation chez ces gens simples et sans préjugés ; aussi ne furent-ils point confus dans leur empressement à recevoir la parole des anges. « Et les bergers s'en retournèrent, glorifiant et louant Dieu de toutes les choses qu'ils avaient entendues et vues, selon qu'il leur en avait été parlé. »

³⁹² *παρουσία* littéralement « la présence », l'acte d'être là. Nous renvoyons pour les détails au grand tableau ou traité placard, intitulé « *l'Apparition du Seigneur Jésus Christ* », annoncé à la p.218 # du tome 1^{er} du « Témoignage. »

³⁹³ *κελεύσμα*. 1 Thess. 4:16, ne se trouve qu'ici. C'est un terme de marine qui indique un cri de commandement, comme, par exemple, celui de l'amiral d'une flotte.

³⁹⁴ 1 Thess. 4:14 ; littéral.

³⁹⁵ *ἐμφανίζω*. Matt. 27:53 ; Act. 23:22 ; découvrir ; Hébr. 11:14, *comparaître, montrer manifestement*. Proprement *rendre visible* ; avec *ἐαυτὸν* *monter sa pensée*.

³⁹⁶ Jean 14:47.

³⁹⁷ Rom. 3:25 ; 4:16 ; Gal. 3:7 :9 ; 6:10 ; opposez 2 Thess. 3:2.

³⁹⁸ Matt. 17:3. Moïse, type de l'Église ressuscitée.

³⁹⁹ Matt. 17:3. *Élie, type de l'Église transmuée*.

⁴⁰⁰ Consultez 1 Rois 19:16, et 2 Rois 9:1.

⁴⁰¹ 2 Thess. 2:7 ; comp. 1 Tim. 3:15.

Les Mages, représentant des nations, arrivèrent ensuite vers la crèche du Fils de Dieu, parce qu'ils avaient suivi résolument la lumière et la parole du Seigneur ; il y avait chez eux plus de sagesse que chez tous les savants, les puissants, et les docteurs que le peuple de Dieu prenait pour conducteurs et pour guides.

En suivant le cours des événements, nous voyons Siméon et Anne succéder à Zacharie dans le témoignage. Ici encore, Dieu glorifie sa fidélité, en séparant un petit résidu juif qui attend *la consolation d'Israël*, et qui, obéissant à l'Esprit de révélation, maintient son cœur en communion avec Dieu.

La foi d'Anne et de Siméon ne reposait ni sur les enseignements traditionnels des scribes, des lévites, des sacrificateurs ou du souverain Pontife, ni sur l'opinion du roi Hérode et de sa cour, mais sur Moïse et les Prophètes, et sur ce que l'Esprit disait au résidu conformément aux paroles de l'Écriture. Combien toutefois n'était-il pas petit et méprisé ce résidu fidèle ! Combien son témoignage ne fut-il pas déprécié et décrié par les gens religieux de ce temps-là ! Mais aussi combien fut béni pour ces fidèles le résultat de leur soumission à Dieu seul ! Siméon chante le cantique de la rédemption et s'en va en paix suivant la promesse de son Dieu ; Anne, de son côté, parle de Jésus à tous ceux qui, dans Jérusalem, attendaient la délivrance.

Jean-Baptiste, élevé dans les déserts, fut enfin manifesté à Israël comme le précurseur de l'Agneau de Dieu, mais à cette époque déjà nous ne retrouvons aucune trace des témoignages précédents ; l'activité de Satan avait encore une fois enseveli la vérité de Dieu sous la tradition et sous l'autorité des hommes. Il fallut, lorsque Jésus se présenta, que Dieu créât le commencement d'un nouveau peuple pour le donner à l'Héritier. Les douze, puis les septante, évangélisèrent inutilement les villes d'Israël, car la tradition et l'idolâtrie, sous leur masque religieux, prévalurent sur la présence du Fils de Dieu. Les anges avaient annoncé la « Paix SUR LA TERRE. ». Mais cette paix envoyée à la terre et repoussée par les grands du monde allait remonter « DANS LE CIEL »⁴⁰². Les petits enfants et le pauvre peuple seuls donnèrent un commencement d'exécution à la promesse célébrée par Anne trente-trois ans auparavant⁴⁰³ et ici encore Dieu glorifia sa fidélité par le moyen des choses viles et méprisées, et si « ceux-ci se fussent tus, les pierres mêmes auraient crié. » Dieu est celui qui appelle les choses qui ne sont point comme si elles étaient. Une bête de somme même peut être choisie par le Seigneur pour faire honte à l'ingratitude et à l'infidélité de l'orgueil et de la folie humaine.

La fin de cette succession de témoins humbles et fidèles fut amenée par l'endurcissement des principaux sacrificateurs qui, tout en déclarant « cette foule exécration », surent néanmoins la rendre docile à *leur Loi*, et étouffèrent enfin ce faible témoignage par la croix.

L'Église étant, comme les divers corps de témoins qui l'ont précédée, un résidu tiré hors du monde pour l'éclairer, elle ne peut rendre un témoignage béni qu'en vivant dans l'attente de la délivrance. Sa principale responsabilité consiste à ne pas repousser la connaissance et la lumière destinées à diriger son zèle et à faire briller son témoignage⁴⁰⁴. La réunion *du zèle et de la connaissance* est indispensable pour la production de fruits abondants à la gloire de Dieu. Or, maintenant plus que jamais, l'activité d'un vrai service dans l'amour découle d'un état d'attente intelligente, et non d'un état d'attente fondée sur la science traditionnelle de notre siècle. La connaissance de l'amour de Dieu et de ses desseins envers l'Église et envers le monde n'est pas de la science au sens humain, encore moins est-elle cette science sans charité qui enfle ou qui détruit. Si nous sommes désireux de distinguer « les bonnes œuvres que Dieu a préparées d'avance, afin que nous marchions en elles,⁴⁰⁵ » nous ne devons pas cesser de « retenir la Parole de la vie... pour briller comme des flambeaux dans le monde. » La paix et la joie seront toujours la portion assurée de ceux qui gardent la Parole de Dieu et qui s'attendent à Lui, non selon le cours des idées du monde religieux, mais dans une foi simple aux promesses éternelles. « Bienheureux *celui qui lit*, et ceux qui écoutent les paroles de la Prophétie, et qui gardent les choses qui y sont écrites ; car le temps est proche. » Dieu annonce ses jugements à ceux « qu'il avait appelés et qui n'ont point répondu, à qui il avait parlé et qui n'ont point ouï » ; mais il fait attention à ceux qui écoutent le Seigneur, qui le craignent et qui parlent de Lui, l'un à l'autre⁴⁰⁶. « Que l'Éternel montre sa gloire, Il sera vu à votre joie, mais eux seront confus »⁴⁰⁷ ; Jérémie souffrait aussi l'opprobre pour l'Éternel, il était persécuté et outragé par ses frères à cause de la Parole qu'il portait devant lui ; mais voici sa consolation : « Tes paroles ont été trouvées, et je les ai mangées, et ta Parole m'a été faite joie et liesse de mon cœur »⁴⁰⁸. La Prophétie est de l'absinthe pour la chair, parce qu'elle anéantit toute espérance et qu'elle confond tout attachement aux choses du monde, mais elle est comme du miel pour la bouche de celui qui s'en nourrit et qui a goûté combien le Seigneur est bon, fidèle et puissant. C'est en vain qu'on s'exciterait par de « bonnes résolutions », au renoncement et au détachement du monde ; ces affections viennent du cœur, les résolutions n'y peuvent rien ; car, sans *une meilleure* espérance, sans une espérance vivante, il n'y a pas de détachement possible. « Nous sommes étrangers et voyageurs sur la terre » et Dieu nous y a placés pour un peu de temps afin que nous l'y glorifions. Il faut pour cela que nous soyons mis en état, par la puissance

⁴⁰² Cf. Luc 2:14, et 19:38.

⁴⁰³ Luc 2:38 ; Matt. 21:9 ; 23:39. Ps. 118:26.

⁴⁰⁴ 2 Pierre 1:19.

⁴⁰⁵ Éph. 2:10. Comparez pour le mot, Rom. 9:22, *préparer d'avance*.

⁴⁰⁶ Jér. 35:17 ; Mal. 3:16.

⁴⁰⁷ És. 66.

⁴⁰⁸ Jér. 15.

de la Parole, de commencer chaque journée dans l'espérance d'arriver au ciel, évitant sur notre route toute halte qui pourrait nous faire oublier le but.

Tel était, à la première venue d'Emmanuel, le témoignage pratique de Siméon, homme juste et pieux ; tel était le témoignage de la fille de Phanuel ; tel doit être maintenant celui des frères de Jésus.

La joie et l'union des enfants de Dieu dans une commune espérance ici-bas furent toujours les fruits précieux de l'attente du Seigneur. L'Apôtre Jean ne voyait rien de plus pressant pour les frères que de vivre d'une vie pure, sainte, séparée de la vie du monde, et de demeurer bien unis ici-bas, dans l'espoir d'être bientôt réunis dans la gloire. « Et maintenant, petits enfants, demeurez en Lui, afin que lorsqu'Il sera manifesté, nous ayons assurance, et que nous ne soyons pas couverts de honte de par Lui à son arrivée »⁴⁰⁹. Nous pouvons mourir, sans doute, nous le savons ; mais nous savons aussi que, si le Seigneur le veut, nous demeurerons jusqu'à ce qu'Il vienne, attendant toujours, non la mort, mais la transmutation, non la journée de demain, mais le Seigneur en personne. « Et quiconque a cette espérance en Lui se purifie aussi, comme Lui est pur. » En comparant Col. 3:4 et 1 Jean 3:2 :3, on sera frappé de l'analogie des langages de Paul et de Jean⁴¹⁰. Leurs cœurs aussi étaient unis dans un même sentiment, dans une même espérance de règne et de glorieuse félicité. En est-il de même parmi nous, chers frères ? Hélas ! combien de rachetés qui disent, ou qui agissent comme s'ils disaient : « Que m'importe tout le reste, pourvu que je sois sauvé ! » et ce langage n'est-il pas injurieux pour la grâce de Dieu qui nous a révélé tous ses projets d'amour ?

Lorsque Paul répétait instamment l'exhortation : « Soyez toujours joyeux ; ne vous inquiétez de rien ; réjouissez-vous dans le Seigneur ; je le redis encore, réjouissez-vous », il ne manquait pas de présenter en même temps le sujet, la cause, la moelle de la joie, si j'ose parler ainsi. « Soyez toujours joyeux ; LE SEIGNEUR EST PRÉS. » OUI, le Seigneur, l'Époux, est près ; et nous, pauvres exilés dans une terre ennemie, nous qui sommes frères et compatriotes du Seigneur, ne nous réunirons-nous pas pour faire nos préparatifs de départ ? Nous qui allons retourner ensemble dans notre patrie, ne marcherons-nous pas ensemble vers le port que nous atteindrons peut-être aujourd'hui sous la conduite de notre Chef ? « Sa main gauche sera sous notre tête, sa main droite nous embrassera. Qui est celle-ci, dit-on dans le ciel, qui est celle-ci qui monte du désert, mollement appuyée sur son Bien-aimé ? Qui est celle-ci qui apparaît comme l'aube du jour, belle comme la lune, pure comme le soleil, terrible comme une armée pourvue de bannières ? – Je suis à mon Bien-aimé et mon Bien-aimé est à moi, Il m'a menée dans la salle du festin et sa livrée que je porte est *amour* »⁴¹¹.

Les Apôtres présentaient toujours la doctrine de la première résurrection et de la réunion des saints dans la gloire, dans le but d'influer sur la marche de l'Église, en remplissant de joie le cœur des rachetés par l'espérance active de participer bientôt à la plénitude de notre acceptation et d'une vie divine sans péché en présence de Dieu, notre Père.

J'ai été forcé d'agir autrement et de séparer le plus souvent la doctrine elle-même de ses conséquences bénies, afin de faire ressortir la confusion introduite dans l'Église entre l'arrivée du Seigneur comme Époux et son arrivée comme Fils de l'homme. C'est toujours avec quelque serrement de cœur qu'on écrit sur ce sujet, lorsqu'on sait que plusieurs de ceux que l'on aimerait tant à voir jouir de ces choses, ne les recherchent pas avec amour. Néanmoins l'exemple de Paul ne doit pas être perdu pour nous, et lorsque nous pensons à cette paresse de l'Église nous devons répéter avec l'Apôtre « Tout autant donc que nous sommes d'hommes faits, pensons de cette manière ; et si en quelque chose vous pensez autrement, *Dieu vous le révélera aussi*. »

J'indique encore quelques passages qui, joints aux précédents, nous montrent que l'attente journalière du Seigneur et du règne avec Lui, nous est toujours présentée dans la Parole comme la source de toute sanctification, de toute force, de toute assurance et de toute joie :

1 Thess. 1:3, la persévérance de votre espérance DE notre Seigneur Jésus Christ. 2:12 ; 3:13 ; 5:23 ; 4:3 :7, 18 ; 2:19 ; Jacques 5:7 :8 ; 2 Tim. 2:6 :11, 12 ; 1 Thess. 4:13. Rom. 12:12 :1 Thess. 5:6 ; Rom. 5:17 ; « en vie » (litt. : *vivamment*) « en puissance de vie » Apoc. 5:10.

La foi nous a sauvés et la puissance de Dieu nous garde dans la foi et en Jésus Christ ; mais l'espérance nous fait croître et marcher en avant et en haut. Tandis que le monde court au jugement et recherche les choses corruptibles, l'Église au contraire, marche vers la gloire. C'est pourquoi nous devons nous attacher plus fortement de jour en jour aux choses célestes et impérissables, que nous trouvons uniquement en Jésus vivant et revenant pour nous introduire dans les demeures qu'Il nous a préparées. Si nous poursuivons ce but, nous marcherons en cela avec ceux que l'Écriture appelle des hommes faits, et notre conduite ici-bas sera conforme à ce que doit être la conduite des enfants de Dieu, en proportion de la fermeté de notre attente du Seigneur. Il est donc nécessaire que l'espérance de la gloire, conséquence de notre justification et de notre adoption, soit vivante et fondée sur la

⁴⁰⁹ 1 Jean 2:18.

⁴¹⁰ Je tiens à faire observer aux frères l'exactitude du langage du Saint Esprit aussi en ces matières. Les deux passages de 1 Jean 3:2-3 et de Col. 3:4, disent absolument la même chose, et les plus anciennes éditions de Calvin les traduisent de même : « Quand le Christ, votre vie, aura été manifesté, alors vous serez aussi manifestés avec lui en gloire. » Col. 3:4. « Nous savons que quand IL aura été manifesté, nous lui serons semblables, parce que nous le verrons comme Il est. – Il ne faut donc pas affaiblir cette glorieuse espérance en traduisant : « Lorsque cela aura été manifesté » (Version de Lausanne 1839.)

⁴¹¹ Cant..

Parole de Dieu, afin que notre témoignage soit celui d'héritiers de Dieu et de cohéritiers de Jésus Christ. L'Esprit de Dieu, ou « Christ en nous l'espérance de la gloire », est à la fois le sceau de la rédemption, l'onction qui nous en instruit et nous en fait jouir, et aussi les arrhes de la gloire et de l'héritage lui-même. L'Esprit, comme arrhes de l'héritage, constitue un véritable avancement d'hoirie fait à l'Épouse du Seigneur. Or toutes les fois que l'Esprit agit dans les rachetés, il imprime à leurs pensées, à leurs affections et à leur vie ce caractère céleste qui constitue le vrai détachement des choses d'en bas. L'œil qui est habitué à contempler le soleil, ne retrouve que ténèbres lorsqu'il se tourne vers la terre.

Notre cœur vivant dans cette ferme attente, nous serons consolés, *lorsque nous serons tombés dans* diverses tentations, et une telle espérance ne nous trompera point, car elle est fondée sur la Parole de notre Dieu et Père, qui se réjouit en ceux auxquels Il peut dire : « Je me rappelle sans cesse l'œuvre de votre foi, et le travail de votre amour, et la persévérance de votre espérance de notre Seigneur Jésus Christ⁴¹². » La force, la joie, l'activité, la consolation de l'Église, sa délivrance, tout son espoir, la fin de son pèlerinage en la terre, c'est l'attente du Seigneur *Jésus Christ Lui-même*.

La vérité de notre position devant Dieu, c'est la persévérance que nous devons mettre à espérer notre Époux Lui-même, ou sa présence ou son arrivée. C'était ainsi que la foi faisait agir Marie ; cette sainte femme ne voulait pas rester dans le tombeau de son Seigneur ; sa foi désirait le Seigneur vivant ; elle voulait le revoir, l'adorer, elle voulait le posséder, l'entendre : c'est là la foi vivante que Dieu aime à voir dans l'Église. Telle était aussi la vérité selon Dieu dans la position d'Anne⁴¹³ et de Siméon, qui attendaient, non pas une consolation sans Jésus, mais la personne *de Jésus, consolation d'Israël*.

Bien-aimés du Seigneur ! c'est retourner de notre cœur en Égypte que d'attendre quelque chose que ce soit, autre que Jésus en personne ; mais si notre cœur est au ciel, notre témoignage sera vivant et notre service sera intelligent, parce que notre espérance sera fondée sur la vérité de Dieu. Or, *en pratique*, nous ne pouvons maintenir notre sainteté, nous ne pouvons être sanctifiés que par la Parole qui est la vérité⁴¹⁴. Veuille le Seigneur nous faire comprendre de plus en plus ce que c'est que la sainteté de sa grâce qui nous a mis à part pour Jésus !

Conclusion

Avant la conversion de Paul, les disciples de Jésus n'avaient aucune connaissance positive de la formation de l'Église, corps du Christ, ni de l'arrivée du Seigneur pour rassembler l'Église et pour la recueillir dans le ciel.

Jusqu'au moment où les disciples ont reçu la connaissance des choses qui concernent l'Église, ils ont rendu témoignage à la résurrection et au retour du Christ, vrai David, auteur du salut de ceux qui se convertiraient et qui croiraient en Lui.

Ce témoignage, en tant que proclamé seul et à part de celui de l'union du Christ et de l'Église, a été interrompu, et ne sera repris comme tel, c'est-à-dire comme unique témoignage du Règne, qu'après l'enlèvement de l'Église.

Le temps de l'interruption que je viens de signaler, est occupé par la formation du corps ou de l'Épouse du Christ.

L'Église est chargée du « témoignage de Jésus », tel que Jean le lui a transmis, car le témoignage de Jésus est pour elle aussi « l'Esprit de la prophétie »⁴¹⁵.

La prédication de l'évangile de la grâce qui forme et qui rassemble l'Église, n'aurait donc jamais dû marcher seule, encore moins se confondre avec la prédication de l'évangile du Règne. C'est en cela que l'Église a totalement manqué ; c'est à cela que Dieu, dans sa grâce, veut la ramener.

L'Église doit attendre son enlèvement à chaque instant. L'attente de la mort, celle du Règne de l'évangile, celle du Fils de l'homme, pour l'Église dans l'économie actuelle, sont tout autant de choses opposées à l'attente journalière et scripturaire du Seigneur Jésus Christ.

Aucun événement quelconque, pas même un seul de ceux que la Parole annonce comme étant encore futurs, ne peut être placé entre le moment actuel et l'enlèvement de l'Église.

⁴¹² 1 Thess. 1:5. Je crois que la traduction doit rendre la force originale et particulière de ces trois génitifs consécutifs. Il ne s'agit pas d'espérer en Jésus Christ, mais d'espérer la présence de Jésus Christ.

⁴¹³ La fille de Phanuel, de la tribu d'Aser, veuve après sept ans de mariage, âgée d'environ quatre-vingt-quatre ans, me paraît, comme appartenant à l'ancienne économie, pouvoir être un type du résidu terrestre, épargné et scellé d'entre les douze tribus d'Israël et racheté de la terre et d'entre les hommes. Apoc. 7:10 ; 14:1-6. Ce résidu doit survivre à la mort actuelle de la nation, et après une longue attente il entendra le cri : « Voici le Roi vient ! » Le témoignage du résidu juif, épargné sur la terre pendant la seconde demi-semaine d'années sous l'Antichrist, sera à bien des égards semblable à celui d'Anne et des fidèles qui attendaient le Christ. Ces témoins représentent aux yeux de Dieu « tout Israël », ils vivent à part, priant, jeûnant et persévérant par la patience dans l'attente de la consolation de leur veuvage.

Dans un autre sens, l'Église est actuellement chargée d'un témoignage analogue à celui d'Anne, quoiqu'elle n'ait pas, comme nous l'avons déjà vu, rien que ce témoignage-là à rendre.

⁴¹⁴ Jean 17:15-20.

⁴¹⁵ Apoc. 1:2 :9 ; 19:10.

Cette vérité, comme tout autre, ne doit pas se borner à une connaissance stérile ; il faut qu'elle soit vivante dans nos cœurs, afin que nous en puissions retirer soit pour nous-mêmes, soit pour l'édification du corps, soit pour glorifier Dieu aux yeux des hommes, les fruits que doit produire toute vérité de Dieu, présente à la conscience des fidèles.

S'IL TARDE, attends-le, car Il ne manquera point de venir, et IL NE TARDERA POINT. Amen !

J. B. ROSSIER.

Note A

Nous voulons appuyer notre manière d'interpréter ce passage et, en général, les déclarations prophétiques, de l'autorité de deux hommes savants et pieux, dont le témoignage sera d'autant moins suspect que, sous le point de vue ecclésiastique, ils sont précisément nos antipodes. Leur opinion sur la prophétie est partagée par l'immense majorité des théologiens de la Grande-Bretagne, comme le savent tous ceux qui sont tant soit peu au courant de la littérature religieuse de ce pays. Nous en avons déjà offert un exemple par un court fragment qui se trouve à la page 48^e # du 1^{er} volume du *Témoignage*. – Maintenant voici la citation que nous avons en vue.

Dans l'assemblée générale de la Société pour l'évangélisation des Juifs, tenue à la Rotonde, à Dublin, en 1838, on entendit, entre autres, deux orateurs dont les discours firent particulièrement impression. C'est de ces deux discours que nous allons présenter un résumé fidèle, d'après un journal religieux de cette époque.

Le Révérend *Joseph Wolff*, le missionnaire, israélite de naissance, rappela divers traits de ses nombreux voyages : « J'ai visité dix fois l'Égypte, dit-il, mais je n'y ai baptisé qu'un petit nombre de Juifs. Le Grand Rabbin était opposé à mes travaux au milieu de ses compatriotes. Lors de mon dernier voyage, je n'allai pas de voir, mais il vint chez moi et, après d'autres discours, il me dit : « Vous avez adopté un nouveau plan pour nous convertir : vous affirmez qu'une partie des prophéties, relatives au Messie, ont été accomplies lors du premier avènement du Christ ; puis vous cherchez à nous prouver que l'autre partie de ces prophéties, celles qui se rapportent à la gloire du Messie, ne seront accomplies que lors de son second avènement ; enfin vous croyez à la restauration des Juifs. J'ai exposé vos vues à ma congrégation. – Maintenant, nous vous comprenons. Vous prenez, par exemple, de 11^e chapitre d'Ésaïe et vous nous dites que le 5^e verset : « L'enfant nous est né, le Fils nous a été donné », a été littéralement accompli en Jésus de Nazareth. Nous vous l'accordons. Et quand nous vous opposons le verset suivant : « Il n'y aura point de fin à l'accroissement de l'empire et à la prospérité du trône de David et de son règne ; il sera fondé et affermi par l'équité et la justice, dès maintenant et à jamais », vous, Joseph Wolff, nous dites que ces paroles doivent aussi être prises littéralement, et qu'elles s'accompliront à la seconde venue du Christ ; tandis que précédemment les chrétiens nous disaient que, par ce trône de David, il fallait entendre un trône *spirituel*. En est-il question dans le Nouveau Testament ? » – Je lui montrai Luc 1:32 et 33 : « Il sera grand et sera appelé le Fils du Très Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père, etc » « Il sera grand », ajoutai-je, ces mots ont été littéralement accomplis. Il a été grand, même sur la croix, alors que les cieux et la terre prenaient part à ses souffrances, et qu'un pauvre brigand attendait de salut de lui. Il a été grand dans sa résurrection, dans son ascension. Il est grand maintenant qu'il est assis à la droite de Dieu. Il a été grand et vous-mêmes, Juifs, vous devez l'avouer ; car, tandis que vous pensiez éteindre cette lumière en le crucifiant, il a été toujours dès lors et il est maintenant regardé comme le Messie et comme le Sauveur par une foule de Gentils. – Mais continuons : « Et il sera appelé le Fils du Très Haut ; » tel est littéralement son titre, tel est son nom, en dépit de toutes les oppositions des Sociniens et des Unitaires. – « Et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père. » Ceci n'est pas encore accompli ; mais, comme la première partie de la prophétie a été littéralement accomplie, il en sera de même de cette seconde partie. – Voyez encore Actes 2:30, et, faites-y attention à ces mots « selon la chair », qui n'indiquent guère un règne spirituel, et Actes 15:16-17, etc.

Le Révérend *Hugh Mac Neile*, pasteur de l'église de Saint Jude à Liverpool, dans un discours fort étendu, revint sur l'important sujet traité par le missionnaire. « Voici, dit-il entre autres, un fait dont j'ai été témoin et qui me paraît renforcer d'une manière remarquable les arguments en faveur du système de l'interprétation littérale des prophéties. Ce fait s'est passé à Londres, après une prédication, dans une église du Strand. Parmi les auditeurs se trouvaient deux Juifs. Une discussion s'engagea, dans la sacristie, entre eux et de prédicateur, au sujet d'un psaume qui renfermait une prophétie relative à la restauration du peuple juif. Le pasteur soutenait qu'on ne pouvait pas l'entendre dans le sens d'une restauration nationale. Celui des Juifs qui portait la parole lui répondit : « Comment pouvez-vous donc vous étonner que nous niions ce que vous appelez l'incarnation ? – « Quoi ! dit le ministre en prenant une Bible, n'est-il pas écrit : « Et voici, tu concevras en ton ventre, et tu enfanteras un fils, et tu lui donneras le nom de JÉSUS. Il sera grand, et sera appelé le Fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père ; et il régnera sur la maison de Jacob pour les siècles, et il n'y aura point de fin à son règne ? » – L'Israélite demanda alors au ministre de reprendre avec lui les divers traits de ce passage ; celui-ci en relut les deux ou trois premières phrases, et le Juif convint qu'il fallait les interpréter littéralement ; mais, quand ils en vinrent à celles-ci : « Et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père, et il régnera sur la maison de Jacob, etc » – cela signifie, dit le pasteur, qu'il « régnera sur les cœurs de son peuple. » – « S'il en est ainsi, répliqua le Juif, si ce n'est pas à Jérusalem, là où David a eu son trône, là où il a régné, alors je nie que Marie ait eu un fils. J'affirme, de mon côté, que ce qui est dit à ce sujet ne signifie autre chose, sinon que le Messie devait être pur dès sa naissance, et que c'est là le vrai sens de ces mots « une vierge ayant un fils. » Vous le

voyez, je ne fais que prendre votre mode d'interpréter la fin de ce passage, je le transporte au commencement, et par ce moyen je nie l'incarnation. » – « Mais, répartit le ministre, nous admettons l'interprétation littérale de cette partie du passage, parce que l'événement a montré qu'il fallait l'entendre ainsi. » Je n'oublierai jamais avec quel air de dédain et de mépris le Juif dit alors : « Ah ! vous croyez cela, parce qu'il est arrivé ; – nous, nous croyons ce qui est écrit parce que Dieu l'a dit. » – Nous devons donc bien prendre garde à la manière dont nous interprétons les prophéties ; car, vous le voyez, si nous nions les privilèges promis à la nation juive, nous ébranlons par là même les fondements de notre foi. – À cette occasion, je ferai observer qu'il y a une grande différence entre le langage figuré et le système d'interprétation spirituelle encore trop en vogue. Il est des faits qui sont prédits dans un langage figuré et qui ont été accomplis ou qui le seront d'une manière littérale. Je citerai, par exemple, cette prédiction : « Frappe le berger, et les brebis seront dispersées. » Nous savons tous qu'elle fut accomplie dans le jardin de Gethsémané ; cependant, littéralement, Jésus n'était pas un berger, ni ses disciples des brebis ; toutefois l'accomplissement fut littéral. Cette prophétie montre clairement la différence qu'il y a entre le langage figuré de l'oracle et un accomplissement figuré. Les prophéties, qui décrivent la gloire future du peuple juif sous l'emblème d'une montagne, élevée par-dessus les coteaux, et où toutes les nations aborderont, sont citées dans tous les catéchismes catholiques, comme des preuves de l'infaillibilité de l'église de Rome, dont l'autorité, disent-ils, doit s'étendre sur tout le monde. La position géographique de Rome, disent-ils encore, démontre que ces prophéties s'appliquent bien à elle. Et en effet, si Jérusalem, dans les Prophètes, signifie l'Église chrétienne, il semble que ces promesses concernent l'église de Rome, qui, seule sur la terre, a élevé ces prétentions à l'infaillibilité, à l'universalité et à la domination. En dérobant à la nation juive les prophéties qui lui appartiennent pour les appliquer à l'Église chrétienne, les controversistes chrétiens peuvent difficilement contester à l'église de Rome ses prétentions. Mais Jérusalem ne signifie jamais l'Église chrétienne, il signifie Jérusalem ; Juda signifie Juda, Éphraïm signifie Éphraïm, et non pas l'Angleterre ou la France. Appelons chaque chose par son propre nom, ainsi nous comprendrons mieux l'œuvre grande et non finie encore de notre Dieu glorieux, cette œuvre qui, relativement aux Juifs, entre autres, n'est pas encore accomplie. C'est par des raisons divines que les Juifs ont été conservés au milieu des nations, comme un peuple distinct, attendant son Roi. Ce Roi, ce dernier Roi d'Israël, est toujours vivant ; il a été mort, mais il est ressuscité et il vit ; les Juifs sont conservés pour Lui, et Lui est conservé pour les Juifs dans les cieux jusqu'au temps du rétablissement de toutes choses. Alors ce même Jésus, qui fut élevé au ciel depuis le mont des Oliviers, en redescendra *de la même manière*, c'est-à-dire personnellement et visiblement. Je ne puis guère penser à ces choses sans me rappeler un phénomène remarquable que j'ai vu en allant de Genève à Lyon : je veux parler du fleuve du Rhône qui s'engouffre et disparaît complètement. Vous marchez sur un beau gazon et au milieu des arbres, tandis que, sous le sol qui vous porte, le grand fleuve roule ses eaux rapides ; mais il paraît de nouveau, à une distance d'environ un mille. Ce passage souterrain est appelé *la perte du Rhône*. – La dispensation chrétienne me semble être de même *la perte juive* ; mais le temps vient où Israël, maintenant foulé aux pieds, sortira de l'obscurité qui l'entourne depuis des siècles, répandra de nouveau ses eaux bienfaisantes sur la terre, portant avec lui, jusqu'aux extrémités du monde, le nom du Roi des Juifs, que ceux-ci reconnaîtront comme leur Souverain Sacrificateur, comme Dieu et homme, comme Jésus le Sauveur. »

Note B

Le mot *ἐντός* ne se trouve, comme préposition, qu'en Luc 17:21 ; et précédé de l'article, *τὸ ἐντός*, Matt. 23:26. Walh cite les LXX pour appuyer la traduction « *parmi vous* », « *au milieu de vous*. » Pape dit *drinnen*, *innerhalb*, « *au milieu de*. »

Je ne nie point que ce mot ne signifie aussi *en dedans*, mais je dis qu'il est en cela tout semblable à *ἐν*, qui doit se traduire et qui a été traduit fréquemment « *parmi* ».

ἐντός γιγνεσθαι. Venir dedans ; *ἐντός τειχος... μαχεσθαι*, combattre dans l'enceinte, dans la circonscription des murs... de la cité.

Mais je vais plus loin et je traduis ici : « Car voici le Règne de Dieu est à *votre portée*. »

Ex. *ἐντός βελων* « *en dedans de la portée* » des traits ; à *portée* des traits.

ἐντός τοξευματων. Dans le circuit, dans l'empire – à *portée* des traits de l'arc.

ἐντός τοξευματων τῶν ἑαυτων μητερων τρεφεσθαι. « être élevé *parmi* les mères, à la maison. »

Quant au sens de Luc 17:21, il est en rapport avec Matt. 12:28, Luc 11:20. *ἐφθασεν ἐφ' ὑμᾶς*. « Le Règne de Dieu est arrivé premièrement jusqu'à vous. » Le verbe *φθανω* signifiant littéralement « atteindre premièrement », « venir d'abord », « venir le premier », « prévenir, devancer. » Et cette force du verbe *ἐφθασεν* convient ici, si l'on confère Actes 3:26 :13:46 :1:8, Luc 24:46, Rom. 1:16 :2:9, etc, et tous les passages qui prouvent que le Règne et le salut avaient été apportés, en *Jésus le Messie*, aux Juifs *premièrement*.

On ne peut pas faire abstraction, en Luc 17:21, des personnes auxquelles Jésus s'adresse. Les pharisiens avaient vu le Règne de Dieu qui s'était approché de la nation juive premièrement, ce Règne qui, en la personne du Messie, était au milieu d'eux, « *sans éclat*. » Mais les pharisiens sont là des adversaires, et à cause de leur incrédulité on ne devait pas dire, en ce moment-là, à sa première venue : « Voici, il est ici, ou voici, il est là. » Tandis que, plus tard, si quelqu'un vient à ces adversaires en son propre nom, cherchant la gloire des hommes, ils le recevront.

C'est donc parce qu'il parle à des pharisiens aveuglés que Jésus leur DIT au présent : « Le règne de Dieu ne vient pas avec éclat. » Maintenant et à cause de votre méchanceté, « l'on ne dira pas : Voici, il est ici, ou il est là. Car voici, le Règne de Dieu est *parmi* vous, ou est à votre portée. » – Mais vous le rejetez, comme le prouve votre question elle-même.

Il y a une très forte opposition entre ces reproches adressés à des adversaires sur leur obstination actuelle et sur ses conséquences, et les avertissements que le Seigneur donne immédiatement après « aux disciples » en se tournant vers eux. Ce résidu fidèle avait reçu le Roi, il avait été rendu digne et capable d'hériter du Règne et de témoigner contre les adversaires jusqu'au retour du Christ. « *Puis* il dit *aux disciples*. » Ici Jésus ne parle plus au présent, mais il prophétise aux intelligents : « Les jours *viendront* où vous désirerez voir l'un des jours du Fils de l'homme, et vous ne le verrez point. » Vous désirerez voir Celui qui vous parle, mais vous ne le verrez point. Tandis que ces pharisiens-là empêchent *actuellement* qu'on ne dise la vérité en criant : « Voici, il est ici », ils crieront « *alors* », au temps de l'Antichrist, lorsque vous serez dans la tribulation de la fin. « *Et ils vous diront* », à vous fidèles témoins, ils vous diront, ce qu'ils refusent de dire actuellement : « Voici, il est ici. » « Alors ne sortez pas, et ne les suivez pas. » Conf. Les vers. 21 et 23.

C'est donc à cause du sens grammatical, à cause du sens prophétique, à cause du contexte, que j'insiste fortement sur la traduction littérale : « Car voici, le Règne de Dieu est à votre portée, ou parmi vous. »

Le témoignage des disciples, vol. 2, p. 150

12 – La responsabilité de l'homme et Dieu seul

Le but de Dieu a été de reproduire son image par la création de l'homme ; dans cette création, Dieu avait placé l'homme sous une responsabilité, et l'homme a manqué à l'égard des choses que Dieu a successivement placées sous sa responsabilité. Cette histoire est assez connue, je présume, de ceux à qui s'adressent ces pensées, pour qu'il soit superflu d'en rappeler les détails.

Quand Dieu prend la parole pour parler à l'homme de sa responsabilité, Il abonde en reproches variés, ainsi qu'en menaces, et même en menaces les plus sévères.

Les conséquences de la responsabilité ont été de placer l'homme sous la condamnation, la propitiation, et la médiation ; et ces choses sont en rapport avec le jour du Christ, quant à leurs conséquences finales. Les récompenses, qui seront distribuées en ce jour de la part du Christ à ses saints, quoiqu'en rapport avec la responsabilité et avec les souffrances pour le Christ, le seront aussi par grâce ; il est très important de ne pas perdre cela de vue : « parce qu'il vous a été donné, et cela pour Christ, non seulement de croire en Lui, mais aussi de souffrir pour Lui »⁴¹⁶.

La responsabilité est le contrepoids des fruits de la chair ; la pure grâce de Dieu est l'élément dans lequel se produisent les fruits de l'Esprit ; ni l'un ni l'autre de ces principes n'a d'efficacité en puissance sur les âmes que par le Saint Esprit.

La grâce de Dieu, envisagée au point de vue unique de ce que Dieu fait dans les hommes et par les hommes, est en rapport avec « Dieu, toutes choses en tous », ou avec son règne éternel.

Comme Dieu connaît les conséquences de toutes choses avant même qu'elles existent, Il savait parfaitement ce qu'il en serait de tout ; et tout le mal qui devait se manifester ne l'a pas empêché de produire cette création, et Il nous en a révélé le pourquoi, savoir : qu'une élection ferme et immuable a présidé à tous ses conseils. Ainsi, Dieu a poursuivi l'accomplissement de ce qu'il avait arrêté en Lui-même ; Il le fait sans variation, et le résultat en sera sa gloire éternelle par l'évidence de toutes ses perfections manifestées.

Le premier Adam qui est tombé a été introduit afin de donner lieu au second Adam qui a soutenu, dans notre nature et dans ses rapports avec Dieu, toute la responsabilité qu'exigeaient les perfections que Dieu voulait manifester aux hommes.

Je désire faire quelques remarques sur le conseil de Dieu, relativement à la perfection de sa grâce dont Il nous a fait être les objets ; et cela dans le but d'affermir nos âmes en Lui par son élection qui est sa grande et merveilleuse grâce envers nous en Jésus Christ. Qu'Il veuille accompagner sa vérité de puissance dans tous les cœurs des membres précieux du corps de son Fils Bien-Aimé !

Ce que Dieu nous dit, quand Il prend la parole pour nous parler au point de vue unique de son conseil de grâce, peut nous montrer toutes les bénédictions qui y sont renfermées pour nos âmes ainsi que pour tous ses rachetés. Quand Dieu seul est en scène, il faut que toute trace de responsabilité et de nous-mêmes s'évanouisse ; telle est l'exigence de la perfection de sa grâce ; elle ne peut supporter aucune association, aucune coopération de notre part ; il faut que toute pensée de nous-mêmes disparaisse sans retour, pour que la grâce de Dieu soit ce qu'elle est devant Lui pour nous.

⁴¹⁶ Phil. 1:29.

Après que Dieu eut créé les cieux et la terre actuelle, et toutes les choses qui y sont, il est simplement dit : « Et Dieu vit tout ce qu'il avait fait ; et voilà, c'était très bon » Gen. 1:31). Mais quand Il parle de la nouvelle création en Christ, Il emploie les symboles des choses les plus parfaites que nous connaissions pour nous faire comprendre les perfections, les merveilles de cette création dans laquelle Il met sa gloire, son bonheur, et dont Il fait ses délices !...

Dans le Cantique de Salomon, qui est la célébration du Roi par l'Épouse Juive, ainsi que celle de l'Épouse par son Époux (c'est la Jérusalem terrestre, laquelle rentre en scène par le principe de grâce), le Seigneur ne parle que des beautés de l'Épouse, il n'y a aucune trace de reproches ; Il ne voit que ce que sa grâce a fait, et, plus Il en parle, plus on voit qu'Il se satisfait dans cette beauté qui est parfaite ; aussi plus l'Épouse entend, plus elle contemple son Bien-Aimé plus son affection augmente ; elle ne peut que penser à Sa beauté, qu'en parler et qu'exalter Ses perfections. Il n'y a rien de plus puissant pour une âme qui a compris la chute et qui vit de grâce, que d'entendre la voix de Jésus qui vient lui parler de sa beauté et de ses perfections ; cela lui donne une énergie pleine d'ardeur pour désirer qu'il se satisfasse toujours plus dans les perfections dont il l'a revêtue par grâce. C'est ce que nous voyons après que l'Époux a parlé à l'Épouse de sa beauté, de sa pureté, de ses parfums, et de ses fruits délicieux ; l'Épouse, à l'ouïe d'un tel langage, est saisie d'un désir plus grand encore de voir son Époux se satisfaire en elle : « Que mon Bien-Aimé vienne en son jardin, et qu'Il mange de ses fruits délicieux »⁴¹⁷. L'Épouse, ayant manifesté un tel désir, l'Époux lui répond : « Je suis venu dans mon jardin, ma sœur, mon Épouse ; j'ai mangé mes rayons de miel, et mon miel ; j'ai bu mon vin et mon lait. Mes amis, mangez, buvez ; faites bonne chère, mes bien-aimés »⁴¹⁸. Comme je suis satisfait en vous, comme vous êtes ma nourriture, mon breuvage, mon parfum agréable, mes délices et en perfection !... de même, vous, mes bien-aimés, réjouissez-vous en moi !... Voilà ce qu'il convenait que Dieu pût dire en regardant à la perfection que l'œuvre de sa grâce devait produire ; aussi pour ceux qui sont les objets de cette grâce, quand elle est introduite, il ne peut plus y avoir place pour autre chose que pour la joie dans l'amour de Celui qui a accompli de telles œuvres !...

Il en est de même quant au langage de Dieu dans la description de la Jérusalem céleste, l'Épouse de l'Agneau ; mais ici ce sont les hauteurs des cieux ; la femme du Roi sera certainement parfaite en beauté, et revêtue de toute la gloire de Dieu en rapport avec sa position ; comme aussi les perfections de la grâce de Dieu sont l'unique parure des célestes et des terrestres : seulement si nous comparons le langage qui décrit la Jérusalem céleste avec celui qui décrit la Jérusalem terrestre, nous verrons combien la gloire et la perfection des choses des cieux est haute par-dessus les choses d'en-bas, et par conséquent, combien est grande et merveilleuse la grâce de Celui qui nous a placés dans sa propre gloire, pour se satisfaire en ceux qui sont le corps du Christ, son Tabernacle par l'Esprit ; et cela, « afin qu'il montrât dans les siècles à venir les immenses richesses de sa grâce, par sa bonté envers nous, en Jésus Christ »⁴¹⁹.

La description de la femme de l'Agneau est figurée ; on y parle des gloires et des perfections par des symboles qui dépassent même les choses les plus parfaites que nous connaissions ; et cette Épouse, comme personne, est beaucoup moins en scène dans cette description que l'Épouse du Cantique ; elle est en quelque sorte cachée ; c'est plutôt la manifestation de Dieu, dans sa propre gloire : c'est Lui qui est mis en scène, qui est nommé : « Et je ne vis point de temple, car le Seigneur Dieu Tout-Puissant en est le Temple, ainsi que l'Agneau »⁴²⁰. Et si l'on parle de ses serviteurs, c'est pour dire qu'ils « verront Sa face, et que Son Nom sera sur leurs fronts. » Il faut absolument voir Dieu partout dans son Paradis !...

Si nous croissons dans la connaissance et dans la grâce de Dieu, nous apprendrons toujours mieux « ces richesses inscrutables du Christ, et son amour qui surpasse toute connaissance ; » ce qui nous préparera à être « remplis jusqu'à toute la plénitude de Dieu. » « Or à Celui qui, selon la puissance qui opère en nous, peut faire infiniment au-delà de tout ce que nous demandons et pensons, à Lui la gloire dans l'assemblée, en Jésus Christ, pour toutes les générations du siècle des siècles, amen ! »⁴²¹.

Le témoignage des disciples, vol. 2, p. 221

⁴¹⁷ Cant. 4:16.

⁴¹⁸ Cant. 5:1.

⁴¹⁹ Éph. 2:7.

⁴²⁰ Apoc. 21:22.

⁴²¹ Éph. 3.